

Analyse des Besoins Sociaux

Saint-Marcellin Portrait social

saintmarcellin

novembre 2021

 **compas**



Avant-propos	p.4
Prise en main du document	p.6
Méthodologie	p.7
Présentation du territoire d'étude	p.8
Les chiffres clés du territoire d'étude	p.10

CONTEXTE GÉNÉRAL

Le peuplement	p.12
Le logement	p.28
Les niveaux de vie	p.39

LES FAMILLES

Les familles avec enfant(s)	p.44
-----------------------------	------

LES ENFANTS

Les mineurs	p.54
La petite enfance	p.66
L'enfance	p.69
L'adolescence	p.70

LES JEUNES

Les jeunes adultes	p.73
Les jeunes actifs	p.79



LES MÉNAGES SANS ENFANT

Les ménages sans enfant _____	p.84
Les personnes vivant seules _____	p.89
Les couples sans enfant _____	p.92

LES SENIORS

Les 60 ans et plus _____	p.93
Les 55-64 ans _____	p.106
Les aînés de 75 ans et plus _____	p.108

LES POPULATIONS FRAGILES

Les populations selon les ressources financières _____	p.112
Les populations selon l'accès à la santé _____	p.131
Les personnes en situation de handicap _____	p.137

LES ACTEURS ÉCONOMIQUES

Les actifs résidents _____	p.139
Les personnes en emploi sur le territoire _____	p.156
Les établissements _____	p.162

Bibliographie _____	p.164
----------------------------	-------

Lexique _____	p.166
----------------------	-------



Le diagnostic qui suit a été construit sur une démarche de capitalisation de connaissances autour des enjeux sociaux de votre territoire. Il l'a été aussi en s'appuyant sur l'expertise que le Compas a construite depuis plus de 20 années de réalisation d'Analyses de Besoins Sociaux et 25 années d'expériences dans le développement d'observatoires sociaux locaux.

L'analyse des besoins sociaux (ABS), au-delà d'une obligation légale pour les CCAS, est avant tout une opportunité pour l'ensemble des acteurs de la réponse sociale de votre commune. Le diagnostic a été construit dans cet esprit. Il vise avant tout à poser les enjeux sociaux de votre territoire (quartiers, communes, intercommunalité) dans leur diversité.

En effet, l'ABS ne doit pas être seulement un outil au service du CCAS, mais également permettre d'impliquer tous les acteurs qui interviennent auprès des ménages ayant un titre ou un autre besoin d'une forme de solidarité. Il peut tout autant s'agir de la recherche d'un mode de garde pour ses enfants que d'une intervention dans le cadre d'un besoin lié à un handicap ou à une difficulté financière.

Dès lors, le diagnostic doit permettre d'interroger les besoins sociaux dans toute leur diversité. Il doit pouvoir être diffusé à tous les acteurs concernés par la réponse sociale. Il est à la fois au service du CCAS ou CIAS pour la construction de sa réponse aux enjeux sociaux de son territoire et à la fois au service des partenaires locaux de l'action sociale communale (autres collectivités locales, institutions, associations, services de la ville et de l'EPCI). Il doit aussi pouvoir être utilisé tant par les élus, les membres du Conseil d'Administration du CCAS ou du CIAS que par les professionnels ou bénévoles associatifs (et donc habitants du territoire).

Ce diagnostic intègre une dimension prospective qui est nécessaire dans le cadre de l'élaboration d'une analyse des besoins sociaux permettant la construction d'une réponse sur plusieurs années.

Pour ce faire, au-delà d'une projection démographique, nous avons fait le choix d'intégrer une analyse sur les fragilités révélées par la crise sanitaire de la COVID et les risques sociaux pour les années à venir. Cette crise va amplifier pour certains publics les besoins de solidarités de proximité (face à l'accès aux droits, la fracture numérique, l'isolement des personnes âgées, la fragilité des familles et des enfants, l'accès à l'éducation, ...). Dans ces différents enjeux, le diagnostic pose les constats, les analyse pour votre territoire et interroge les politiques publiques à mettre en œuvre.

Le document est construit à partir d'une entrée «public». Celle-ci permet une démarche plus facilement opérationnelle pour les services d'un CCAS ou d'un CIAS. Les tableaux de bord proposés, les cartes, tableaux, graphiques, commentaires et analyses peuvent être réutilisés dans différents temps de réflexion en dehors même de l'ABS. Chacun des chapitres peut être isolé et diffusé comme un document indépendant. Mais l'atout de ce travail est de mettre en évidence la diversité des besoins sociaux de votre territoire et la nécessité d'une prise en charge globale de celle-ci.

Le décret de juin 2016 définit l'ABS ainsi : «L'analyse des besoins sociaux consiste en un diagnostic sociodémographique à partir des données d'observation sociale du territoire». Cependant, celui-ci n'est que la première étape permettant de faire évoluer les réponses apportées aux personnes fragilisées, notamment dans ces périodes de crises (économiques, sanitaires, sociales, ...). Pour cela le décret de juin 2016 prévoit la possibilité de mettre en œuvre des entrées thématiques à la suite du diagnostic. Le cœur de l'ABS se situe dans ces analyses thématiques où tous les acteurs concernés peuvent se retrouver pour construire ensemble les réponses sociales locales de demain.

Dès lors, si l'Analyse des Besoins Sociaux est une obligation pour les CCAS elle doit être avant tout une véritable opportunité.

Une opportunité tout d'abord pour la population de la commune et notamment celle qui peut «se faire oublier» ou être «invisible». Une part importante de la population ne fait que très peu de demandes, voire souvent ne recourt pas aux droits auxquels elle pourrait prétendre.

A cette réalité du non recours ou du sous usage des politiques publiques vient s'ajouter l'isolement. L'ABS doit permettre de rendre visible une réalité cachée. Cachée par les personnes concernées elles-mêmes, mais aussi «cachée» dans nos discours ou actions de communication. En effet, il est toujours plus difficile de communiquer sur les enjeux sociaux que sur d'autres sujets.

Une opportunité ensuite pour permettre de partager une connaissance des questions sociales avec des non spécialistes. Une ABS réussie est une ABS qui sort de la seule sphère du social pour interagir avec d'autres politiques publiques telles que l'urbanisme, la politique éducative de la commune, la mobilité, l'économie ou encore la politique de la ville si elle existe. Il faut donc qu'au sein des services de la ville ou de l'intercommunalité il y ait aussi une implication dans la démarche d'ABS.



Une opportunité enfin pour construire un partenariat renforcé dans l'analyse et par conséquent dans l'action. Une ABS passe obligatoirement par une implication des partenaires (associatifs, institutionnels, autres services ou acteurs du territoire, personnes qualifiées, ...). Celle-ci devra se faire à la fois dans l'analyse (partage des données et observations respectives) et à la fois dans la restitution (ce travail doit aussi être accessible à tous les acteurs impliqués).

En effet, le CCAS ne pourra pas porter seul les réponses aux enjeux qui ressortent de l'ABS. L'implication des partenaires est une nécessité pour construire des réponses ambitieuses. Ce partenariat doit se concevoir tant avec les partenaires externes qu'avec les services de la commune ou de l'EPCI.

Les habitants sont aussi les partenaires de la démarche. Ils peuvent l'être au travers de l'implication des associations, mais aussi à partir de la participation d'instances de démocratie participative aux temps de travail ou encore par des entretiens et enquêtes ciblées.

L'ABS est donc une démarche généreuse. Le diagnostic est le pilier de celle-ci mais ne peut pas être une finalité. Il est l'outil nécessaire afin de permettre une ABS construite sur des bases solides. Il est là à la fois pour faire apparaître les fragilités souvent peu visibles (ou peu regardées), faciliter le dialogue avec les non spécialistes et faciliter la construction d'un projet social de moyen et long terme (avec la définition de priorités) qui soit ambitieux.

Ce diagnostic doit être le point de départ d'une action sociale partenariale basée sur un socle de connaissances fiable et solide.



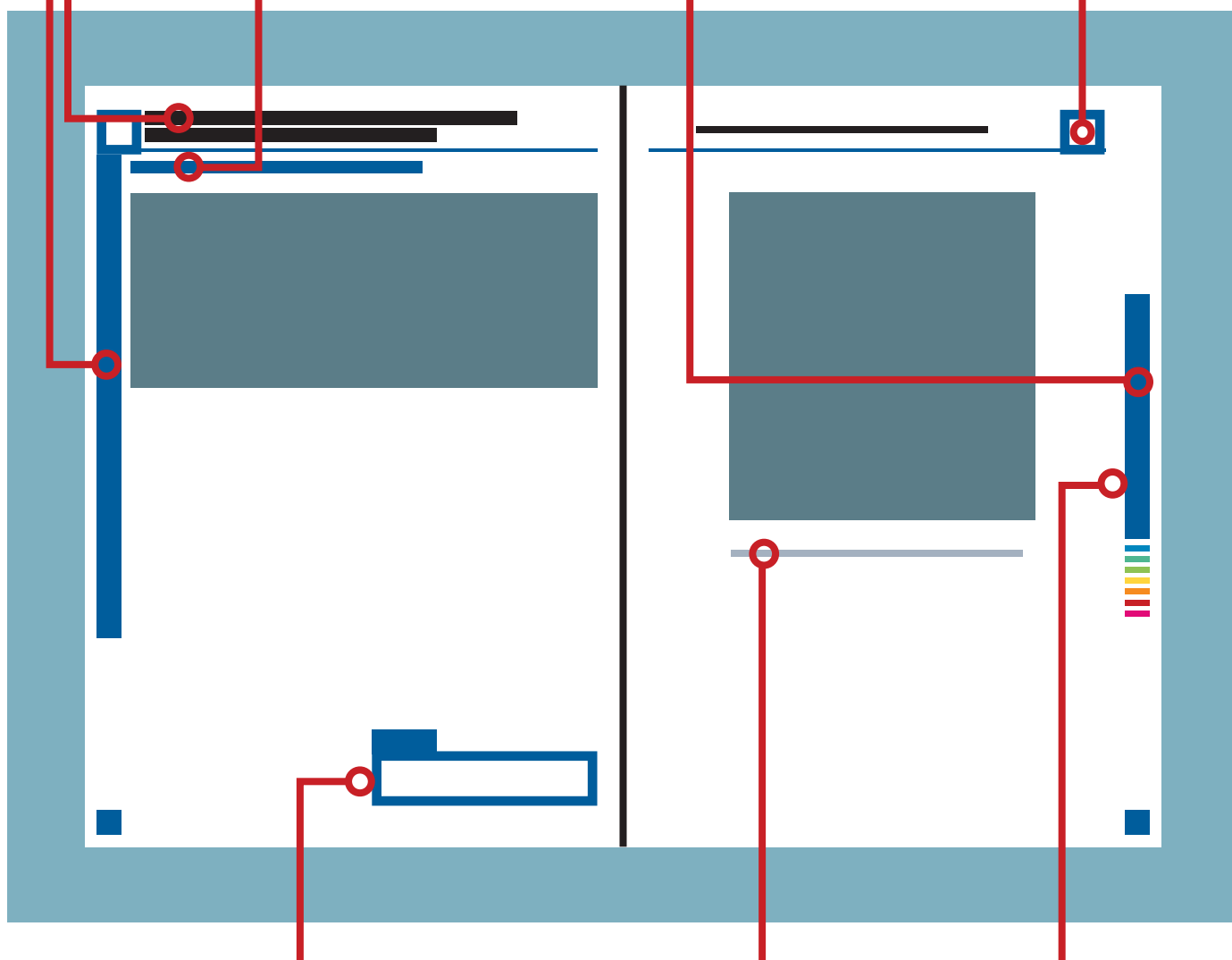
Prise en main du document

Le document se compose en plusieurs chapitres. Chaque chapitre contient plusieurs publics et chaque public amène à plusieurs questionnements. Ces questionnements sont composés de plusieurs indicateurs.

La barre latérale gauche accompagnée de son icône rappelle le public présenté. La barre latérale droite montre le chapitre du document dans lequel vous êtes. Les titres en haut sont liés aux questionnements et aux indicateurs, ces derniers pouvant être accompagnés d'indicateurs détaillés comme des cartes ou des tableaux.

1. Chapitre
2. Public
3. Questionnement
4. Indicateur

Un icône pour illustrer le public.



Une définition est à retrouver en bas de certaines pages. Il est aussi possible de retrouver ces définitions dans le lexique en fin de document, ainsi que d'autres.

La barre latérale droite indique le chapitre où vous êtes. Les autres couleurs représentent les autres chapitres du document.

Une clé de lecture pour mieux appréhender les informations contenues dans les tableaux et graphiques.



PRÉCAUTIONS DE LECTURE

Les délais de mise à disposition des données sont variables selon les sources et les échelles géographiques.

LE RECENSEMENT DE L'INSEE

Concernant les données issues du recensement de la population, rappelons que désormais les enquêtes de recensement sont annuelles, et que le calcul des indicateurs mis à disposition prend en compte 5 années d'enquêtes.

- Pour les communes de moins de 10 000 habitants, une enquête exhaustive a lieu tous les 5 ans.

- Pour les communes de 10 000 habitants ou plus, l'enquête est réalisée auprès d'un échantillon de 8% des logements de la commune chaque année, ainsi 40% des logements sont enquêtés sur 5 ans.

Les données communales détaillées des populations issues du recensement rénové sont diffusées au 1er juillet. Elles correspondent aux données millésimées à l'année N-3 et sont issues des enquêtes des années N-5, N-4, N-3, N-2, N-1. Elles sont donc relativement récentes (la dernière enquête considérée a été réalisée à l'année N-1).

Le calcul des évolutions ne peut se faire qu'au bout d'un cycle complet de 5 années d'enquêtes de façon à ce que les comparaisons d'une donnée du recensement à l'autre n'intègrent pas la même année d'enquête

Les données infra-communales sont diffusées au début du 3ème trimestre. Elles sont millésimées également à l'année N-3 et sont issues des enquêtes des années N-5 à N-1.

AUTRES SOURCES DE DONNÉES

D'autres sources de données sont prises en compte dans cette étude, plus anciennes ou plus récentes selon les cas. Si les dates diffèrent légèrement, les données ainsi collectées nous permettent néanmoins de repérer les dynamiques au sein des territoires et les tendances générales. Les décalages de mise à disposition des sources de données ne nuisent pas à la mise en place d'une bonne photographie du territoire.

LES DERNIÈRES DONNÉES EN VIGUEUR DE L'INSEE SONT :

Au niveau communal : le recensement de la population millésimé 2018, correspondant aux résultats des enquêtes des années 2016, 2017, 2018, 2019, 2020 / Données Filosofi 2018 / Populations municipales 2018

Au niveau infra-communal : le recensement de la population millésimé 2017, correspondant aux résultats des enquêtes des années 2015, 2016, 2017, 2018, 2019 / Données Filosofi 2018

UNE PROJECTION DES POPULATIONS PAR PROLONGEMENT DES TENDANCES DE CONSTRUCTIONS DE LOGEMENTS

Les projections de population présentées ici sont réalisées à partir des données des derniers recensements (depuis 1999). Elles utilisent les tables de mortalité [une espérance de vie à la naissance : passant de 85,0 ans en 2013 à 87,7 ans en 2030 pour les femmes, et de 78,7 ans en 2013 à 82,7 ans en 2030 pour les hommes] et de natalité [1,95 enfant par femme en moyenne et un âge moyen à la maternité de 31,3 ans en 2030] par classe d'âge projetées au niveau national (tables Insee Omphale, scénario central) et la structure par âge des migrations résidentielles observées entre 2017 et 2018. Le calcul des naissances et décès réalisé à partir des quotients de natalité et de mortalité Omphale est ajusté via les observations issues des données état-civil.

L'évolution du parc de logement prise en compte reprend, par défaut, le nombre de nouveaux logements observé sur la période 2013-2018. Concernant l'évolution de la diminution de la taille moyenne des ménages, le taux observé entre 2013 et 2018 est prolongé.

Ainsi, les projections de population que nous vous proposons, au-delà de poursuivre le rythme des constructions passées, reposent sur quelques postulats de base :

- elles partent du principe que les logements correspondent et correspondront à un besoin réel et donc qu'ils ne resteront pas vacants

- elles considèrent aussi que le rythme de construction est tenable et qu'il existe donc suffisamment de foncier disponible sur le territoire.

Les méthodes de projections démographiques sont des outils d'aide à la décision et d'analyse. Elles n'indiquent pas une prévision exacte des populations attendues sur le territoire mais une analyse de l'impact sur l'évolution de la population des dynamiques étudiées. Elles sont basées sur un grand nombre d'hypothèses et doivent par conséquent être considérées avec précautions. Une variation sur l'une ou l'autre des hypothèses considérées ferait varier les populations projetées.



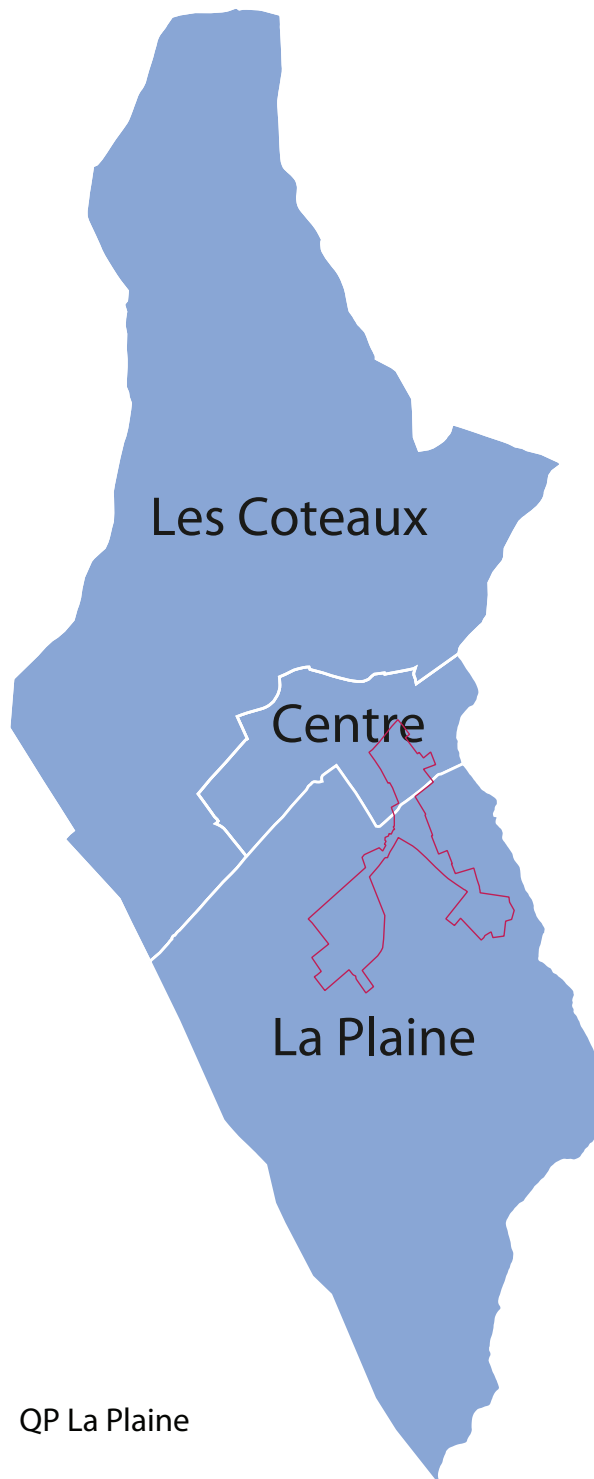
Les communes de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté



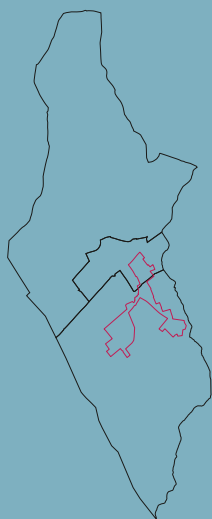
Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté (SMVIC) rassemble 47 communes pour 44 327 habitants au RP 2018, dont une seulement est irisée : Saint-Marcellin (7 791 habitants).

Cette commune représente 18% de la population globale de la communauté d'agglomération.

Ainsi, dès lors que les données de ce document proviennent de la source « *Insee, RP fichiers détail* » (uniquement disponible pour les communes irisées), la ligne de la CA a été supprimée puisqu'incomplète et non représentative.



LES CHIFFRES CLÉS DE SAINT-MARCELLIN



7 791
habitants au
1^{er} janvier 2018



-0,7%
Évolution annuelle
de la population

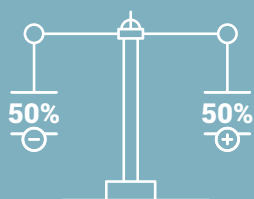


3 967 ménages

1,9 personne
par ménage



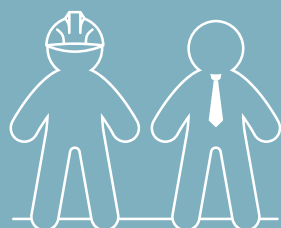
1 880
personnes seules
47%
des ménages



1 625€
Le niveau de vie
mensuel médian



17%
Taux de pauvreté
au seuil de 60%



3 756
emplois occupés
sur le territoire



420 DEFM
de catégorie A
13% Indice de chômage
estimé



890

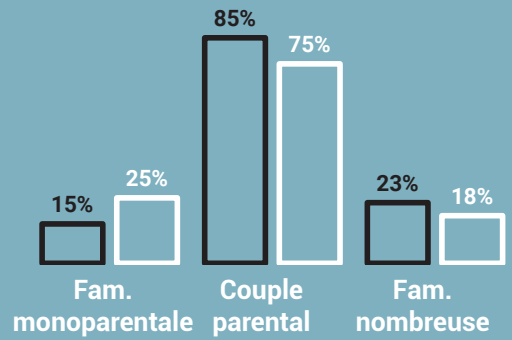
familles avec enfant(s)

-16%

entre 2013 et 2018

22%

des ménages sont des familles



Types de familles en 1990 et 2018



1 476

enfants de moins de 18 ans

-13%

entre 2013 et 2018

19%

de la population est mineure



42%

des moins de 3 ans ont un besoin impératif de mode de garde



526

jeunes de 18-24 ans

-9%

entre 2013 et 2018

7%

de la population a entre 18 et 24 ans



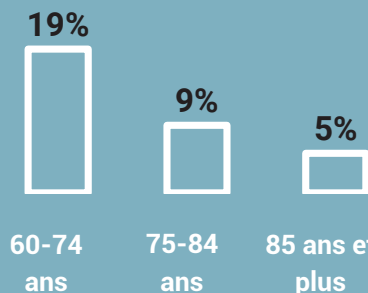
22%

des jeunes sont ni en formation ni en emploi



2 635

seniors de 60 ans et plus



Part parmi la population totale



+18%

Projection des 60 ans et plus à l'horizon 2028

CONTEXTE GÉNÉRAL



LE PEUPEMENT

Comment l'évolution du peuplement a-t-elle influencé celle des besoins sociaux ? _____ p.15

La structure de la population a-t-elle des effets sur les besoins sociaux ? p.19

Quelle est l'influence des migrations résidentielles sur la structure par âge et la taille des ménages ? _____ p.22

LE LOGEMENT

Quels sont les enjeux liés au logement sur le territoire ? _____ p.27

LES NIVEAUX DE VIE

Quelle est la distribution des niveaux de vie ? _____ p.39

Quelle est la pauvreté des populations ? _____ p.42

Quelle est l'évolution des niveaux de vie et de la pauvreté ? _____ p.43

CONTEXTE GÉNÉRAL

Ce premier chapitre de votre portrait social vise à apporter quelques données de contexte sur votre territoire en analysant la dynamique de peuplement de votre commune ou intercommunalité, la composition de votre parc de logement et son évolution, mais aussi les niveaux de vie des ménages habitant le territoire .

Au regard de l'évolution démographique, il s'agit ici de s'interroger sur le projet de peuplement du territoire. Quels leviers peuvent être mobilisés pour dynamiser ou consolider l'attractivité de la commune ?

Qu'il y ait de nombreux habitants qui arrivent ou partent de la commune (ou intercommunalité), analyser la dynamique de peuplement permet de se questionner sur l'adaptation de l'offre de services dans une logique de dimensionnement de l'offre de services publics et de maintien de sa qualité. Intégrer et diffuser l'information aux potentiels nouveaux arrivants sur le territoire constitue un enjeu clef, notamment pour maintenir l'accès aux droits et aux services pour tous les habitants et lutter contre la fracture numérique. Cette première partie permet aussi de mesurer l'importance ou non de l'isolement résidentiel sur le territoire et d'anticiper les éventuelles conséquences du vieillissement de la population.

Au regard de la dynamique et du projet de peuplement, il s'agit également de s'interroger sur l'offre de logement proposée sur le territoire en anticipant par exemple la mise en service de nouveaux logements et/ou l'impact de la dynamique constructive, mais aussi en questionnant l'adaptation des logements aux besoins de la population (seniors en situation d'isolement résidentiel, familles, jeunes actifs etc...), et en analysant le taux de vacance des logements sur la commune ou l'intercommunalité et le suivi du ratio demandes / attribution du logement aidé...

Ainsi, connaître l'évolution de la taille de la population, de la structure par âge, l'impact des mobilités résidentielles sur votre territoire, l'évolution du parc de logements, la taille des logements, le nombre de logements vacants, l'évolution des niveaux de vie et leur distribution, ... constituent un ensemble d'indicateurs clefs porteurs d'enjeux pour votre territoire et vous permettant de toujours adapter votre projet politique au plus près des attentes et besoins des habitants.



CHIFFRES CLÉS

CONTEXTE GÉNÉRAL



7 791

habitants au 1^{er} janvier 2018

2013-2018



-0,7%

Évolution annuelle
de la population

=



Stabilité

Évolution annuelle
due au solde naturel

+



-0,8%

Évolution annuelle due
au solde migratoire

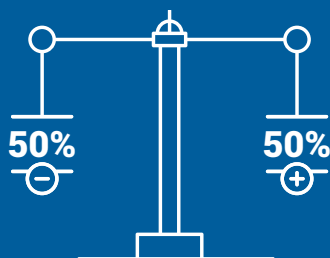


3 967 ménages

1,9 personne par ménage

47% de propriétaires au sein
des résidences principales

1 625€



Niveau de vie
mensuel médian

17%



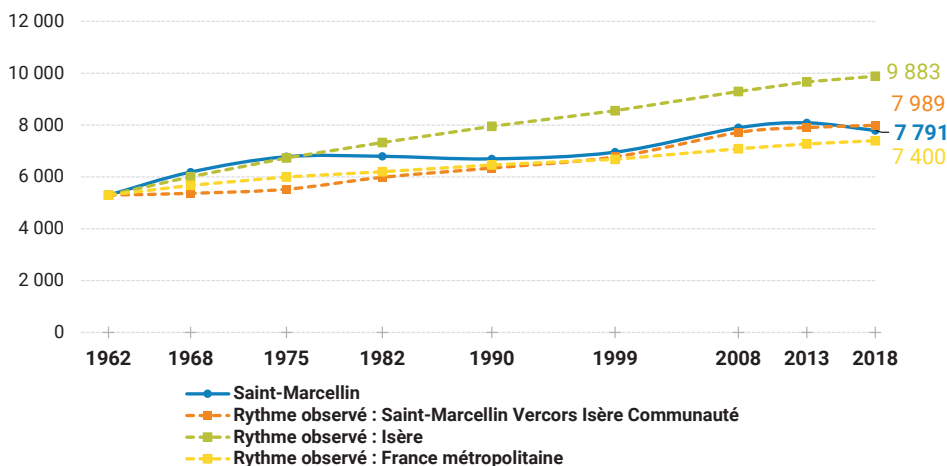
Taux de pauvreté
au seuil de 60%

Comment l'évolution du peuplement a-t-elle influencé celle des besoins sociaux ?



Évolution de la population des années soixante à nos jours

Source : Insee, RP 1962-2018 - Traitements © Compas



Indique l'évolution qu'aurait connu Saint-Marcellin si le territoire avait suivi le rythme observé dans les territoires de comparaison.

Lecture : Saint-Marcellin compte 7 791 habitants en 2018. Si Saint-Marcellin avait suivi le rythme d'évolution observé sur Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté, sa population serait de 7 989 habitants en 2018.

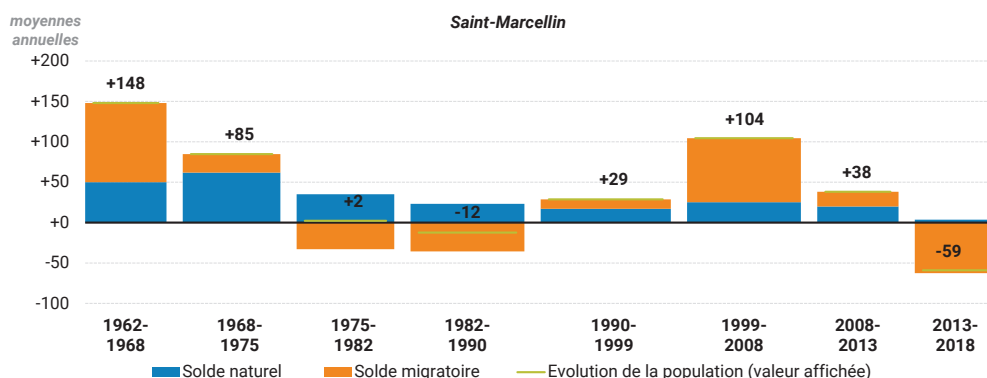
Saint-Marcellin compte 7 791 habitants en 2018 contre 5 298 habitants cinquante ans plus tôt. Depuis 1962, Saint-Marcellin a gagné 2 493 habitants, soit en moyenne une augmentation de 45 habitants par an (+0,7%).

Si Saint-Marcellin avait suivi le rythme d'évolution de la population observé en France métropolitaine, sa population serait de 7 400 habitants en 2018, soit 390 habitants de moins.

Entre 2013 et 2018, Saint-Marcellin a connu une diminution de sa population de -0,7% par an : 0,0% par an dû au solde naturel et -0,8% par an dû au solde migratoire.

Soldes migratoires et naturels, des années soixante à nos jours

Source : Insee, RP 1962-2018 - Traitements © Compas



Lecture : L'évolution de la population observée sur la période 2013-2018 de -59 personnes en moyenne par an s'explique par un solde naturel positif, soit +4 personnes par an et par un solde migratoire négatif de -63 personnes par an.

Compte tenu des taux de mortalité (80 décès par an en moyenne, soit 11 décès pour 1 000 habitants) et de natalité (90 naissances par an en moyenne, soit 11 naissances pour 1 000 habitants) observés à Saint-Marcellin entre 2013 et 2018, le solde naturel (différence entre les naissances et les décès) est nul : les naissances et les décès sont équilibrés.

Le solde migratoire est la deuxième composante de l'évolution de la population. Entre 2013 et 2018, il est négatif puisque l'on observe un déficit de 60 arrivées (au regard des départs) chaque année.










Évolution de la population entre 2013 et 2018

Source : Insee, RP 2013-2018 - Traitements © Compas

Taux de variation de la population entre 2013 et 2018

Moyenne de SMVIC : +1,4%

-  Supérieur à +5
-  Entre 0 et +5%
-  Entre -5% et 0%
-  Moins de -5%
-  Beauvoir-en-Royans

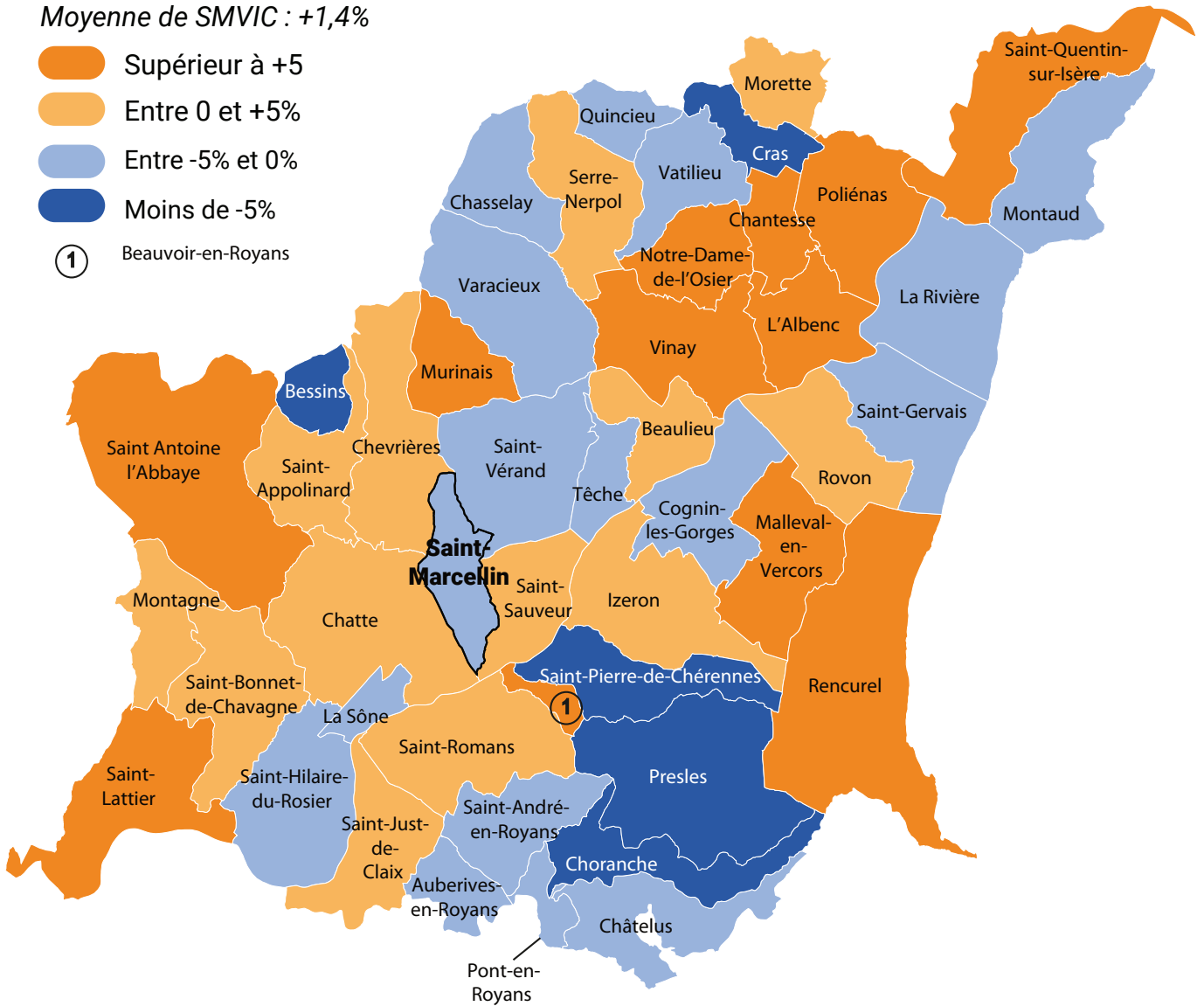


TABLEAU DÉTAILLÉ



Évolutions détaillées de la population des années soixante à nos jours

Source : Insee, RP 1962-2018 - Traitements © Compas

	Population municipale									Taux d'évolution en %	
	1962	1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013	2018	1962-2018	2013-2018
Saint-Marcellin	5 298	6 186	6 779	6 795	6 696	6 955	7 895	8 086	7 791	+47,1	-3,6
L'Albenc	679	705	653	751	895	991	1 078	1 110	1 279	+88,4	+15,2
Auberives-en-Royans	282	295	279	294	321	327	353	373	369	+30,9	-1,1
Beaulieu	400	372	410	432	450	514	612	628	636	+59,0	+1,3
Beauvoir-en-Royans	74	63	43	66	59	70	67	84	93	+25,7	+10,7
Bessins	133	126	124	101	90	107	127	130	113	-15,0	-13,1
Chantesse	155	140	150	213	262	269	299	319	348	+124,5	+9,1
Chasseluy	322	287	258	262	304	341	423	418	405	+25,8	-3,1
Châtelus	153	144	95	70	84	94	87	92	90	-41,2	-2,2
Chatte	1 705	1 737	1 892	2 040	2 347	2 442	2 456	2 456	2 500	+46,6	+1,8
Chevières	488	447	417	456	503	558	666	693	717	+46,9	+3,5
Choranche	151	149	115	130	132	130	133	128	121	-19,9	-5,5
Cognin-les-Gorges	372	397	341	425	532	539	639	645	633	+70,2	-1,9
Cras	229	210	208	206	223	325	432	458	433	+89,1	-5,5
Dionay	180	147	128	124	103	107	127	119	n.d	n.d	n.d
Izeron	533	513	494	554	570	609	742	711	739	+38,6	+3,9
Malleval-en-Vercors	26	12	11	27	18	31	54	51	54	+107,7	+5,9
Montagne	231	221	218	204	223	249	261	265	267	+15,6	+0,8
Montaud	191	179	171	254	308	383	533	535	533	+179,1	-0,4
Morette	220	218	252	288	322	361	394	404	410	+86,4	+1,5
Murinais	314	260	264	282	311	340	388	375	401	+27,7	+6,9
Serre-Nerpol	269	266	229	252	269	284	292	296	302	+12,3	+2,0
Notre-Dame-de-l'Osier	253	282	334	310	313	393	505	473	497	+96,4	+5,1
Poliénas	650	644	605	737	908	917	1 103	1 097	1 200	+84,6	+9,4
Pont-en-Royans	1 126	1 132	1 094	1 051	879	917	873	791	779	-30,8	-1,5
Presles	132	106	77	76	96	89	101	95	90	-31,8	-5,3
Quincieu	100	87	69	75	73	74	71	103	101	+1,0	-1,9
Rencurel	405	365	310	292	270	298	312	296	323	-20,2	+9,1
La Rivière	258	244	214	312	363	469	557	773	741	+187,2	-4,1
Rovon	309	262	274	310	424	532	591	601	609	+97,1	+1,3
Saint-André-en-Royans	311	278	239	251	273	297	325	327	312	+0,3	-4,6
Saint-Antoine l'Abbaye	913	840	766	779	873	910	983	1 053	1 164	+27,5	+10,5
Saint-Appolinard	353	305	282	296	289	319	394	398	409	+15,9	+2,8
Saint-Bonnet-de-Chavagne	450	398	380	372	378	449	615	641	644	+43,1	+0,5
Saint-Gervais	366	298	256	288	295	377	551	553	540	+47,5	-2,4
Saint-Hilaire-du-Rosier	1 345	1 279	1 324	1 559	1 731	1 760	1 869	1 941	1 868	+38,9	-3,8
Saint-Just-de-Claix	590	580	556	822	944	1 025	1 189	1 213	1 262	+113,9	+4,0
Saint-Lattier	870	833	775	902	1 028	1 031	1 237	1 273	1 366	+57,0	+7,3
Saint-Pierre-de-Chérennes	223	200	182	235	278	355	461	494	462	+107,2	-6,5
Saint-Quentin-sur-Isère	794	722	783	937	1 090	1 231	1 298	1 331	1 472	+85,4	+10,6
Saint-Romans	941	1 001	1 129	1 306	1 367	1 410	1 721	1 751	1 774	+88,5	+1,3
Saint-Sauveur	1 083	1 259	1 426	1 415	1 481	1 676	1 904	2 058	2 102	+94,1	+2,1
Saint-Vérand	886	839	1 044	1 251	1 348	1 441	1 812	1 744	1 716	+93,7	-1,6
La Sône	688	641	671	665	574	590	628	591	586	-14,8	-0,8
Têche	293	286	301	387	484	493	538	586	574	+95,9	-2,0
Varacieux	728	691	661	716	682	643	779	868	842	+15,7	-3,0
Vatilleu	203	203	165	265	315	339	377	364	362	+78,3	-0,5
Vinay	2 721	2 925	3 198	3 376	3 410	3 525	3 949	4 062	4 298	+58,0	+5,8
Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté	29 396	29 774	30 646	33 211	35 188	37 586	42 801	43 853	44 327	+50,8	+1,1
Tullins	4 650	5 319	5 557	6 044	6 269	7 068	7 649	7 606	7 719	+66,0	+1,5
Isère	677 330	767 678	860 339	936 771	1 016 228	1 094 006	1 188 660	1 235 387	1 263 563	+86,6	+2,3
France métropolitaine	46 425 393	49 711 853	52 591 584	54 334 871	56 615 155	58 518 395	62 134 963	63 697 865	64 844 037	+39,7	+1,8

Valeurs supérieures à celle de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté

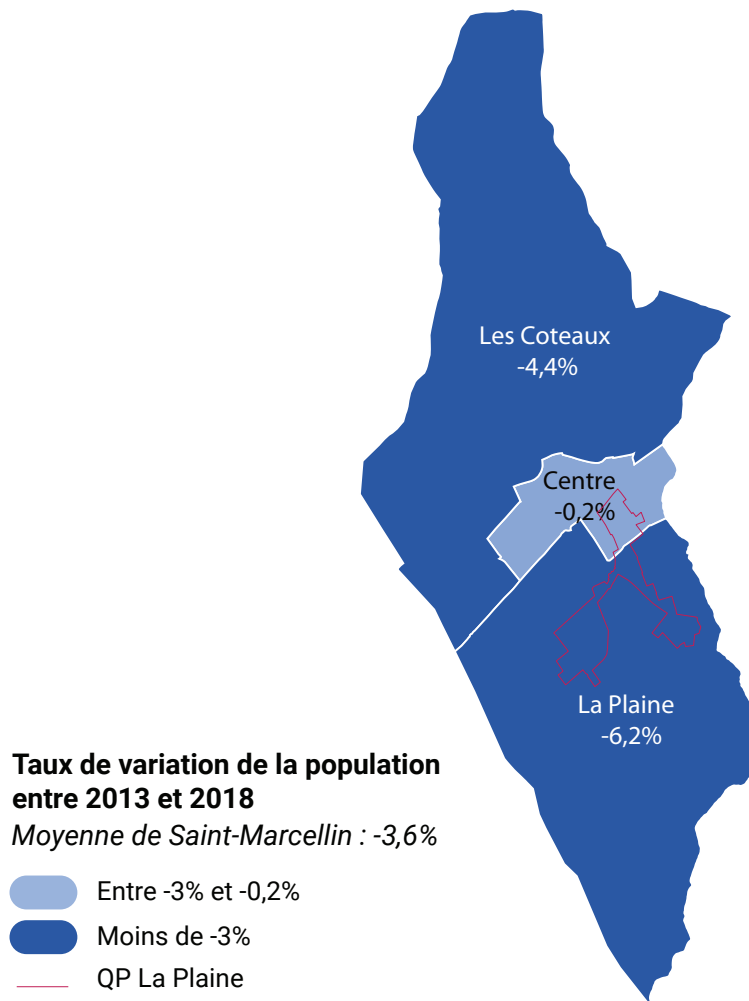
CONTEXTE GÉNÉRAL

Lecture : Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté compte 44 327 habitants en 2018. Leur nombre a augmenté de 1,1% entre 2013 et 2018.



Évolution de la population entre 2013 et 2018

Source : Insee, RP 2013-2018 - Traitements © Compas



Évolutions détaillées de la population de 1999 à nos jours

Source : Insee, RP 1999-2018 - Traitements © Compas

	Population municipale				Taux d'évolution en %		
	1999	2008	2013	2018	1999-2008	2008-2013	2013-2018
Centre	2 393	2 658	2 627	2 623	+11,1	-1,2	-0,2
Les Coteaux	2 211	2 672	2 640	2 525	+20,9	-1,2	-4,4
La Plaine	2 343	2 565	2 819	2 643	+9,5	+9,9	-6,2
Saint-Marcellin	6 947	7 895	8 086	7 791	+13,6	+2,4	-3,6
Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté	37 586	42 801	43 853	44 327	+13,9	+2,5	+1,1
Tullins	7 061	7 649	7 606	7 719	+8,3	-0,6	+1,5
Isère	1 093 786	1 188 660	1 235 387	1 263 563	+8,7	+3,9	+2,3
France métropolitaine	58 520 688	62 134 866	63 697 865	64 844 037	+6,2	+2,5	+1,8

Valeurs supérieures à celle de Saint-Marcellin

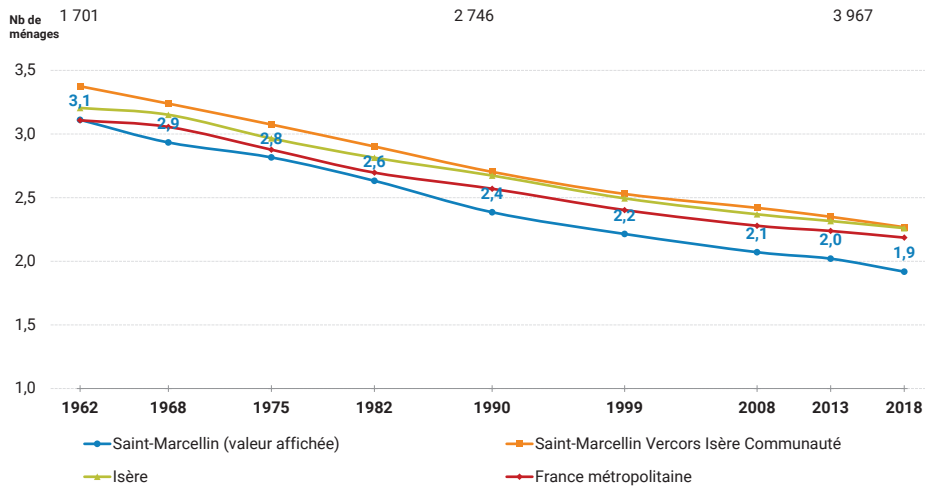
Lecture : Saint-Marcellin compte 7 791 habitants au recensement 2018, soit une diminution de -3,6% depuis 2013

La structure de la population a-t-elle des effets sur les besoins sociaux ?



Évolution de la taille moyenne des ménages, des années soixante à nos jours

Source : Insee, RP 1962-2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, Saint-Marcellin compte en moyenne 1,9 personnes par ménage contre 3,1 en 1962.

L'observation de la baisse du nombre moyen de personnes par ménage est un constat récurrent sur les territoires. Le plus souvent, elle est en premier lieu à rapprocher des effets d'un vieillissement de la population locale principalement lié à un « glissement des âges » des populations déjà sur place.

Depuis le début des années 60, la taille moyenne des ménages ne cesse de diminuer à Saint-Marcellin comme dans les territoires de comparaison. En 1962, Saint-Marcellin comptait ainsi 3,1 personnes par ménage en moyenne contre 1,9 en 2018.

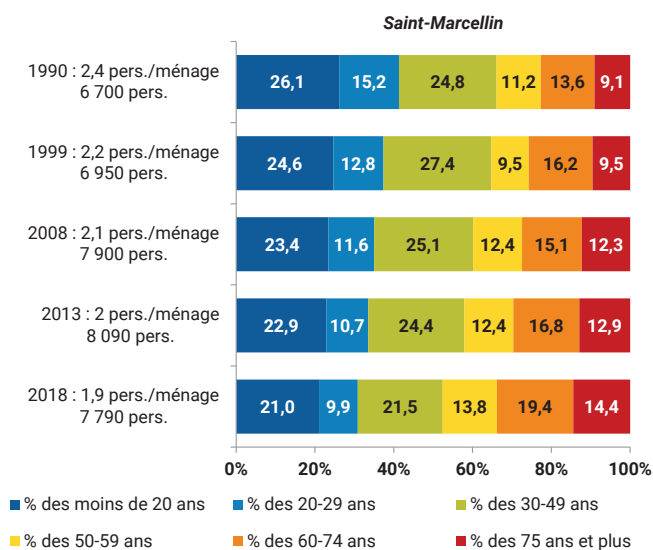
DÉFINITIONS

Ménage : l'ensemble des personnes partageant une même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par un lien de parenté. Il peut être constitué d'une seule personne. Les personnes vivant dans des habitations mobiles, les mariners, les sans-abris, et les personnes vivant en communauté (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention ...) sont considérées comme vivant hors ménage. Le nombre de ménages et le nombre de résidences principales sont égaux.

Taille moyenne des ménages : nombre de personnes par ménage (ou résidence principale)

Évolution de la structure par âge et de la taille moyenne des ménages

Source : Insee, RP 1990-2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, les moins de 20 ans représentent 21,0% de la population de Saint-Marcellin contre 26,1% en 1990.

La classe d'âge des 30-49 ans correspond à celle pour laquelle la probabilité d'avoir des enfants est la plus forte. Ainsi, au-delà de la proportion des moins de 20 ans, une taille moyenne des ménages élevée est souvent liée à une proportion importante des 30-49 ans dans la population.

Chez les 50-59 ans, souvent, tous les enfants ne vivent plus à domicile : cette classe d'âge correspond au passage à une vie à deux.

À partir de 60 ans, les enfants ont quitté le domicile, et l'isolement intervient le plus souvent chez les 75 ans et plus.

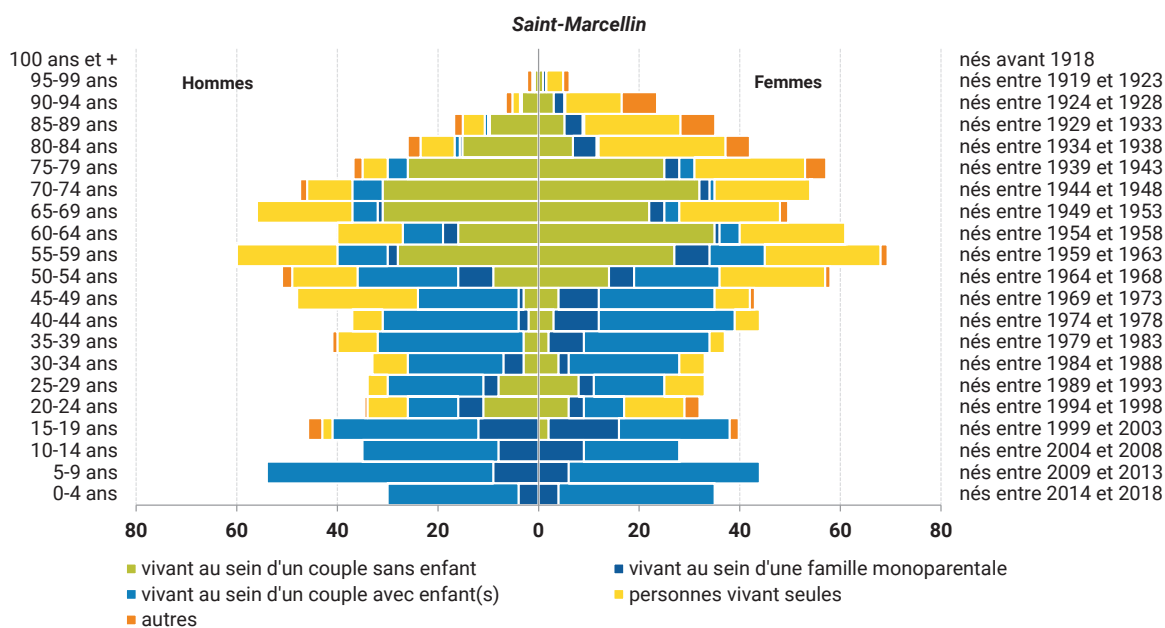
A Saint-Marcellin, depuis le début des années 1990, la principale hausse démographique constatée concerne l'augmentation de la population âgée de 60 à 74 ans. Ils représentent 19% de la population en 2018 (soit 1 510 personnes) contre 14% en 1990 (920 personnes).



La structure de la population a-t-elle des effets sur les besoins sociaux ?

Pyramide des âges de la population selon la situation familiale

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



Lecture : Environ 60 enfants de moins de 5 ans vivent au sein d'un couple avec enfant(s) à Saint-Marcellin.

Les moins de 15 ans représentent 15% de la population de Saint-Marcellin (1 190 personnes). 16% des habitants sont des adolescents ou jeunes adultes (âgés de 15 à 29 ans), soit 1 220 personnes. Le cœur de la pyramide des âges regroupe 35% de la population : 15% des habitants ont entre 30 et 44 ans (1 140 personnes) et 21% entre 45 et 59 ans (1 610 personnes). Enfin, 34% de la population est formée des tranches d'âge les plus élevées, avec 19% d'habitants âgés de 60 à 74 ans (1 510 personnes) et 14% de seniors de 75 ans ou plus (1 130 personnes).

Entre 1999 et 2018, l'âge médian de la population a augmenté, comme en France métropolitaine : une personne sur deux, à Saint-Marcellin, est âgée de moins de 47 ans et l'autre moitié est plus âgée, contre 38 ans dix-neuf ans plus tôt.

Finalement, dès la lecture de la pyramide des âges, des enjeux sociaux apparaissent : déséquilibre entre générations, isolement des personnes âgées, enfants de familles monoparentales (notamment des adolescents), situation des femmes (monoparentalité puis isolement).

Structure par âge de la population

Source : Insee, RP 2008-2018 - Traitements © Compas

Répartition de la population selon l'âge (%)	2008					2018				
	Moins de 20 ans	20-39 ans	40-59 ans	60-74 ans	75 ans et plus	Moins de 20 ans	20-39 ans	40-59 ans	60-74 ans	75 ans et plus
Centre	20,0	27,4	23,8	13,4	15,4	18,7	23,7	23,9	17,8	15,8
Les Coteaux	21,7	18,8	28,7	18,8	12,1	19,1	15,3	25,9	21,9	17,8
La Plaine	28,7	24,5	24,4	13,1	9,2	25,1	19,1	27,4	18,5	9,8
Saint-Marcellin	23,4	23,5	25,7	15,1	12,3	21,0	19,4	25,7	19,4	14,4
Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté	25,5	22,5	28,4	14,5	9,1	23,9	18,9	28,2	18,8	10,2
Tullins	26,7	26,8	26,8	12,0	7,8	25,6	20,5	28,6	14,8	10,5
Isère	26,2	26,9	26,9	12,6	7,4	25,6	24,0	26,4	15,4	8,5
France métropolitaine	24,6	25,9	27,4	13,4	8,7	24,0	23,7	26,2	16,7	9,4

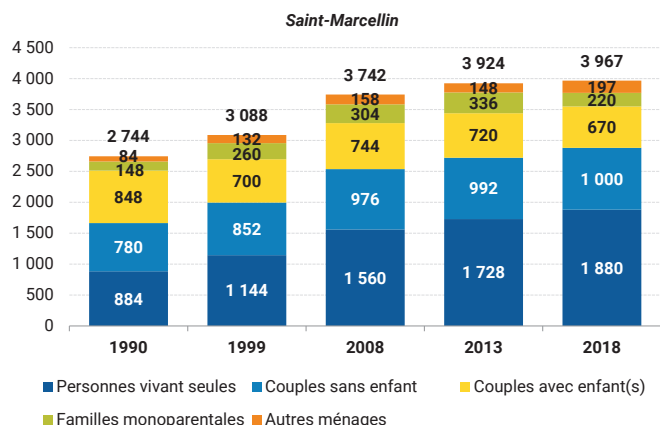
Lecture : En 2018, les personnes âgées de 75 ans et plus représentent 14,4% de la population de Saint-Marcellin.

La structure de la population a-t-elle des effets sur les besoins sociaux ?



Composition des ménages

Source : Insee, RP 1990-2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, 1 880 ménages sont composés d'une personne seule.

Saint-Marcellin compte 3 970 ménages au recensement de 2018, soit 1 220 de plus qu'en 1990. Parmi eux, 1 880 (47% des ménages) sont composés d'une personne seule contre 880 (32% des ménages) en 1990.

On compte par ailleurs 1 000 couples sans enfant en 2018, soit 220 de plus qu'en 1990. Alors qu'ils représentaient 28% des ménages de Saint-Marcellin en 1990, ils ne représentent plus que 25% des ménages en 2018.

Composition et taille moyenne des ménages

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas

	Composition des ménages (%)					taille des ménages
	personnes seules	couples sans enfant	familles monoparentales	couples parentaux	autres	
Centre	57,4	21,1	4,2	12,6	4,6	1,72
Les Coteaux	41,0	30,5	3,9	16,1	8,0	1,95
La Plaine	42,3	24,6	8,9	22,7	2,3	2,12
Saint-Marcellin	47,4	25,2	5,5	16,9	5,0	1,92
Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté	31,5	31,4	6,0	26,8	4,3	2,27
Tullins	33,3	23,6	11,3	27,0	4,8	2,31
Isère	34,5	26,5	7,5	26,2	5,3	2,26
France métropolitaine	36,9	26,5	7,8	23,5	5,4	2,19

Valeurs inférieures à celle de Saint-Marcellin

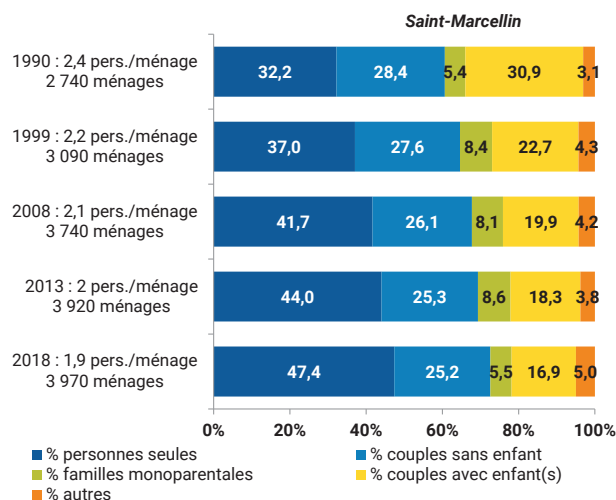
Valeurs proches de celle de Saint-Marcellin

Valeurs supérieures à celle de Saint-Marcellin

Lecture : 47,4% des ménages de Saint-Marcellin sont des personnes seules.

Évolution de la structure des ménages et de la taille moyenne des ménages

Source : Insee, RP 1990-2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, les personnes seules représentent 47,4% des ménages de Saint-Marcellin contre 32,2% en 1990.

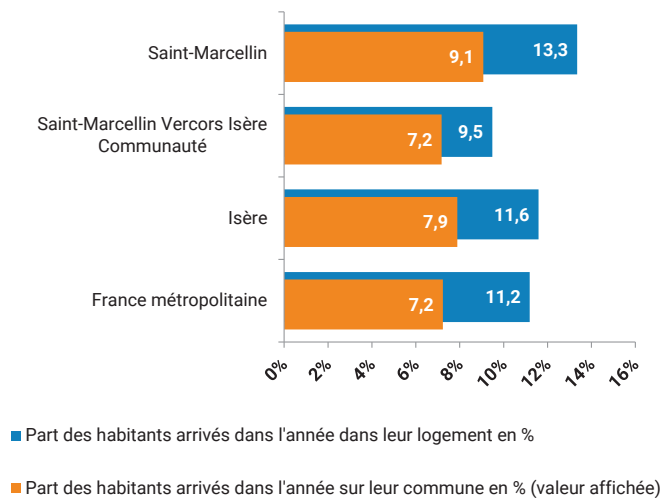
Les 890 familles avec enfant(s) représentent 22% des ménages de Saint-Marcellin. Elles sont moins nombreuses qu'en 1990 (1 000, soit 36% des ménages). Cette diminution du nombre de familles avec enfant(s) s'explique surtout par la baisse du nombre de couples avec enfant(s), soit 180 de moins entre 1990 et 2018.



Quelle est l'influence des migrations résidentielles sur la structure par âge et la taille des ménages ?

Mobilités résidentielles dans l'année

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



13% des habitants de Saint-Marcellin ont emménagé dans leur logement dans l'année (1 030 personnes), et parmi eux 68% ont changé de commune. Ainsi, les 700 habitants ayant changé de commune au cours de l'année représentent 9% de la population de Saint-Marcellin.

Le profil des populations ayant connu une mobilité résidentielle dans l'année diffère de celui des habitants de Saint-Marcellin. A l'image des tendances habituelles, les mobilités résidentielles concernent des populations plus jeunes que l'ensemble de la population de Saint-Marcellin : la part des 55 ans et plus n'y est que de 16% pour les personnes ayant changé de commune de résidence dans l'année et de 16% pour l'ensemble de celles ayant changé de logement, contre 41% pour l'ensemble de la population.

Lecture : 13,3% des habitants de Saint-Marcellin ont emménagé dans leur logement dans l'année ; 9,1% sont arrivés sur la commune.

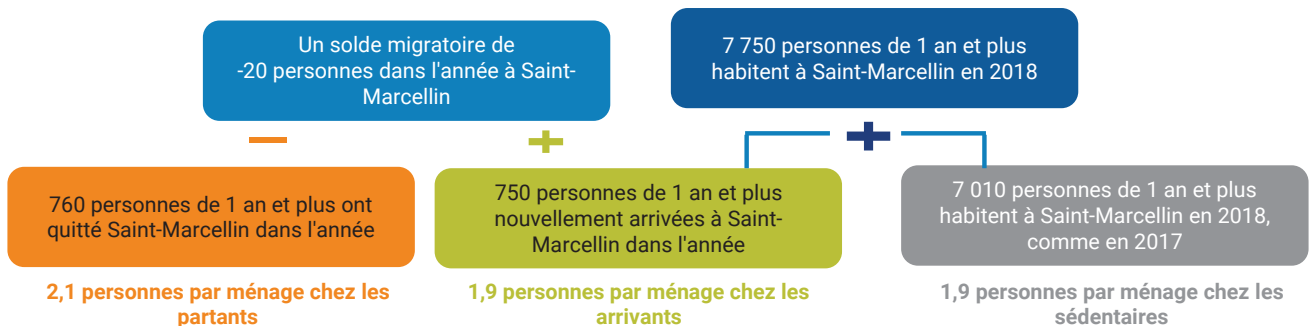
Les flux migratoires présentés ci-après sont obtenus par analyse des données de migrations communales entre 2017 et 2018. Sont étudiés ici les lieux de résidence au 1er janvier 2017 et au 1er janvier 2018, sans tenir compte des mobilités ayant pu avoir lieu entre ces deux dates.

L'ensemble des informations relatives aux caractéristiques des populations (situation familiale, statut d'occupation du logement, niveau de formation, catégorie socioprofessionnelle...) concernent les situations recensées au 1er janvier 2018.

Si le recensement de la population permet de connaître les populations qui résidaient à l'étranger en 2017 et résident en 2018 sur le territoire français, l'inverse n'est pas vrai. Nous ne disposons donc pas des populations ayant quitté le territoire français pour l'étranger entre 2017 et 2018.

Mobilités résidentielles des populations de 1 an et plus

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



Lecture : Entre 2017 et 2018, la diminution de la population au cours de l'année est due au solde migratoire négatif, puisque l'on observe un déficit de 20 arrivées (au regard des départs).

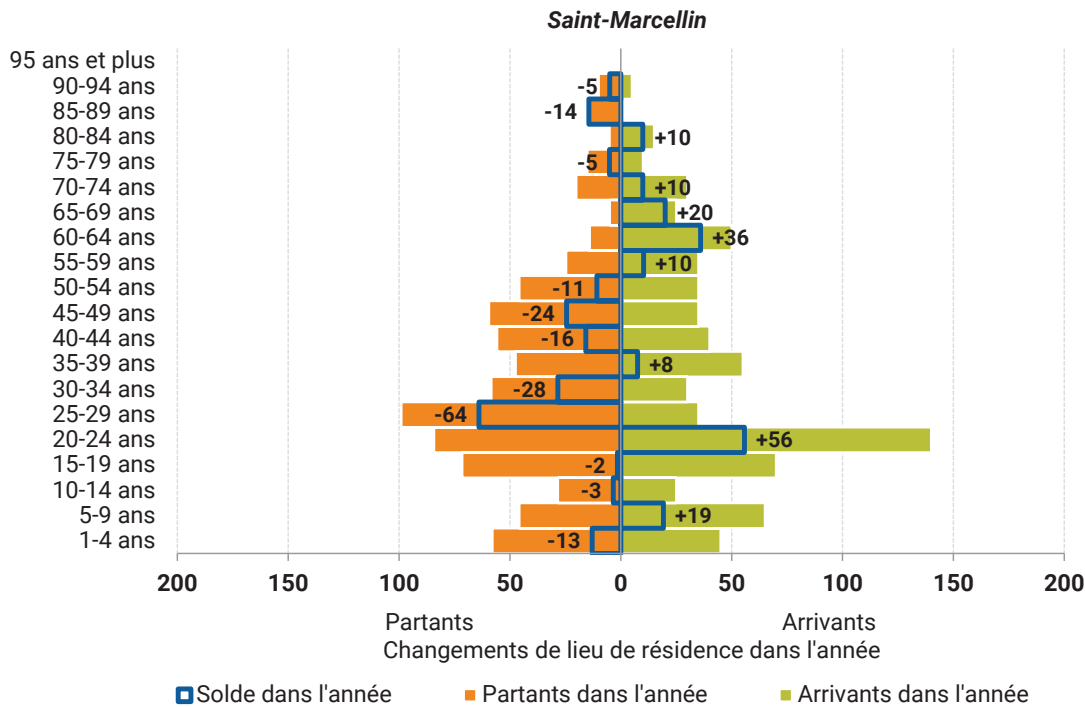
Avec 760 personnes parties dans l'année pour 750 personnes nouvellement arrivées, Saint-Marcellin présente un solde migratoire négatif. La taille moyenne des ménages quittant Saint-Marcellin est supérieure à celle des nouveaux arrivants.

Quelle est l'influence des migrations résidentielles sur la structure par âge et la taille des ménages ?



Pyramide des âges des mobilités résidentielles

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



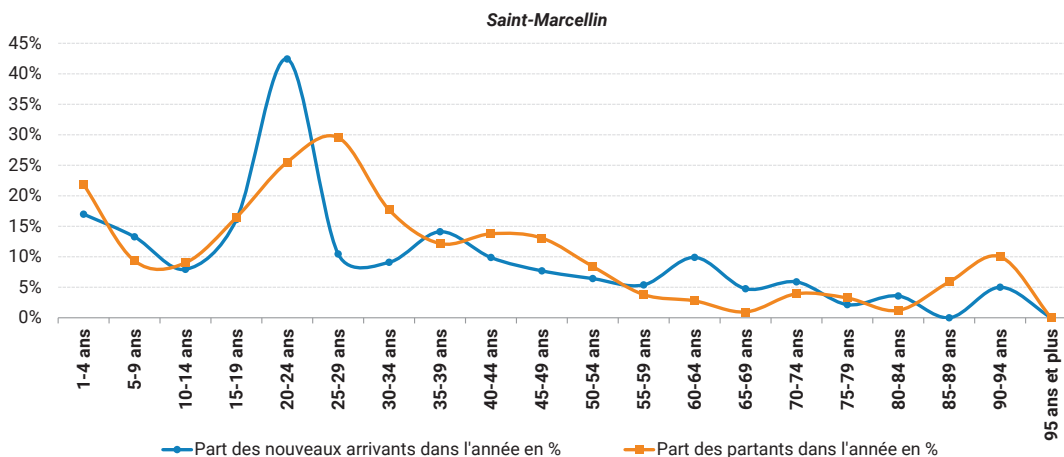
Lecture : Entre 2017 et 2018, 35 personnes âgées de 25-29 ans sont arrivées à Saint-Marcellin et 99 personnes de la même tranche d'âge ont quitté le territoire. Cela se traduit ainsi par un solde migratoire négatif pour les 25-29 ans.

750 personnes sont nouvellement arrivées à Saint-Marcellin entre 2017 et 2018. Elles représentent 10% de la population. Parmi elles, 68% ont moins de 45 ans. Par ailleurs, sur cette même période, 760 personnes ont quitté Saint-Marcellin. 72% d'entre elles ont moins de 45 ans.

La part des nouveaux arrivants de Saint-Marcellin atteint 42% pour les 20-24 ans.

Part des arrivants et des partants dans l'année par tranche d'âge

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



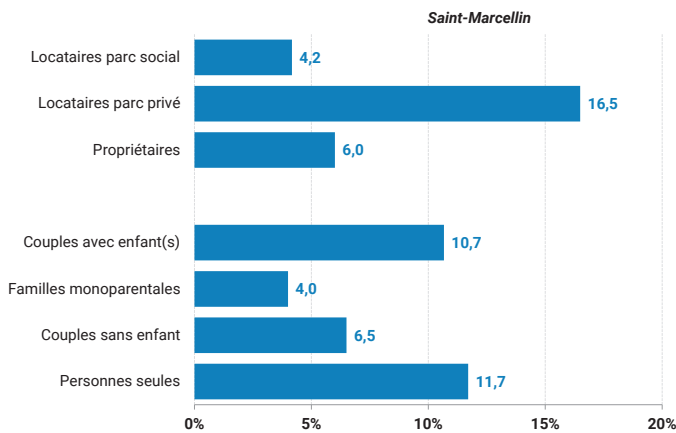
Lecture : 10,4% des personnes âgées de 25-29 ans sont arrivées dans l'année à Saint-Marcellin.



Quelle est l'influence des migrations résidentielles sur la structure par âge et la taille des ménages ?

Part des nouveaux arrivants par catégorie de ménages

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas

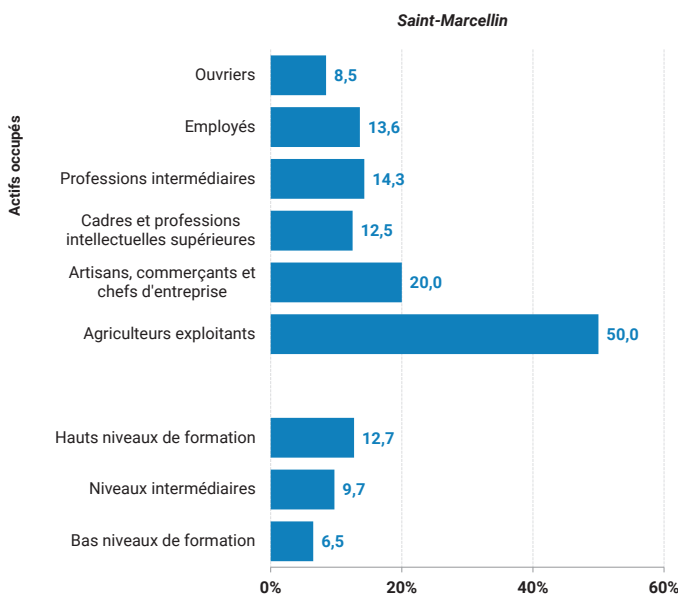


Lecture : 11,7% des personnes seules vivant à Saint-Marcellin sont arrivées dans l'année.

Le renouvellement de la population est maximal parmi les ménages locataires du parc privé : 16% d'entre eux n'habitaient pas à Saint-Marcellin l'année précédente. La mobilité résidentielle, mesurée par la part des ménages nouvellement arrivés à Saint-Marcellin (part des ménages qui ne résidaient pas à Saint-Marcellin l'année précédente), concerne 12% des personnes seules, 11% des couples parentaux, 4% des familles monoparentales et 7% des couples sans enfant.

Part des nouveaux arrivants chez les 15 ans et plus

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



Lecture : 13,6% des employés vivant à Saint-Marcellin sont arrivés dans l'année.

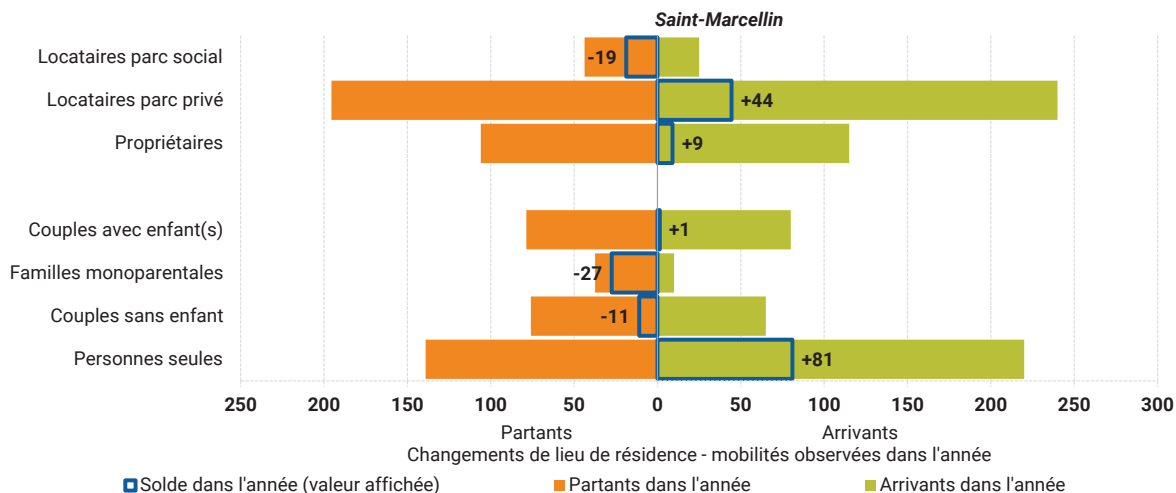
13% des cadres et professions intellectuelles supérieures actifs occupés n'habitaient pas à Saint-Marcellin l'année précédente. Ce taux est de 8% pour les ouvriers. Enfin, la part des nouveaux arrivants est de 13% pour les habitants de 15 ans et plus avec de hauts niveaux de formation.

Quelle est l'influence des migrations résidentielles sur la structure par âge et la taille des ménages ?



Structure des mobilités résidentielles des ménages

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



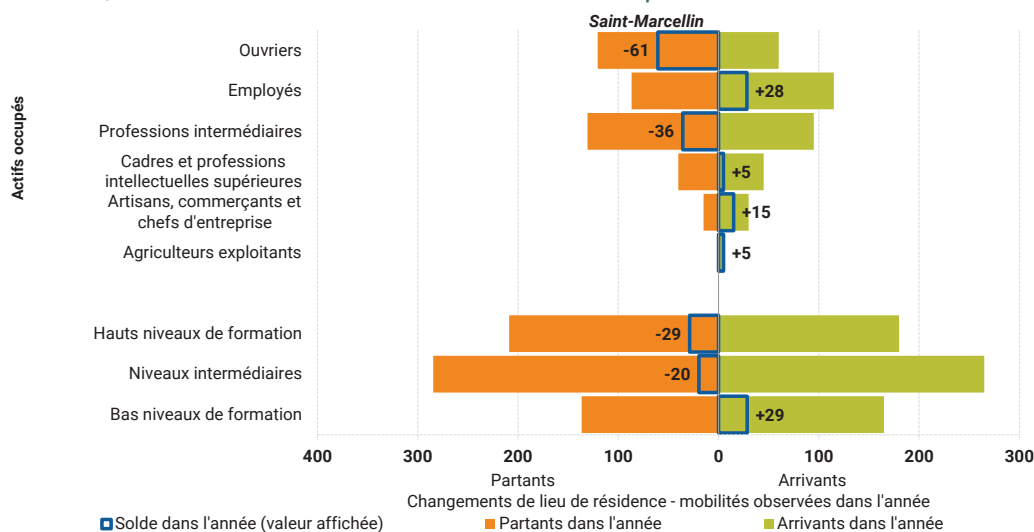
Lecture : Entre 2017 et 2018, Saint-Marcellin présente un solde migratoire positif pour les personnes seules (+81 personnes).

Globalement, dans l'année, 140 personnes seules quittent Saint-Marcellin quand 220 personnes seules arrivent. Les départs de couples sans enfant sont plus nombreux que les arrivées. A l'inverse, les arrivées de couples parentaux sont plus nombreuses que les départs. Enfin, les départs de familles monoparentales sont plus nombreux que les arrivées.

Par ailleurs, 110 propriétaires quittent Saint-Marcellin quand 120 arrivent. Les départs de locataires du parc social sont plus nombreux que les arrivées alors que les arrivées de locataires du parc privé sont plus nombreuses que les départs.

Structure des mobilités résidentielles des populations de 15 ans et plus

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



Lecture : Entre 2017 et 2018, Saint-Marcellin présente un solde migratoire positif pour les employés (+28 personnes).

Entre 2017 et 2018, 50 actifs occupés cadres arrivent à Saint-Marcellin quand 40 en partent. Concernant les ouvriers, les départs sont plus nombreux que les arrivées.

Enfin, 210 personnes avec de hauts niveaux de formation quittent Saint-Marcellin quand 180 y arrivent.



Quelle est l'influence des migrations résidentielles sur la structure par âge et la taille des ménages ?

Bassins de vie de provenance et destination des populations

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas

760 personnes de 1 an et plus ont quitté Saint-Marcellin dans l'année

Bassin de vie de destination	Pop. Partie
Saint-Marcellin	343
Grenoble	109
Saint-Jean-en-Royans	30
Romans-sur-Isère	26
Paris	22
Valence	20
Valréas	20
Lyon	19
Vizille	15
Tullins	15
...	

Département de destination	Pop. Partie
Même département	505
Départements limitrophes	132
Autres départements	125

3 970 ménages habitent à Saint-Marcellin en 2018

Commune de résidence	Pop. 2018
Saint-Marcellin	7 750

Solde migratoire	Pop.
Même département	-60
Départements limitrophes	-30
Autres départements	+70

750 personnes de 1 an et plus nouvellement arrivées à Saint-Marcellin dans l'année

Bassin de vie de provenance	Pop. Arrivée
Saint-Marcellin	265
Grenoble	105
Saint-Jean-en-Royans	75
Nice	35
Lyon	35
Etranger	30
Paris	20
Saint-Omer	20
Auxerre	20
Cluses	15
...	

Département de provenance	Pop. Arrivée
Même département	445
Départements limitrophes	105
Autres départements	195

Lecture : Parmi les 760 personnes de 1 an et plus qui ont quitté Saint-Marcellin dans l'année, 343 sont parties vivre dans le bassin de vie de Saint-Marcellin.

Les populations quittant Saint-Marcellin rejoignent, le plus souvent, une commune du bassin de vie de Saint-Marcellin, puis des communes du bassin de vie de Grenoble. 510 personnes quittent Saint-Marcellin dans l'année pour rejoindre une autre commune du département et 130 personnes changent de département pour rejoindre un département limitrophe. Enfin 130 personnes rejoignent un autre département. Le solde migratoire est négatif avec les autres communes du département : les départs vers d'autres communes du département sont plus nombreux que les arrivées.

Pour les besoins sociaux de la commune, les flux migratoires sont importants. Les personnes nouvellement arrivées doivent s'approprier les codes du territoire, les lieux d'accès aux droits, les services et les politiques publiques locales mises en œuvre. La commune doit donc accueillir, informer, orienter les nouveaux arrivants. Mieux connaître ces arrivants est fondamental pour un territoire car ce sont des ménages inconnus qui arrivent avec des réalités sociales qui peuvent être différentes de celles des présents. Pour autant ce sont des ménages qui ne seront pas toujours repérés. L'accueil de ces arrivants est donc l'un des enjeux sociaux.

DÉFINITION

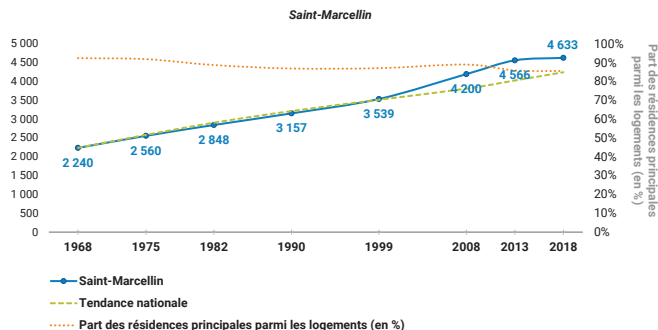
Bassin de vie : le découpage de la France en «bassins de vie» a été réalisé pour faciliter la compréhension de la structuration du territoire de la France métropolitaine. Le bassin de vie est le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants.

Quels sont les enjeux liés au logement sur le territoire ?



Évolution des logements, des années soixante à nos jours

Source : Insee, RP 1968-2018 - Traitements © Compas



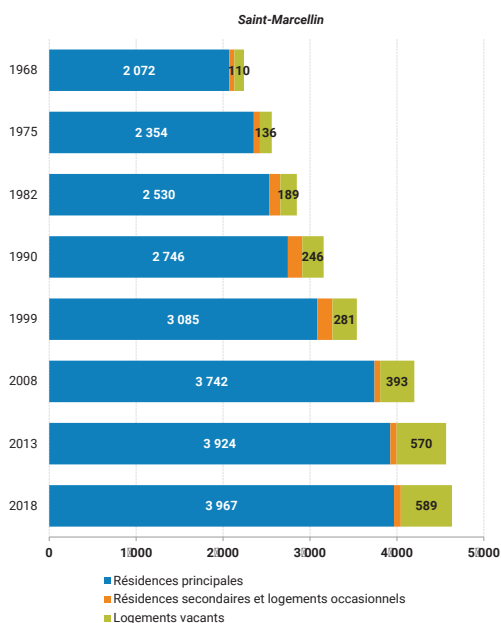
Depuis la fin des années 60, le nombre de logements a augmenté de 107% à Saint-Marcellin, soit 2 390 logements de plus. A titre de comparaison, l'évolution a été moins rapide en France métropolitaine.

La part des résidences principales est en baisse sur le territoire : les 4 630 résidences principales que compte Saint-Marcellin en 2018 représentent 86% des logements contre 93% à la fin des années 60.

Lecture : En 2018, 4 633 logements sont recensés à Saint-Marcellin contre 2 240 en 1968.

Évolution du nombre de logements

Source : Insee, RP 1968-2018 - Traitements © Compas



Entre 1968 et 1999, le nombre de résidences principales a augmenté de 49%, soit 1 010 résidences principales supplémentaires. Depuis 2008, le nombre de logements a augmenté. Saint-Marcellin compte ainsi 4 630 logements en 2018. La progression de leur nombre s'est principalement opérée par une hausse du nombre de résidences principales (+230).

Depuis 1990, le nombre de résidences principales a augmenté de 44% à Saint-Marcellin soit 1 220 résidences principales de plus. A contrario, le nombre de résidences secondaires a eu tendance à diminuer, soit une baisse de -53% entre 1990 et 2018 (-90 résidences secondaires en moins). Enfin, le nombre de logements vacants a augmenté de 139% depuis 1990, Saint-Marcellin en compte ainsi 590 en 2018.

Pour les acteurs du social, remettre «sur le marché» les logements vacants est un objectif important. Pour cela, il faut accompagner les propriétaires notamment par l'aide à l'amélioration de l'habitat ou encore aider les familles pour accélérer les successions. Pour la vacance liée à la spéculation, les solutions ne sont pas nombreuses, en dehors éventuellement de taxes incitatives.

Lecture : En 2018, 3 967 logements sont des résidences principales.

Évolution du parc de logements

Source : Insee, RP 1968-2018 - Traitements © Compas

Saint-Marcellin		1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013	2018
Résidences principales	Nbre	2 072	2 354	2 530	2 746	3 085	3 742	3 924	3 967
	Part (%)	92,5	92,0	88,8	87,0	87,2	89,1	85,9	85,6
Résidences secondaires et logements occasionnels	Nbre	58	70	129	165	173	65	72	77
	Part (%)	2,6	2,7	4,5	5,2	4,9	1,5	1,6	1,7
Logements vacants	Nbre	110	136	189	246	281	393	570	589
	Part (%)	4,9	5,3	6,6	7,8	7,9	9,4	12,5	12,7
Ensemble des logements	Nbre	2 240	2 560	2 848	3 157	3 539	4 200	4 566	4 633
	Part (%)	100	100	100	100	100	100	100	100

Lecture : En 2018, parmi les 4 633 logements de Saint-Marcellin, 85,6% sont des résidences principales, 1,7% des résidences secondaires ou occasionnelles et 12,7% des logements vacants.



Évolution des logements entre 2013 et 2018

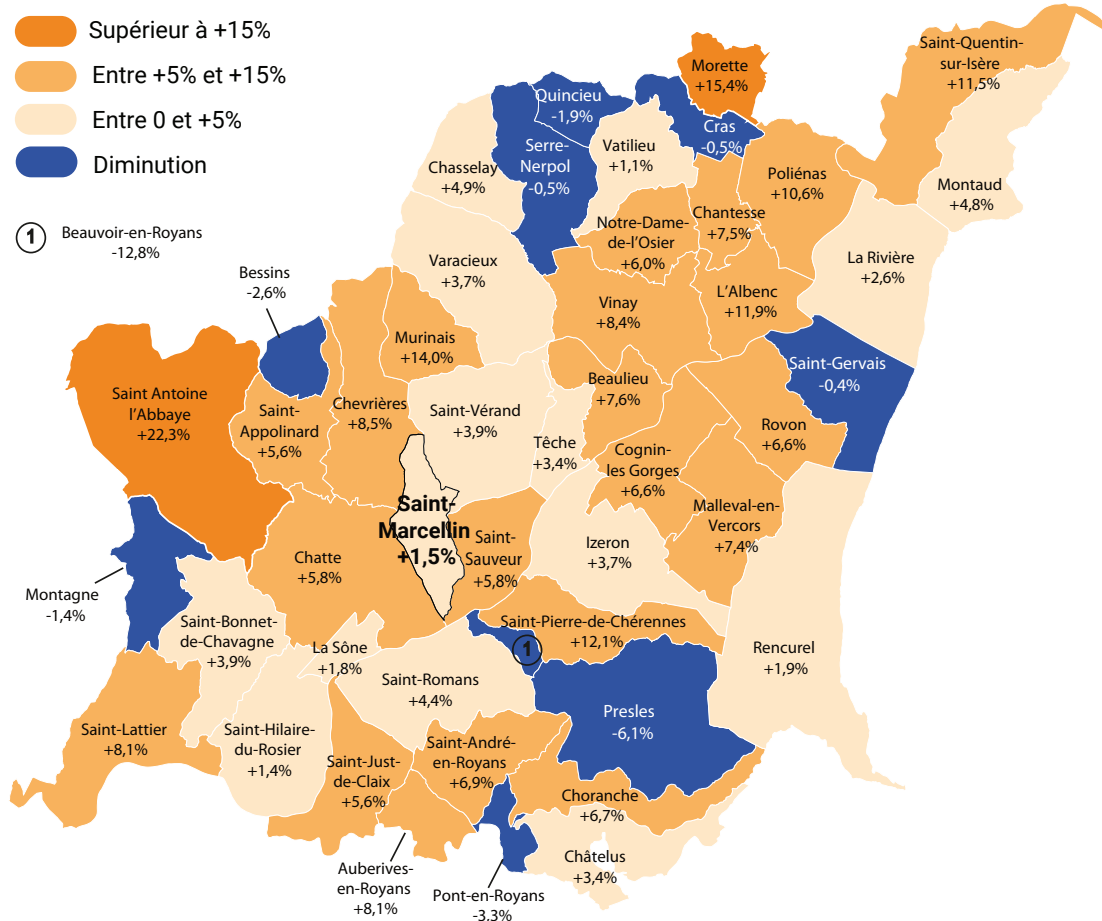
Source : Insee, RP 2013-2018 - Traitements © Compas

Evolution du nombre de logements entre 2013 et 2018

Moyenne de SMVIC : +5,1%

- Supérieur à +15%
- Entre +5% et +15%
- Entre 0 et +5%
- Diminution

① Beauvoir-en-Royans -12,8%



Évolutions détaillées des logements sur les dix dernières années

Source : Insee, RP 2008-2018 - Traitements © Compas

	Logements			Taux d'évolution (%)	Résidences principales			Part des résidences principales parmi les logements (%)		
	2008	2013	2018	2008-2018	2008	2013	2018	2008	2013	2018
Centre	1 685	1 819	1 826	+8,4	1 439	1 408	1 445	85,4	77,4	79,1
Les Coteaux	1 341	1 356	1 384	+3,2	1 240	1 277	1 280	92,5	94,2	92,5
La Plaine	1 174	1 391	1 423	+21,2	1 063	1 239	1 242	90,5	89,1	87,3
Saint-Marcellin	4 200	4 566	4 633	+10,3	3 742	3 924	3 967	89,1	85,9	85,6
Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté	19 822	21 192	22 194	+12,0	17 308	18 286	19 143	87,3	86,3	86,3
Tullins	3 311	3 477	3 697	+11,7	3 034	3 172	3 248	91,6	91,2	87,8
Isère	573 419	617 490	653 289	+13,9	491 003	522 470	548 468	85,6	84,6	84,0
France métropolitaine	31 818 884	33 574 742	35 309 850	+11,0	26 615 476	27 805 420	28 999 669	83,6	82,8	82,1

Valeurs inférieures à celle de Saint-Marcellin

Valeurs proches de celle de Saint-Marcellin

Valeurs supérieures à celle de Saint-Marcellin

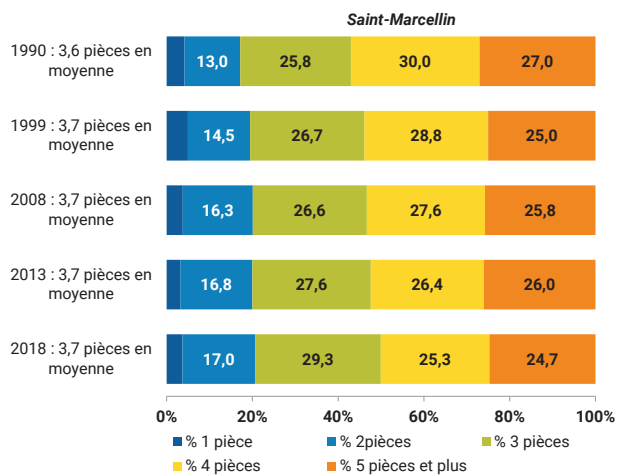
Lecture : En 2018, 4 633 logements sont recensés sur Saint-Marcellin contre 4 200 en 2008, soit une évolution de +10,3%.

Quels sont les enjeux liés au logement sur le territoire ?



Évolution du nombre de pièces des résidences principales

Source : Insee, RP 1990-2018 - Traitements © Compas

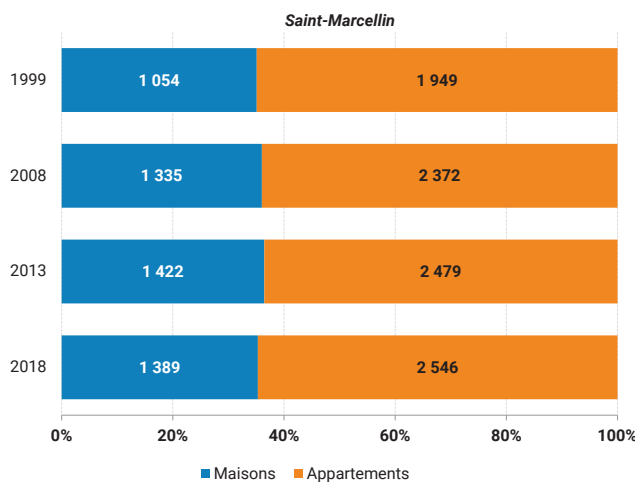


Lecture : En 2018, 24,7% des résidences principales disposent de 5 pièces ou plus à Saint-Marcellin.

Les logements de Saint-Marcellin comptent 3,7 pièces en moyenne en 2018. 19% des logements occupés de Saint-Marcellin recensés en 1999 étaient des petits logements (1 ou 2 pièces). Ils représentent 21% des résidences principales en 2018.

Évolution des résidences principales selon leur type

Source : Insee, RP 1999-2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, 1 389 résidences principales sont des maisons à Saint-Marcellin, soit 35,3%.

65% des résidences principales de Saint-Marcellin sont des appartements (soit 2 550) et 35% sont des maisons (soit 1 390). Depuis 1999, on observe une progression plus marquée du nombre d'appartements (+600) que de maisons (+340).

En 2018, la majorité des résidences principales de Saint-Marcellin ont une surface de moins de 100 m² (79%, soit 3 150 logements). Le nombre de résidences principales de moins de 100 m² a augmenté de 7% depuis 2008 (+200 logements). Parallèlement, le nombre de résidences principales ayant une surface de 100 m² ou plus a augmenté de 3% (+30 logements, soit 810 résidences principales en 2018).



TABLEAU DÉTAILLÉ

Parc de logements

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

	Résidences principales		Résidences secondaires et occasionnelles		Logements vacants	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Centre	1 445	79,1	27	1,5	354	19,4
Les Coteaux	1 280	92,5	28	2,0	76	5,5
La Plaine	1 242	87,3	22	1,5	159	11,2
Saint-Marcellin	3 967	85,6	77	1,7	589	12,7
Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté	19 143	86,3	1 074	4,8	1 977	8,9
Tullins	3 248	87,8	32	0,9	417	11,3
Isère	548 468	84,0	54 501	8,3	50 320	7,7
France métropolitaine	28 999 669	82,1	3 465 512	9,8	2 844 668	8,1

Valeurs inférieures à celle de Saint-Marcellin

Valeurs proches de celle de Saint-Marcellin

Valeurs supérieures à celle de Saint-Marcellin

Lecture : En 2018, 85,6% des logements de Saint-Marcellin sont des résidences principales.

Évolutions des résidences principales de petite taille de 1999 à nos jours

Source : Insee, RP 1999-2018 - Traitements © Compas

	Petites résidences principales (1 ou 2 pièces)							
	1999		2008		2013		2018	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Centre	367	29,9	442	30,7	412	29,3	433	30,0
Les Ocoteaux	119	12,7	183	14,8	186	14,6	187	14,6
La Plaine	115	12,5	127	11,9	187	15,1	200	16,1
Saint-Marcellin	601	19,5	752	20,1	785	20,0	820	20,7
Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté	1 372	9,5	1 517	8,8	1 668	9,1	1 642	8,6
Tullins	409	15,3	415	13,7	443	14,0	427	13,2
Isère	69 251	16,1	74 527	15,2	79 793	15,3	84 553	15,4
France métropolitaine	4 554 817	19,1	4 854 431	18,2	5 094 282	18,3	5 406 879	18,6

Valeurs inférieures à celle de Saint-Marcellin

Valeurs proches de celle de Saint-Marcellin

Valeurs supérieures à celle de Saint-Marcellin

Lecture : En 2018, 20,7% des résidences principales de Saint-Marcellin sont des petits logements (1 ou 2 pièces).

TABLEAU DÉTAILLÉ



Répartition des résidences principales selon leur surface

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas

	Moins de 30 m ²		De 30 à moins de 40 m ²		De 40 à moins de 60 m ²		De 60 à moins de 80 m ²		De 80 à moins de 100 m ²		De 100 à moins de 120 m ²		120 m ² ou plus	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Centre	47	3,3	137	9,5	412	28,5	449	31,1	245	17,0	89	6,2	66	4,6
Les Coteaux	20	1,6	33	2,6	197	15,4	353	27,6	305	23,8	183	14,3	189	14,8
La Plaine	<10	-	59	4,8	200	16,1	374	30,1	313	25,2	182	14,7	105	8,5
Saint-Marcellin	76	1,9	229	5,8	809	20,4	1 176	29,6	863	21,8	454	11,4	360	9,1
Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté	185	1,0	474	2,5	1 748	9,1	3 181	16,6	4 972	26,0	4 199	21,9	4 385	22,9
Tullins	41	1,3	145	4,5	456	14,0	679	20,9	795	24,5	584	18,0	548	16,9
Isère	20 636	3,8	23 815	4,3	74 554	13,6	122 375	22,3	128 238	23,4	88 046	16,1	90 805	16,6
France métropolitaine	1 406 226	4,8	1 676 647	5,8	4 284 128	14,8	6 272 995	21,6	6 564 684	22,6	4 278 679	14,8	4 516 311	15,6

Valeurs inférieures à celle de Saint-Marcellin

Valeurs proches de celle de Saint-Marcellin

Valeurs supérieures à celle de Saint-Marcellin

Lecture : En 2018, 1,9% des résidences principales de Saint-Marcellin ont une superficie de moins de 30 m².

Répartition des résidences principales selon leur type et leur surface

Source : Insee, RP fichiers détail 2018- Traitements © Compas

	Répartition des résidences principales selon le type (part %)					
	Appartements			Maisons		
	Moins de 60 m ²	De 60 à moins de 100 m ²	100 m ² ou plus	Moins de 60 m ²	De 60 à moins de 100 m ²	100 m ² ou plus
Centre	45,7	48,2	6,1	8,8	48,1	43,1
Les Coteaux	35,8	59,7	4,5	1,4	44,4	54,2
La Plaine	38,0	56,9	5,1	2,1	53,8	44,2
Saint-Marcellin	41,2	53,3	5,5	2,7	48,7	48,6
Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté	39,0	55,0	6,0	3,1	38,6	58,3
Tullins	39,6	54,2	6,2	3,9	40,4	55,7
Isère	40,2	53,3	6,5	3,5	39,2	57,2
France métropolitaine	49,5	44,8	5,7	6,0	44,4	49,6

Valeurs inférieures à celle de Saint-Marcellin

Valeurs proches de celle de Saint-Marcellin

Valeurs supérieures à celle de Saint-Marcellin

Lecture : En 2018, 41,2% des appartements de Saint-Marcellin ont une superficie de moins de 60 m².



Quels sont les enjeux liés au logement sur le territoire ?

Comment mesurer la précarité énergétique ? Quel impact sur le budget des ménages ?

La **précarité énergétique** a été définie par la loi « Grenelle II » datant de 2010 qui porte sur l'engagement national pour l'environnement. Une personne est considérée comme étant en situation de précarité énergétique si elle éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat. La précarité énergétique est donc uniquement analysée à partir des conditions de logement et ne questionne pas la consommation de carburant nécessaire à la mobilité et pouvant aussi peser dans le budget de certains ménages précaires.

L'observatoire national de la précarité énergétique (ONPE) utilise **quatre indicateurs** pour mesurer la précarité énergétique :

- L'effort financier pour payer les factures d'énergie et le poids de ces dépenses dans les revenus, mesuré à partir du TEE (Taux d'effort énergétique). Un ménage est en précarité énergétique si les dépenses énergétiques sont supérieures à 8 % de son budget et que son revenu par unité de consommation est inférieur au troisième décile de revenu. D'après le Commissariat Général au Développement Durable, en 2018, plus d'un dixième des français dépensent plus de 8 % de leurs revenus pour payer leur facture énergétique pour leur logement. La plupart de ces ménages se situent parmi les plus modestes.

- L'indicateur BRDE (bas revenus dépenses élevées) identifie quant à lui, les ménages dont les dépenses en énergie sont supérieures à la médiane des dépenses d'énergie et dont le reste à vivre est inférieur à 60 % de la médiane.

- Le ressenti de l'inconfort au sein de son logement est mesuré à partir de l'indicateur FROID qui est un indicateur subjectif basé sur le ressenti des ménages en matière de confort thermique. Il se base sur l'enquête nationale du logement (ENL réalisée par l'Insee) qui propose 7 motifs de sensation de froid : l'installation de chauffage insuffisante, la panne de l'installation de chauffage, une mauvaise isolation, la limitation du chauffage en raison du coût, la coupure d'énergie liée à un impayé, le mauvais réglage ou mise en route tardive de l'installation et une catégorie « autres raisons ». D'après le médiateur de l'énergie, en 2018, 15 % des Français déclarent avoir souffert du froid au cours de l'hiver 2017 pendant au moins 24 heures. Pour 4 ménages sur 10 c'est à cause d'une mauvaise isolation.

Enfin, un indicateur synthétique (PRECA 3D) comptabilise les ménages en situation de précarité énergétique répondant aux deux critères suivants :

- Déclarer une sensation de froid liée à au moins l'un des cinq premiers motifs cités précédemment

- Avoir un revenu par unité de consommation inférieur ou égal au troisième décile

D'après l'ONPE en 2019, 36 % des ménages résidant dans le parc social sont en situation de précarité énergétique contre 26 % des ménages résidants dans le parc locatif privé.

Globalement, les ménages en précarité énergétique appartiennent exclusivement aux trois premiers déciles de revenus par unité de consommation. Pour ceux du parc privé, ils ont un revenu brut moyen 2 à 2,65 fois plus faible que l'ensemble des locataires du parc privé. Du côté du parc social, les locataires en précarité énergétique sont deux fois plus nombreux à être sous le seuil de pauvreté que les autres ménages habitant le parc social. Pour le parc social comme pour le parc privé, les ménages dont la personne de référence est au chômage ou avec une occupation principale « autre » (invalidité, handicap, femme ou homme foyer...) sont davantage représentés parmi les ménages en précarité énergétique. Enfin, plus des trois quarts des ménages en précarité énergétique dans le parc social correspondent à une personne seule, avec ou sans enfants. Les familles monoparentales sont par ailleurs déjà surreprésentées dans le parc social. Quant au parc privé, les personnes seules sans enfant sont surreprésentées chez les ménages en précarité énergétique.

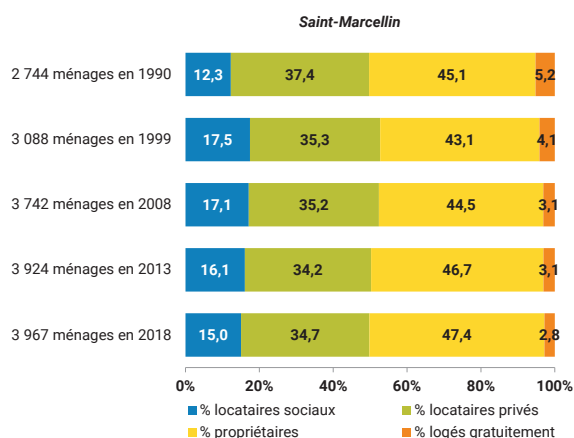
Les sources sont présentées en Bibliographie.

Quels sont les enjeux liés au logement sur le territoire ?



Répartition des ménages selon le statut d'occupation de leur logement

Source : Insee, RP 1990-2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, 1 881 ménages sont propriétaires de leur logement à Saint-Marcellin, soit 47,4% des résidences principales.

En 1990, 45% des résidences principales étaient occupées par des propriétaires, contre 37% par des ménages locataires du parc privé et 12% par des ménages locataires du parc social.

En 2018, 47% des ménages sont propriétaires de leur logement, 35% sont locataires du parc privé et 15% du parc social.

Logements locatifs des bailleurs sociaux

Source : Répertoire du Parc Locatif des bailleurs sociaux (RPLS), 2020 - Traitements © Compas

Nombre de logements locatifs des bailleurs sociaux	
Saint-Marcellin	755
Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté	1 740
Isère	90 816
France métropolitaine	5 075 759

Lecture : Saint-Marcellin compte 755 logements sociaux en 2020.

D'après les données issues du Répertoire du Parc Locatif Social (RPLS), Saint-Marcellin possède 755 logements sociaux. Ces données ne tiennent compte que des logements des bailleurs et non de l'intégralité des logements à loyer modéré (au sens de la loi SRU).

A noter que le mode de calcul tel qu'utilisé par la loi SRU prend en compte plus de logements que le seul parc des bailleurs sociaux. En effet, au sens de la loi SRU, sont pris en compte les logements sociaux vendus à leur occupant (pendant une durée maximale de 10 ans), les logements en accession via les dispositifs de PSLA (prêt social location accession) (pendant la phase locative, et pendant une durée de 5 ans à compter de la levée d'option) et de BRS (bail réel solidaire). A la différence de la loi SRU, la notion de logement social utilisée par l'Insee repose sur du déclaratif.

Pour un territoire, le type de logement est fondamental. Pour autant, les besoins sociaux « transcendent » la structure car parmi les propriétaires, il peut y avoir des ménages en situation de sur-endettement. De même, beaucoup de locatifs privés sont des locatifs sociaux « de fait », c'est à-dire que ce sont des logements qui accueillent des populations très précaires à l'image de ce que peuvent faire les bailleurs sociaux. Parfois même, les locatifs privés accueillent des publics qui ne trouveraient pas leur place dans du logement social au regard de leurs ressources. La connaissance du parc est ainsi fondamentale pour les acteurs du social au-delà même du statut du ménage dans le logement.



Quels sont les enjeux liés au logement sur le territoire ?

Quelles sont les tendances et modalités de vente des logements sociaux ?

La loi Elan (Evolution du logement de l'aménagement et du numérique) votée en 2018, a pour objectif d'accélérer la vente de logements sociaux et de favoriser l'accession à la propriété des ménages modestes.

Le gouvernement souhaiterait que 40 000 logements soient vendus par an. Un objectif difficilement réalisable selon l'Union Sociale pour l'Habitat (USH), organisation représentative du secteur HLM, car peu de logements sont mis en vente. D'après celle-ci, les organismes HLM vendaient habituellement environ 9 000 logements par an. Début 2020, ce chiffre atteindrait 10 500 logements auxquels il faut rajouter 5 224 logements vendus par l'Opérateur national de ventes HLM (ONV) appartenant à Action Logement¹, soit un peu plus de 15 224 logements au total.

Concernant les modalités de vente, d'après l'USH, l'organisme HLM doit d'abord proposer le logement aux locataires de son parc dans le département et aux gardiens d'immeuble. Si personne n'est intéressé au bout de deux mois, les collectivités locales et les particuliers hors parc social peuvent l'acheter. Si plusieurs candidats se présentent, la priorité est accordée aux locataires du parc social, y compris dans des immeubles gérés par d'autres organismes HLM que celui qui met le bien en vente. Le logement est vendu au premier qui souhaite l'acquérir quels que soient ses revenus. Pour acheter le logement social dont on est locataire, la procédure est différente : il faut être dans les lieux depuis 3 ans au moins et faire la demande auprès du bailleur qui a deux mois pour répondre.

Le prix du logement est défini lors des conseils d'administration des organismes HLM, en fonction des prix pratiqués sur le marché pour des logements situés eux aussi dans le parc social et ayant des caractéristiques similaires. Le coût global doit être abordable pour permettre aux familles modestes d'acheter sans que cela ne pèse trop sur leur budget. Enfin, les organismes HLM ont interdiction de mettre en vente des biens ayant une performance énergétique inférieure à la catégorie E. Différentes aides existent pour soutenir les ménages dans l'acquisition d'un logement social : le prêt à taux zéro (PTZ) ou encore le prêt à l'accession sociale (PAS) qui apporte aux banques un fond de garantie en cas de non remboursement, ce qui leur permet de plus facilement accorder des prêts aux ménages ayant un faible budget et considérés comme moins solvables.

Concernant la copropriété, elle peut être partagée pendant longtemps avec le bailleur social, puisqu'il est rare que tous les logements d'un même lot soient vendus. D'après l'association Consommation Logement Cadre de Vie (CLCV), la copropriété rassemble alors les particuliers ayant acquis un logement et l'organisme HLM propriétaire des logements en location. Le bailleur social, s'il a la majorité des droits de vote, est libre de décider certains points sans l'accord des autres copropriétaires notamment la réalisation de travaux dans les parties communes.

Cela amène à souligner certains risques concernant la vente de logements sociaux. En effet, le locataire souhaitant acquérir un logement social ne doit pas uniquement comparer le loyer qu'il paie avec les mensualités du crédit qu'il aura à rembourser. Le passage à la propriété, impose le paiement de charges supplémentaires qui sont à prendre en compte dans le budget du ménage comme : la taxe foncière, une assurance habitation plus chère, les charges de copropriété avec parfois des travaux dans les parties communes. Selon la CLCV, il faut compter environ 30 % de charges en plus. Le locataire doit également penser qu'une fois propriétaire, il ne sera plus éligible aux APL (Aide personnalisée au logement). Celle-ci peut être maintenue pour les allocataires accédant à la propriété seulement sur certaines zones géographiques et en fonction des revenus de la personne.

Les sources sont présentées en Bibliographie.

^{1/} Groupe privé reconnu d'utilité sociale, gestionnaire paritaire de la PEEC (Participation des employeurs à l'effort de construction) et financeur de la politique de renouvellement urbain.

TABLEAU DÉTAILLÉ



Détail du nombre de résidences principales par statut d'occupation

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

	Statut d'occupation des résidences principales en nombre de logements				Ensemble des résidences principales
	propriétaires	locataires du parc privé	locataires sociaux	logés gratuitement	
Centre	497	759	171	18	1 445
Les Coteaux	750	275	183	72	1 280
La Plaine	634	344	243	21	1 242
Saint-Marcellin	1 881	1 378	597	111	3 967
Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté	13 554	3 680	1 446	463	19 143
Tullins	1 981	692	523	52	3 248
Isère	335 274	126 981	75 334	10 879	548 468
France métropolitaine	16 716 834	7 394 771	4 264 406	623 657	28 999 669

Lecture : En 2018, 1 881 ménages de Saint-Marcellin sont propriétaires de leur logement.

Détail des statuts d'occupation des résidences principales

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

	Statut d'occupation des résidences principales (%)				Ensemble des résidences principales
	propriétaires	locataires du parc privé	locataires sociaux	logés gratuitement	
Centre	34,4	52,5	11,8	1,2	1 445
Les Coteaux	58,6	21,5	14,3	5,6	1 280
La Plaine	51,0	27,7	19,6	1,7	1 242
Saint-Marcellin	47,4	34,7	15,0	2,8	3 967
Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté	70,8	19,2	7,6	2,4	19 143
Tullins	61,0	21,3	16,1	1,6	3 248
Isère	61,1	23,2	13,7	2,0	548 468
France métropolitaine	57,6	25,5	14,7	2,2	28 999 669

Valeurs inférieures à celle de Saint-Marcellin

Valeurs proches de celle de Saint-Marcellin

Valeurs supérieures à celle de Saint-Marcellin

Lecture : En 2018, 47,4% des ménages de Saint-Marcellin sont propriétaires de leur logement.



Quels sont les enjeux liés au logement sur le territoire ?

Répartition des ménages selon le nombre de pièces nécessaires et effectives

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas

Nombre de pièces du logement	Nombre de pièces nécessaires au regard de la composition du ménage					
	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	6 pièces et +
1 pièce	160	30	<10	<10	<10	<10
2 pièces	620	40	20	<10	<10	<10
3 pièces	640	240	190	60	<10	10
4 pièces	270	410	210	120	30	<10
5 pièces	120	190	100	120	60	20
6 pièces et plus	80	100	100	30	20	20

données non disponibles en dehors des communes irisées des agglomérations

Sous-peuplement prononcé	IP >= 2/3	2 610 ménages en sous-peuplement Saint-Marcellin
Sous-peuplement modéré	0 < IP < 2/3	
Situation "normale"	IP = 0	
Surpeuplement modéré	-0,4 < IP < 0	
Surpeuplement accentué	IP <= -0,4	

180 ménages en sur-peuplement

Lecture : En 2018, 100 ménages vivent dans un 6 pièces ou plus, quand le nombre de pièces le plus adapté pour chacun de ces ménages est de 2.

En 2018, 180 ménages sont en situation de surpeuplement à Saint-Marcellin, dont 30 vivent dans un logement d'une pièce alors qu'au regard de la composition du ménage leur logement devrait comporter deux pièces. À l'opposé, 2 610 ménages sont en situation de sous-peuplement, dont 640 vivent dans un logement de trois pièces alors qu'au regard de la composition du ménage leur logement devrait comporter une seule pièce.

MÉTHODOLOGIE

Le fichier détail de l'Insee permet de construire des indicateurs de peuplement basés sur le nombre de pièces et la composition des ménages.

Pour réaliser notre estimation, le nombre de pièces nécessaire au ménage est décompté de la manière suivante :

- une pièce de séjour pour le ménage,
- une pièce pour chaque couple,
- une pièce pour chaque adulte (personne de 19 ans et plus) non en couple,
- une pièce pour deux enfants s'ils ont moins de 6 ans, quel que soit leur sexe,
- une pièce par enfant de 6 à 18 ans.

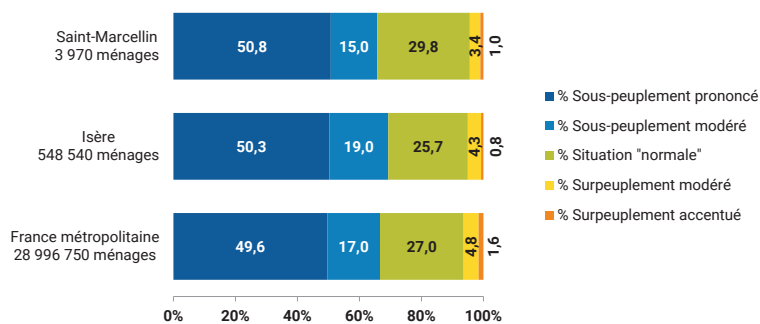
Exception : une personne seule en studio est réputée satisfaire la norme.

Pour chaque norme d'occupation, on retient l'écart entre le nombre de pièces réel et le nombre de pièces nécessaire.

On associe à chacun de ces écarts relatifs un indicateur de peuplement (IP).

Peuplement des logements

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



données non disponibles en dehors des communes irisées des intercommunalités

Lecture : 50,8% des 3 970 ménages de Saint-Marcellin sont en sous-peuplement prononcé dans leur logement.

Dans le contexte d'une France de propriétaires (près de 6 ménages sur 10) sujette au vieillissement de sa population et donc à la réduction de la taille moyenne des ménages, une partie du parc de logements apparaît fortement sous-occupée. Cette sous-occupation des logements concerne donc principalement des personnes âgées, souvent en maison.

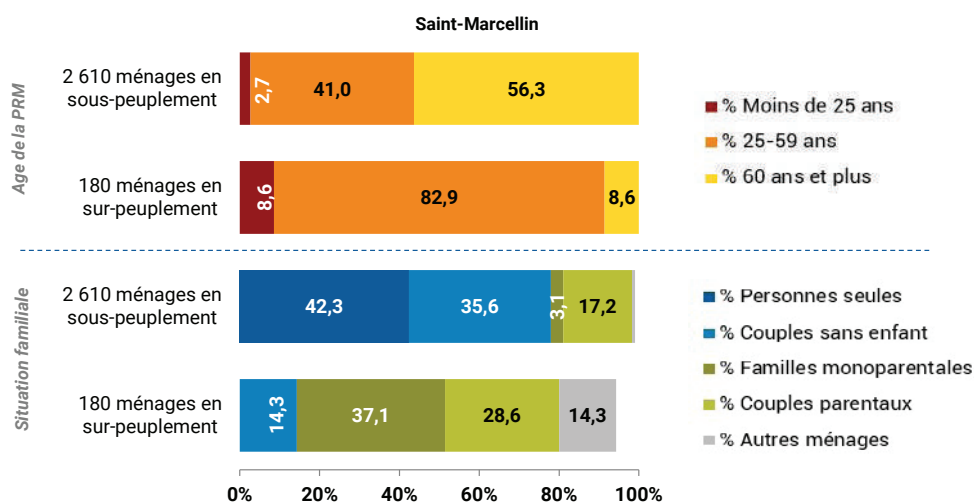
La comparaison de la composition des ménages de Saint-Marcellin et du nombre de pièces des résidences principales permet de repérer 180 ménages en situation de surpeuplement et 2 610 ménages en situation de sous-peuplement dont 2 020 ménages en sous-peuplement prononcé.

Quels sont les enjeux liés au logement sur le territoire ?



Peuplement des logements par catégorie de ménages

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



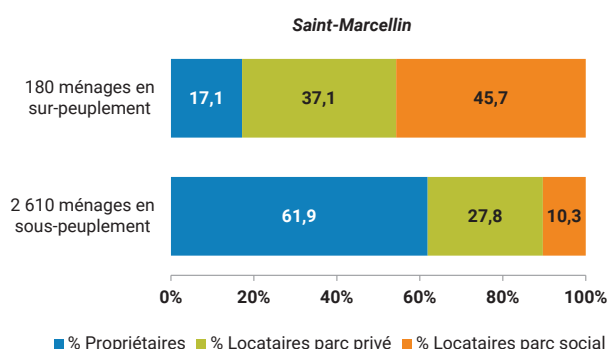
Lecture : 42,3% des 2 610 ménages en sous-peuplement de Saint-Marcellin sont des personnes seules.

La répartition des situations de peuplement par catégorie de ménages montre l'importance du sous-peuplement chez les personnes âgées : 56% des ménages de Saint-Marcellin en sous-peuplement sont des ménages âgés (dont la personne de référence est âgée de 60 ans ou plus).

Le surpeuplement concerne majoritairement les ménages avec enfant(s) : 29% des ménages de Saint-Marcellin en surpeuplement sont des couples parentaux et 37% sont des familles monoparentales.

Peuplement des logements par statut d'occupation

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



Lecture : 61,9% des 2 610 ménages en sous-peuplement de Saint-Marcellin sont des propriétaires.

Parmi les ménages propriétaires de leur logement, 30 sont en situation de surpeuplement (soit 2% d'entre eux) et 1 620 en situation de sous-peuplement (84%).

80 ménages locataires du parc social sont en situation de surpeuplement contre 270 ménages en sous-peuplement (respectivement 13% et 45% des locataires du parc social).

Le surpeuplement concerne 70 ménages locataires du parc privé (5% d'entre eux) quand le sous-peuplement concerne 730 ménages (52%).





TABLEAU DÉTAILLÉ

Détail des ménages en situation de surpeuplement et de sous-peuplement

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas

	Ménages en situation de sur-peuplement		Ménages en situation de sous-peuplement		
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	dont accentué
Centre	80	5,5	835	57,8	625
Les Coteaux	30	2,4	940	75,2	760
La Plaine	65	5,1	835	65,5	630
Saint-Marcellin	175	4,4	2 610	65,7	2 015
Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté	175	4,4	2 610	65,7	2 015
Tullins	159	4,9	2 320	71,5	1 638
Isère	27 631	5,0	380 038	69,3	275 824
France métropolitaine	1 850 068	6,4	19 320 892	66,6	14 389 202

Valeurs inférieures à celle de Saint-Marcellin

Valeurs proches de celle de Saint-Marcellin

Valeurs supérieures à celle de Saint-Marcellin

Lecture : A Saint-Marcellin, 175 ménages sont en situation de sur-peuplement, soit 4,4% des ménages.

Quelle est la distribution des niveaux de vie ?



Répartition par décile des niveaux de vie

Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements © Compas

	Population fiscale	Niveaux de vie											Ecart	
		1 ^{er} décile	2 ^{ème} décile	1 ^{er} quartile	3 ^{ème} décile	4 ^{ème} décile	Médiane	6 ^{ème} décile	7 ^{ème} décile	3 ^{ème} quartile	8 ^{ème} décile	9 ^{ème} décile	inter-quartiles	inter-déciles
Saint-Marcellin	7 660	921	1 130	1 220	1 300	1 463	1 625	1 786	2 006	2 146	2 292	2 720	926	1 799
Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté	43 741	1 067	1 307	1 407	1 499	1 664	1 822	2 002	2 204	2 324	2 472	2 953	918	1 886
Isère	1 221 904	1 046	1 318	1 433	1 537	1 727	1 913	2 113	2 352	2 499	2 680	3 267	1 067	2 221
France métropolitaine	62 506 871	958	1 215	1 325	1 430	1 623	1 811	2 017	2 265	2 423	2 620	3 290	1 098	2 332

Montants de référence en €	2016	2017	2018
RSA personne seule	524	537	545
Seuil de pauvreté Insee à 50%	855	867	885
Seuil de pauvreté Insee officiel (à 60%)	1 026	1 041	1 063

Lecture : En 2018, le niveau de vie médian de la population de Saint-Marcellin est de 1 625€.

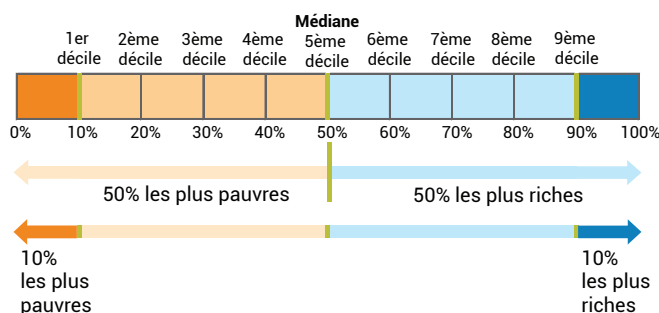
En France métropolitaine, le seuil de pauvreté officiel, correspondant à 60% du niveau de vie observé, est de 1 063€ par mois en 2018. Toutes les personnes qui vivent dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur à ce seuil sont considérées comme pauvres. Dans le tableau ci-dessus, les cases colorées en orange pâle correspondent aux niveaux de vie inférieurs à ce seuil. (Sont colorées en orange moyen celles pour lesquels le niveau de vie est inférieur à 50% du niveau de vie médian de France métropolitaine et en orange foncé celles dont le niveau de vie est inférieur au seuil du montant du RSA attribué à une personne seule.)

Le niveau de vie médian de Saint-Marcellin est de 1 625€ : 50% de la population vit avec moins de 1 625€ par mois quand l'autre moitié dispose de plus de 1 625€. Ce niveau de vie médian est inférieur de 186€ à celui observé pour la France métropolitaine.

Le 1^{er} décile correspond au niveau de vie le plus élevé des 10% de la population la plus pauvre : 10% de la population de Saint-Marcellin vit avec moins de 921€ par mois (et 90% avec plus de 921€ par mois). Ce 1^{er} décile est inférieure de 38€ à celui observé pour la France métropolitaine.

Le 9^{ème} décile correspond au niveau de vie le plus faible des 10% de la population la plus riche : 90% de la population de Saint-Marcellin vit avec moins de 2 720€ par mois (et 10% avec plus de 2 720€ par mois). Ce 9^{ème} décile est inférieur de 533€ à celui observé pour la France métropolitaine.

L'écart des revenus entre les populations les plus riches et les populations les plus pauvres, mesuré via l'écart inter-décile (différence entre le montant du 9^{ème} décile et celui du 1^{er} décile), s'élève à 1 799€. Ainsi le niveau de vie des populations les plus riches de Saint-Marcellin est supérieur de 1 799€ à celui des populations les pauvres. Cet écart est inférieur de 533€ à celui observé pour la France métropolitaine et révèle des inégalités de niveaux de vie moins élevées.



Le niveau de vie est toujours calculé sur la base de l'analyse des revenus du ménage. La pauvreté est mesurée de la même manière. Dès lors, le calcul du niveau de vie impose de prendre en compte l'ensemble des ressources du ménage (revenus du travail, de la retraite, de société, du patrimoine, de redistribution, et des prestations sociales, familiales, logement) auxquelles sont soustraits les impôts directs payés.

Le seuil de pauvreté est déterminé sur la base de 60% du revenu médian par unité de consommation (les unités de consommation permettent de prendre en considération la composition du ménage). Par conséquent toute personne vivant dans un ménage dont le revenu disponible par unité de consommation est inférieur à ce seuil est donc considérée comme pauvre. Ce mode de calcul est commun à l'ensemble des pays de l'Union Européenne et permet donc des comparaisons entre territoires en s'appuyant sur le niveau de vie propre à chacun des pays.





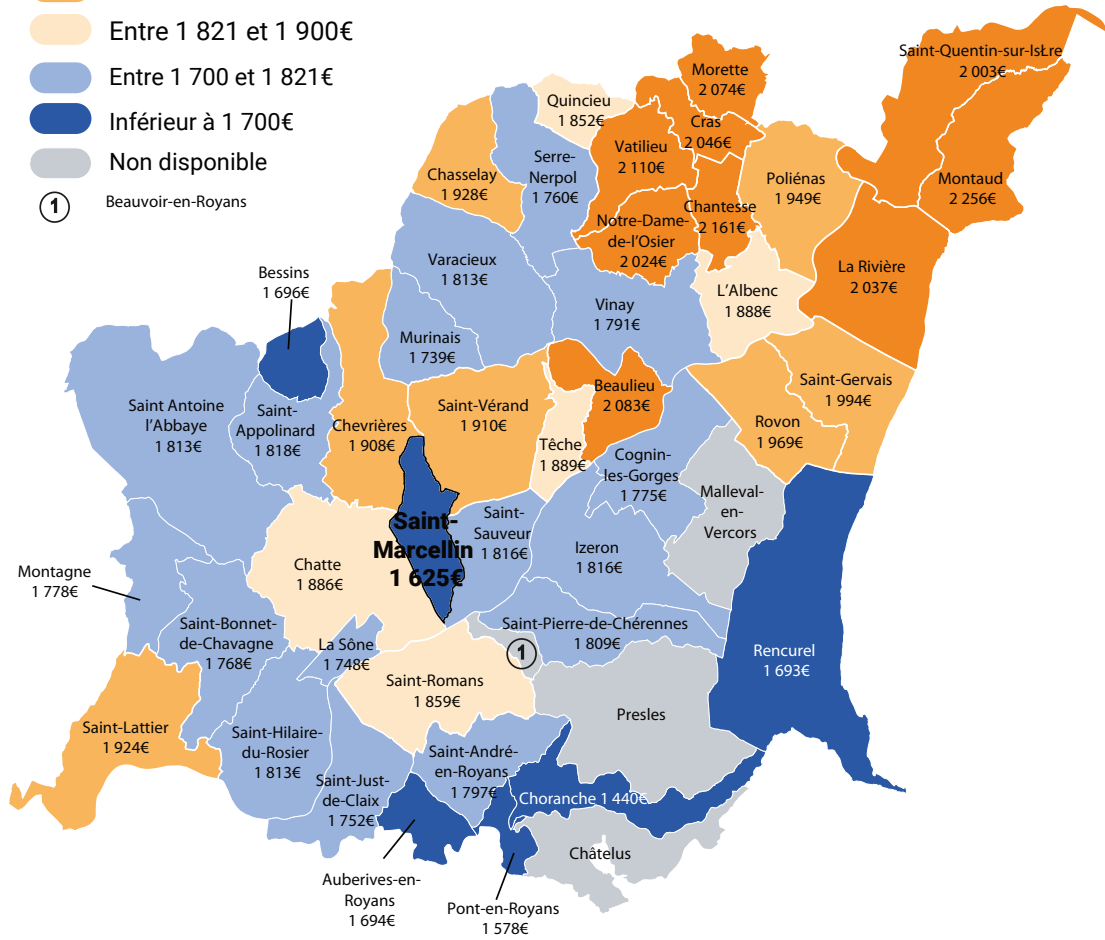
Niveau de vie médian 2018

Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements © Compas

Niveau de vie médian en 2018

Moyenne de SMVIC : 1 821€

- Supérieur à 2 000€
- Entre 1 900 et 2 000€
- Entre 1 821 et 1 900€
- Entre 1 700 et 1 821€
- Inférieur à 1 700€
- Non disponible
- 1 Beauvoir-en-Royans



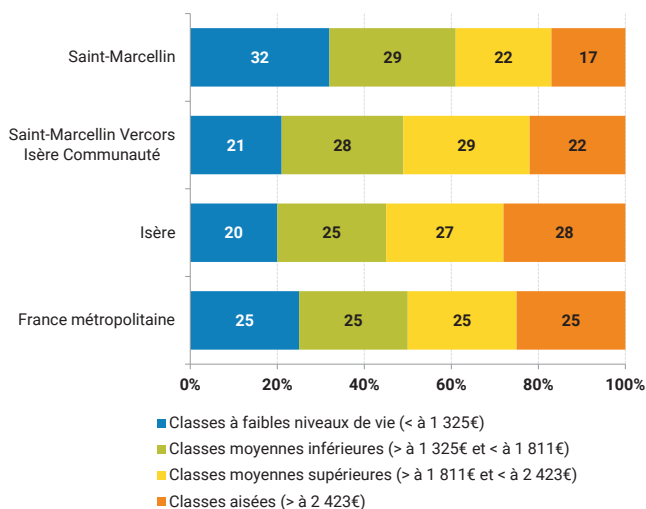
Les niveaux de vie

Quelle est la distribution des niveaux de vie ?



Répartition des populations par classe de niveaux de vie

Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements © Compas



Définition des classes proposées :	
Classes à faibles niveaux de vie	Population dont le niveau de vie est inférieur au 1er quartile de la France métropolitaine, soit < 1 325€
Classes moyennes inférieures	Population dont le niveau de vie est compris entre le 1er quartile et la médiane de la France métropolitaine, soit entre 1 325€ et 1 811€
Classes moyennes supérieures	Population dont le niveau de vie est compris entre la médiane et le 3ème quartile de la France métropolitaine, soit entre 1 811€ et 2 423€
Classes aisées	Population dont le niveau de vie est supérieur au 3ème quartile de la France métropolitaine, soit > 2 423€

Lecture : En 2018, la part de la population appartenant aux classes à faibles niveaux de vie est de 32% à Saint-Marcellin.

Définir la classe moyenne est toujours un exercice difficile surtout en prenant en considération le seul niveau de revenus des ménages. Il n'y a actuellement pas de définition unique de la logique de classe moyenne. Le choix qui est ici retenu est celui de définir la classe moyenne en soustrayant à l'ensemble de la population les 25% les plus pauvres et les 25% les plus aisés. Les seuils retenus pour référence sont ceux du niveau national. Il reste donc pour définir la classe moyenne les 50% des ménages situés en situation intermédiaire. Cette classe moyenne est, elle-même, séparée en deux sous-groupes que sont d'une part les ménages situés entre le quart le plus pauvre et le médian et d'autre part les ménages situés entre le médian et le quart le plus aisé. Par conséquent, quatre groupes de revenus sont donc dissociés :

- les ménages à faible niveau de vie (la classe la moins aisée),
- la classe moyenne inférieure,
- la classe moyenne supérieure,
- la classe la plus favorisée.

Chacune de ces classes comprend 25% de la population du niveau national. L'observation des données locales permet donc de comparer la distribution des ménages du niveau national à la même répartition au niveau local.

La comparaison des niveaux de vie de Saint-Marcellin à ceux de la France métropolitaine permet de déterminer une «classe moyenne» représentant environ 51% de la population, soit une catégorie de population sur-représentée par rapport à la France métropolitaine.

La proportion de populations issues des classes à faible niveau de vie est supérieure à la moyenne de la France métropolitaine. 32% de la population de Saint-Marcellin appartient au quart des populations les «plus défavorisées» de la France métropolitaine.

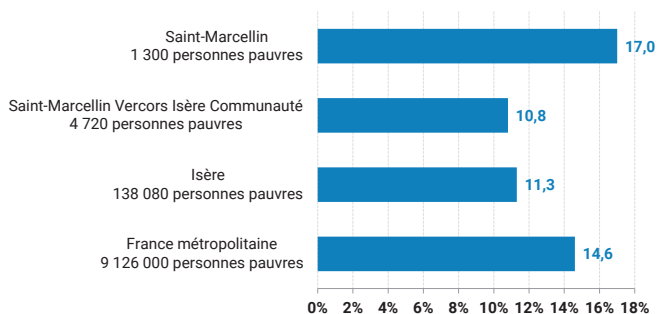
La proportion de populations issues des classes les plus aisées est inférieure à la moyenne de la France métropolitaine. 17% de la population de Saint-Marcellin appartient au quart des populations les «plus favorisées» de la France métropolitaine.



Quelle est la pauvreté des populations ?

Taux de pauvreté

Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, 17% des habitants de Saint-Marcellin sont pauvres (au seuil de 60%).

17% de la population de Saint-Marcellin vit sous le seuil de pauvreté, soit environ 1 300 personnes. Ce taux de pauvreté est supérieur à celui de la France métropolitaine (2 points).

Les effets de la pauvreté sur les besoins sociaux de la population sont très nombreux. Le taux de pauvreté est l'un des indicateurs clés pour comprendre un territoire. Si les communes n'ont pas les moyens de réduire aisément la part de la pauvreté, il s'agit ici de la connaissance de la population qui est au cœur des préoccupations des services publics. Ces derniers doivent pouvoir être utilisés par les populations les plus fragiles. Les communes ont une fonction de médiation pour l'accès aux activités culturelles, de loisirs ou sportives par exemple par les enfants des ménages pauvres.

DÉFINITIONS

Taux de pauvreté : pourcentage de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté.

Les taux de pauvreté sont diffusés dans les zones comptant au moins 1000 ménages ou 2000 personnes, dans lesquelles au moins 11 ménages et au moins 200 personnes sont pauvres. Lorsque les taux sont compris dans l'intervalle [0;5], la valeur exacte n'est pas affichée et est remplacée par 5%.

Seuil de pauvreté : il est égal à 60% du niveau de vie médian de l'ensemble de la population.

Quelle est l'évolution des niveaux de vie et de la pauvreté ?



Évolution des niveaux de vie

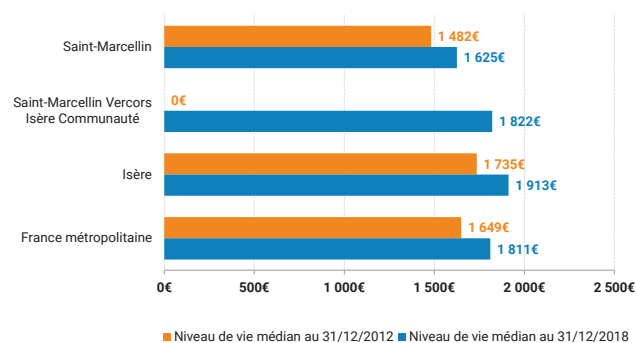
Source : Insee, Filosofi 2012-2018 - Traitements © Compas

Evolution 2012-2018	Gains/pertes bruts (en €)			Gains/pertes relatifs (en %)		
	1 ^{er} décile	Médiane	9 ^{ème} décile	1 ^{er} décile	Médiane	9 ^{ème} décile
Saint-Marcellin	+98	+143	+92	+12,0	+9,7	+3,5
Isère	+87	+177	+208	+9,0	+10,2	+6,8
France métropolitaine	+83	+162	+187	+9,5	+9,8	+6,0

Lecture : Entre 2012 et 2018, le niveau de vie médian de Saint-Marcellin a augmenté de 143€, soit une hausse de 9,7%.

Évolution du niveau de vie médian

Source : Insee, Filosofi 2012-2018 - Traitements © Compas

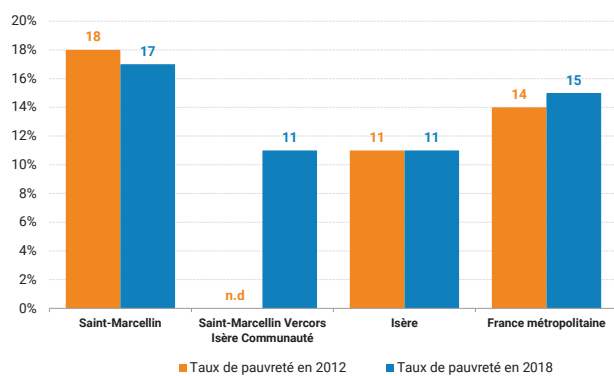


Note : il est conseillé d'interpréter avec prudence les évolutions de revenus à l'échelon local

Lecture : Entre 2012 et 2018, le niveau de vie médian de Saint-Marcellin est passé de 1 482 à 1 625€.

Évolution du taux de pauvreté

Source : Insee, Filosofi 2012-2018 - Traitements © Compas



Note : il est conseillé d'interpréter avec prudence les évolutions des taux de pauvreté à l'échelon local

Lecture : Entre 2012 et 2018, le taux de pauvreté de Saint-Marcellin est passé de 18 à 17%.

Entre 2012 et 2018, le niveau de vie médian des 10% des ménages les plus pauvres est en hausse quel que soit le territoire considéré. Saint-Marcellin enregistre une hausse de 12% du niveau de vie du 1er décile, soit +98€ (en France métropolitaine, la hausse est de 83€, soit +9%).

A l'instar du 1er décile, le niveau de vie médian augmente à Saint-Marcellin. La hausse relative est de +9,7% (+143€) contre +9,8% (+162€) pour la France métropolitaine.

Enfin, pour ce qui est du niveau de vie des 10% des ménages les plus riches (9ème décile), il a augmenté de 92€ (+3%) à Saint-Marcellin, contre +187€ pour la France métropolitaine (soit +6%).

Pour l'action sociale, le regard sur le premier décile est fondamental. En effet, l'analyse en valeur absolue met en évidence les gains économiques des ménages les plus pauvres. Ce calcul ne tient pas compte de l'évolution du coût de la vie. Il s'agit donc d'une valeur brute à laquelle il faudra déduire l'augmentation du coût des biens et des services fondamentaux des ménages. Il faut alors rapporter ces valeurs absolues aux évolutions de la tarification d'un service public par exemple (la restauration scolaire ou les transports) mais aussi aux évolutions pour un ménage du coût de l'énergie, du logement ou des assurances. De même, l'intégration des coûts liés à la mobilité (notamment aux voitures) met en évidence la fragilité des ménages les plus pauvres de la commune.

Entre 2012 et 2018, le taux de pauvreté (au seuil de 60%) a diminué de -1 points à Saint-Marcellin pour atteindre 17% en 2018. Concernant le nombre de personnes pauvres, il est passé de 1 470 en 2012 à 1 300 en 2018.



LES FAMILLES



LES FAMILLES AVEC ENFANT(S)

Familles d'hier, familles d'aujourd'hui, quelles évolutions ? _____ p.47

Quels sont les niveaux de vie et les taux de pauvreté des familles avec enfant(s) _____ p.53

LES FAMILLES

Accueillir des familles et maintenir celles qui se forment est très important pour une commune ou une intercommunalité. Pour adapter la politique de cohésion sociale au plus près des attentes et besoins des familles, il est nécessaire de mieux les connaître.

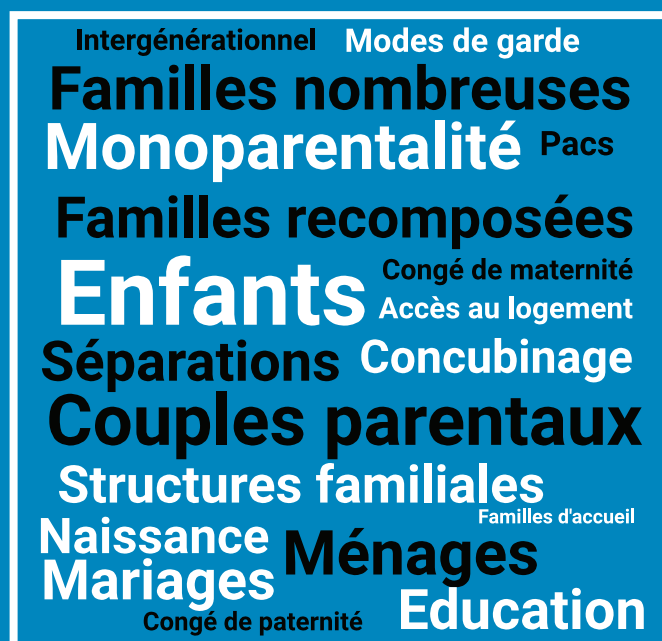
L'enjeu pour les CCAS et CIAS varie selon leur positionnement et ses orientations stratégiques. Pour les acteurs du social, les familles sont des ménages qui nécessitent une attention spécifique, notamment autour de la parentalité, de la lutte contre la pauvreté, du logement, de la réussite éducative,... Cependant, beaucoup de CCAS (et CIAS) ne travaillent que très peu avec les familles puisque celles-ci sont souvent suivies par les services du Département.

Ces dernières années sur le territoire national, les structures familiales ont beaucoup évolué : la part des familles monoparentales a doublé depuis 1990, le nombre d'enfants vivant dans une famille recomposée a quant à lui triplé tandis que le nombre de familles nombreuses et les couples parentaux tendent à la baisse. Ces évolutions des structures familiales peuvent générer de nouveaux besoins en termes de logement, d'aide financière, d'accompagnement à la parentalité,... Ces nouvelles structures familiales ne constituent pas une problématique en soi. Elles ne rencontrent pas forcément de difficultés. Toutefois, la monoparentalité, par exemple, accroît les risques de pauvreté et de difficultés éducatives. La monoparentalité accentue les difficultés plutôt qu'elle ne les crée.

Par ailleurs, depuis plusieurs années la taille des ménages s'est fortement réduite. Cette baisse est notamment liée au vieillissement de la population et donc aux effets de la décohabitation. Les enfants ayant grandi, ils quittent le domicile parental, puis le ou la conjoint(e) peut décéder. Ainsi, de nombreux seniors vivent dans des logements qui ne sont plus adaptés à leurs besoins. La part des ménages en situation de sous-peuplement devient de plus en plus importante. Pour répondre à cette diminution de la taille des ménages, les dernières constructions récentes sont bien souvent des petits logements de type T1 ou T2. Dès lors, les familles arrivant sur la commune ayant deux ou trois enfants (ou les familles qui s'agrandissent sur le territoire) peuvent se retrouver en difficulté pour accéder à un logement qui correspond à leurs besoins.

Enfin, les familles (et donc les enfants) sont bien souvent les ménages les plus touchés par la pauvreté alors même que les besoins sont importants (nourriture, logement, vêtements, cantine, modes de garde, activités extra-scolaires, loisirs...).

Ainsi, saisir l'évolution de la part des familles sur le territoire, les types de structures familiales (couples parentaux, familles monoparentales,...), leur niveau de vie, type de logement... est essentiel pour proposer des équipements en concordance avec leurs attentes et besoins, en termes de loisirs et culture (médiathèque, ludothèque, centre socio-culturel...), de mobilité, logement (construction de plus grands logements)... mais aussi des accompagnements adaptés (aide financière, soutien à la parentalité...).



CHIFFRES CLÉS

LES FAMILLES



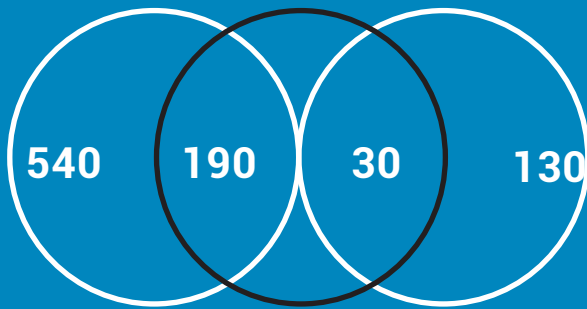
890 familles avec enfant(s)

-16% entre 2013 et 2018

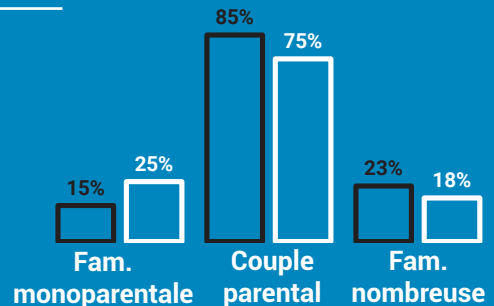
22% des ménages sont des familles avec enfant(s)

730
fam. avec
1 ou 2 enf.

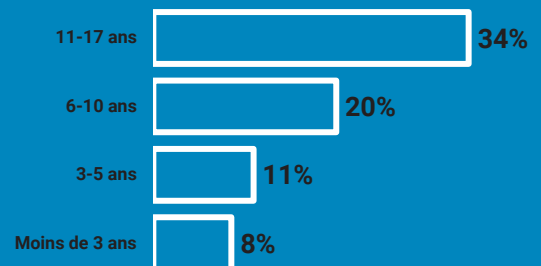
160
fam.
nombreuses



220
fam. monoparentales

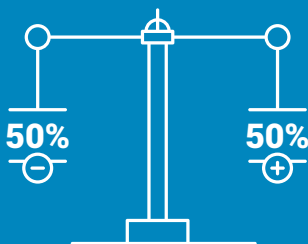


Types de familles en 1990 et 2018



Part des enfants en fam. monoparentale

Le niveau de vie mensuel médian



1 639€ des couples parentaux

1 312€ des fam. monoparentales

Taux de pauvreté au seuil de 60%



17% des couples parentaux

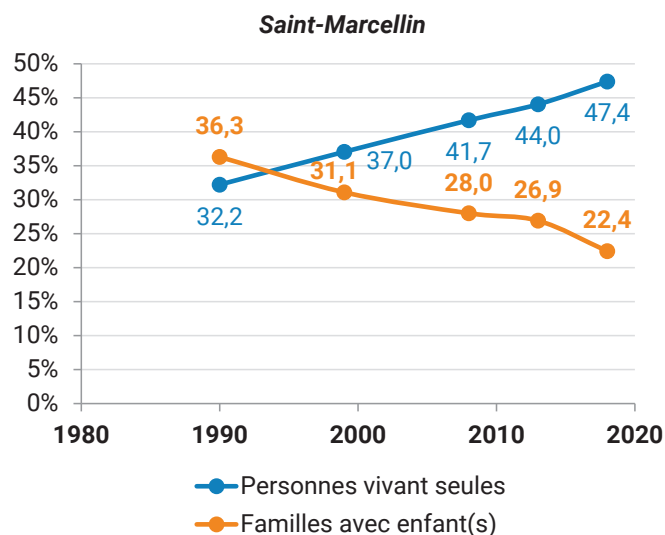
32% des fam. monoparentales

Familles d'hier, familles d'aujourd'hui, quelles évolutions ?



Évolution de la part des familles avec enfant(s) parmi les ménages

Source : Insee, RP 1990-2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, 22,4% des ménages sont des familles avec enfant(s).

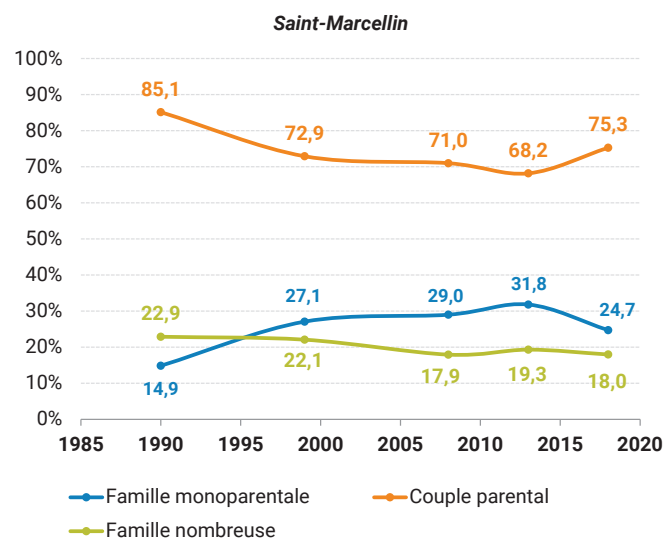
Depuis le début des années 90, la part de personnes seules augmente et le poids des familles avec enfant(s) diminue.

Entre 2013 et 2018, la part de personnes vivant seules parmi les ménages a augmenté passant de 44% à 47% ; dans le même temps, l'évolution de la part de familles avec enfant(s) est passée de 27% en 2013 à 22% en 2018.

Ainsi, en 2018, Saint-Marcellin compte 1 880 personnes vivant seules (contre 1 728 en 2013) et 890 familles avec enfant(s) (contre 1 056 en 2013).

Type de familles avec enfant(s)

Source : Insee, RP 1990-2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, les familles nombreuses représentent 18% des familles avec enfant(s) de Saint-Marcellin.

Depuis le début des années 90, la part de familles monoparentales augmente, celle des couples parentaux diminue et celle des familles nombreuses diminue.

Entre 2013 et 2018, la part de familles monoparentales a diminué passant de 32 à 25%, soit 7 points de moins en 5 ans. Dans le même temps, l'évolution des couples parentaux a été de +7 points, passant de 68% en 2013 à 75% en 2018. Enfin, la part de familles nombreuses a diminué (19% en 2013 contre 18% en 2018).

DÉFINITIONS

Famille monoparentale : famille constituée d'un adulte isolé ayant la charge d'un ou plusieurs enfant(s).

Famille nombreuse : famille constituée d'au moins trois enfants.



Familles d'hier, familles d'aujourd'hui, quelles évolutions ?

Familles recomposées : quelle évolution ? quels besoins sociaux ?

Le nombre de familles recomposées a triplé en 30 ans

Si les familles recomposées ont toujours existé, elles sont davantage liées aujourd'hui à un divorce qu'à un décès de l'un des parents, offrant la possibilité aux enfants de maintenir le lien avec les deux parents.

La proportion d'enfants vivant dans une famille recomposée a presque triplé entre 1985 et 2011 passant de 4% à 11% en France métropolitaine. Entre 1990 et 2010, le nombre d'enfants concernés est passé de 750 000 à 1,5 million. Depuis 2011, ces chiffres restent stables avec une proportion de 11% d'enfants vivant dans une famille recomposée.

Quels nouveaux besoins sociaux ?

Les parents des familles recomposées sont moins diplômés et moins souvent en emploi que dans les familles « traditionnelles ». En effet, par comparaison aux familles traditionnelles, que cela soit la mère ou le père, leur niveau de diplôme est plus souvent inférieur au baccalauréat.

Dans les familles recomposées, les adultes sont également moins souvent en emploi. Cela peut être lié au niveau de diplôme plus faible mais aussi aux enfants plus nombreux qu'ont ces familles.

Les enfants de familles recomposées, comme ceux des familles monoparentales, vivent plus souvent dans un logement surpeuplé. En effet, les familles recomposées sont plus souvent des familles nombreuses. ¼ des familles recomposées ayant 3 enfants considèrent que le nombre de pièces est insuffisant ou très insuffisant compte tenu du nombre de personnes vivant dans le ménage (surpeuplement ressenti). Mais, un peu moins d'une famille sur 6, vit effectivement dans un logement surpeuplé (surpeuplement mesuré). Le surpeuplement mesuré pour une famille recomposée de 3 enfants est légèrement supérieur aux familles « traditionnelles » ayant aussi 3 enfants mais il est bien plus faible que pour les familles monoparentales ayant 3 enfants.

Si l'on étudie le statut d'occupation du logement, les familles recomposées se rapprochent davantage des familles « traditionnelles » que monoparentales : elles sont plus souvent en accession à la propriété et moins souvent locataires d'un logement dans le parc social par comparaison avec les familles monoparentales. Toutefois, elles sont plus souvent locataires que les familles « traditionnelles ».

Ainsi, les conditions de logement des familles recomposées sont meilleures que celles des parents sans conjoint, mais restent moins favorables que celles des autres familles.

Les familles recomposées vivent plus fréquemment hors des grandes zones urbaines. Ce choix de localisation leur permet sans doute d'avoir davantage d'espace et de réduire ainsi le surpeuplement du logement. Enfin, on peut s'interroger sur l'impact de ces localisations sur les mobilités de ces familles, sans doute plus utilisatrices de la voiture.

Les sources sont présentées en Bibliographie.



Évolution du nombre de familles entre 2013 et 2018

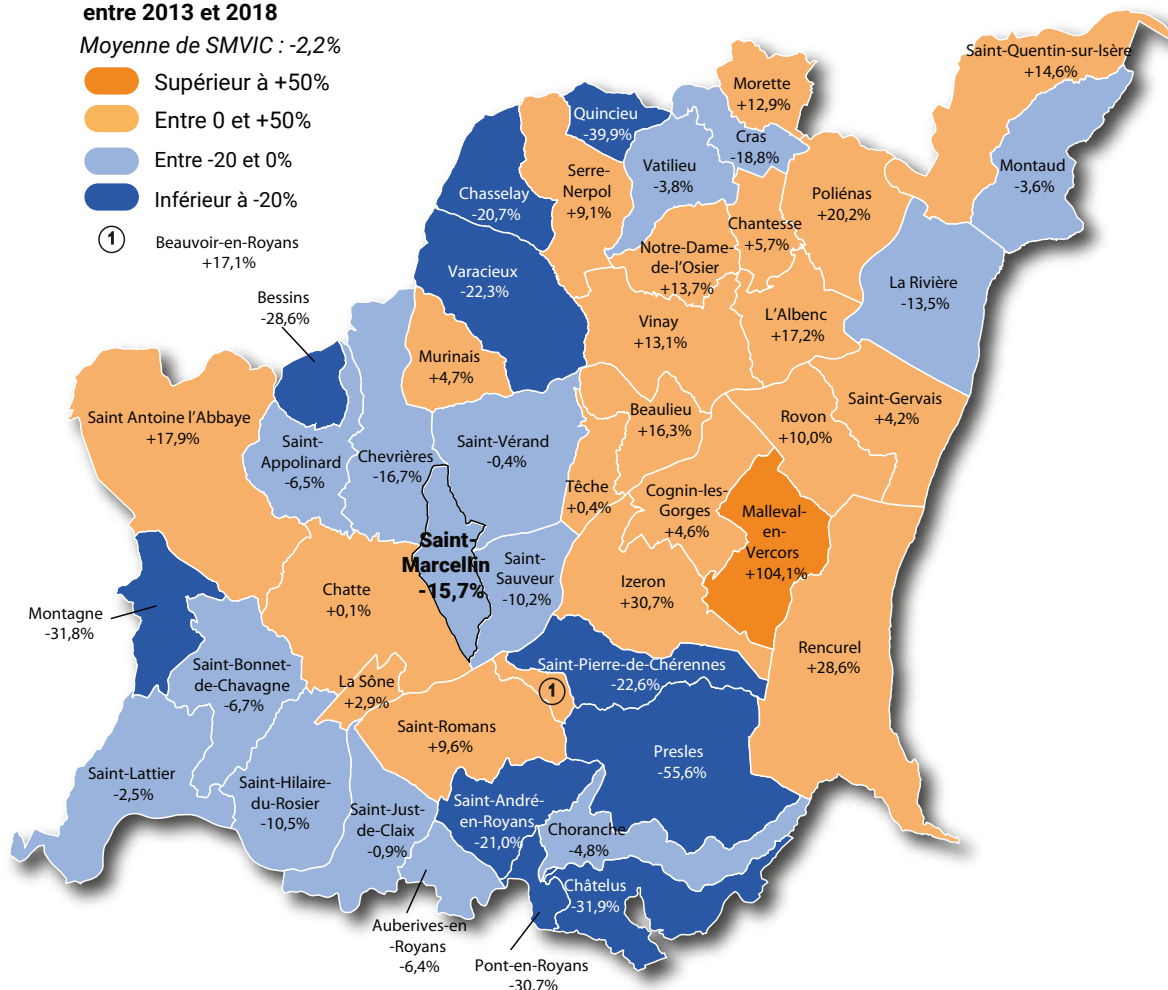
Source : Insee, RP 2013-2018 - Traitements © Compas

Evolution du nombre de familles avec enfant(s) entre 2013 et 2018

Moyenne de SMVIC : -2,2%

- Supérieur à +50%
- Entre 0 et +50%
- Entre -20 et 0%
- Inférieur à -20%

① Beauvoir-en-Royans +17,1%



Évolution des familles avec enfant(s)

Source : Insee, RP 2013-2018 - Traitements © Compas

	Familles avec enfant(s)		Evolution entre 2013 et 2018		Part parmi les ménages (%)	
	2013	2018	Nbre	Part (%)	2013	2018
Centre	308	240	-68	-22,1	21,9	16,6
Les Coteaux	328	260	-68	-20,7	25,7	20,3
La Plaine	420	390	-30	-7,1	33,9	31,4
Saint-Marcellin	1 056	890	-166	-15,7	26,9	22,4
Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté	6 443	6 285	-159	-2,5	35,2	32,8
Tullins	1 155	1 245	+90	+7,8	36,4	38,3
Isère	183 085	185 044	+1 959	+1,1	35,0	33,7
France métropolitaine	9 033 239	9 062 842	+29 604	+0,3	32,5	31,3

Valeurs inférieures à celle de Saint-Marcellin

Valeurs proches de celle de Saint-Marcellin

Valeurs supérieures à celle de Saint-Marcellin

Lecture : Saint-Marcellin compte 890 familles avec enfant(s) en 2018, soit -15,7% de moins qu'en 2013.



TABLEAU DÉTAILLÉ

Part des familles avec enfant(s) parmi les ménages

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

	Personnes seules		Familles avec enfant(s)	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Centre	830	57,4	240	16,6
Les Coteaux	525	41,0	260	20,3
La Plaine	525	42,3	390	31,4
Saint-Marcellin	1 880	47,4	890	22,4
Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté	6 024	31,5	6 285	32,8
Tullins	1 081	33,3	1 245	38,3
Isère	189 056	34,5	185 044	33,7
France métropolitaine	10 686 740	36,9	9 062 842	31,3

Valeurs inférieures à celle de Saint-Marcellin

Valeurs proches de celle de Saint-Marcellin

Valeurs supérieures à celle de Saint-Marcellin

Lecture : Les familles avec enfant(s) représentent 22,4% des ménages de Saint-Marcellin.

Familles d'hier, familles d'aujourd'hui, quelles évolutions ?

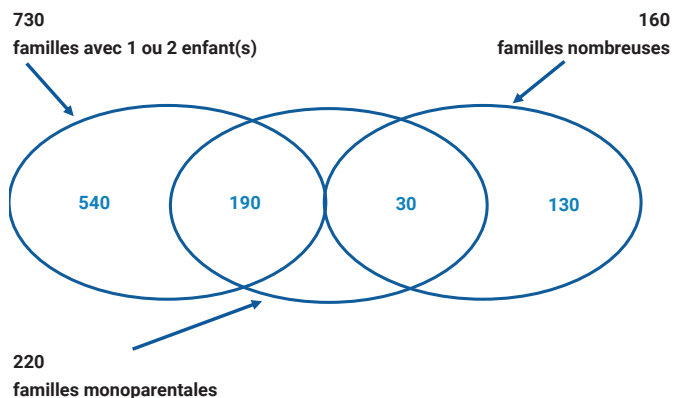


Structures familiales

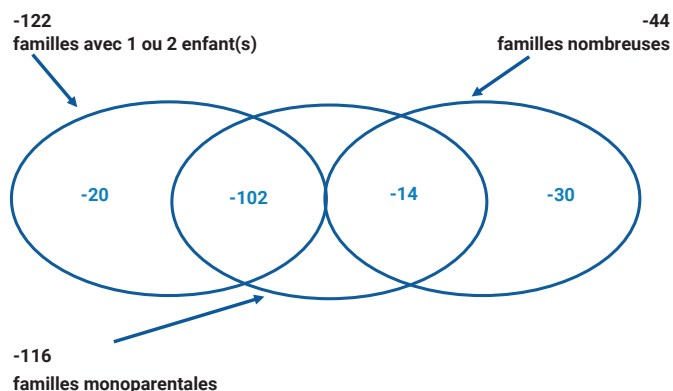
Source : Insee, RP 2013-2018 - Traitements © Compas

Saint-Marcellin

Situation en 2018 des 890 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans



Evolution des familles entre 2013 et 2018 (-166 familles)



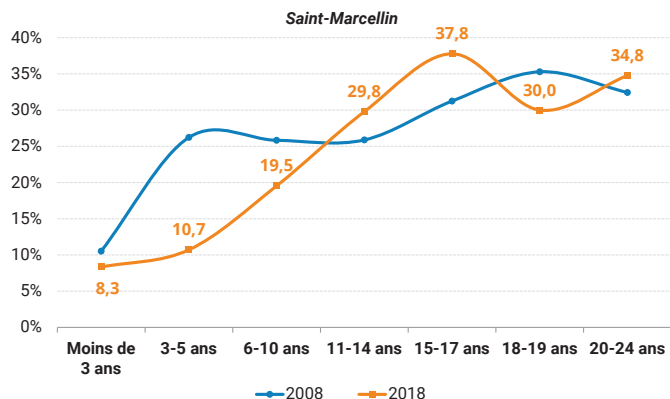
Lecture : 160 familles nombreuses sont recensées en 2018 à Saint-Marcellin, soit 44 de moins qu'en 2013.

En 2018, 890 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans sont recensées à Saint-Marcellin, dont 730 familles avec 1 ou 2 enfants (82%) et 160 familles nombreuses (3 enfants ou plus) (18%). Entre 2013 et 2018 on compte au total 170 familles de moins : -120 familles avec 1 ou 2 enfants et -40 familles nombreuses. Concernant l'ensemble des familles monoparentales, soit 220 en 2018, on en recense 120 de moins qu'en 2013.

Les besoins sociaux des familles monoparentales sont nombreux pour les acteurs du social : niveau de vie (il n'y a qu'une seule source de revenus dans le ménage), coût du logement équivalent à celui d'un couple, parentalité, gestion du temps de l'adulte, ...

Part des enfants vivant dans une famille monoparentale selon leur âge

Source : Insee, RP fichiers détail 2008-2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, 8,3% des enfants de moins de 3 ans vivent au sein d'une famille monoparentale.

La part des enfants vivant en famille monoparentale tend à augmenter avec l'âge : en 2018, elle est de 8% chez les moins de 3 ans contre 38% chez les 15-17 ans. A titre de comparaison, ces proportions étaient de 11 et 31% en 2008.

Ainsi, si beaucoup de politiques publiques sont orientées en direction des familles monoparentales avec de jeunes enfants, on se rend compte que pour Saint-Marcellin comme ailleurs, les adolescents vivent plus souvent dans une famille monoparentale que les plus jeunes.



CARTOGRAPHIE

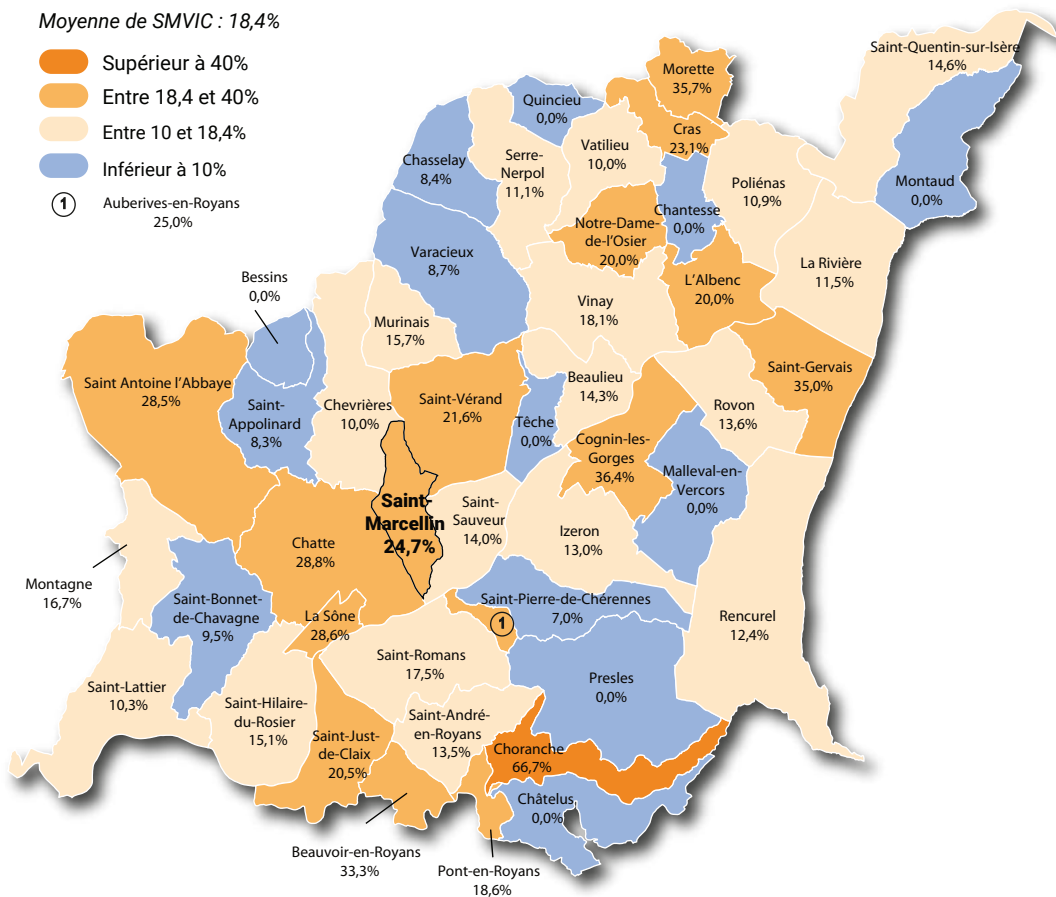
Part des familles monoparentales parmi l'ensemble des familles en 2018

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

Part des familles monoparentales parmi l'ensemble des familles avec enfant(s) en 2018

Moyenne de SMVIC : 18,4%

- Supérieur à 40%
- Entre 18,4 et 40%
- Entre 10 et 18,4%
- Inférieur à 10%
- ① Auberives-en-Royans 25,0%



Part des familles selon le type parmi l'ensemble des familles avec enfant(s)

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas

	Couples parentaux		Familles monoparentales		Familles nombreuses	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Centre	181	75,0	61	25,0	45	18,6
Les Coteaux	207	80,3	50	19,2	40	15,6
La Plaine	282	72,2	110	28,1	75	19,2
Saint-Marcellin	670	75,3	220	24,7	160	18,0
Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté	5 131	81,6	1 154	18,4	988	15,7
Tullins	877	70,5	368	29,5	197	15,8
Isère	143 766	77,7	41 279	22,3	34 082	18,4
France métropolitaine	6 809 440	75,1	2 253 402	24,9	1 628 011	18,0

Valeurs inférieures à celle de Saint-Marcellin

Valeurs proches de celle de Saint-Marcellin

Valeurs supérieures à celle de Saint-Marcellin

Lecture : Saint-Marcellin compte 220 familles monoparentales, soit 24,7% des familles.

Quels sont les niveaux de vie et les taux de pauvreté des familles avec enfant(s)



Répartition par décile des niveaux de vie des familles avec enfant(s)

Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements © Compas

Population fiscale estimée	Niveaux de vie									Ecart				
	1 ^{er} décile	2 ^{ème} décile	1 ^{er} quartile	3 ^{ème} décile	4 ^{ème} décile	Médiane	6 ^{ème} décile	7 ^{ème} décile	3 ^{ème} quartile	8 ^{ème} décile	9 ^{ème} décile	inter-quartiles	inter-déciles	
Vivant en famille monoparentale	800	767	909	972	1 063	1 158	1 312	1 471	1 609	1 715	1 868	2 295	743	1 528
Vivant en couple parental	2 890	920	1 130	1 223	1 310	1 469	1 639	1 793	1 997	2 141	2 258	2 668	918	1 748
Total Saint-Marcellin	7 660	921	1 130	1 220	1 300	1 463	1 625	1 786	2 006	2 146	2 292	2 720	926	1 799

Montants de référence en €	2016	2017	2018
RSA personne seule	524	537	545
Seuil de pauvreté Insee à 50%	855	867	885
Seuil de pauvreté Insee officiel (à 60%)	1 026	1 041	1 063

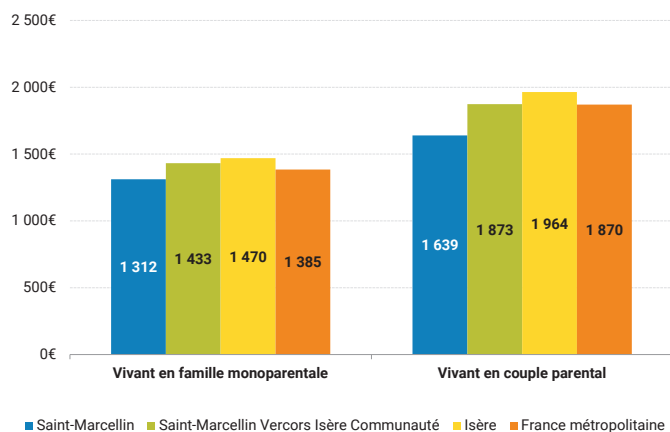
Lecture : En 2018, parmi les populations vivant en famille monoparentale de Saint-Marcellin les 10% les plus pauvres disposent de 767€ par mois contre 2 295€ pour les 10% les plus riches, soit un écart inter-déciles de 1 528€.

Pour les familles avec enfant(s) de Saint-Marcellin, la moitié de la population vivant en famille monoparentale dispose de moins de 1 312€ par mois quand l'autre moitié dispose de plus de 1 312€. Ce niveau de vie médian est inférieur à celui observé pour les couples parentaux (1 639€).

L'écart de niveau de vie, entre les 10% des populations les plus riches et les 10% les plus pauvres est de 1 528€ pour les familles monoparentales de Saint-Marcellin, contre 1 748€ pour les couples parentaux.

Niveau de vie médian des familles avec enfant(s)

Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements © Compas



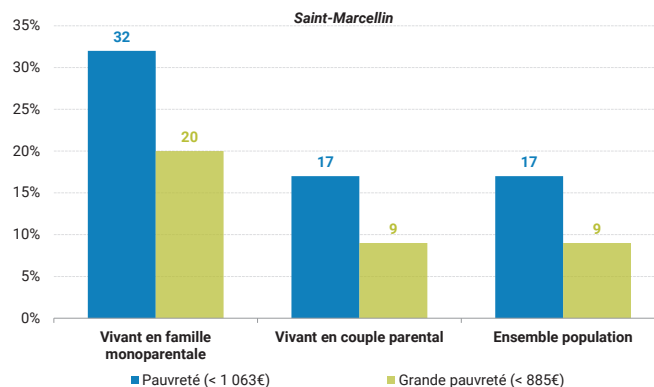
Lecture : En 2018, le niveau de vie médian des populations vivant en famille monoparentale de Saint-Marcellin est de 1 312€ et celui des couples parentaux de 1 639€.

Le niveau de vie des couples parentaux est supérieur à celui des familles monoparentales à Saint-Marcellin, soit respectivement 1 639€ et 1 312€.

La faiblesse du niveau de vie des familles monoparentales (les pensions sont prises en considération dans les calculs des ressources) explique pourquoi les professionnels du social ont parmi leurs usagers une part beaucoup plus importante de familles monoparentales.

Taux de pauvreté des familles avec enfant(s)

Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, 32% des habitants de Saint-Marcellin vivant en famille monoparentale sont pauvres (au seuil de 60%). Cette part est de 17% pour les couples parentaux.

La pauvreté (au seuil de 60%) concerne 32% des habitants de Saint-Marcellin vivant en famille monoparentale (environ 260 personnes) et 17% de ceux vivant en couple parental (autour de 500 personnes).

LES ENFANTS



LES MINEURS

- Qui sont les enfants mineurs ? _____ p.57
- Dans quels types de familles vivent-ils ? _____ p.59
- Quelle est l'articulation entre la natalité et les besoins de la petite enfance à l'adolescence ? _____ p.60
- Quelles sont les fragilités des enfants ? _____ p.62
- Baromètre - La fragilité des enfants _____ p.64

LA PETITE ENFANCE

- Quels sont les besoins en modes de garde ? _____ p.65
- Quelle est la tension sur les modes de garde ? _____ p.67

L'ENFANCE

- Quels sont les besoins en accompagnement de l'enfance ? _____ p.69

L'ADOLESCENCE

- Quel est l'environnement familial et professionnel des adolescents ? _____ p.70

LES ENJEUX DE L'ENFANCE

sont des enjeux qui préoccupent fortement les collectivités locales puisque bon nombre de leurs politiques publiques leur sont directement ou indirectement destinées (modes de garde, périscolaire, restauration scolaire, centres de loisirs, culture, sport, loisirs, animations de territoire, ...). L'enjeu pour le CCAS (et CIAS) varie selon son positionnement et ses orientations stratégiques. Mais pour tous les acteurs du social, les enfants sont un public qui nécessite une attention prioritaire.

De 0 à 3 ans, les enjeux se situent avant tout autour des modes de garde qu'il faut adapter en fonction du dynamisme démographique du territoire mais aussi aux besoins des familles. A partir de 3 ans, avec l'entrée à l'école, la question des modes de garde évolue avec notamment les temps périscolaires via l'accueil de loisirs, par exemple.

Ainsi, connaître le taux d'activité des parents selon le type de famille et la tranche d'âge des enfants, les mobilités pendulaires, le lieu de travail des parents, la tension sur les modes de garde... grâce à l'Analyse des Besoins Sociaux permet d'adapter l'offre de modes de garde proposée au plus près des besoins des familles et de mettre en lumière d'éventuels besoins non-couverts.

Au-delà des modes de garde, l'accompagnement à la scolarité est également un enjeu important, auquel la collectivité peut être amenée à répondre à la fois en prévenant et en luttant contre les risques de rupture scolaire mais aussi en proposant des meilleures conditions d'apprentissage pour ce qui concerne le travail personnel. Les confinements successifs ont par exemple montré comment certains élèves peinaient à avoir un bon accès à internet nécessaire au suivi des cours, ou même à disposer de matériel d'impression.

D'ailleurs, une fois au collège puis au lycée, les adolescents rentrent progressivement dans une période importante : ils sont amenés à faire des choix quant à leur orientation, commencent leurs premiers stages, se lancent dans un apprentissage... Or, la recherche et l'obtention d'un stage ou d'un apprentissage révèlent de nombreuses inégalités tant sociales que territoriales. Une étude de l'INJEP démontre que la recherche puis l'obtention d'un stage sont marquées par le capital social des familles.

En effet, sur un même territoire, tous les enfants et adolescents ne sont pas égaux et n'affichent pas les mêmes niveaux de besoins. Certains pouvant cumuler davantage de fragilités par rapport à d'autres et la crise sanitaire exacerbe particulièrement ces inégalités.

Parallèlement, les politiques publiques (qui pourraient contribuer à réduire ces écarts) peinent à accueillir les adolescents à compter de 11/12 ans. La pratique sportive ou les usages culturels et de loisirs se modifient se traduisant par un éloignement de la sphère institutionnelle au profit de modes plus informels. Pourtant c'est au cours de cette période que les enjeux sont les plus forts (orientation, décrochage scolaire, petite délinquance, toxiques, dépendance aux jeux vidéo,...).

Afin de mieux mesurer la fragilité des mineurs (par tranche d'âge), un baromètre ©Compas de vulnérabilité des mineurs a été créé en partenariat avec des professionnels de l'enfance et de la petite-enfance. Celui-ci permet d'identifier où se situent les enfants fragiles sur la commune ou l'intercommunalité et quels facteurs, qui cumulés entre eux, engendrent leurs vulnérabilités : type de logement (social, ancien, précaire, situation de surpeuplement,...), critères socio-économiques de la famille (emploi précaire, chômage, niveau de diplôme,...), type de structure familiale (famille nombreuse, monoparentale)... Ce baromètre doit permettre de faire apparaître ces écarts et surtout d'envisager les possibilités de les réduire ; en développant des réponses spécifiques à l'intention de ces familles, enfants et adolescents (évolution de la tarification sociale, adaptation du PET, etc...) : de l'observation à l'action.



CHIFFRES CLÉS

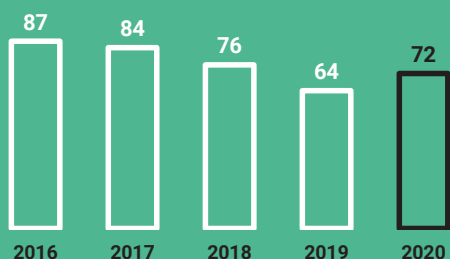
LES ENFANTS



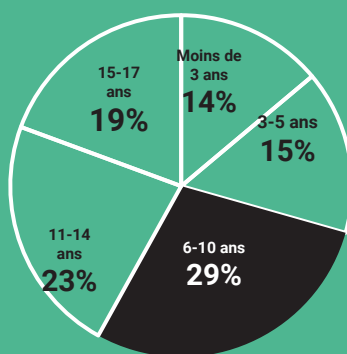
1 476 enfants de moins de 18 ans

-13% entre 2013 et 2018

19% de la population est mineure



Naissances domiciliées



Répartition des tranches d'âge parmi les mineurs



15%

des moins de 11 ans en fam. monoparentale

42%

des moins de 3 ans ont un besoin impératif de mode de garde



39%

parmi ceux en couple parental



67%

parmi ceux en fam. monoparentale



17%

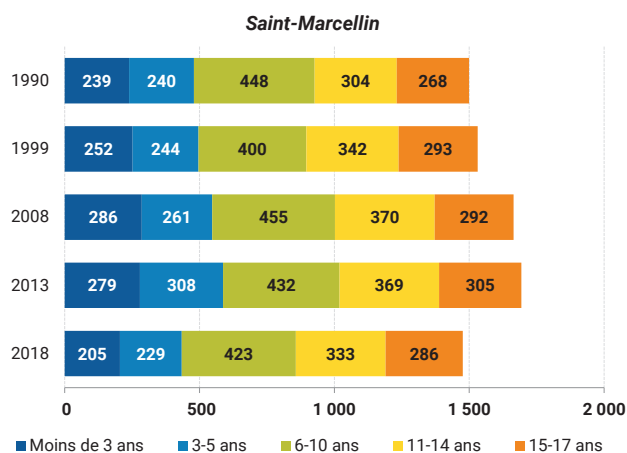
des mineurs en situation de vulnérabilité

Qui sont les enfants mineurs ?



Évolution du nombre de mineurs depuis le début des années 90

Source : Insee, RP 1990-2018 - Traitements © Compas



Lecture : 205 enfants de moins de 3 ans vivent à Saint-Marcellin en 2018.

Entre 2008 et 2018, le nombre de mineurs a diminué d'environ 190 enfants à Saint-Marcellin (-11%). Au dernier recensement, ils atteignent un total de 1 480, dont 420 âgés de 6-10 ans. Entre 2008 et 2018, la plus grande évolution en volume se retrouve sur la génération des moins de 3 ans, soit -80 enfants en dix ans.

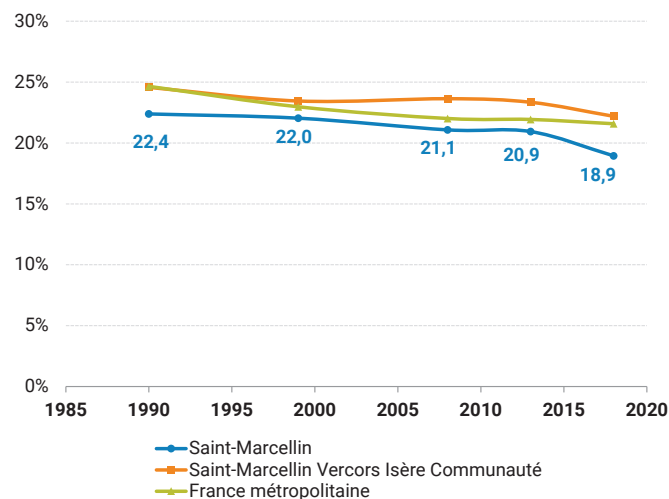
L'évolution du nombre d'enfants sur un territoire dépend surtout des tendances migratoires, qui vont permettre ou non le renouvellement des populations en place et de l'évolution suffisante et nécessaire du nombre de logements.

La construction de nouveaux logements offre la possibilité aux familles ayant déjà des enfant(s) ou projetant d'en avoir de pouvoir s'installer dans la commune. Ce nombre de nouveaux logements, plus ou moins important, peut permettre le renouvellement, ou non, des effectifs d'enfants présents. A l'inverse, une contraction de l'offre de logements impacte au même titre que les autres populations la présence d'enfants.

La prise en compte de ces deux paramètres – mobilité des familles et perspectives de développement du parc de logements – est indispensable pour se donner une vision prospective de l'évolution des effectifs d'enfants nécessaire à l'anticipation des besoins en équipements et services aux familles et à leur pérennité.

Évolution de la part de mineurs dans la population depuis 1990

Source : Insee, RP 1990-2018 - Traitements © Compas



Lecture : 18,9% de la population a moins de 18 ans à Saint-Marcellin en 2018.

Entre 1990 et 2018, la proportion de mineurs a diminué de 3 points et est ainsi passée de 22 à 19% à Saint-Marcellin. Au dernier recensement, la proportion est inférieure de 3 points à celle de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté.



CARTOGRAPHIE

Part des mineurs parmi la population totale en 2018

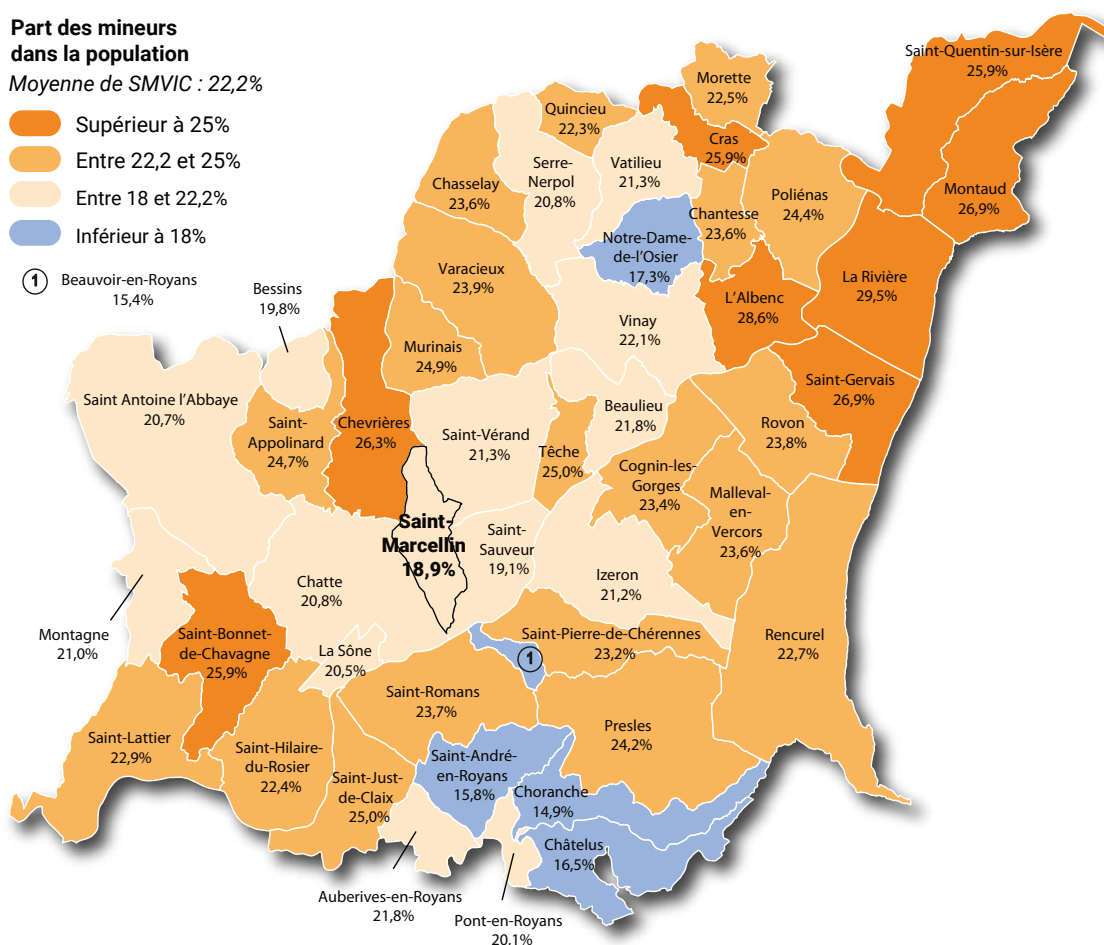
Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

Part des mineurs dans la population

Moyenne de SMVIC : 22,2%

- Supérieur à 25%
- Entre 22,2 et 25%
- Entre 18 et 22,2%
- Inférieur à 18%

① Beauvoir-en-Royans 15,4%



Évolution du nombre de mineurs depuis les dix dernières années

Source : Insee, RP -2008-2018 - Traitements © Compas

	Nombre de mineurs aux différents RP			Part des mineurs en %* au RP 2018	Evolution des mineurs entre 2008 et 2018	
	2008	2013	2018		Nbre	%
Centre	467	480	433	16,5	-34	-7,3
Les Coteaux	518	485	440	17,4	-78	-15,1
La Plaine	679	728	603	22,8	-76	-11,2
Saint-Marcellin	1 664	1 693	1 476	18,9	-188	-11,3
Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté	10 117	10 237	9 837	22,2	-280	-2,8
Tullins	1 866	1 787	1 795	23,3	-71	-3,8
Isère	277 694	288 862	290 155	23,0	+12 461	+4,5
France métropolitaine	13 677 060	13 971 131	13 994 053	21,6	+316 994	+2,3

* Au sein de la population municipale

Valeur inférieure à celle de Saint-Marcellin

Valeur proche de celle de Saint-Marcellin

Valeur supérieure à celle de Saint-Marcellin

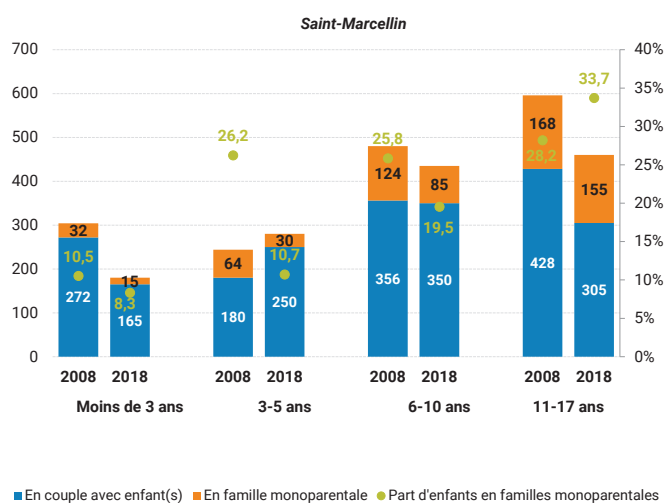
Lecture : En 2018, 18,9% de la population de Saint-Marcellin a moins de 18 ans. Leur nombre a diminué de -11,3% par rapport à 2008.

Dans quels types de familles vivent-ils ?



Répartition par type de familles des enfants mineurs

Source : Insee, RP 2008-2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, 15 enfants de moins de 3 ans vivent dans une famille monoparentale, soit 8,3% des enfants de cet âge.

En 2018, si 8% des moins de 3 ans de Saint-Marcellin vivent en familles monoparentales, c'est le cas de 34% des 11-17 ans (respectivement 12 et 25% à l'échelle de la France métropolitaine). Sur cette tranche d'âge, la proportion a progressé de 6 points par rapport à 2008. On compte ainsi en 2018, 310 adolescents vivant au sein d'un couple et 160 vivant au sein d'une famille monoparentale.

En général, plus un enfant avance en âge, plus la probabilité qu'il vive en famille monoparentale s'élève. De fait, les enfants de moins de 3 ans ne représentent qu'une part relativement faible des enfants de moins de 11 ans vivant au sein d'une famille monoparentale. L'enjeu porte dès lors davantage sur les enfants en âge d'être scolarisés en primaire et pour lesquels la structure familiale peut modifier le besoin et la demande en services scolaires et périscolaires (plus grande dépendance aux services municipaux pour la garde des enfants, contraintes plus importantes d'organisation familiale autour des enfants...). L'accès à un mode de garde représente néanmoins un enjeu important pour le maintien ou l'accès à l'emploi et à la formation des parents isolés d'enfants de moins de 3 ans.

Les différences de taux d'enfants vivant en famille monoparentale entre territoires ne signifient pas que les parents se séparent plus ou moins qu'ailleurs en France. Elles reflètent plutôt des dynamiques migratoires de territoires plus ou moins attractifs pour les couples parentaux ou pour les familles monoparentales.

Les familles monoparentales, souvent moins mobiles que les couples, sont plus captives de leur environnement et sont plus à même que les autres à rencontrer des difficultés dans leur parcours résidentiel.

L'importance du nombre de familles monoparentales avec adolescent(s) est une interpellation pour les communes et l'ensemble des acteurs qui travaillent sur la parentalité ou tout simplement sur le bien-être des familles. Ainsi, les réponses de soutien à la parentalité sont très fortes pour les jeunes parents et les parents de jeunes enfants en général (PMI, système scolaire, système de santé, grands-parents, associations liées à la parentalité, ...). Par contre, il n'y a que très peu d'acteurs pour le travail sur la relation entre les parents et leurs adolescents. Pourtant les besoins sont nombreux pour cette tranche d'âge. La maison des adolescents (s'il en existe une sur le territoire) peut être une réponse mais il faut un réseau autour de ces familles pour que les parents isolés se sentent soutenus et accompagnés.

Comme pour beaucoup de ménages, la fracture numérique ne facilite pas le soutien à la parentalité notamment pour les parents d'adolescents. De plus en plus d'informations entre l'école et la famille transitent par le numérique (notes, rendez-vous avec les enseignants, conseil d'orientation, ...). Tout cela complexifie la vie des parents qui ne maîtrisent pas l'outil informatique et ne facilite pas la fonction parentale.

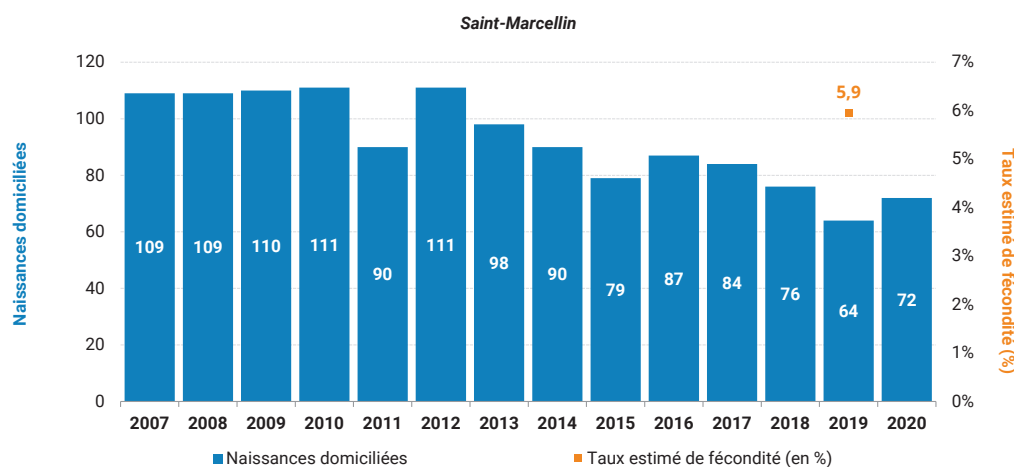
Les périodes de confinements ont également mis en évidence les différences de niveaux d'équipement informatique. Les familles monoparentales, qui sont parmi les ménages les plus pauvres de la commune, sont dissuadés par le coût des équipements. Pour les acteurs du social, ces réalités sont autant de perspectives d'actions.



Quelle est l'articulation entre la natalité et les besoins de la petite enfance à l'adolescence ?

Naissances domiciliées et taux estimé de fécondité

Sources : Insee, Etat-Civil 2006-2019 & RP 2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, 64 naissances sont dénombrées à Saint-Marcellin, soit un taux de fécondité estimé de 5,9 enfants pour 100 femmes en âge d'avoir des enfants (moyenne sur trois années glissantes, calculée à partir des naissances de 2018 à 2020).

70 naissances domiciliées sont dénombrées en 2020 pour Saint-Marcellin. Sur la période 2007-2020, il y a eu en moyenne 90 naissances par an. Avec 70 naissances observées par an en moyenne entre le 31/12/2018 et le 31/12/2020, le taux estimé de fécondité de Saint-Marcellin est de 6 enfants pour 100 femmes en âge d'avoir des enfants (15-44 ans) en 2019.

Le nombre de naissances domiciliées enregistré sur un territoire est lié à la présence de femmes en âge d'avoir des enfants parmi la population ainsi qu'aux caractéristiques de ces femmes. En effet, le nombre de naissances sera plus élevé sur un territoire à forte présence de jeunes femmes actives ou de jeunes trentenaires parmi les femmes en âge d'avoir des enfants que sur un territoire à forte présence de jeunes quadragénaires ayant déjà eu leurs enfants pour certaines, ou à forte présence de populations étudiantes parmi les femmes. Le taux estimé de fécondité est le reflet de ce plus ou moins grand potentiel de naissances au regard des caractéristiques des femmes en âge d'avoir des enfants.

L'évolution dans le temps du nombre de naissances va surtout dépendre du renouvellement – ou pas - de ces populations de femmes dans le territoire.

Pour le territoire, le nombre de naissances est un élément important notamment pour le développement des services en direction de la petite enfance mais aussi pour l'accompagnement des parents. Afin d'éviter le départ des ménages après la naissance (dans le cas de logements qui deviennent trop petits), l'articulation entre le social et l'urbanisme (en particulier le développement de l'offre de logements adaptée aux familles) est essentielle. Le CCAS doit pouvoir être impliqué dans l'élaboration des PLU ou des PLH.

DÉFINITIONS

Naissances : les statistiques annuelles, concernant les naissances domiciliées, sont élaborées par l'Insee à partir des bulletins statistiques de l'état civil. Le lieu de l'événement est celui du domicile de la mère.

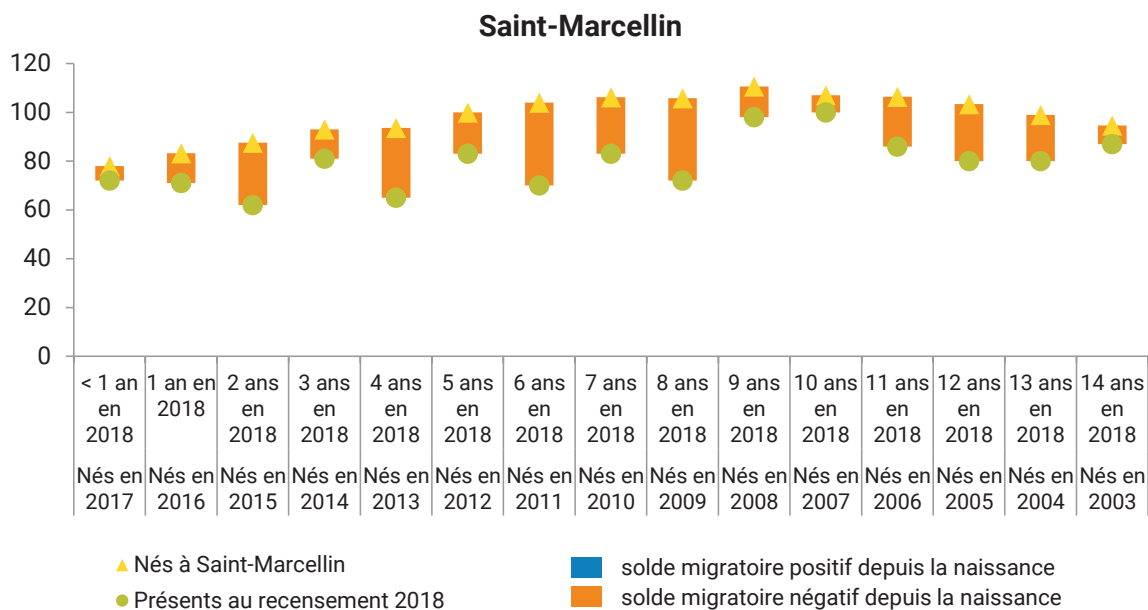
Taux estimé de fécondité : est le rapport entre la moyenne des naissances au cours des trois dernières années et la population féminine âgée de 15 à 44 ans (en âge d'avoir des enfants). Il diffère de l'indice conjoncturel de fécondité calculé par l'Insee.

Quelle est l'articulation entre la natalité et les besoins de la petite enfance à l'adolescence ?



Solde migratoire des moins de 15 ans depuis la naissance

Sources : Insee, Etat-Civil 2003-2019 & RP 2018 - Traitements © Compas



Lecture : La génération des enfants âgés de 6 ans au recensement 2018 (01/01/2018) correspond à 104 enfants nés en 2011 à Saint-Marcellin et 70 enfants recensés au 1er janvier 2018. Cette génération a connu un solde migratoire négatif entre la naissance et le 1er janvier 2018 avec 34 départs de plus que les arrivées.

Le solde migratoire des jeunes enfants, entre la naissance et le recensement de 2018 reflète les mobilités différenciées des familles selon l'âge des enfants.

La tendance est au départ pour les enfants de moins de 3 ans (40 départs de plus que les arrivées ont eu lieu entre la naissance et 2018).

Pour les 3-5 ans, les départs sont plus nombreux que les arrivées (60 départs de plus que d'arrivées d'enfants ont eu lieu entre la naissance et l'âge de 3 à 5 ans).

Pour les enfants de 6 à 10 ans, le solde migratoire est négatif, la tendance est aux départs pour ces générations (110 départs de plus que les arrivées).

Enfin, les enfants de 11 à 14 ans sont moins nombreux que les naissances correspondant à ces générations. Ils sont plus nombreux (70) à avoir quitté le territoire depuis leur naissance qu'à l'avoir rejoint.

Le solde migratoire des enfants reflète l'attractivité d'un territoire pour les familles avec enfant(s). Beaucoup d'agglomérations présentent un solde migratoire négatif dans la ville centre, qui voit les familles quitter la commune pour s'installer dans sa périphérie, avec a contrario un solde positif dans les communes situées en 1ère ou 2ème couronne et qui attirent des familles désireuses de trouver un logement plus adapté à l'évolution de la taille de la famille ou plus conforme à leurs aspirations (accès à la propriété, ...).

La mobilité résidentielle des familles est courante, l'agrandissement de la famille est un des facteurs qui poussent les français à déménager. De fait, un enfant né domicilié dans un territoire n'entrera pas forcément à l'école dans ce même territoire et ne fera pas forcément toute sa scolarité dans le même groupe scolaire ou la même commune.

De même que les enfants scolarisés dans un territoire n'y sont pas forcément nés et n'y ont pas forcément grandi. Dès lors, il devient difficile de concevoir des politiques de « parcours de la jeunesse » allant de la petite-enfance à l'âge de l'acquisition de leur autonomie à une échelle territoriale qui soit trop réduite.

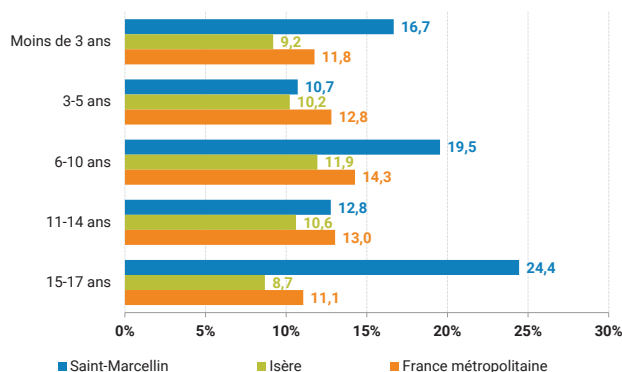
L'importance des mobilités résidentielles des familles avec de jeunes enfants montre aussi qu'à lui seul, l'indicateur du nombre de naissances n'est pas suffisant pour anticiper les effectifs d'enfants ayant potentiellement besoin d'un mode d'accueil de la petite-enfance, de même que les effectifs scolaires, et ce même à relativement court terme.



Quelles sont les fragilités des enfants ?

Part des mineurs vulnérables selon l'âge

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



Lecture : 17% des moins de 3 ans sont en situation de vulnérabilité à Saint-Marcellin.

En 2018, 230 mineurs sont en situation de vulnérabilité à Saint-Marcellin, dont 30 de moins de 3 ans, 30 de 3-5 ans, 90 de 6-10 ans, 30 de 11-14 ans et 60 de 15-17 ans. La part de mineurs vulnérables s'étend ainsi de 11% pour les 3-5 ans à 24% pour les 15-17 ans.

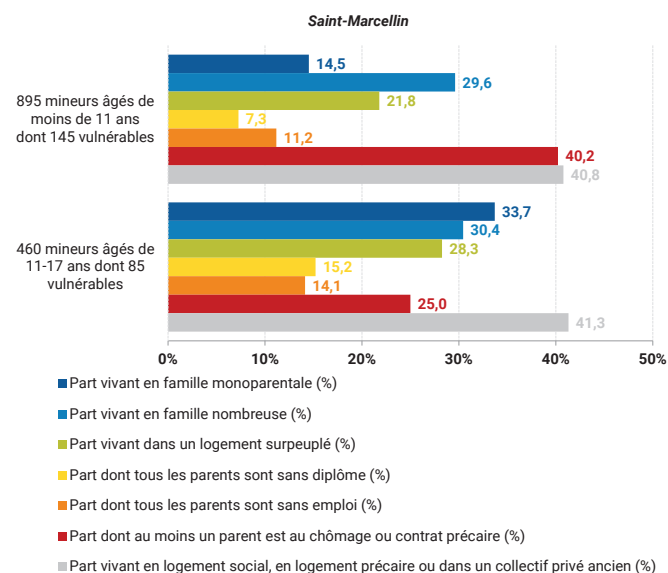
L'indice de vulnérabilité des mineurs © Compas permet d'appréhender le nombre d'enfants qui pourraient présenter des difficultés socio-éducatives temporaires ou plus durables à un moment ou un autre de leur parcours scolaire.

Sa construction repose sur l'approche de facteurs de risques cumulés. Aucun des 7 critères ne constitue à lui seul un facteur majeur de fragilité des enfants et n'est le signe avéré d'une difficulté scolaire ou éducative. En revanche, la probabilité qu'un enfant présente des difficultés socio-éducatives augmente fortement dès qu'il se retrouve dans plusieurs des situations décrites. C'est le cumul de plusieurs de ces facteurs de risque qui crée la vulnérabilité et ce, quel que soit le quartier d'habitation de l'enfant.

Le choix de ces 7 critères (cf. ci-contre) permet de retrouver les principales dimensions en lien avec la réussite éducative, sans qu'il y ait nécessairement une relation causale. Elles s'articulent autour de l'origine socio-économique (capital culturel, ressources des ménages, reproduction des schémas parentaux ...), de la structure familiale (monoparentalité, effet de la taille des fratries) et des conditions de logements. Plusieurs indicateurs ont été retenus pour approcher le critère économique (risque plus élevé de pauvreté dans une famille nombreuse, monoparentale ou chez les locataires du parc locatif en logement collectifs anciens par exemple).

Part des mineurs vulnérables selon chaque critère

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



Lecture : 11,2% des moins de 11 ans de Saint-Marcellin vivent au sein d'un foyer où tous les parents sont sans emploi.

L'indice de vulnérabilité des mineurs se compose de 7 indicateurs socio-démographiques : la monoparentalité, la grandeur des fratries, le surpeuplement du logement, l'activité et la formation des parents et l'ancienneté des logements. 15% des moins de 11 ans de Saint-Marcellin vivent dans un ménage en situation de monoparentalité et 40% ont au moins un parent en emploi précaire ou au chômage. Ces parts passent à 34 et 25% chez les 11-17 ans.

DÉFINITION

Indice de vulnérabilité : nous considérons qu'un enfant est vulnérable, et pourrait potentiellement avoir besoin d'un soutien scolaire, dès lors qu'il cumule 4 de ces 7 facteurs de risques :

- vivre dans une famille monoparentale
- vivre dans famille nombreuse (3 enfants et plus)
- vivre au sein d'une famille où « tous les parents » ont un bas niveau de formation (BEPC ou brevet des collèges au plus)
- vivre dans une famille comptant au moins un parent se déclarant au chômage ou occupant un emploi précaire
- vivre dans une famille sans aucun adulte actif en emploi
- vivre en appartement locatif social dans un immeuble ancien
- vivre dans un logement surpeuplé



Mineurs vulnérables

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas

	Mineurs vulnérables de moins de 11 ans		Mineurs vulnérables de 11-17 ans	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Centre	30	10,0	20	22,2
Les Coteaux	40	15,7	30	22,2
La Plaine	75	22,1	35	14,9
Saint-Marcellin	145	16,2	85	18,5
Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté	145	16,2	85	18,5
Tullins	133	13,0	93	11,0
Isère	18 539	10,8	11 087	9,8
France métropolitaine	1 090 137	13,2	657 063	12,2

Valeurs inférieures à celle de Saint-Marcellin

Valeurs proches de celle de Saint-Marcellin

Valeurs supérieures à celle de Saint-Marcellin

Lecture : A Saint-Marcellin, 145 mineurs de moins de 11 ans sont considérés comme vulnérables, soit 16,2% des moins de 11 ans.



Baromètre - La fragilité des enfants

Détail des facteurs de risque relatifs à la fragilité des enfants

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas

	Mineurs vulnérables 0-17 ans		Au moins un parent au chômage ou en contrat précaire		Parents sans diplôme		Parents sans emploi	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Centre	50	13	125	32,1	25	6,4	35	9,0
Les Coteaux	70	18	160	41,0	45	11,5	75	19,2
La Plaine	110	19	190	33,0	65	11,3	55	9,6
Saint-Marcellin	230	17	475	35,1	135	10,0	165	12,2
Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté	230	17	475	35,1	135	10,0	165	12,2
Tullins	227	12	402	21,5	124	6,6	212	11,3
Isère	29 626	10	72 788	25,5	22 719	8,0	23 607	8,3
France métropolitaine	1 747 200	13	3 755 465	27,6	1 262 016	9,3	1 551 185	11,4

	Locatif privé dans collectif ancien		Locatif social		Famille monoparentale		Famille nombreuse		Logement sur-peuplé	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Centre	55	14,1	95	24,4	95	24,4	130	33,3	110	28,2
Les Coteaux	55	14,1	130	33,3	70	17,9	80	20,5	75	19,2
La Plaine	50	8,7	170	29,6	120	20,9	195	33,9	140	24,3
Saint-Marcellin	160	11,8	395	29,2	285	21,0	405	29,9	325	24,0
Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté	160	11,8	395	29,2	285	21,0	405	29,9	325	24,0
Tullins	125	6,7	413	22,0	432	23,1	482	25,8	341	18,2
Isère	17 834	6,3	61 360	21,5	50 982	17,9	87 497	30,7	55 005	19,3
France métropolitaine	976 866	7,2	3 182 270	23,4	2 744 017	20,1	4 179 710	30,7	3 277 625	24,1

Valeurs inférieures à celle de Saint-Marcellin

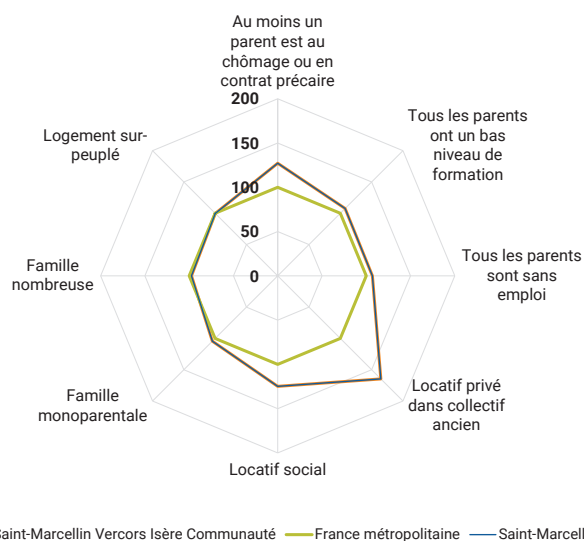
Valeurs proches de celle de Saint-Marcellin

Valeurs supérieures à celle de Saint-Marcellin

Lecture : L'indice de fragilité des enfants de Saint-Marcellin est de 17.

Indice de fragilité des enfants

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



Lecture : La part de mineurs avec au moins un parent au chômage ou en contrat précaire de Saint-Marcellin est 1,3 fois plus élevée que celle de la France métropolitaine.

L'indice de fragilité des enfants est de 17 à Saint-Marcellin contre 13 en France métropolitaine : la situation y est donc moins favorable qu'en moyenne nationale.

Les sur-représentations observées à Saint-Marcellin, par rapport à la France métropolitaine, pouvant être mises en avant pour les indicateurs composant l'indice sont :

- la part des mineurs dont au moins un parent est au chômage ou en contrat précaire (35% contre 28%),
- la part des parents sans diplôme (10% contre 9%),
- la part de mineurs dont tous les parents sont sans emploi (12% contre 11%),
- la part de mineurs vivant dans une famille locataire du parc privé dans collectif ancien (12% contre 7%),
- la part de mineurs vivant dans une famille locataire du parc social (29% contre 23%),
- la part de mineurs vivant dans une famille monoparentale (21% contre 20%),

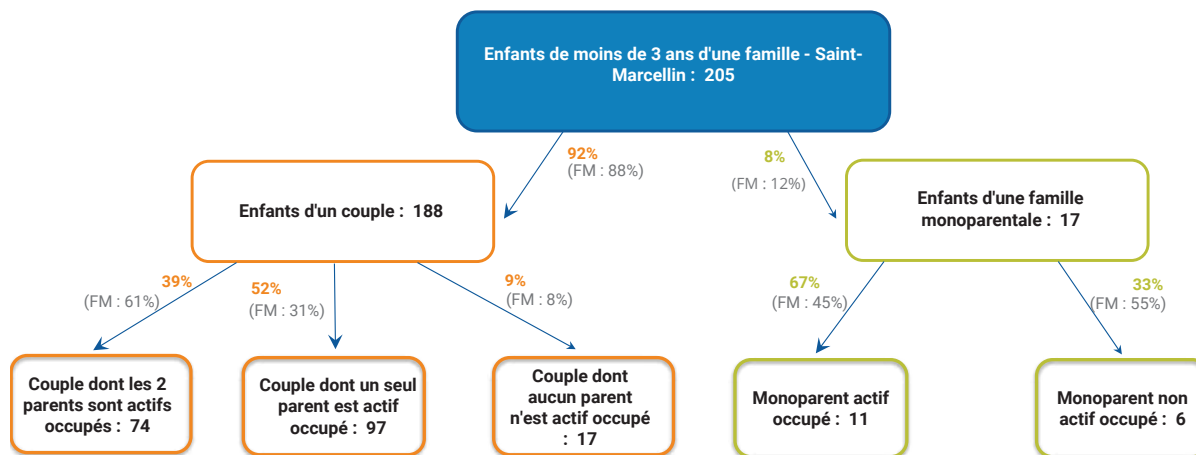
Les facteurs de vulnérabilité des enfants pèsent différemment selon les quartiers, témoignant des caractéristiques spécifiques à chacun d'entre eux. L'indice de fragilité des enfants le plus élevé (19) est enregistré pour La Plaine alors que le plus faible est de 13 dans le Centre.

Quels sont les besoins en modes de garde ?



Enfants de moins de 3 ans selon le type de famille et l'activité des parents

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



Lecture : 74 enfants de moins de 3 ans vivent au sein d'une famille avec les deux adultes actifs occupés, représentant 39% des enfants vivant au sein d'un couple parental.

92% des enfants de moins de 3 ans de Saint-Marcellin vivent avec leurs deux parents, soit 190 enfants. Cette proportion est plus élevée que la moyenne de la France métropolitaine. Ainsi, 8% des enfants de moins de 3 ans vivent au sein d'une famille monoparentale (soit 20 enfants) : le risque de précarité sociale et économique est plus élevé pour ces enfants vivant avec un parent isolé.

90 enfants de moins de 3 ans ont tous leurs parents (en couple ou monoparent) qui travaillent et par conséquent ont peut-être plus que d'autres besoin d'être pris en charge, que le mode de garde soit institutionnel, de voisinage, familial... Cela concerne 39% des enfants de moins de 3 ans vivant dans une famille composée d'un couple (bi-activité des parents) et 67% de ceux vivant au sein d'une famille monoparentale.

20 enfants n'ont aucun de leurs parents en emploi : ils représentent 9% des enfants de moins de 3 ans vivant avec leurs deux parents et 33% de ceux vivant au sein d'une famille monoparentale. Une situation de non emploi chez les parents est facteur de risque pour eux et pour leurs enfants, sur un plan monétaire mais aussi social.

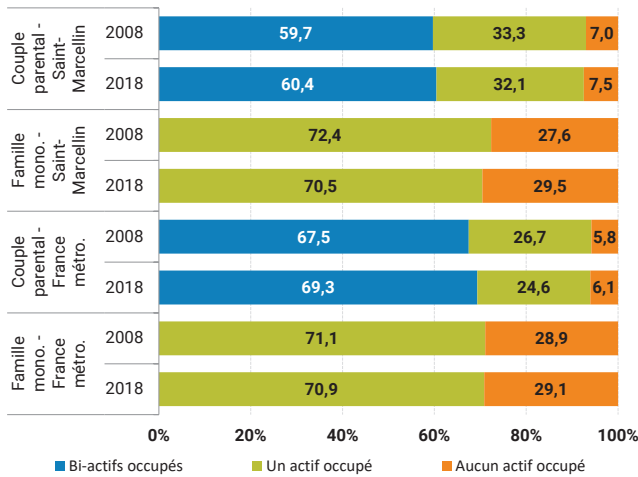
Deux autres paramètres sont à considérer pour une évaluation du besoin : la part des femmes travaillant à temps partiel (32% pour Saint-Marcellin contre 27% en moyenne pour la France métropolitaine) et la proportion d'actifs occupés âgés de 15 ans ou plus résidant dans le territoire mais n'y travaillant pas (59% pour Saint-Marcellin). Ces deux proportions donnent une indication sur la disponibilité des parents pour s'occuper de leur(s) enfant(s) et permettent d'approcher les besoins en mode de garde.



Quels sont les besoins en modes de garde ?

Taux d'activité de l'ensemble des parents selon le type de famille

Source : Insee, RP 2008-2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, à Saint-Marcellin, 60,4% des couples parentaux sont bi-actifs occupés (les deux parents travaillent).

En 2018, 60% des couples parentaux et 70% des familles monoparentales vivant à Saint-Marcellin comptent tous les parents en emploi, soit respectivement -9 points et une stagnation par rapport à la France métropolitaine. De plus, 32% des couples parentaux ne comptent qu'un actif en emploi sur les deux parents, soit +7 points par rapport à la France métropolitaine. Par ailleurs, 7% des couples parentaux et 30% des familles monoparentales du territoire ne comptent aucun parent en emploi.

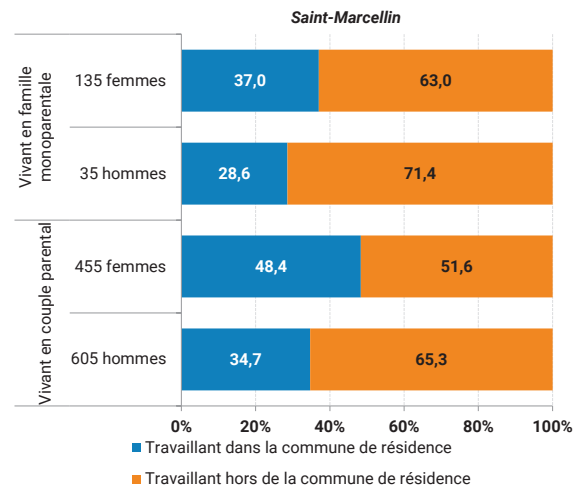
La part des couples parentaux dont les deux parents sont en emploi a eu tendance à augmenter sur les dix dernières années : +1 point sur la période 2008-2018. Par ailleurs, la part des familles monoparentales actives est moins élevée que dix ans plus tôt (-2 points).

La garde des enfants reste très largement l'affaire des mères, même si les tendances montrent une légère réduction des inégalités femmes-hommes en la matière depuis la mise en place de la PreParE (prestation partagée d'éducation de l'enfant) en 2015. En France métropolitaine, 6% des bénéficiaires de cette prestation sont des hommes. Le nombre d'enfants à charge impacte par ailleurs de manière discriminante les femmes dans leur activité, notamment à partir du 3ème enfant (baisse du taux d'activité, augmentation du travail à temps partiel).

Pour autant, la majorité des mères sont actives et ce quel que soit le nombre d'enfant. En France, le taux d'activité des femmes ne cesse de s'accroître et tend ainsi à se rapprocher de celui des hommes. L'accès à un mode d'accueil pour leur(s) enfant(s) est un enjeu primordial pour faciliter la conciliation d'une vie professionnelle avec une vie familiale.

Lieu de travail des parents

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



Lecture : Parmi les 135 femmes vivant en familles monoparentales, 37% travaillent dans leur commune de résidence.

L'inactivité des femmes peut être plus importante sur les territoires qui comptent plus de femmes en âge d'avoir des jeunes enfants. Ne pas travailler (ou travailler à temps partiel) pour s'occuper de ses enfants peut être un choix (parfois plus ou moins contraint par des questions économiques ou autres) mais constitue néanmoins un facteur de risque de précarité pour les femmes en cas de séparation par exemple.

L'occupation d'un emploi en dehors de la commune de résidence concerne 71% des hommes (30 hommes) et 63% des femmes (90 femmes) vivant au sein d'une famille monoparentale à Saint-Marcellin. Ces proportions sont respectivement de 65 et 52% pour les couples parentaux (soit 400 hommes et 240 femmes).

Les travaux menés par la Cnaf révèlent que plus de la moitié des mères ont songé à réduire leur activité professionnelle au moment où elles s'interrogeaient sur la garde de leur enfant et plus d'un quart ont finalement réduit ou cessé leur activité professionnelle pour s'occuper de leur enfant.

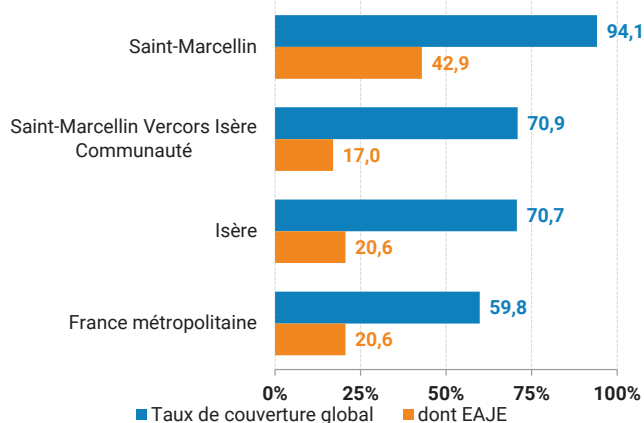
Le taux d'emploi des mères diminue avec le nombre total d'enfants mineurs à charge, surtout si l'un des enfants est en bas âge. Alors que près de trois femmes sur quatre en couple avec un seul enfant âgé de moins de 3 ans, sont en emploi, elles ne sont plus que quatre sur dix lorsqu'elles sont mères de famille nombreuse (trois enfants ou plus) avec au moins un enfant de moins de 3 ans.

Quelle est la tension sur les modes de garde ?



Capacité théorique d'accueil des 0-2 ans par les modes d'accueil «formels»

Sources : Cnaf, 2016, 2019, SMVIC, 2021 & Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



Lecture : Saint-Marcellin compte 94,1 places d'accueil formel pour 100 enfants de moins de 3 ans dont 42,9 places en EAJE.

La Cnaf identifie quatre types de modes d'accueil formels de la petite enfance : les assistant(e)s maternel(le)s employé(e)s directement par des particuliers, les salarié(e)s à domicile, l'accueil en EAJE (collectif, familial et parental, micro-crèches) et l'école maternelle. En 2019, la capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans par les modes d'accueil «formels» de Saint-Marcellin est de 94%. Ce taux de couverture peut être supérieur à 100 lorsque l'offre du territoire intègre des enfants résidant sur d'autres territoires. En 2021, Saint-Marcellin compte 1 établissement d'accueil du jeune enfant proposant 88 places, soit 43 places d'accueil collectif pour 100 enfants de moins de 3 ans.

Le critère financier est un frein dans la possibilité de réduire ou de cesser son activité professionnelle. Il est plus important pour les pères que pour les mères, puisque ce sont bien souvent eux qui ont les revenus les plus élevés dans le couple.

Les femmes issues des classes populaires travaillent souvent à temps partiel et songent alors davantage à arrêter leur activité en raison du coût financier de la garde. Le manque de places en établissement d'accueil du jeune enfant (Eaje) pénalise donc souvent les parents les moins fortunés, ce mode de garde restant le moins onéreux.

Le nombre de places en Eaje comprend les places en accueil collectif (y compris les micro-crèches financées par la prestation unique Caf) de même que les places en crèches familiales. Une place d'accueil pouvant être occupée par plusieurs enfants (contrats d'accueils à temps partiel, renouvellement de la population accueillie) le nombre total d'enfants accueillis est généralement nettement supérieur à celui des places offertes.

Le taux d'équipement rapporte le nombre de places au nombre d'enfants de moins de 3 ans.

Si les Eaje municipaux accueillent généralement en priorité les enfants domiciliés sur la commune, les établissements privés (micro-crèches, crèches d'entreprises) accueillent le plus souvent les enfants sans condition de lieu de résidence. De fait, l'offre d'Eaje à laquelle peuvent prétendre les familles est à considérer au-delà du territoire communal.

L'offre en Eaje est souvent plus développée sur les villes les plus importantes des agglomérations que sur les petites communes périurbaines ou les communes rurales qui présentent en revanche des taux élevés d'équipement en places d'accueil chez les assistantes maternelles indépendantes.

DÉFINITION

Modes d'accueil «formels» :

- Assistant(e) maternel(le) employé(e) directement par des particuliers
- Salarié(e) à domicile
- Accueil en Eaje (collectif, familial et parental, micro-crèches)
- École maternelle

La capacité d'accueil théorique correspond à l'ensemble des places offertes aux enfants de moins de 3 ans à un instant donné sur le territoire observé. Ces informations n'étant pas toutes disponibles, elle sont parfois approchées en mobilisant des données sur l'accueil constaté. C'est le cas de l'accueil effectué par un(e) salarié(e) au domicile des parents, de l'école ou de l'accueil dans les micro-crèches financées par la Prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) versée par la Caf. La capacité d'accueil comptabilise des places d'accueil proposées à un instant donné, et non un nombre d'enfants gardés. Ainsi, on ignore le fait que certaines places peuvent être utilisées par plusieurs enfants à temps partiel : ce peut être le cas de places en établissement d'accueil du jeune enfant. De même, d'autres places ne combleront pas tout à fait les besoins : ce peut être le cas des places à l'école, utilisées souvent pour la tranche d'âge des 2-3 ans à mi-temps, et qui nécessitent un complément d'accueil. Un enfant peut donc occuper plusieurs places d'accueil (école et assistant(e) maternel(le) par exemple). Cette capacité est présentée à plusieurs échelles territoriales, il s'agit d'une capacité d'offre sur un territoire donné. Ainsi sur certains territoires, le taux de couverture peut être supérieur à 100 lorsque l'offre d'un territoire intègre des enfants résidant sur d'autres territoires.

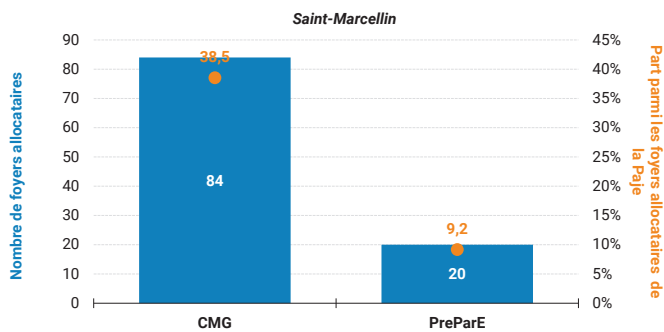
Pour le détail de la méthodologie, on pourra se reporter au rapport annuel de l'Observatoire national de la petite enfance.



Quelle est la tension sur les modes de garde ?

Part de foyers allocataires de la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) selon le mode de garde

Sources : Cnaf, 2019 - Traitements © Compas



Lecture : 38,5% des foyers allocataires de la Paje bénéficient du CMG (soit 84 foyers).

Fin 2019, le choix par les parents d'une cessation ou d'une réduction d'activité pour s'occuper de leur(s) enfant(s) en bénéficiant de la PreParE concerne 20 foyers allocataires, soit 9% des foyers allocataires de la Paje (cette part est de 13% en France métropolitaine). Parallèlement, le recours des familles à la garde de l'enfant par une assistante maternelle et bénéficiant ainsi du CMG concerne 80 foyers allocataires, soit 39% des foyers allocataires de la Paje (sur l'ensemble du territoire métropolitain cette part est de 35%).

Les travaux menés par la Cnaf révèlent que les familles bi-actives ont plus souvent recours aux assistantes maternelles alors que les familles monoparentales optent plus souvent pour la crèche. Le recours à la crèche diminue lorsque la complexité des horaires de travail des parents augmente alors que le recours à l'assistante maternelle est plus important pour les familles ayant des besoins d'accueil après 19 h et avant 8h.

Idéalement, la majorité des familles interrogées envisagent un unique mode d'accueil pour leur enfant, et la crèche est le mode d'accueil formel le plus plébiscité. En effet la rencontre avec d'autres enfants reste « très importante » dans les attentes des parents et influe donc sur le choix du mode d'accueil privilégié. Cependant, le mode d'accueil souhaité n'est pas toujours le mode d'accueil utilisé.

Les parents qui font le choix de cesser de travailler ou de réduire leur activité professionnelle pour s'occuper de leur enfant bénéficient à ce titre d'une prestation compensatoire de la Caf (la prestation partagée d'éducation de l'enfant : PreParE). Lorsqu'il a recours au congé parental celui-ci a le plus souvent été voulu par la famille, mais dans certains cas c'est un choix contraint faute de n'avoir pu trouver un mode d'accueil adapté à ses besoins. Le choix du congé parental entraîne une diminution des ressources financières du foyer, le montant de la Paje versée étant inférieur à celui du salaire qui serait perçu sinon.

La part des enfants gardés par leur(s) parent(s) ne se résume pas à celle des bénéficiaires de la PreParE puisque les parents qui ne travaillaient pas avant l'arrivée de leur enfant ne peuvent prétendre de fait à cette prestation. En France, la majorité des enfants sont gardés par leur(s) parent(s) (61% des enfants de moins de 3 ans sont gardés, la majeure partie du temps, par leur(s) parent(s) selon l'enquête « Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants » réalisée par la Drees en 2013).

Les parents qui se tournent vers un mode d'accueil individuel (le plus souvent une assistante maternelle indépendante mais aussi une garde à domicile ou un accueil en micro-crèche non financée par la PSU) bénéficient du Cmg (complément mode de garde).

L'organisation de la garde des enfants peut s'appuyer sur la combinaison de différents modes d'accueil. Ainsi une famille peut bénéficier à la fois de la PreParE et du Cmg si l'enfant est gardé à temps partiel par ses parents et le reste du temps par une assistante maternelle.

Précisons par ailleurs qu'un parent qui bénéficie du Cmg peut faire garder son enfant par une assistante maternelle qui ne vit pas sur le territoire de la commune. Les modes de garde, notamment chez les assistantes maternelles, sont libres et donc il ne faut pas seulement regarder les équilibres sur le territoire. En effet, il est important d'analyser l'offre de garde d'enfant au regard des trajets domicile/travail, notamment dans un secteur où les embouteillages sont nombreux, ce qui génère souvent des retards pour les parents quand ils viennent chercher leur enfant.

Les disparités géographiques de recours aux différents modes d'accueil sont importantes. Bien évidemment les caractéristiques de l'offre locale d'accueil en sont des déterminants importants (répartition offre collective / offre individuelle, offre de places en très petite section de maternelle...). D'autres facteurs inhérents aux caractéristiques des familles entrent en ligne de compte tels que le niveau de revenus des familles ou le nombre d'enfants de la famille.

La prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE) qui a été mise en place en janvier 2015 n'a pas recueilli autant de notoriété que le complément de libre choix d'activité (Clca). Cette méconnaissance pourrait être une explication à la baisse du recours aux prestations de complément d'activité observée suite au passage à la PreParE.

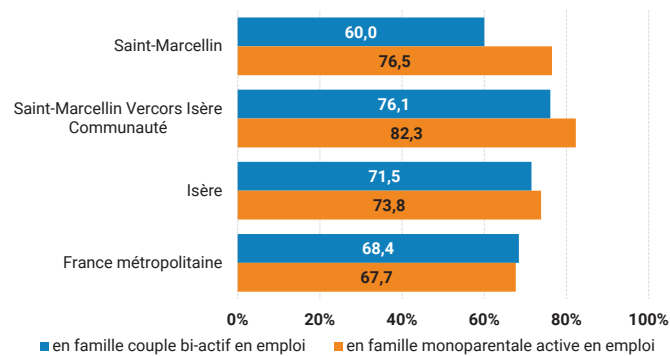
Valable pour la mère jusqu'aux 2 ans de l'enfant, la prestation doit ensuite être demandée par le père la dernière année avant l'entrée en école maternelle (de 2 à 3 ans). Cette obligation de partage incitant les pères à avoir recours aux prestations de complément d'activité pourrait également expliquer cette baisse.

Quels sont les besoins en accompagnement de l'enfance ?



Enfants âgés de 6 à 10 ans vivant au sein d'une famille où tous les parents travaillent

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



Pour les acteurs du social, l'enjeu réside dans l'accompagnement de ces familles aux services adaptés, tels que le périscolaire ou les centres de loisir. Pour les enfants de familles monoparentales il y a aussi un accompagnement budgétaire afin d'éviter que le coût de la prise en charge de l'enfant ne se traduise par un retrait du parent de son activité professionnelle.

Lecture : 60% des enfants de 6-10 ans de Saint-Marcellin vivent au sein d'un couple parental bi-actif (en emploi).

En 2018, à Saint-Marcellin, 200 enfants de 6-10 ans vivent au sein d'un couple parental dont les deux parents travaillent, soit 60% d'entre eux. C'est le cas de 60 enfants du même âge vivant en famille monoparentale (76% d'entre eux).

Cette part est moins élevée sur le territoire pour les enfants de 6-10 ans vivant au sein d'un couple parental qu'au niveau de la France métropolitaine (-8 points). Par ailleurs, la part d'enfants de 6-10 ans vivant en famille monoparentale active est plus élevée que celle de la France métropolitaine (+9 points).

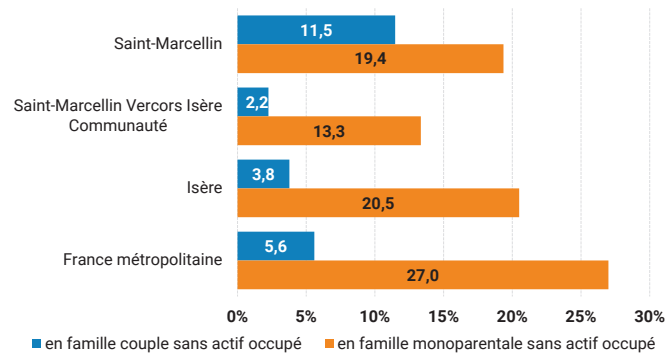
Pour comparaison, sur Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté, 76% des enfants de la classe d'âge vivent au sein d'un couple parental avec leurs deux parents en emploi (1 840 enfants), pour 82% des enfants du même âge en famille monoparentale (370 enfants). C'est le cas de 71 et 74% des enfants de 6-10 ans de l'Isère.



Quel est l'environnement familial et professionnel des adolescents ?

Adolescents âgés de 11 à 17 ans dont aucun des parents n'est en emploi

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



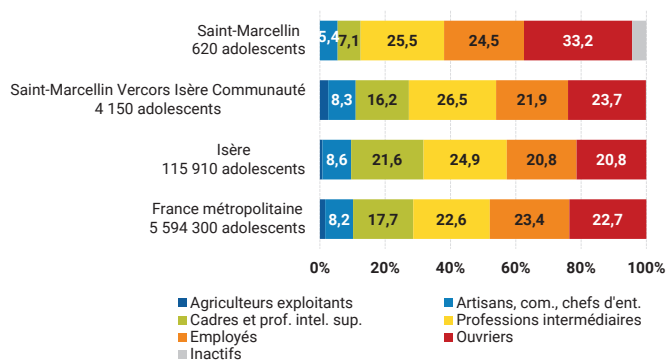
Lecture : Sur Saint-Marcellin, 11,5% des adolescents de 11-17 ans vivant au sein d'un couple n'ont aucun parent actif occupé.

En 2018, à Saint-Marcellin, 11% des adolescents de 11-17 ans vivant au sein d'un couple et 19% de ceux vivant au sein d'une famille monoparentale n'ont aucun parent actif occupé, soit respectivement 50 et 40 adolescents. En comparaison, ces parts sont de 2 et 13% pour Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté, 4 et 21% pour l'Isère et de 6 et 27% pour la France métropolitaine. La situation est moins favorable pour les adolescents vivant au sein d'un couple parental que pour de la France métropolitaine, au contraire de ceux vivant au sein d'une famille monoparentale.

Cet indicateur met en évidence le besoin d'accompagnement des adolescents quand aucun des parents ne travaille. Ce besoin peut se faire ressentir notamment pour l'obtention du stage de troisième ou lors de la recherche de ces stages en seconde et première professionnelle. L'absence d'emploi du ou des parents réduit le réseau qui permet l'obtention de ces stages.

Adolescents âgés de 11 à 17 ans selon la PCS du référent du ménage

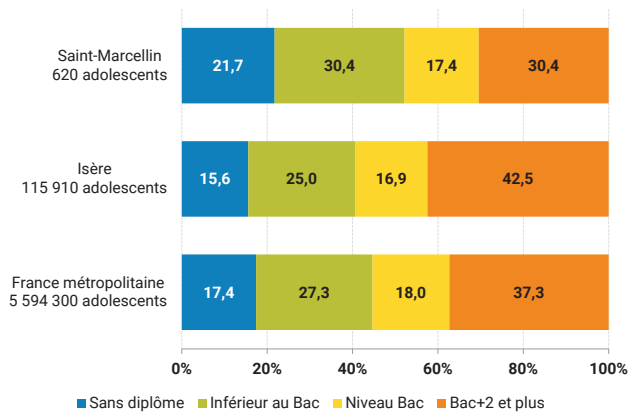
Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



Lecture : 5,4% des adolescents de 11-17 ans habitant à Saint-Marcellin ont un référent de ménage artisan, commerçant ou chef d'entreprise.

Adolescents âgés de 11 à 17 ans selon le niveau de formation de la personne de référence du ménage (PRM)

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



données non disponibles en dehors des communes irisées des agglomérations

Lecture : 17,4% des 11-17 ans de Saint-Marcellin vivent au sein d'un foyer dont le parent principal est titulaire d'un diplôme de niveau bac.

30% des adolescents de Saint-Marcellin vivent au sein d'un foyer dont la personne de référence est titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur, soit une proportion inférieure de 12 points à celle de l'Isère. 22% de ces adolescents ont au moins un parent sans diplôme (17% à l'échelle de la France métropolitaine). A l'échelle de la France métropolitaine, la proportion d'adolescents ayant au moins un parent diplômé de l'enseignement supérieur atteint 37% en 2018.

Cet indicateur ne se suffit pas à lui-même mais il permet d'approcher les enfants qui ne peuvent se faire aider par les parents (cependant, il peut y avoir dans la fratrie un diplômé). L'aide aux devoirs doit permettre de faire face à ces inégalités entre adolescents face à la réussite scolaire.

En 2018, à Saint-Marcellin, 7% des adolescents de 11-17 ans vivent dans un ménage dont le référent est cadre ou de profession intellectuelle supérieure. Cette proportion est moins importante qu'à l'échelle de la France métropolitaine (18%). 24% des adolescents ont un référent employé (soit 1 point de plus qu'à l'échelle de la France métropolitaine) et 33% ont un référent ouvrier (10,5 points de plus que pour la France métropolitaine). Pour comparaison, sur la Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté, 24% des adolescents de 11-17 ans ont un référent ouvrier. Cette part est de 21% pour l'Isère et de 23% pour la France métropolitaine.

Quel est l'environnement familial et professionnel des adolescents ?



Stages de troisième : inégalités sociales et territoriales à l'oeuvre

Depuis 2005, tous les élèves de troisième doivent réaliser une « séquence d'observation en milieu professionnel ». Ce stage est censé permettre aux élèves de découvrir un environnement professionnel et les aider ensuite dans leur orientation et leur future insertion professionnelle. Or, la recherche et l'obtention de ce stage révèlent de nombreuses inégalités tant sociales que territoriales.

L'INJEP, en partenariat avec le LERFAS (Laboratoire d'Etude de Recherche et de Formation en Action Sociale) et l'Université du Maine, a réalisé une étude auprès de 25 collèges des Yvelines et de la Sarthe en Réseau d'Education Prioritaire (REP) mais aussi hors REP. Leur étude souligne que la recherche puis l'obtention d'un stage sont marquées par le capital social des familles. Les modalités de recherche de stage ne sont pas les mêmes selon les catégories socio-professionnelles. Il est par exemple plus facile de solliciter ses parents quand ils sont en emploi plutôt que quand ils sont au chômage.

En effet, environ la moitié des élèves dont le père est sans activité professionnelle doivent se débrouiller seuls pour trouver un stage, quand c'est le cas de seulement un tiers des élèves dont le père exerce une profession intermédiaire. Or, dans les Yvelines dans les établissements en REP situés dans les quartiers de la politique de la ville, 14 % des parents occupent un poste de cadre ou de profession intermédiaire contre 42 % des collèges hors REP.

Ne pouvant compter sur leurs parents pour prendre contact avec une entreprise, la moitié des collégiens en REP se rendent physiquement sur un potentiel lieu de stage alors que seulement un quart des collégiens hors REP utilisent cette méthode de prise de contact. Les élèves des collèges REP ont également plus tendance à utiliser le téléphone quand leurs camarades des collèges hors REP utilisent plus souvent les courriels.

En plus du capital social, être issu d'une classe supérieure favorise la socialisation à certains codes nécessaires à l'entrée dans le monde professionnel comme la rédaction d'une lettre de motivation ou d'un CV. Pour les élèves qui poursuivent leur recherche de stage seuls, cette expérience peut être très difficile puisqu'ils doivent faire face à de multiples refus et non réponses : près de la moitié des collégiens hors REP des Yvelines ont trouvé un stage suite à un contact, quand près d'un tiers des collégiens en REP des Yvelines ont dû contacter 5 entreprises ou plus. Cette situation peut donner le sentiment d'un échec qui peut plus longuement marquer les trajectoires scolaires et professionnelles des élèves. Au-delà des inégalités sociales entre les collégiens, les types de stages trouvés diffèrent aussi d'un territoire à un autre. Il est plus facile de trouver un stage quand le territoire économique et le marché du travail local est dynamique plutôt que quand le collège est isolé des zones d'activités.

Dans le centre de la Bretagne, les collégiens vont trouver leur stage chez un garagiste, une PME de réparation de matériel agricole ou dans un laboratoire d'analyse médicale quand des élèves du Vème arrondissement de Paris vont décrocher des stages dans des cabinets d'avocats, d'architectes ou à l'Institut Pasteur. Enfin, leurs pairs de la banlieue parisienne vont se retrouver dans la galerie marchande près du quartier quand le manque d'entreprises autour du collège limite le champ des possibles.

Les types de stages trouvés ne sont donc pas les mêmes entre un collège rural, un collège urbain en REP, et un collège prestigieux de centre-ville.

Les sources sont présentées en Bibliographie.



TABLEAU DÉTAILLÉ

Adolescents de 11-17 ans vivant au sein d'une famille où aucun des parents n'est en emploi

Source : Insee, RP fichiers détail 2018- Traitements © Compas

	Adolescents de 11-17 ans					
	ensemble		au sein d'un couple parental		au sein d'une famille monoparentale	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Centre	7	5,6	0	0,0	7	8,3
Les Coteaux	54	29,6	40	27,3	13	40,0
La Plaine	27	8,5	7	3,0	20	21,4
Saint-Marcellin	87	14,1	47	11,5	40	19,4
Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté	190	4,6	74	2,2	116	13,3
Tullins	70	9,2	34	6,3	35	16,8
Isère	8 869	7,7	3 360	3,8	5 509	20,5
France métropolitaine	613 392	11,0	234 139	5,6	379 253	27,0

Valeurs inférieures à celle de Saint-Marcellin

Valeurs proches de celle de Saint-Marcellin

Valeurs supérieures à celle de Saint-Marcellin

Lecture : Sur Saint-Marcellin, 87 adolescents de 11-17 ans vivent au sein d'une famille où aucun des parents n'est actif occupé, soit 14,1% des 11-17 ans vivant au sein d'une famille. Parmi eux, 47 vivent au sein d'un couple parental où aucun parent n'est en emploi (11,5% des 11-17 ans vivant au sein d'un couple parental) et 40 au sein d'une famille monoparentale où le parent n'est pas en emploi (19,4% des 11-17 ans vivant au sein d'une famille monoparentale).

Adolescents âgés de 11 à 17 ans selon le niveau de diplôme des parents

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas

	Nombre de 11-17 ans	Répartition selon le diplôme de la personne de référence du ménage			
		Sans diplôme		Diplôme d'enseignement supérieur	
		Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Centre	159	27	16,7	71	44,4
Les Coteaux	201	67	33,3	60	29,6
La Plaine	259	44	17,0	66	25,5
Saint-Marcellin	619	135	21,7	188	30,4
Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté	4 145	901	21,7	1 262	30,4
Tullins	758	84	11,1	346	45,7
Isère	115 910	18 069	15,6	49 230	42,5
France métropolitaine	5 594 303	973 298	17,4	2 087 930	37,3

Valeurs inférieures à celle de Saint-Marcellin

Valeurs proches de celle de Saint-Marcellin

Valeurs supérieures à celle de Saint-Marcellin

Lecture : En 2018, 21,7% des 11-17 ans de Saint-Marcellin vivent dans un foyer où l'adulte principal est sans diplôme, soit 135 adolescents de 11-17 ans.

LES JEUNES



LES JEUNES ADULTES

Qui sont les jeunes adultes ? _____ p.76

LES JEUNES ACTIFS

Comment se déroule l'insertion professionnelle des jeunes ? _____ p.79

LES JEUNES

ne constituent pas, loin s'en faut, un groupe homogène. Les besoins diffèrent à la fois selon l'âge et l'environnement social dans lequel ils évoluent : à 15 ans, la plupart des adolescents sont scolarisés et vivent chez leurs parents, alors qu'à 25 ans, la grande majorité est en emploi ou en recherche un. Entre temps, certains arrêtent (précocement) leurs études et se retrouvent parfois confrontés à des difficultés d'insertion (professionnelle mais aussi sociale), pendant que d'autres les poursuivent et acquièrent un capital augmentant leurs chances de trouver un premier emploi.

Le défi majeur que doit relever notre société en générale et les collectivités locales en particulier, est de permettre à tous les jeunes d'accéder à l'autonomie. Pour cela, les conditions sociales dans lesquelles ils évoluent sont déterminantes mais très inégales : ceux issus des milieux populaires affrontent des difficultés sans rapport avec ceux des milieux favorisés, soutenus financièrement par leurs parents. Ces inégalités se sont fortement renforcées suite à la crise sanitaire. Le risque de basculement d'une partie des jeunes vers la précarité puis la pauvreté est aujourd'hui de plus en plus fort. Différents profils se dégagent allant des étudiants précaires, privés de socialisation, ne pouvant conserver leur emploi étudiant et être en difficultés pour trouver un stage ; aux jeunes actifs subissant la précarité de l'emploi avec l'alternance de missions d'intérim, la fin d'un contrat à durée déterminée, la prolongation de période de chômage... ; aux jeunes NEET (not in employment, education or training) qui sont ni en emploi, ni en formation. Parce qu'ils sont l'avenir, leur permettre de se construire, se former, de trouver un emploi, se loger, fonder une famille... sur votre commune ou intercommunalité est essentiel. Mieux connaître leurs besoins, leurs fragilités, leurs attentes vous permettra d'adapter vos réponses localement.

En effet, accompagner les jeunes vers l'autonomie n'est peut-être pas la vocation primaire des CCAS/CIAS, mais elle le devient lorsqu'il s'agit de considérer leurs fragilités sociales freinant leur insertion.

L'accès à un logement (social) à un coût acceptable constitue l'une des toutes premières aspirations des jeunes. Ainsi, proposer une offre de logement correspondant à leurs attentes constitue un levier fort pour maintenir et/ou attirer de jeunes ménages sur les communes.

La question de la mobilité des jeunes est centrale et constitue l'un des leviers d'action locale majeur pour favoriser leur insertion professionnelle. C'est d'autant plus le cas dans le contexte actuel de crise économique qu'il leur est parfois nécessaire de s'éloigner davantage de leur domicile pour aller chercher du travail, notamment dans des emplois précaires et aux horaires atypiques (aide à domicile, mise en rayon,...).

L'accès au numérique constitue aussi aujourd'hui un enjeu majeur. L'absence d'un ordinateur et d'une imprimante peut parfois complexifier la réalisation de démarches administratives ou la recherche d'un emploi. Au-delà de l'équipement, il y a aussi la maîtrise du numérique.

L'offre culturelle, sportive et de loisirs adaptée et accessible à tous demeure essentielle pour les jeunes. Dès l'adolescence, cette politique constitue par ricochet un puissant levier de lien social et de prévention.

L'accompagnement des jeunes parents dans l'exercice de leur parentalité peut également se révéler comme une priorité, en particulier s'ils sont isolés, sans relais familiaux présents sur le territoire.

Autant de défis qui ne relèvent pas tous directement des compétences d'un CCAS mais ce dernier peut les mettre en lumière (via les éclairages du présent diagnostic), de manière à alerter l'ensemble des partenaires concernés (services internes à la collectivité, Mission locale, Centres socio-culturels, Maisons de quartiers...) et les mobiliser autour de la construction de réponses concertées pour les jeunes.



CHIFFRES CLÉS

LES JEUNES



526 jeunes de 18-24 ans

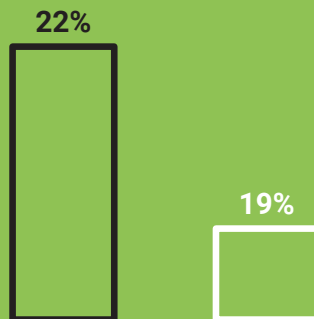
-9% entre 2013 et 2018

7% de la population a entre 18 et 24 ans



50%

des jeunes vivent en logement autonome



Niveaux de formation des 20-24 ans



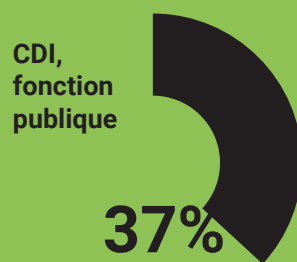
70%

des jeunes sont en activité



22%

des jeunes ne sont ni en formation ni en emploi



Type de contrat des 15-24 ans en emploi



18%

des moins de 25 ans sont demandeurs d'emploi (cat. A)

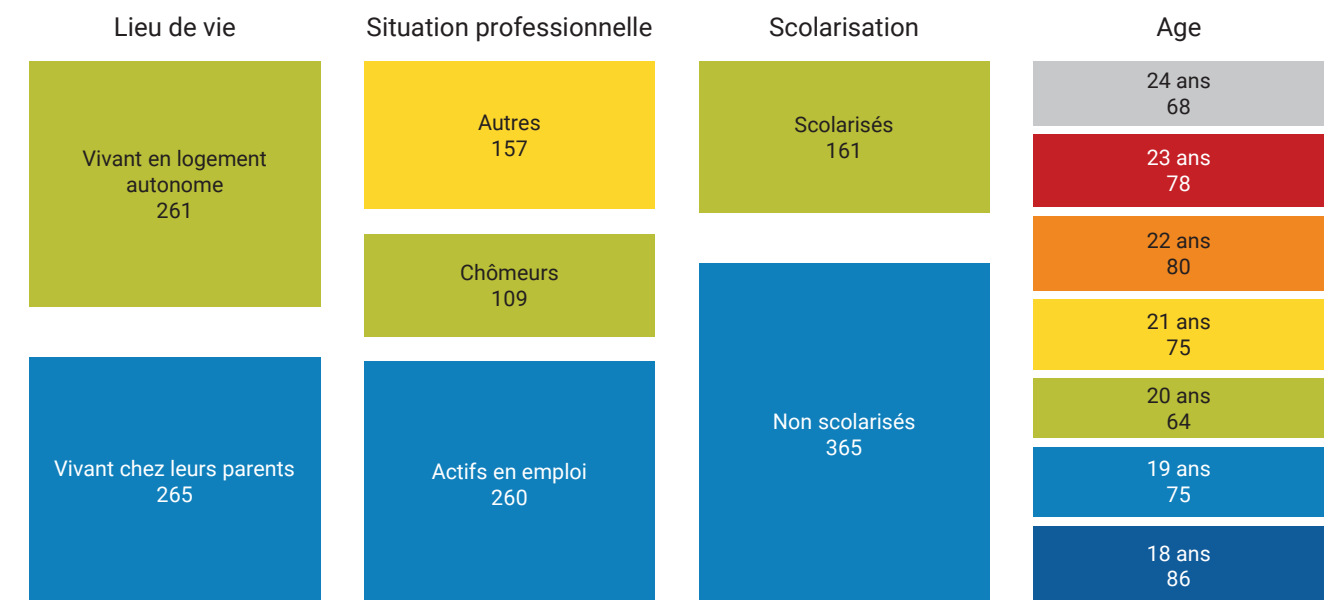


Qui sont les jeunes adultes ?

Catégories des jeunes adultes

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

Les 526 jeunes de 18-24 ans vivant à Saint-Marcellin



Lecture : En 2018, parmi les 526 jeunes de 18-24 ans vivant à Saint-Marcellin, 265 vivent chez leurs parents.

La situation professionnelle «Autres» correspond aux jeunes inactifs (étudiants ou non).

En 2018 à Saint-Marcellin, 260 femmes et 270 hommes ont 18-24 ans, soit 530 jeunes au total. Le chômage (au sens du recensement) concerne 21% des jeunes soit 110. Par ailleurs, 49% occupent un emploi, soit environ 260. Ils ont moins souvent tendance à être scolarisés : 31% poursuivent leurs études et 69% ne sont plus scolarisés. Enfin, 50% des jeunes de Saint-Marcellin vivent chez leurs parents, c'est le cas de 73% d'entre eux sur Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté et 53% sur la France métropolitaine.

Habituellement, la très grande majorité des jeunes réside chez leurs parents jusqu'à 19 ans. Au-delà, la question du départ du domicile parental se pose plus singulièrement soit dans le cadre d'une entrée dans le monde du travail pour les jeunes ayant suivi un cursus d'études plus court, soit dans le cadre d'une poursuite des études (le plus souvent dans l'enseignement supérieur). La distance séparant le lieu du domicile parental de celui de l'emploi ou des études est naturellement, lorsque celle-ci devient trop grande, un facteur quasi obligatoire de décohabitation juvénile.

L'âge médian auquel le jeune a tendance à quitter le foyer familial a très peu changé depuis de nombreuses années (autour de 23 ans au plan national). Toutefois, l'hébergement extérieur est plus souvent financé par les parents, l'indépendance financière est plus tardive

et l'arrivée du premier enfant repoussée. Ainsi environ un premier départ sur cinq s'avère provisoire, et l'on enregistre deux fois plus de retours chez les parents après un départ aidé qu'après un départ non aidé.

Pour les publics jeunes, l'un des moments phares de vulnérabilité est donc souvent celui du départ du domicile parental associé à la prise d'autonomie financière. La possibilité ou non de se loger à un coût raisonnable compte-tenu de l'inflation générale du montant des loyers ces dernières années (notamment sur les petits logements susceptibles de convenir aux jeunes), le caractère précaire ou non des emplois auxquels les jeunes actifs accèdent, la possibilité ou non d'un soutien financier par la famille,... sont autant de modalités susceptibles d'interférer sur ce risque de vulnérabilité.

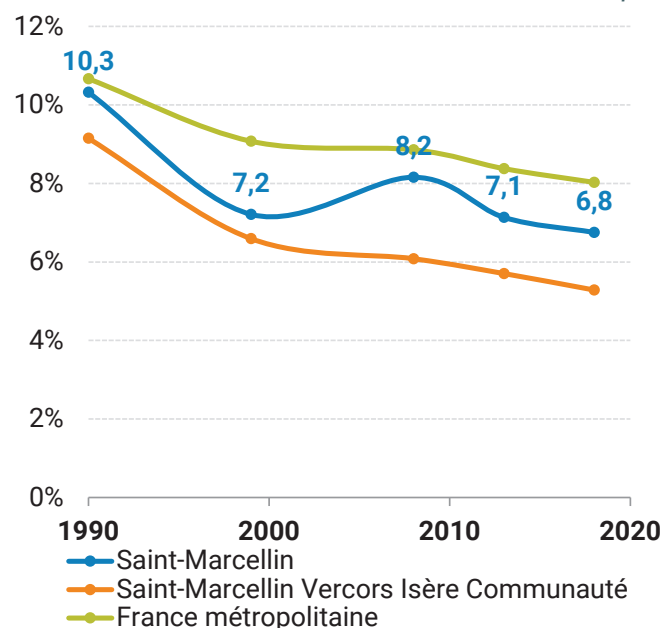
La crise sanitaire de 2020 a engendré une crise sociale et économique dont les jeunes sont les principaux concernés. La faiblesse de leurs ressources, l'absence de patrimoine mais aussi la précarité des emplois des jeunes expliquent cette situation. Il apparaît donc important pour de participer avec les autres acteurs concernés (les services de la ville, de la Région, de la Mission Locale, ...) à une réflexion sur l'accompagnement des jeunes vers leur autonomie.

Qui sont les jeunes adultes ?



Part des jeunes adultes dans la population

Source : Insee, RP 1990-2018 - Traitements © Compas

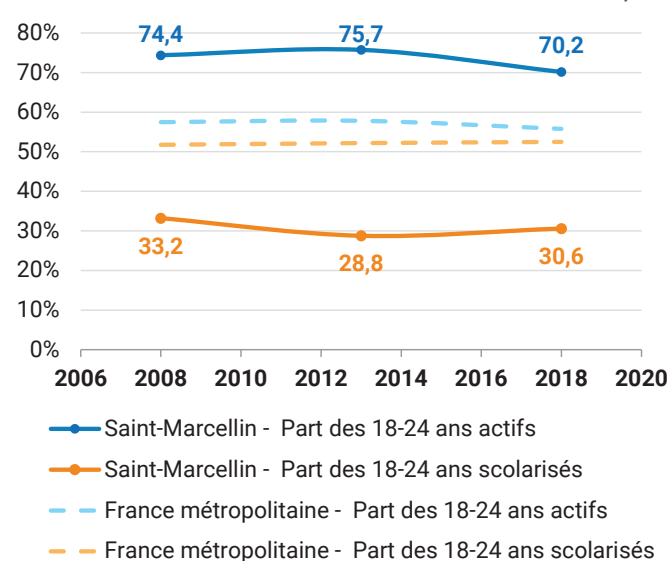


Lecture : En 2018, les jeunes de 18-24 ans représentent 6,8% de la population de Saint-Marcellin.

Depuis 1990, le nombre de jeunes de 18-24 ans vivant à Saint-Marcellin a diminué, passant ainsi de 690 jeunes en 1990 à 530 en 2018. Sur les dix dernières années (2008-2018), leur nombre a diminué de 18%, soit 120 jeunes de moins par rapport à 2008. Sur le même temps, leur part dans la population a baissé, passant de 8% à 7% de la population en 2018.

Part des actifs et étudiants parmi les jeunes adultes

Source : Insee, RP 2008-2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, 30,6% des jeunes de 18-24 ans sont scolarisés.

On compte 160 jeunes scolarisés et 370 jeunes actifs, soit respectivement 31 et 70% de l'ensemble des 18-24 ans vivant à Saint-Marcellin en 2018 (un jeune peut être scolarisé et actif, tout comme il peut être non scolarisé et inactif, cf pages suivantes). A titre de comparaison, ces proportions sont respectivement de 52 et 56% sur la France métropolitaine. Depuis 2008, la part des jeunes actifs a diminué de -4 points à Saint-Marcellin. Concernant la poursuite des études, la part de jeunes scolarisés a diminué. Elle est passée de 33% à 31% entre 2008 et 2018, soit 3 points de moins.

La poursuite des études et l'entrée dans l'emploi expliquent la plus grande partie des déménagements et mobilités géographiques des jeunes majeurs. Dans ces conditions, et même si les pôles urbains restent, d'une manière générale, très attractifs pour les jeunes, les territoires constituant des pôles étudiants le sont encore davantage... Une proportion importante de jeunes arrive ainsi d'autres départements ou régions, dynamisant et orientant souvent du même coup le développement culturel local.

Le niveau de diplôme est un facteur de mobilité car en effet les formations supérieures et les emplois qualifiés sont généralement situés dans ces pôles régionaux. Or le niveau d'études des jeunes générations s'accroît, d'où une hausse de leur mobilité dite « résidentielle ».

La crise économique et sociale va certainement faire accroître la poursuite d'études pour de nombreux jeunes. Par contre les jeunes actifs (occupés ou au chômage) devront bénéficier de l'attention des acteurs sociaux. La question par exemple de la mobilité est une question clé pour le CCAS. Comment accompagner, par exemple, des jeunes dont les parents ne peuvent financer le permis de conduire ?



CARTOGRAPHIE

Part des jeunes âgés de 18 à 24 ans parmi la population totale en 2018

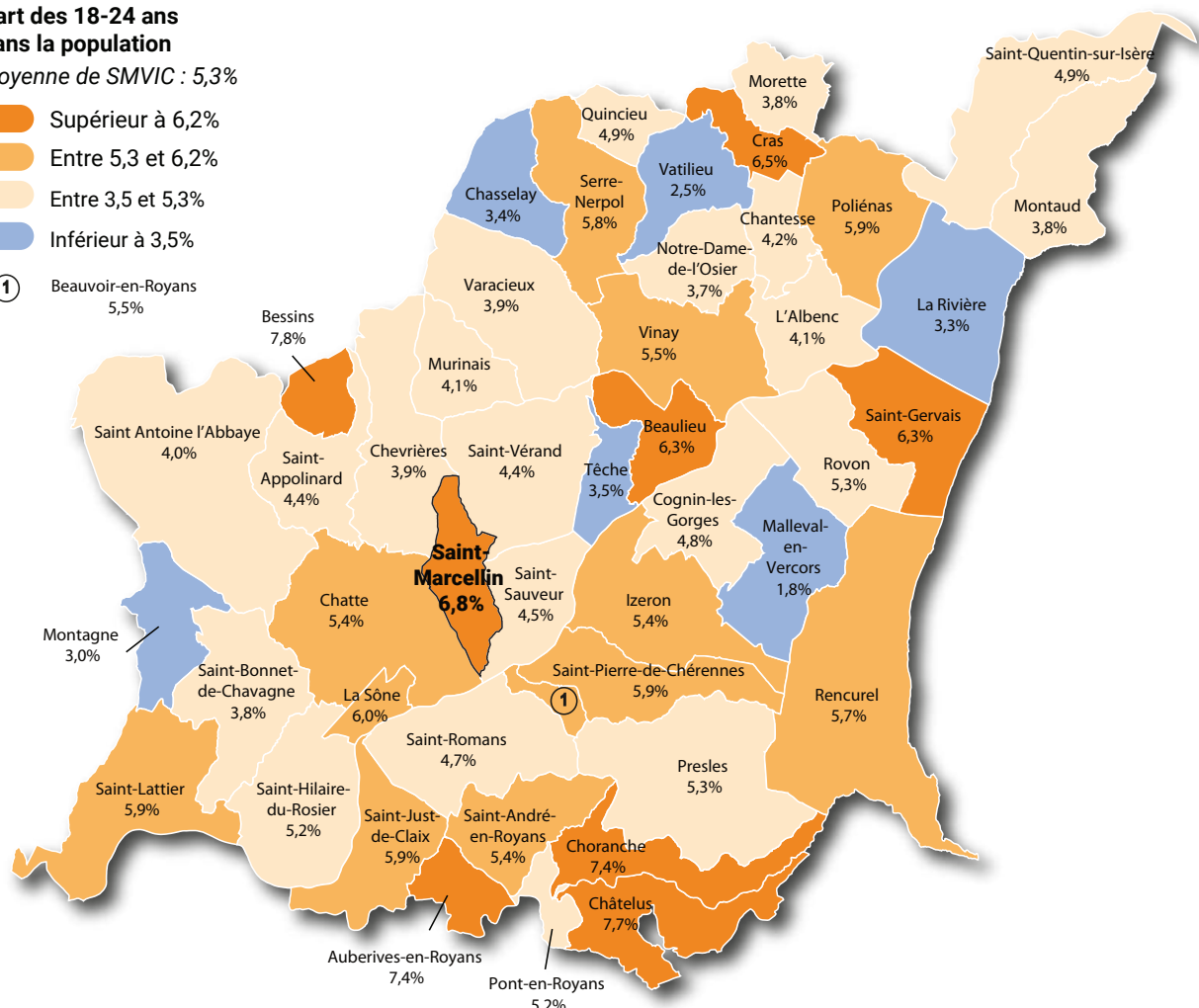
Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

Part des 18-24 ans dans la population

Moyenne de SMVIC : 5,3%

- Supérieur à 6,2%
- Entre 5,3 et 6,2%
- Entre 3,5 et 5,3%
- Inférieur à 3,5%

① Beauvoir-en-Royans 5,5%



Les jeunes adultes

Évolution de la population des jeunes adultes

Source : Insee, RP 1990-2018 - Traitements © Compas

	Les jeunes de 18-24 ans		Evolution 2008-2018		Part des 18-24 ans dans la population 2018
	2008	2018	Nbre	Part (%)	
Centre	265	211	-54	-20,4	8,0
Les Coteaux	179	131	-48	-26,8	5,2
La Plaine	200	184	-16	-8,0	7,0
Saint-Marcellin	644	526	-118	-18,3	6,8
Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté	2 603	2 342	-261	-10,0	5,3
Tullins	581	538	-43	-7,4	7,0
Isère	114 273	109 064	-5 209	-4,6	8,6
France métropolitaine	5 503 330	5 204 707	-298 623	-5,4	8,0

Valeurs inférieures à celle Saint-Marcellin

Valeurs proches de celle Saint-Marcellin

Valeurs supérieures à celle Saint-Marcellin

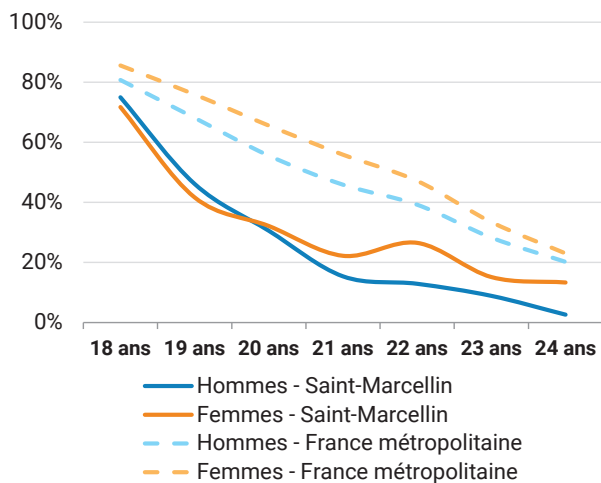
Lecture : Saint-Marcellin compte 526 jeunes de 18-24 ans en 2018, représentant 6,8% de la population totale du territoire. Entre 2008 et 2018 ils ont connu une évolution de -18,3%, soit -118 jeunes de 18-24 ans sur la période.

Comment se déroule l'insertion professionnelle des jeunes ?



Taux de scolarisation des jeunes adultes

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

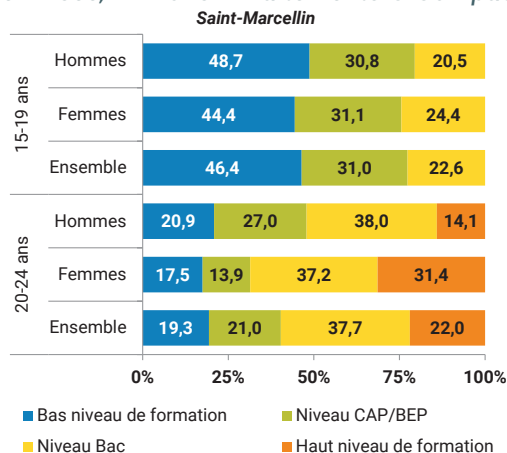


Lecture : En 2018, 13,3% des femmes de 24 ans vivant à Saint-Marcellin sont scolarisées.

Saint-Marcellin compte 160 jeunes de 18-24 ans scolarisés en 2018, soit 31% des jeunes. A l'image de la tendance observée à l'échelle de la France métropolitaine, la part de jeunes scolarisés diminue avec l'avancée en âge. A 18 ans, 75% des hommes et 72% des femmes sont scolarisés. Ces proportions sont respectivement de 3 et 13% à 24 ans.

Niveaux de formation des jeunes non scolarisés

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

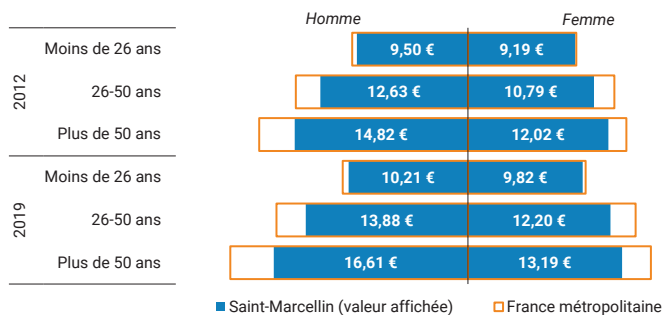


Lecture : 14,1% des hommes de 20-24 ont un haut niveau de formation.

L'âge avançant, les jeunes ont tendance à avoir un niveau de formation plus élevé. De même, les femmes ont de manière générale plus souvent des niveaux de formation plus « favorables » que les hommes. Dans le cas de Saint-Marcellin, 44% des jeunes femmes de 15-19 ans ont un bas niveau de formation (20 femmes) contre 49% pour les hommes (20 hommes), tandis que cela concerne 18% des femmes de 20-24 ans (20 femmes) et 21% des hommes de cette tranche d'âge (30 hommes).

Salaire net horaire moyen (en euros)

Source : DADS, 2012 & Insee, Base Tous salariés 2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, les hommes de moins de 26 ans habitant à Saint-Marcellin perçoivent en moyenne un salaire net horaire de 10,21€.

En 2019, à Saint-Marcellin, les hommes de moins de 26 ans perçoivent un salaire net horaire moyen de 10,21€ contre 9,82€ pour les jeunes femmes. Quel que soit l'âge du salarié, le salaire net horaire moyen des hommes est supérieur à celui des femmes. Entre 2012 et 2019, l'évolution du salaire net horaire moyen a été de +0,71€ pour les jeunes hommes et de +0,63€ pour les jeunes femmes. Sur la même période, l'écart du salaire net horaire moyen entre hommes et femmes s'est accentué pour les moins de 26 ans (0,32€ contre 0,39€).

DÉFINITIONS

Bas niveau de formation : sont considérées comme de bas niveaux de formation les personnes de 15 ans et plus non scolarisées, n'ayant aucun diplôme, ou ayant un Certificat d'études primaires, un BEPC ou un brevet des collèges. La population scolarisée est exclue.

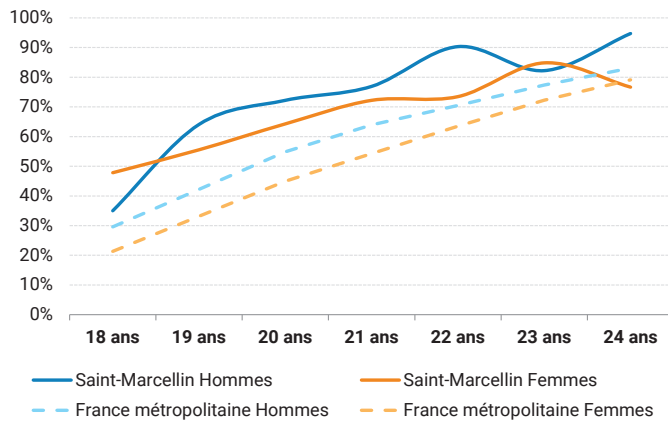
Hauts niveaux de formation : sont considérées comme de hauts niveaux de formation les personnes de 15 ans et plus non scolarisées, de niveau bac +2 et plus.



Comment se déroule l'insertion professionnelle des jeunes ?

Taux d'activité des jeunes adultes

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



Lecture : Le taux d'activité des jeunes hommes de 18 ans est de 35% en 2018 à Saint-Marcellin.

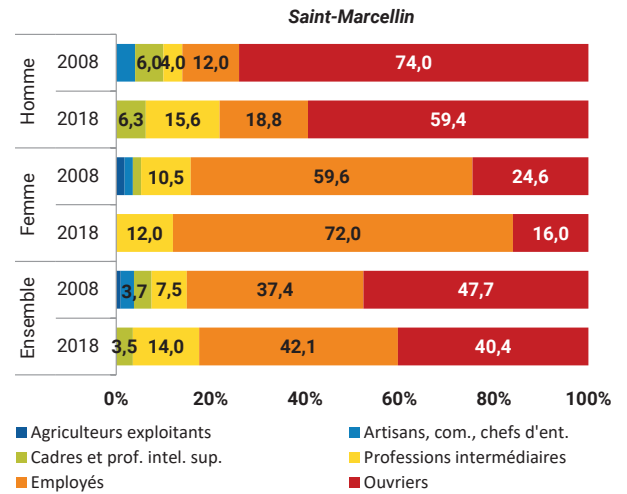
Le taux d'activité augmente avec l'âge. En effet, s'il est de 35 et 48% pour les hommes et les femmes de 18 ans sur le territoire, il est de 77 et 72% à 21 ans et de 95 et 77% à 24 ans. La part des jeunes en activité est plus élevée à Saint-Marcellin que sur la France métropolitaine (14,4 points d'écart pour les 18-24 ans).

En 2018, 370 jeunes de 18-24 ans vivant à Saint-Marcellin sont actifs (en emploi ou en recherche d'emploi), soit un taux d'activité de 70%. Ce taux est plus élevé chez les hommes que chez les femmes : 73% contre 67%.

De plus, 25 jeunes de 15-17 ans sont également dans le monde actif, dont 18 occupés et 7 en recherche d'emploi, soit un taux d'activité de 9% sur cette tranche d'âge. Ces 25 jeunes seront inclus par la suite dans les analyses concernant les PCS et les différents types de contrats. Cependant, ceux-ci ne représentent que 7% des actifs de 15-24 ans, leur faible poids n'influence alors que très peu les taux d'activité ou de chômage des 15-24 ans présentés plus tard dans le document.

Professions et catégories socioprofessionnelles des jeunes en emploi

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, à Saint-Marcellin, 3,5% des jeunes de 15-24 ans en emploi sont cadres ou de profession intellectuelle supérieure.

En 2018, dans le territoire d'étude, si 4% des jeunes de 15-24 ans en emploi sont cadres (10 jeunes) et 14% de profession intermédiaire (40 jeunes), 42% sont employés (120 jeunes) et 40% sont ouvriers (120 jeunes). La répartition des jeunes selon leur PCS a évolué depuis 2008 : plus de jeunes d'une profession intermédiaire (+7 points), plus d'employés (+5 points), moins d'ouvriers (-7 points).

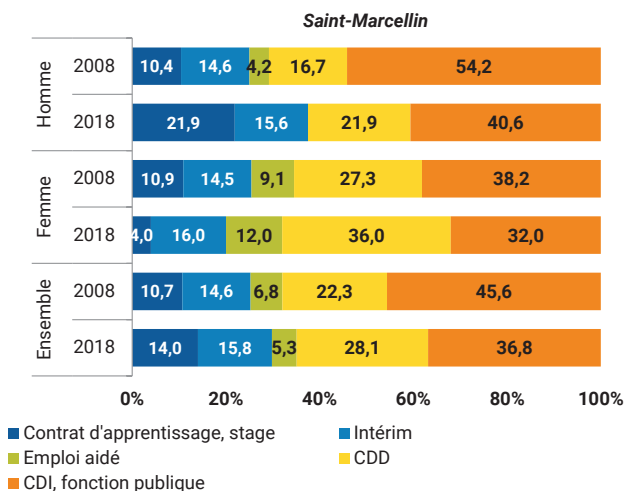
On observe une répartition différente des PCS en fonction du sexe : les hommes sont plus nombreux à être ouvriers (43 points d'écart, soit 100 hommes contre 20 femmes), quand les femmes sont plus souvent employées que les hommes (53 points d'écart, soit 90 femmes contre 30 hommes).

Comment se déroule l'insertion professionnelle des jeunes ?



Type de contrat des jeunes en emploi

Source : Insee, RP 2008-2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, 14% des jeunes de 15-24 ans en emploi et vivant à Saint-Marcellin sont en contrat d'apprentissage ou en stage rémunéré.

En 2018, 180 jeunes de 15-24 ans vivant à Saint-Marcellin sont en emploi précaire (apprentissage, stage, intérim, emploi aidé, CDD), représentant 63% de l'ensemble des jeunes de cet âge ayant un emploi. Ces jeunes sont le plus souvent en CDD (28% des jeunes en emploi salarié). Depuis 2008, le nombre de jeunes en emploi précaire a diminué (-20%). Leur part parmi les jeunes ayant un emploi salarié est en hausse (+9 points en dix ans).

Des différences sont à noter entre les femmes et les hommes en emploi précaire : les premières sont plus nombreuses à être en CDD (14 points d'écart), quand les seconds sont plus souvent en contrat d'apprentissage ou en stage rémunéré (18 points d'écart).

Selon l'Insee, les contrats précaires incluent les CDD (dont emplois saisonniers), contrats d'intérim, emplois aidés, mais aussi les stages rémunérés et les contrats d'apprentissage. Si ces derniers sont effectivement précaires économiquement, on peut toutefois, avant cela, retenir plus positivement la solution de formation qu'ils représentent pour certains jeunes (en France métropolitaine, 6% des jeunes de 15 à 24 ans sont en contrat d'apprentissage ; soit 20% des jeunes ayant un emploi – Insee RP 2018).

Une large majorité des jeunes sortis du système scolaire entre dans leur premier emploi par l'un de ces contrats précaires ; et ce d'autant plus qu'ils sont faiblement diplômés. Ce sont les titulaires de diplômes d'écoles de commerce ou d'ingénieurs qui obtiennent le plus fréquemment un premier emploi en CDI. En moyenne, les jeunes entrent dans l'emploi vers 23 ans, mais n'obtiennent leur premier CDI que vers 27 ans.

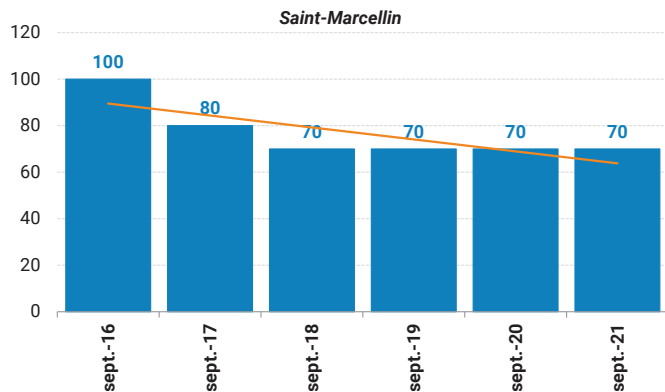
L'impact de la crise économique issue de la crise sanitaire sera très important pour les personnes en emploi précaire. En effet, ce sont les premiers emplois que les entreprises abandonnent. Or, ce sont des jeunes qui sont en emploi précaire essentiellement. Dès lors, ils sont aujourd'hui les premiers concernés par la progression du chômage. La réforme de l'assurance chômage de la fin de l'année 2019 ne facilitera pas l'autonomie financière de ces jeunes qui pourront alors connaître, sans soutien familial, des difficultés face au paiement de leur loyer et de leurs charges. Ils ne peuvent pas prétendre au RSA, même le RSA jeunes, pour la très grande majorité d'entre eux.



Comment se déroule l'insertion professionnelle des jeunes ?

Effectifs des jeunes demandeurs d'emploi (catégorie A)

Source : Pôle emploi, 2016-2021 - Traitements © Compas



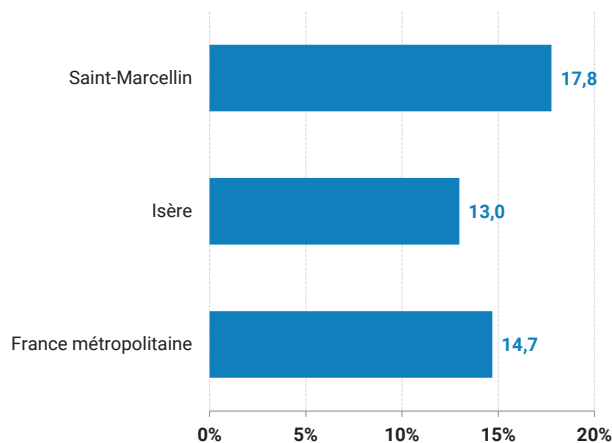
Lecture : En septembre 2021, Saint-Marcellin compte 70 demandeurs d'emploi âgés de moins de 25 ans dans la catégorie A.

Saint-Marcellin compte 70 demandeurs d'emploi de moins de 25 ans dans la catégorie A en septembre 2021, soit le même effectif de celui enregistré en septembre 2020.

Le chômage des jeunes n'est pas toujours aisé à mesurer. En effet, non seulement tous les jeunes ne s'inscrivent pas mécaniquement à Pôle emploi aussitôt leurs études achevées, mais ils ne le font parfois pas davantage après le passage par quelques emplois de très courte durée dont ils savent qu'ils ne leur ouvriront aucun droit à indemnisation.

Indice de chômage des jeunes (catégorie A)

Sources : Pôle emploi 2021 & Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



Lecture : En septembre 2021, l'indice de chômage estimé des moins de 25 ans atteint 17,8% à Saint-Marcellin.

L'indice de chômage estimé des moins de 25 ans atteint 18% en septembre 2021 à Saint-Marcellin. Cet indice est plus élevé que celui observé en France métropolitaine (15%).

DÉFINITIONS

Demandeur d'emploi en fin de mois : personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Demandeur d'emploi en fin de mois de catégorie A : demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité le mois précédent. C'est la catégorie de base, la plus commentée. (Le « mois précédent » ne signifie pas que ces personnes exercent régulièrement une telle activité.)

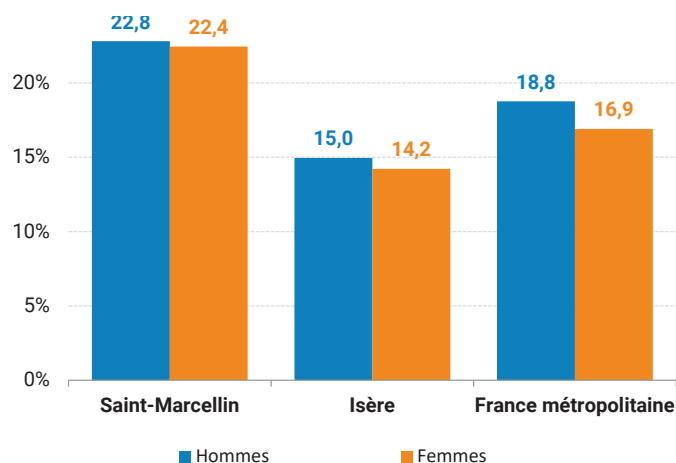
Indice de chômage : demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A rapportés à l'ensemble des actifs

Comment se déroule l'insertion professionnelle des jeunes ?



Jeunes adultes de 18-24 ans ni en emploi ni en formation

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, 22,8% des hommes de 18-24 ans vivant à Saint-Marcellin ne sont ni en emploi ni en formation.

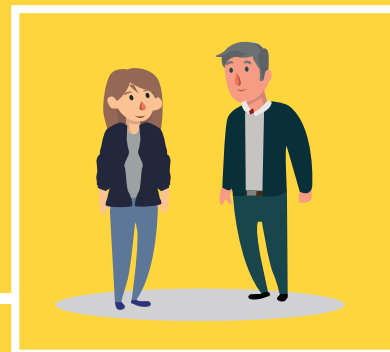
En 2018, 120 jeunes de 18-24 ans ne sont ni en emploi ni en formation à Saint-Marcellin, soit 23% des jeunes de cet âge. Les jeunes hommes et femmes de cet âge sont autant concernés les uns que les autres par cette situation (20%). Le nombre de jeunes hommes ni en emploi ni en formation a progressé de 63% depuis 2008 pour atteindre un total de 70 personnes en 2018. 60 femmes de 18-24 ans ne sont ni en emploi ni en formation en 2018, soit une diminution de 24% par rapport à 2008 (-20 personnes). Enfin, pour préciser, 40 jeunes ni en emploi ni en formation n'ont aucun diplôme, soit 33% d'entre eux. Cela concerne 30 jeunes hommes (38% des hommes ni en emploi ni en formation de 18-24 ans) et 20 jeunes femmes (27%).

Ne connaissant pas plus en détail la situation réelle de ces jeunes ni en emploi ni en formation, nous ne pouvons ici que présupposer l'existence chez ces derniers de difficultés « potentielles » d'insertion.

S'ils apparaissent ainsi sans solution d'emploi ou de formation à un instant « t », certains de ces jeunes peuvent toutefois trouver dans d'autres formes d'implication des sources de qualification ou de reconnaissance sociale : c'est le cas par exemple de jeunes s'impliquant sur une période donnée dans des actions citoyennes ou humanitaires, ou encore de jeunes femmes investissant un rôle de mère...

Ces situations sans emploi et sans formation peuvent toutefois devenir problématiques lorsqu'elles sont amenées à perdurer dans le temps. Pour les jeunes femmes les moins qualifiées notamment, et de surcroît pour celles également jeunes mamans, le risque de subir plus que de choisir une « vie au foyer » peut devenir important.

LES MÉNAGES SANS ENFANT



LES MÉNAGES SANS ENFANT

Combien de ménages sans enfant ? _____ p.87

LES PERSONNES SEULES

Qui sont les personnes vivant seules ? _____ p.89

Quels sont les niveaux de vie et les taux de pauvreté des personnes seules ? _____ p.91

LES COUPLES SANS ENFANT

Quels sont les niveaux de vie et les taux de pauvreté des couples sans enfant ? _____ p.92

LES MÉNAGES SANS ENFANT

constituent un public peu homogène qui recouvre des réalités très différentes : allant des étudiants vivant seuls ou parfois en colocation aux seniors en situation d'isolement résidentiel en passant par les couples sans enfants et les adultes seuls en activité ou non.

Ces derniers mois nous avons beaucoup entendu parler des étudiants qui subissent de plein fouet la pandémie actuelle soit en termes de précarité avec l'arrêt de certains « jobs » étudiants soit en termes d'isolement avec les cours à distance et la fermeture des lieux de sociabilité étudiants. Les seniors en situation d'isolement résidentiel ont aussi fortement subi la crise actuelle et l'isolement social qui s'est imposé à eux. Ce sentiment de solitude a pu être également partagé par des adultes vivant seuls qu'ils soient actifs ou non.

L'isolement est une problématique singulière qui renvoie à une multiplicité de notions qui se télescopent : isolement résidentiel, isolement social (ou relationnel), sentiment de solitude.

Les données locales issues de la statistique publique nous permettent assez aisément de prendre la mesure de l'isolement résidentiel. Elles ne permettent cependant pas de quantifier l'isolement social et encore moins l'étendue du sentiment de solitude dans une population.

Au-delà de l'isolement, l'ABS doit permettre également de repérer quel est le profil des ménages sans enfants sur le territoire afin d'adapter le parc de logements aux besoins des habitants. Derrière le public des ménages sans enfant, il y a des besoins très hétérogènes. En effet, depuis de nombreuses années la taille moyenne des ménages tend à baisser et les situations de sous-peuplement peuvent être importantes particulièrement chez les personnes âgées pour qui les enfants ont quitté le domicile et le conjoint est parfois déjà décédé. La baisse de la taille des ménages traduit donc très souvent un vieillissement de la population.

A l'inverse du côté des étudiants par exemple ou des jeunes couples, ce sont plutôt des situations de surpeuplement qui peuvent être observées. L'adaptation des logements au « cycle de la vie » est donc un enjeu majeur.

En plus d'adapter la taille du logement aux besoins des ménages, il y a aussi la question du coût. Le faible budget des étudiants malgré la présence de bourses pour certains, d'allocations logement et parfois l'aide des parents, ne leur permet pas toujours de trouver un logement à un prix « décent ». Cette situation est renforcée par la baisse de l'emploi « étudiant » qui pouvait leur permettre de financer

les charges liées à leur autonomie vis-à-vis de leur famille ou tout simplement les aider à vivre. Cet enjeu se pose également pour les actifs précaires et les inactifs (retraités, bénéficiaires de l'AAH,...) mais aussi lorsqu'un conjoint décède ou que les couples se séparent et doivent retrouver un logement adapté à leurs revenus très souvent devenus plus faibles.

Ainsi, l'ABS doit permettre de repérer quel est le profil des ménages sans enfants résidants sur la commune afin de développer des réponses correspondant aux besoins des habitants que cela soit en termes d'isolement résidentiel et social, d'offre de logement, de pauvreté et de précarité.

Paradoxalement, dans cette diversité des réalités des ménages sans enfant, se retrouvent les couples sans enfant qui sont les ménages les plus aisés de la commune. Cette situation s'explique par l'âge de ces ménages qui sont souvent quinquagénaires, sexagénaires ou septuagénaires. Ces ménages n'ont plus d'enfants à charge et sont très majoritairement propriétaires de leur logement (avec des charges d'entretien mais plus de charges de remboursement de prêt immobilier ou de loyer). Cependant, ils sont souvent aidants de personnes plus âgées qu'eux ou encore de leurs grands enfants et de leurs petits-enfants. Certes moins de charges, mais des actions de solidarité renforcées et essentielles pour les autres catégories de ménages.

Enfin, il faut noter que beaucoup de ces ménages sont impliqués dans la vie sociale et associative du territoire. L'absence de charges de familles liée à la retraite pour beaucoup d'entre eux, se traduira par un temps donné pour les « autres » très important. Cette catégorie de ménages est donc à la fois parfois en situation d'isolement et parfois en situation de très fort investissement dans la vie sociale de la commune.

Homme actif
Femme seule
Couple sans enfant
Femme active
Personne seule
Retraité Niveau de vie
Ménage sans enfant
Etudiant Taux de pauvreté
Homme seul

CHIFFRES CLÉS

LES MÉNAGES SANS ENFANT

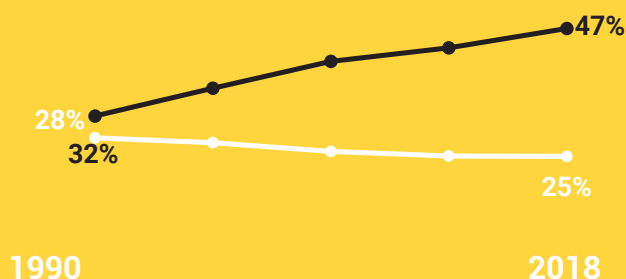
3 077 ménages sans enfant, soit **78%** des ménages



1 880
personnes seules
47%
des ménages



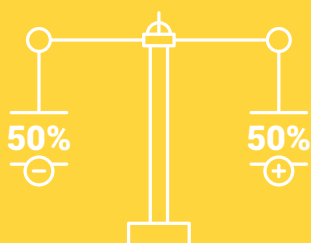
1 000
couples sans enfant
25%
des ménages



+15 pts
Part des personnes seules

-3 pts
Part des couples sans enfant

Le niveau de vie mensuel médian



1 508€ pour les personnes seules

1 985€ pour les couples sans enfant

Taux de pauvreté au seuil de 60%



21% pour les personnes seules

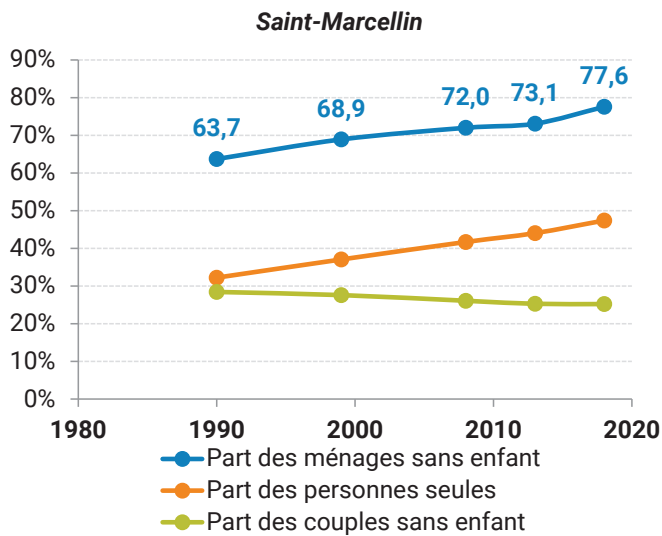
7% pour les couples sans enfant

Combien de ménages sans enfant ?



Ménages sans enfant

Source : Insee, RP 1990-2018 - Traitements © Compas



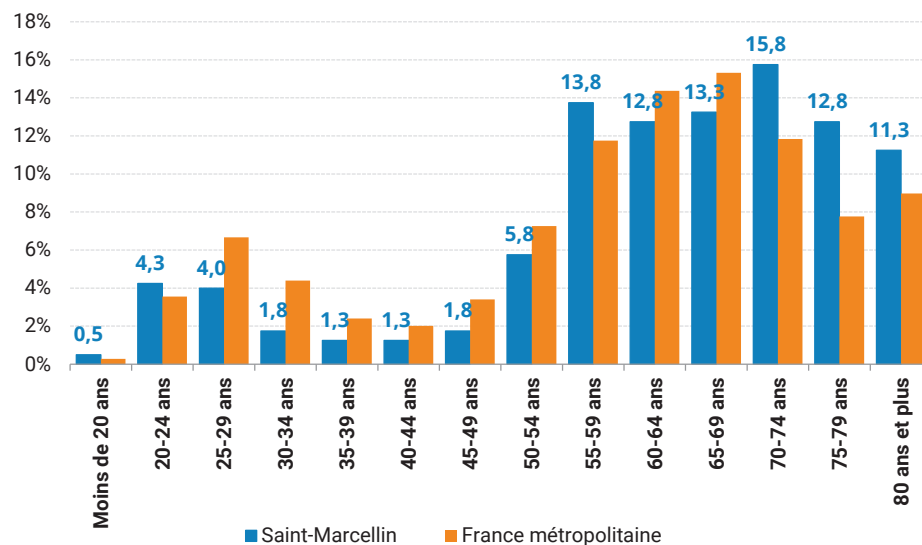
En 2018 comme en 1990, une part considérable des ménages de Saint-Marcellin n'a pas d'enfant : 78% en 2018 contre 64% en 1990. Parmi les 3 080 ménages sans enfant recensés en 2018, 1 880 sont des personnes vivant seules et 1 000 sont des couples sans enfant. Les 200 ménages restant peuvent être des ménages composés de colocataires, des cohabitations intergénérationnelles ou encore des ménages complexes sans enfant.

Les ménages sans enfant sont pour beaucoup des personnes qui ne vivent plus avec leurs enfants. Nombre d'entre eux ont encore un lien économique avec leurs enfants (aide financière s'ils sont étudiants ou aide à l'autonomie du jeune, voire pour ceux qui ont des petits enfants, accueil, garde).

Lecture : En 2018, 77,6% des ménages sont des ménages sans enfant.

Couples sans enfant selon l'âge

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, les 70-74 ans (âge de la personne de référence du ménage) représentent 15,8% des personnes vivant au sein d'un couple sans enfant à Saint-Marcellin.

En 2018, à Saint-Marcellin, 80% des personnes vivant au sein d'un couple sans enfant ont 55 ans ou plus (âge de la personne de référence du ménage), soit 1 590 personnes.

Dans le détail par âge, les 20-24 ans représentent 4% des couples sans enfant (90 personnes), les 55-59 ans 14% (280 personnes) et les 70-74 ans 16% (320 personnes).

Le vieillissement de la population induit une augmentation de la part des couples sans enfant et des personnes seules parmi l'ensemble des ménages, au détriment de celle des familles. En outre, le phénomène de décohabitation (dans le sens où les enfants quittent le foyer) contribue également à la baisse de la part des familles parmi l'ensemble des ménages, au profit de celle des personnes seules ou des couples sans enfant. Autrement dit, la proportion de personnes seules parmi les ménages sera d'autant plus importante sur un territoire que ce dernier sera vieillissant et/ou attractif pour les personnes seules.

LES MÉNAGES SANS ENFANT



TABLEAU DÉTAILLÉ

Ménages sans enfant

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas

	Composition des ménages (%)					
	Ménages sans enfant		Personnes seules		Couples sans enfant	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Centre	1 202	83,3	830	57,5	305	21,1
Les Coteaux	992	79,4	525	42,0	390	31,2
La Plaine	883	69,3	525	41,2	305	23,9
Saint-Marcellin	3 077	77,6	1 880	47,4	1 000	25,2
Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté	12 858	67,2	6 024	31,5	6 002	31,4
Tullins	2 003	61,7	1 081	33,3	766	23,6
Isère	363 424	66,3	189 056	34,5	145 310	26,5
France métropolitaine	19 936 827	68,7	10 686 740	36,9	7 675 203	26,5

Valeurs inférieures à celle de Saint-Marcellin

Valeurs proches de celle de Saint-Marcellin

Valeurs supérieures à celle de Saint-Marcellin

Lecture : Saint-Marcellin compte 3 077 ménages sans enfant en 2018, soit 77,6% de l'ensemble des ménages.

Part des personnes vivant seules parmi l'ensemble des ménages en 2018

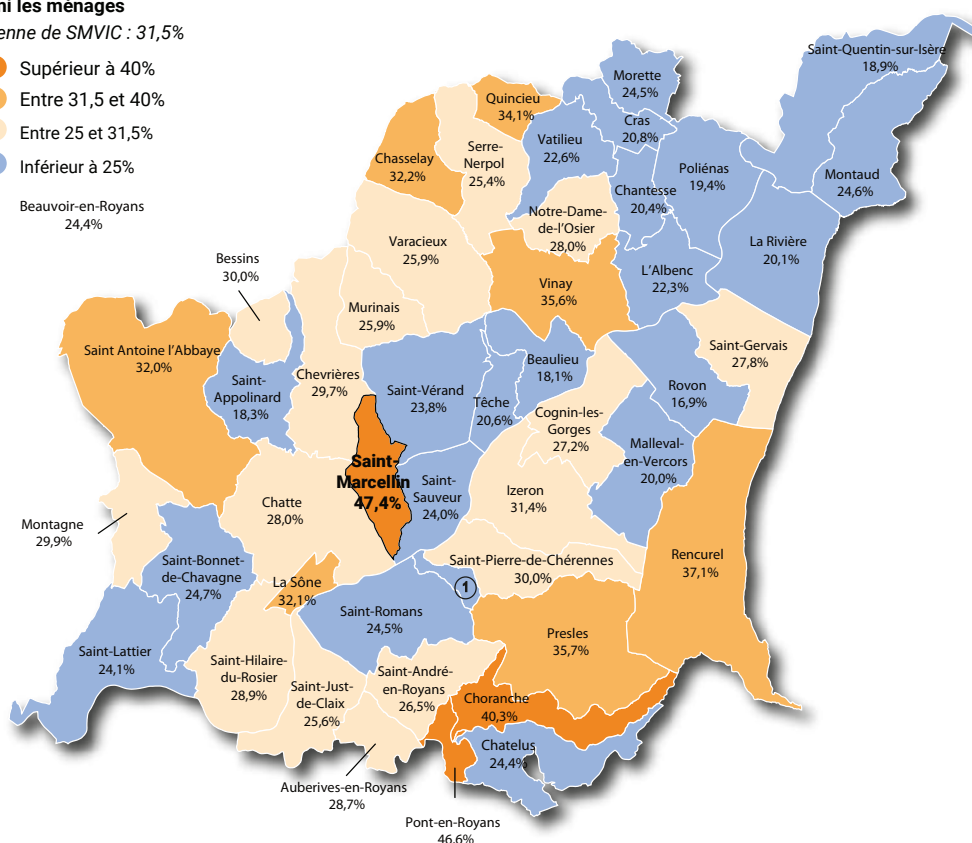
Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

Part des personnes seules parmi les ménages

Moyenne de SMVIC : 31,5%

- Supérieur à 40%
- Entre 31,5 et 40%
- Entre 25 et 31,5%
- Inférieur à 25%

① Beauvoir-en-Royans
24,4%

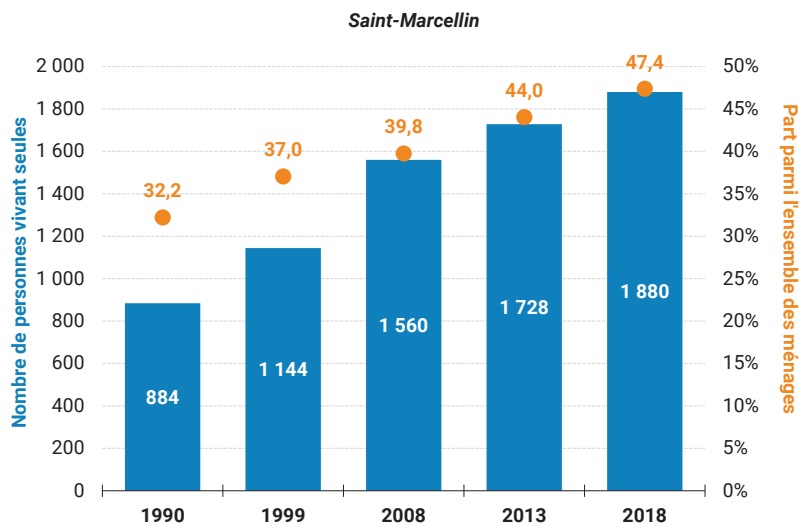


Qui sont les personnes vivant seules ?



Personnes vivant seules

Source : Insee, RP 1990-2018 - Traitements © Compas

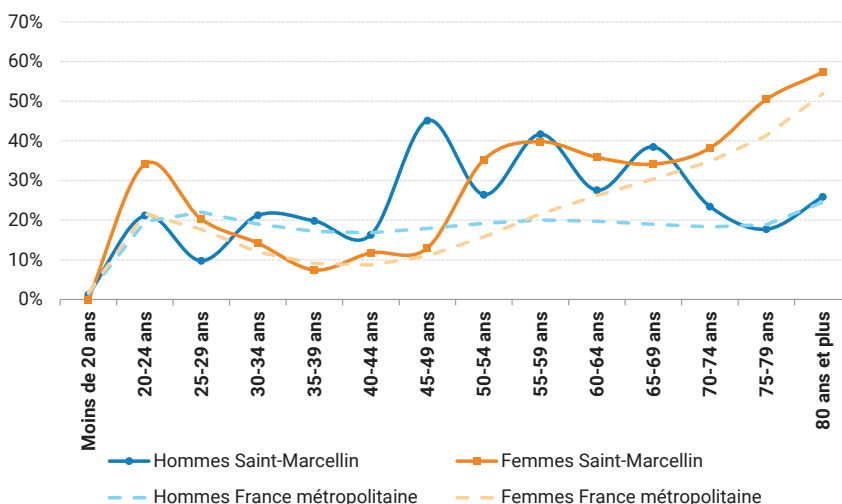


Lecture : En 2018, 1 880 personnes vivent seules à Saint-Marcellin, soit 47,4% de l'ensemble des ménages.

Le nombre de personnes vivant seules augmente à Saint-Marcellin depuis 2013. En effet, la hausse de 150 personnes porte à 1 880 le nombre de personnes vivant seules en 2018. De la même façon, leur part parmi l'ensemble des ménages augmente. Ils représentent ainsi 47% des ménages en 2018 (contre 44% en 2013).

Personnes vivant seules selon le sexe et l'âge

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



Lecture : 14,2% des femmes de 30-34 ans vivent seules à Saint-Marcellin.

Généralement, jusqu'à 50 ans les hommes vivent plus souvent seuls que les femmes. Dans le territoire d'étude 69% des personnes isolées d'âge actif (30-49 ans) sont des hommes. Par ailleurs, 51% des femmes âgées de 70 ans ou plus vivent seules ; ce qui n'est le cas que de 23% des hommes aux mêmes âges.

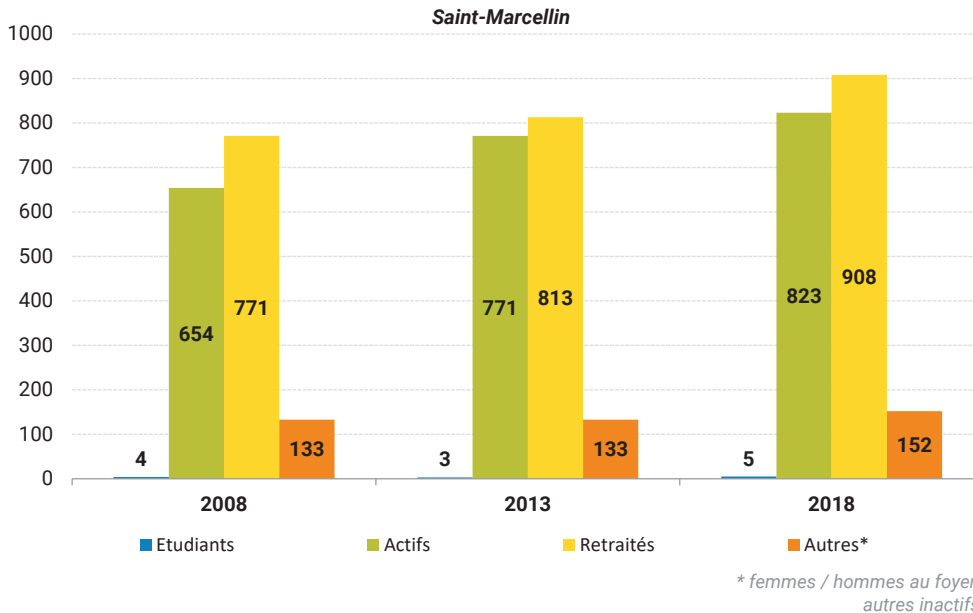
LES MÉNAGES SANS ENFANT



Qui sont les personnes vivant seules ?

Trois catégories de personnes vivant seules : étudiants, actifs, retraités

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, 908 adultes vivant seuls à Saint-Marcellin sont des retraités.

Parmi les 1 890 adultes qui vivent seuls en 2018, les retraités sont les plus nombreux : 910 personnes soit 48% des adultes vivant seuls. Comme en 2018, les retraités représentaient la majorité des adultes vivants seuls, soit 49% d'entre eux en 2008 (770 personnes).

Trois catégories de personnes vivant seules : étudiants, actifs, retraités

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas

	Nombre de personnes vivant seules	Répartition des personnes vivant seules			
		% Etudiants	% Actifs	% Retraités	% Autres
Centre	839	0,6	48,2	42,3	8,9
Les Coteaux	544	0,0	38,1	55,0	7,0
La Plaine	505	0,0	42,0	50,3	7,7
Saint-Marcellin	1 888	0,3	43,6	48,1	8,1
Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté	6 022	0,2	42,0	52,0	5,8
Tullins	1 082	0,5	45,5	47,4	6,5
Isère	189 042	5,9	47,8	41,0	5,3
France métropolitaine	10 687 726	4,8	47,7	41,7	5,9

Valeurs inférieures à celle de Saint-Marcellin

Valeurs proches de celle de Saint-Marcellin

Valeurs supérieures à celle de Saint-Marcellin

Lecture : En 2018, 43,6% des personnes vivant seules de Saint-Marcellin sont des actifs.

Quels sont les niveaux de vie et les taux de pauvreté des personnes seules ?



Répartition par décile des niveaux de vie des personnes vivant seules

Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements © Compas

	Population fiscale estimée	Niveaux de vie											Ecart	
		1 ^{er} décile	2 ^{ème} décile	1 ^{er} quartile	3 ^{ème} décile	4 ^{ème} décile	Médiane	6 ^{ème} décile	7 ^{ème} décile	3 ^{ème} quartile	8 ^{ème} décile	9 ^{ème} décile	inter-quartiles	inter-déciles
Femmes seules	1 130	923	1 088	1 166	1 238	1 367	1 512	1 658	1 804	1 908	2 046	2 384	742	1 462
Hommes seuls	760	872	1 064	1 154	1 211	1 339	1 503	1 644	1 771	1 888	2 048	2 570	733	1 698
Personnes seules	1 890	904	1 078	1 161	1 227	1 348	1 508	1 650	1 794	1 902	2 046	2 469	741	1 565
Total Saint-Marcellin	7 660	921	1 130	1 220	1 300	1 463	1 625	1 786	2 006	2 146	2 292	2 720	926	1 799

Montants de référence en €	2016	2017	2018
RSA personne seule	524	537	545
Seuil de pauvreté Insee à 50%	855	867	885
Seuil de pauvreté Insee officiel (à 60%)	1 026	1 041	1 063

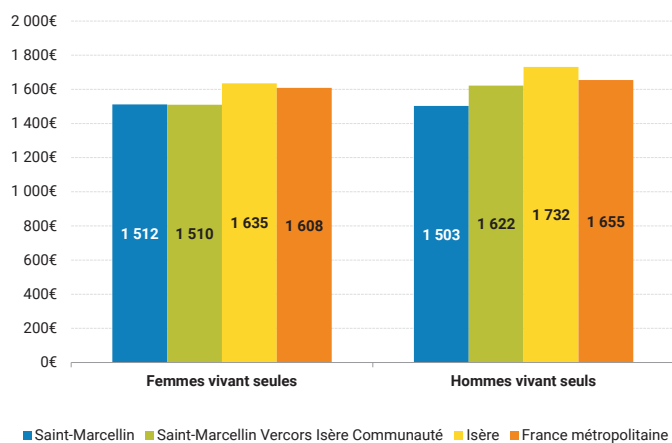
Lecture : En 2018, les 10% des personnes vivant seules les plus pauvres de Saint-Marcellin disposent de 904€ par mois contre 2 469€ pour les 10% les plus riches, soit un écart inter-déciles de 1 565€.

La moitié des personnes vivant seules de Saint-Marcellin dispose de moins de 1 508€ par mois quand l'autre moitié dispose de plus de 1 508€. Dans le détail par sexe, le niveau de vie médian des femmes vivant seules est de 1 512€, soit un montant proche de celui observé chez les hommes vivant seuls (1 503€).

L'écart de niveau de vie, entre les 10% les plus riches et les 10% les plus pauvres est de 1 462€ pour les femmes vivant seules de Saint-Marcellin, contre 1 698€ pour les hommes vivant seuls.

Niveau de vie médian des personnes vivant seules

Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements © Compas

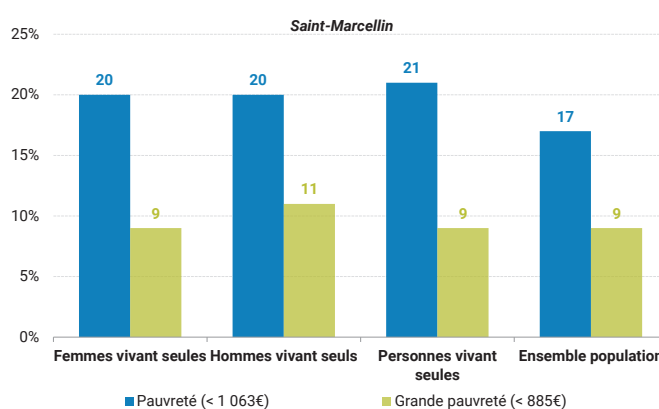


Lecture : En 2018, le niveau de vie médian des femmes vivant seules de Saint-Marcellin est de 1 512€ et celui des hommes vivant seuls de 1 503€.

À l'image de la France métropolitaine, les hommes vivant seuls à Saint-Marcellin ont un niveau de vie médian proche de celui des femmes seules. Pour les hommes, le niveau de vie médian de Saint-Marcellin est inférieur de 153€ à celui observé en France métropolitaine. Enfin, notons par ailleurs que parmi l'ensemble des femmes, ce sont celles de l'Isère qui détiennent le plus haut niveau de vie médian.

Taux de pauvreté des personnes vivant seules

Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, 20% des femmes vivant seules de Saint-Marcellin sont pauvres (au seuil de 60%). Cette part est de 20% pour les hommes vivant seuls.

La pauvreté (au seuil de 60%) concerne 20% des femmes vivant seules de Saint-Marcellin (environ 230 personnes) et 20% des hommes vivant seuls (autour de 160 personnes).



Quels sont les niveaux de vie et les taux de pauvreté des couples sans enfant ?

Répartition par décile des niveaux de vie des couples sans enfant

Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements © Compas

	Population fiscale estimée	Niveaux de vie										Ecart		
		1 ^{er} décile	2 ^{ème} décile	1 ^{er} quartile	3 ^{ème} décile	4 ^{ème} décile	Médiane	6 ^{ème} décile	7 ^{ème} décile	3 ^{ème} quartile	8 ^{ème} décile	9 ^{ème} décile	inter-quartiles	inter-déciles
Vivant en couple sans enfant	1 130	1 241	1 441	1 554	1 643	1 803	1 985	2 184	2 375	2 518	2 662	3 191	964	1 950
Total Saint-Marcellin	7 660	921	1 130	1 220	1 300	1 463	1 625	1 786	2 006	2 146	2 292	2 720	926	1 799

Montants de référence en €	2016	2017	2018
RSA personne seule	524	537	545
Seuil de pauvreté Insee à 50%	855	867	885
Seuil de pauvreté Insee officiel (à 60%)	1 026	1 041	1 063

Lecture : En 2018, parmi les populations vivant en couple sans enfant de Saint-Marcellin les 10% les plus pauvres disposent de 1 241€ par mois contre 3 191€ pour les 10% les plus riches, soit un écart inter-déciles de 1 950€.

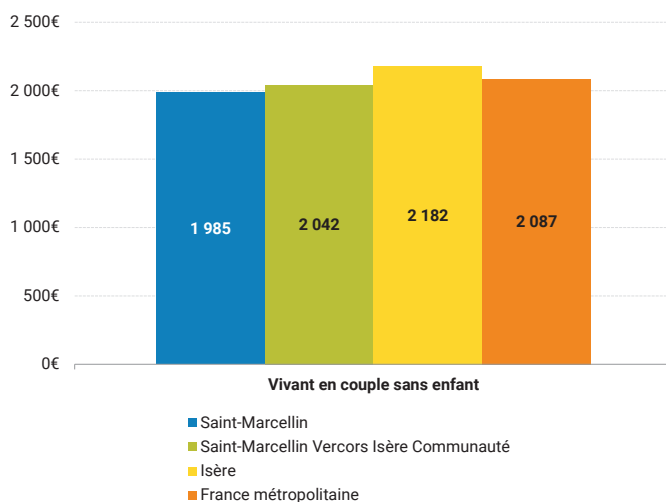
La moitié des couples sans enfant de Saint-Marcellin dispose de moins de 1 985€ par mois quand l'autre moitié dispose de plus de 1 985€.

L'écart de niveau de vie, entre les 10% des populations les plus riches et les 10% les plus pauvres est de 1 950€ pour les populations vivant en couple sans enfant de Saint-Marcellin.

Le fort niveau de vie des couples sans enfant s'explique par l'absence d'enfant à charge (au sens fiscal du terme) mais aussi par l'âge des personnes concernées. Il s'agit notamment de personnes ayant plus de 50 ans, donc situées dans une vie professionnelle arrivant au «sommets» en matière de rémunération.

Niveau de vie médian des couples sans enfant

Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements © Compas

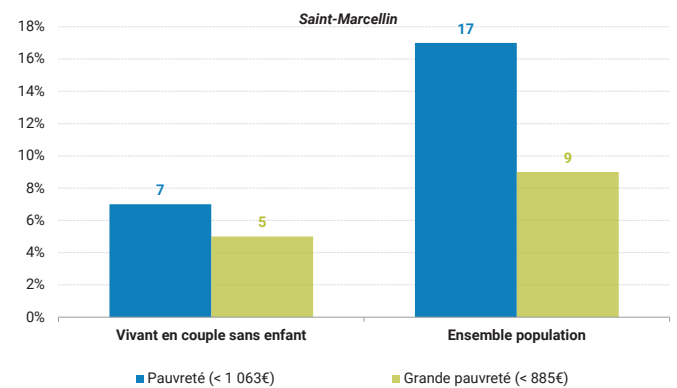


Lecture : En 2018, le niveau de vie médian des populations vivant en couple sans enfant de Saint-Marcellin est de 1 985€.

Les couples sans enfant de Saint-Marcellin enregistrent un niveau de vie médian moins important que celui observé en France métropolitaine, soit respectivement 1 985€ contre 2 087€. Pour les autres territoires de comparaison, le niveau de vie médian des couples sans enfant s'élève à 2 042€ au sein de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté et 2 182€ pour L' Isère.

Taux de pauvreté des couples sans enfant

Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, 7% des habitants de Saint-Marcellin vivant en couple sans enfant sont pauvres (au seuil de 60%).

La pauvreté (au seuil de 60%) concerne 7% des habitants de Saint-Marcellin vivant en couple sans enfant (environ 140 personnes).

LES SENIORS



LES 60 ANS ET PLUS

- Quels sont les besoins liés au vieillissement de la population ? _____ p.96
- Quelle évolution attendue des besoins liée à celle des populations âgées ? __ p.100
- Quelle évolution des besoins en logements pour les personnes âgées ? _____ p.102
- Quels sont les niveaux de vie des personnes âgées ? _____ p.104
- Quels sont les taux de pauvreté des personnes âgées ? _____ p.105

LES ACTIFS DE 55-64 ANS

- Quel est le lien à l'emploi des 55-64 ans ? _____ p.106

LES 75 ANS ET PLUS

- Quelles sont les évolutions des populations âgées de 75 ans et plus ? _____ p.108
- Quel est le potentiel d'aidants pour les personnes âgées dépendantes ? _____ p.109
- Baromètre - La fragilité des personnes âgées _____ p.110

LE VIEILLISSEMENT

a et aura un impact très fort au niveau local et est au cœur de l'action communale (intercommunale) et de sa politique sociale.

Il s'agit de considérer au mieux les aînés et de répondre à la diversité de leurs besoins en intégrant les conséquences du vieillissement dans toutes les politiques publiques. Le CCAS (ou CIAS) répond au quotidien à ces demandes exprimées par les aînés, en lien avec les autres acteurs du territoire.

Le défi à relever est notamment d'identifier les aînés isolés, sans aidant familial à proximité, fragilisés dans leurs démarches administratives du fait d'une e-administration généralisée, éloignés des services, devant disposer d'aménagements dans leur logement voire même d'un relogement parfois. L'enjeu des politiques gérontologiques locales est de déployer des réponses adaptées afin d'éviter les situations de rupture.

La crise sanitaire a mis nettement en évidence les fragilités de ces aînés, qu'ils vivent encore chez eux ou en établissement.

Ça n'est pas seul qu'un CCAS relèvera ce défi mais bien en mobilisant l'ensemble des partenaires œuvrant, de près ou de loin, pour les aînés sur le territoire.

Mieux connaître ces aînés est essentiel pour adapter/réorienter/ajuster les différentes actions et services développés à leur intention :

combien sont-ils aujourd'hui et combien seront-ils demain ? où vivent-ils ? vivent-ils seuls ou en couple ? dans quel type de logement ? comment évolue leur niveau de vie ? la précarité économique des aînés augmente-t-elle ? sont-ils encore actifs ? quels types d'emplois occupent-ils ? sont-ils fortement exposés au chômage ? quels sont les effets de la crise sanitaire de la COVID-19 sur leurs fragilités ?...

Autant de réponses à ces questions que le diagnostic réalisé dans le cadre d'une démarche d'Analyse des besoins sociaux pilotée par le CCAS (ou CIAS) apportera.

Le partage de cette connaissance permettra de mobiliser l'ensemble des partenaires afin qu'ils intègrent les réalités sociales concernant les aînés dans leurs projets à venir : les aménagements fonciers de la commune faciliteront-ils le parcours résidentiel des aînés en proposant une offre de logements adaptée au bien vieillir ? les aménagements urbains sur le territoire intègrent-ils la question de la mobilité des aînés ? l'offre culturelle, sportive et de loisirs répond-elle aux (nouveaux) besoins des aînés et est-elle accessible aux plus précaires ? les services d'aide à domicile (SAD, portage de repas, soins à domicile...) pourront-ils couvrir les besoins à venir (hausse de la demande mais également accompagnement d'un public moins autonome, plus précaire...) ? les réseaux de bénévoles œuvrant auprès des aînés ne sont-ils pas amenés à s'épuiser (transport solidaire, réseaux associatifs ou bénévoles de visites à domicile...) ?...

L'Analyse des besoins sociaux, pilotée par le CCAS (ou le CIAS), doit permettre de développer une démarche transversale et intégrée pour être au plus près des aînés.

Lien social Sous-peuplement
60-74 ans
EHPAD Seniors actifs
Intergénérationnel Isolement
Perte d'autonomie Services d'aides
60 ans et plus
Accès aux soins Difficultés de mobilités
Personnes âgées
Dépendance Repli sur soi
75 ans et plus Inclusion numérique
Vieillesse Parcours logement
Aidants Accès aux droits
Seul à domicile

CHIFFRES CLÉS

LES SENIORS



2 635 seniors de 60 ans et plus
+10% entre 2013 et 2018
34% de la population a 60 ans et plus



1 125 personnes âgées de 75 ans et plus
+8% entre 2013 et 2018
14% de la population a 75 ans et plus

19%



60-74 ans

9%



75-84 ans

5%



85 ans et plus

Part parmi la population totale



+18%

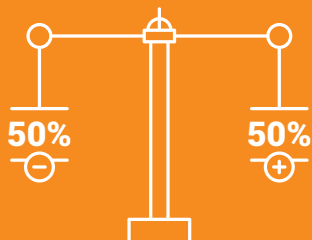
Projection des 60 ans et plus à l'horizon 2028



44%

des 75 ans et plus seuls à domicile

Le niveau de vie mensuel médian



1 749€ pour les 60-74 ans

1 728€ pour les 75 ans et plus

Taux de pauvreté au seuil de 60%



11% des 60-74 ans

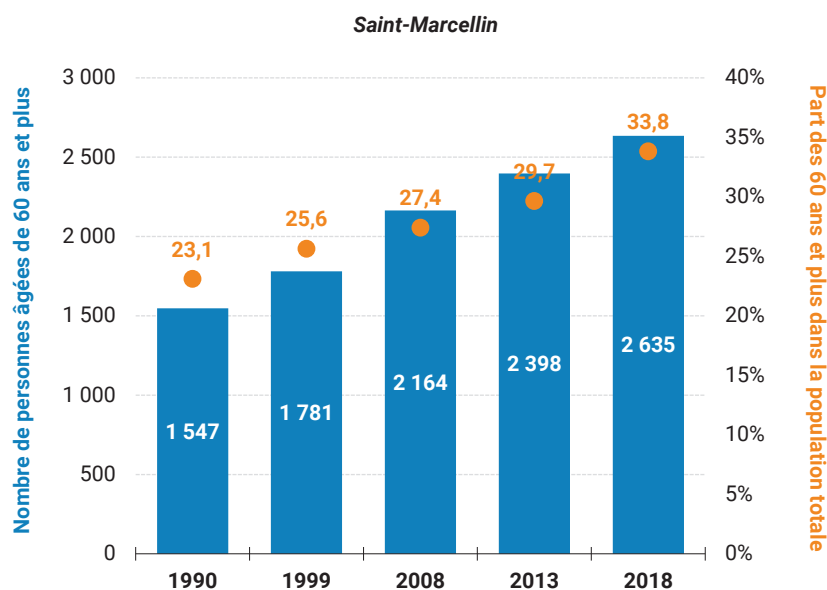
10% des 75 ans et plus



Quels sont les besoins liés au vieillissement de la population ?

Évolution des personnes âgées de 60 ans et plus

Source : Insee, RP 1990-2018 - Traitements © Compas

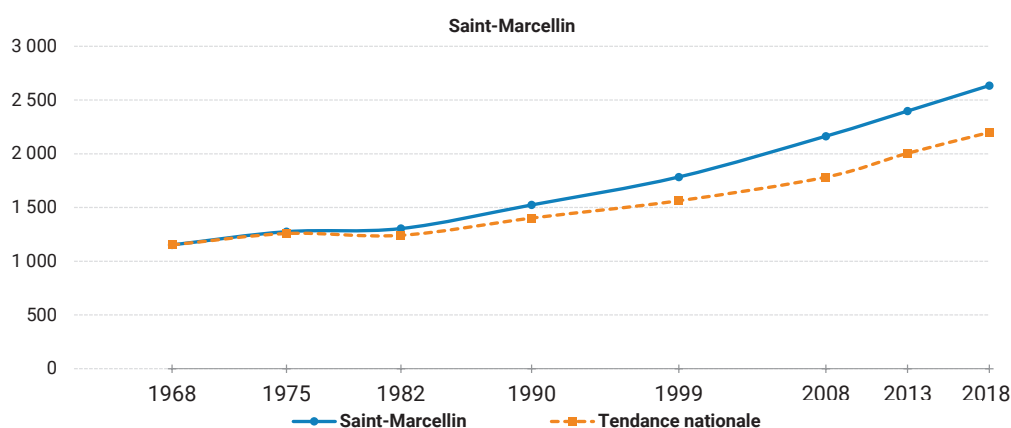


Lecture : En 2018, les personnes âgées de 60 ans et plus représentent 33,8% de la population de Saint-Marcellin, soit 2 635 personnes.

Près de 34% des habitants de Saint-Marcellin sont âgés de 60 ans et plus en 2018. A titre de comparaison, 26% des habitants de France métropolitaine appartiennent à cette tranche d'âge.

Évolution des personnes âgées de 60 ans et plus depuis les années 60

Source : Insee, RP 1968-2018 - Traitements © Compas



* indique l'évolution qu'aurait connu Saint-Marcellin si le territoire avait suivi le rythme observé en France métropolitaine

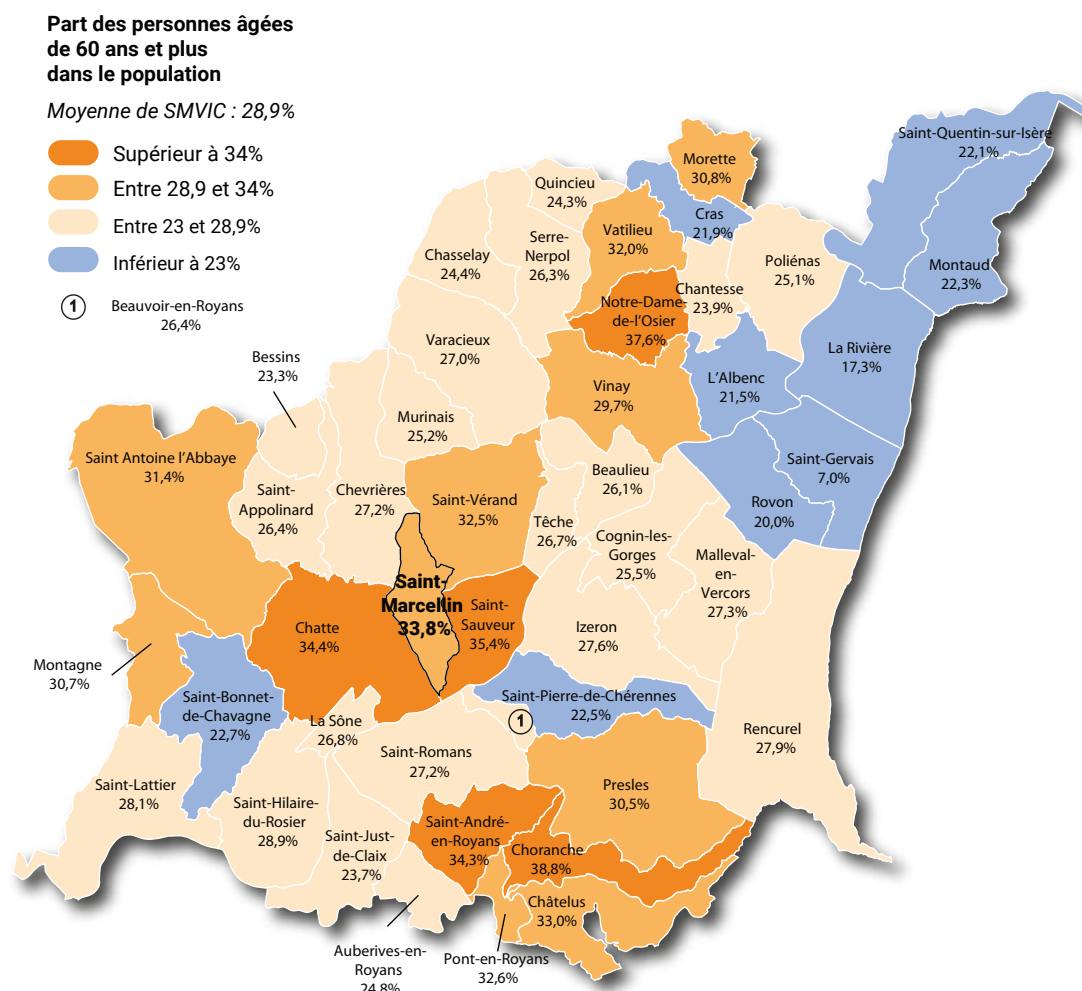
Lecture : En 2018, Saint-Marcellin compte 2 635 personnes âgées de 60 ans et plus. Ce nombre serait de 2 199 si le territoire avait suivi la tendance nationale.

Le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus a crû plus rapidement à Saint-Marcellin qu'à l'échelle de la France métropolitaine. Si Saint-Marcellin avait suivi le rythme d'évolution observé en France métropolitaine, le territoire compterait près de 2 200 personnes âgées de 60 ans et plus en 2018, soit 440 personnes de moins que ce qu'elle ne compte réellement.



Part des personnes âgées de 60 ans et plus parmi la population totale en 2018

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



LES SENIORS

Personnes âgées de 60 ans et plus par groupe d'âge

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas

	60-74 ans		75-84 ans		85 ans et plus	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Centre	466	17,8	225	8,6	180	6,9
Les Coteaux	529	21,0	313	12,4	142	5,6
La Plaine	515	19,5	172	6,5	93	3,5
Saint-Marcellin	1 510	19,4	710	9,1	415	5,3
Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté	8 313	18,8	2 962	6,7	1 554	3,5
Tullins	1 139	14,8	522	6,8	289	3,7
Isère	194 934	15,4	71 394	5,7	36 400	2,9
France métropolitaine	10 797 645	16,7	3 982 547	6,1	2 140 368	3,3

- Valeur inférieure à celle de Saint-Marcellin
- Valeur proche de celle de Saint-Marcellin
- Valeur supérieure à celle de Saint-Marcellin

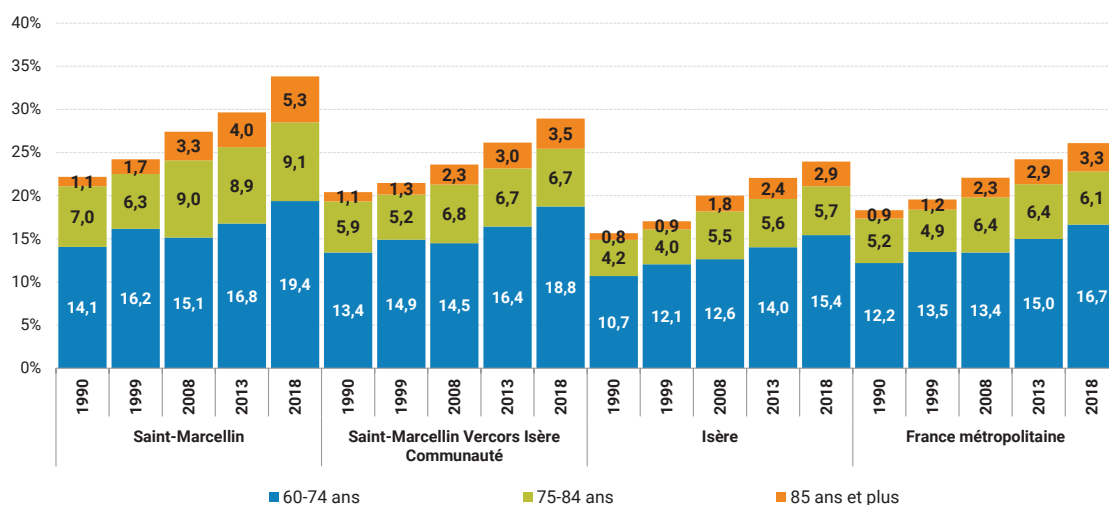
Lecture : Les 1 510 personnes âgées de 60-74 ans représentent 19,4% de la population de Saint-Marcellin.



Quels sont les besoins liés au vieillissement de la population ?

Évolution des personnes âgées de 60 ans et plus depuis les années 90

Source : Insee, RP 1990-2018 - Traitements © Compas



Lecture : 19,4% de la population de Saint-Marcellin est âgée de 60-74 ans en 2018.

En 2018, les 2 640 personnes âgées de 60 ans et plus de Saint-Marcellin représentent 34% de la population totale. Pour comparaison, cette part est de 29% pour Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté, de 24% pour l'Isère et de 26% pour la France métropolitaine. Dans le détail, la répartition est la suivante : 1 510 personnes de 60-74 ans soit 19%, 710 personnes de 75-84 ans soit 9% et 420 personnes de 85 ans et plus soit 5%.

Entre 2013 et 2018, le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus est passé de 2 400 à 2 640, leur part a augmenté de 4 points, passant de 30% à 34%. Pour les territoires de comparaison, l'évolution a été de +3 points pour Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté, de +2 points pour l'Isère et de +2 points pour la France métropolitaine. Entre 2013 et 2018, le poids des personnes âgées de 60-74 ans a augmenté de 3 points, passant de 17% à 19% et celui des 75 ans et plus a augmenté de 1 point, passant de 13% à 14%.

Évolution des personnes âgées de 60 ans et plus depuis les années 90

Source : Insee, RP 1990-2018 - Traitements © Compas

Saint-Marcellin		1990	1999	2008	2013	2018
60-74 ans	Nbre	941	1 123	1 195	1 356	1 510
	Part (%)	14,1	16,2	15,1	16,8	19,4
75-84 ans	Nbre	471	441	708	716	710
	Part (%)	7,0	6,3	9,0	8,9	9,1
85 ans et plus	Nbre	74	118	261	326	415
	Part (%)	1,1	1,7	3,3	4,0	5,3

Lecture : En 2018, 1 510 personnes sont âgées de 60-74 ans, soit 19,4% de la population de Saint-Marcellin.

Les personnes âgées de 60 ans et plus représentent un tiers de la population totale de Saint-Marcellin. Dans le détail, leur répartition est la suivante : 19% pour les personnes âgées de 60 à 74 ans, 9% pour celles âgées de 75 à 84 ans et 5% pour celles âgées de 85 ans et plus.

Depuis 1990, si la part des personnes âgées de 75 à 84 ans dans la population totale varie peu, celle des personnes âgées de 60 à 74 ans augmente, traduisant un vieillissement de la population important.

Quels sont les besoins liés au vieillissement de la population ?



Trois groupes se distinguent dans la population âgée de 60 ans et plus :

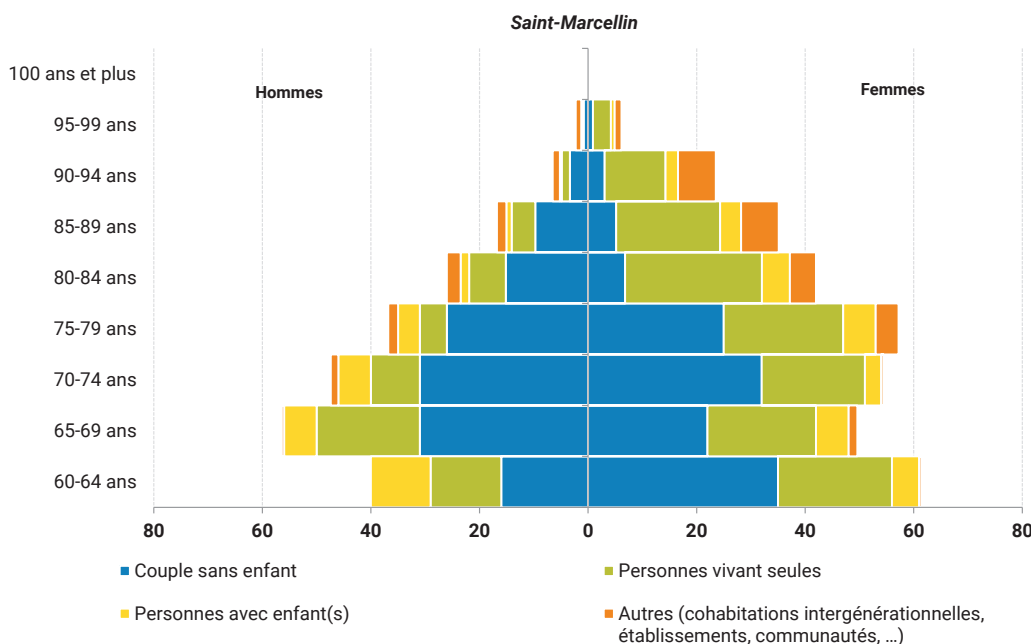
D'une part les 1 510 personnes âgées de 60 à 74 ans peuvent être définies comme une population encore active, impliquée dans les réseaux sociaux, aidante à la fois de ses enfants et de ses petits-enfants, mais aussi de ses parents souvent très âgés et dépendants.

D'autre part, les 710 personnes âgées de 75 à 84 ans possèdent des caractéristiques différentes. En effet, ce sont souvent des personnes qui présentent le risque de se replier sur elles-mêmes. Leurs réseaux sociaux, familiaux et professionnels s'amenuisent progressivement. Certaines se démotivent et ne cherchent plus à entretenir ou créer des liens avec autrui. Elles n'expriment pas de besoin particulier, se lassent et ont tendance à disparaître au regard des politiques publiques.

Enfin, les 420 personnes âgées de 85 ans et plus sont sujettes à une perte d'autonomie qui peut les amener à devoir recourir à des aides de proches aidants ou de professionnels pour rester à domicile. Même si la grande majorité des personnes âgées peuvent être considérées comme autonomes, l'avancée en âge est souvent synonyme d'isolement physique. En 2018, parmi les 360 personnes âgées de 85 ans et plus vivant à domicile à Saint-Marcellin, 55% vivent seules.

Pyramide des âges de la population des ménages de 60 ans et plus selon la situation familiale

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



Lecture : 35 femmes de 60-64 ans vivent au sein d'un couple sans enfant à Saint-Marcellin.

Globalement, la majorité des personnes âgées de 60 ans et plus de Saint-Marcellin vivent en couple sans enfant (47%), viennent ensuite les personnes vivant seules, leur part augmentant avec l'âge (33% pour les moins de 75 ans contre 44% pour les 75 ans et plus). On note de fait, une disparition progressive des personnes avec enfant(s) (16% pour les 60-64 ans contre 11% pour les 75-79 ans) et une montée en charge de la part des personnes âgées vivant en établissement à partir de 80 ans (3% pour les moins de 80 ans contre 20% pour les 80 ans et plus).

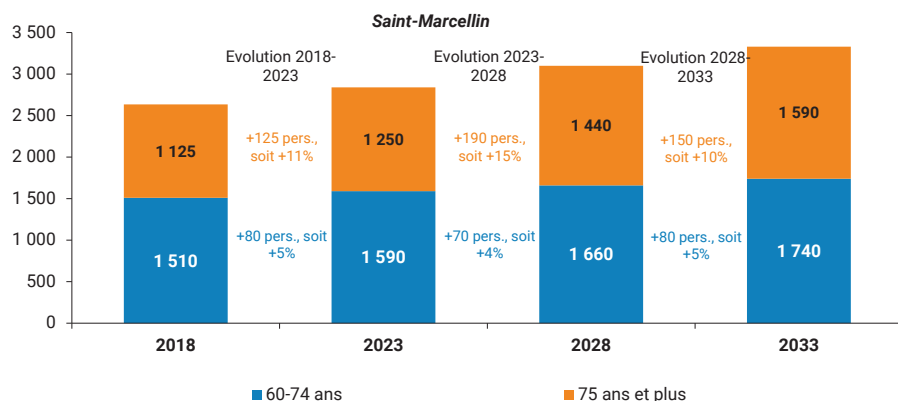


Quelle évolution attendue des besoins liée à celle des populations âgées ?

La projection de population proposée ici repose sur un prolongement des tendances passées sur le profil des arrivants et partants, une prolongation du rythme d'évolution du parc de logements et la prise en compte des tendances attendues en terme de fécondité et de mortalité.

Évolution des personnes âgées de 60 ans et plus à l'horizon 2033

Source : Insee, RP 2018 - Traitements & projections © Compas

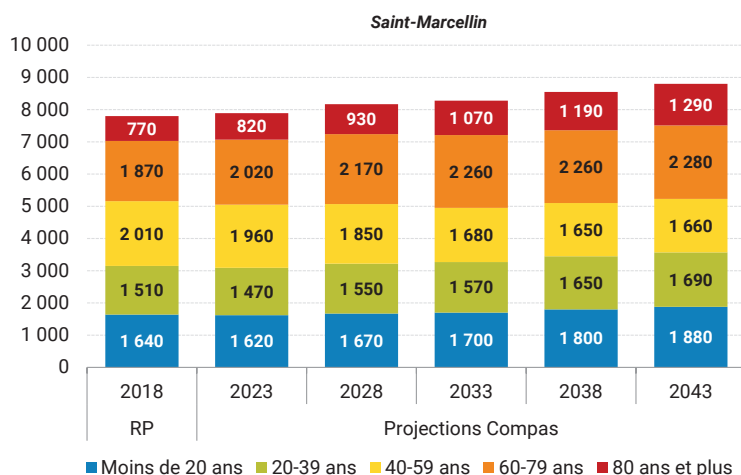


Lecture : Selon les projections, le nombre de personnes âgées de 60-74 ans pourrait augmenter de 80 entre 2018 et 2023.

Selon les projections, si le rythme de construction de logements et les évolutions de population constatées ces cinq dernières années se poursuivaient, le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus pourrait augmenter de 210 personnes, soit +8% entre 2018 et 2023. Dans le détail, cela concernerait une hausse de 80 personnes de 60-74 ans (+5%) et une hausse de 130 personnes de 75 ans et plus (+11%). Sur les cinq années suivantes, le territoire pourrait constater une hausse de 70 personnes de 60-74 ans (+4%) et une hausse de 190 personnes de 75 ans et plus (+15%), soit au total +260 personnes de 60 ans et plus. Finalement, d'ici 2033, Saint-Marcellin devrait gagner 700 habitants âgés de 60 ans et plus.

Projection de la population à l'horizon 2043 par classe d'âge

Source : Insee, RP 2018 - Traitements & projections © Compas



D'ici 2043, Saint-Marcellin pourrait gagner 1 000 habitants (+13% par rapport au dernier recensement). L'évolution la plus importante en effectif concerne les 80 ans et plus (+520 personnes) et c'est aussi le cas en valeur relative (+68%).

Lecture : Selon les projections de population, Saint-Marcellin pourrait compter 820 habitants de 80 ans et plus en 2023.

Quelle évolution attendue des besoins liée à celle des populations âgées ?



Projection de la population à l'horizon 2043 selon les classes d'âge

Source : Insee, RP 2018 - Traitements & projections © Compas

	Saint-Marcellin					
	RP		Projections Compas			
	2018	2023	2028	2033	2038	2043
60-74 ans	1 510	1 590	1 660	1 740	1 720	1 700
75-84 ans	710	760	910	990	1 020	1 100
85 ans et plus	415	490	530	600	710	780
Total des 60 ans et plus	2 635	2 840	3 100	3 330	3 450	3 580

	Taux d'évolution en %*					
	RP		Projections Compas			
	2018	2023	2028	2033	2038	2043
60-74 ans	+11,4	+5,3	+4,4	+4,8	-1,1	-1,2
75-84 ans	-0,8	+7,0	+19,7	+8,8	+3,0	+7,8
85 ans et plus	+27,3	+18,1	+8,2	+13,2	+18,3	+9,9
Total des 60 ans et plus	+9,9	+7,8	+9,2	+7,4	+3,6	+3,8

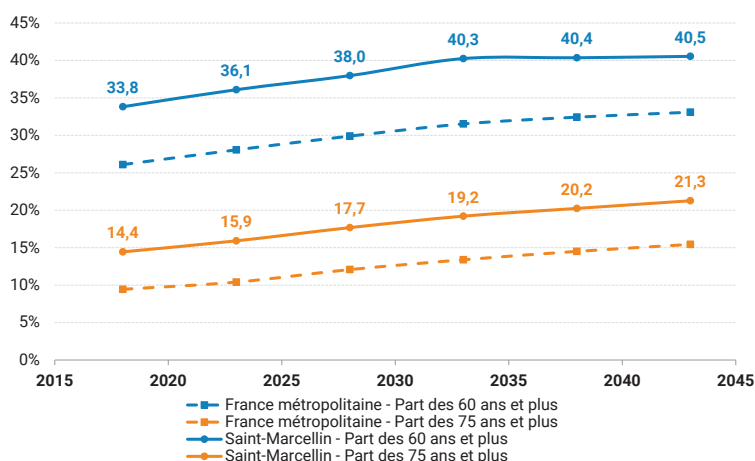
*Evolutions calculées sur les 5 années précédentes

Lecture : En 2023, le nombre de personnes âgées de 60-74 ans pourrait atteindre 1 590 personnes, soit une hausse de 5,3% entre 2018 et 2023.

L'augmentation de l'espérance de vie, combinée au passage aux âges élevés des générations issues du baby-boom, devrait générer, dans la plupart des territoires de France métropolitaine, une augmentation conséquente de la part des populations les plus âgées dans la population.

Projection de la population âgée à l'horizon 2043

Source : Insee, RP 2018 - Traitements & projections © Compas



Lecture : En 2043, les personnes âgées de 60 ans et plus pourraient représenter 40,5% de la population de Saint-Marcellin contre 33,1% à l'échelle nationale.

Au dernier recensement de la population, la part de personnes âgées de plus de 60 ans était plus importante sur Saint-Marcellin qu'en France métropolitaine (34% contre 26%). En 2043, la tendance devrait être la même. Entre les deux périodes, l'écart devrait rester sensiblement le même : 8 points environ.

Les générations issues du baby-boom sont celles nées entre 1945 et le milieu des années 1970. Elles ont commencé à atteindre l'âge de 60 ans depuis 2005, sont entrées dans la classe d'âge des 75 ans et plus à partir de 2020 et entreront dans celle des 85 ans et plus à partir de 2030.

En 2018, Saint-Marcellin regroupe 2 640 habitants de 60 ans ou plus, soit 10% de plus qu'en 2013 (une évolution moyenne annuelle de +2% sur la période 2013-2018, contre -1% pour la population totale).

5% de la population de Saint-Marcellin est âgée de 85 ans ou plus, 9% de 75-84 ans et 19% de 60-74 ans.

La population de 85 ans et plus pourrait représenter 7% de la population en 2033 et atteindre 600 personnes, contre 420 personnes quinze ans plus tôt.

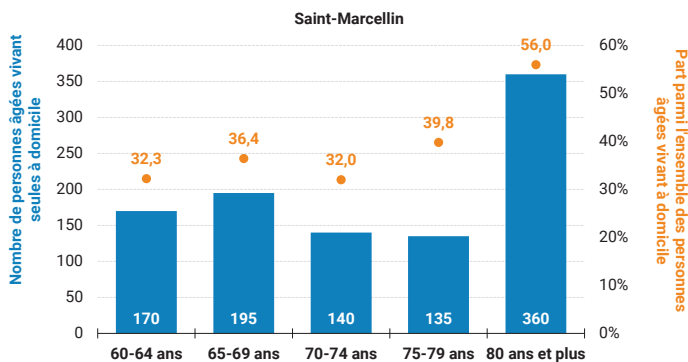
Le vieillissement de la population d'une ville est inévitablement lié à la question de la dépendance. Au-delà de l'APA, il s'agit du développement des services de maintien à domicile dans lesquels les acteurs du social s'investissent souvent fortement. Ils peuvent aussi avoir une fonction de coordination.



Quelle évolution des besoins en logements pour les personnes âgées ?

Personnes âgées de 60 ans et plus à domicile vivant seules par groupe d'âge

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, 32,3% des personnes âgées de 60-64 ans à domicile vivent seules, soit 170 personnes.

La part des personnes âgées vivant seules à domicile progresse tendanciellement avec l'avancée en âge. En effet, 32% des personnes âgées de 60 à 64 ans vivent seules à domicile contre 56% pour les générations âgées de 80 ans et plus.

Ce constat s'explique encore aujourd'hui principalement pour les plus âgés par une différence d'espérance de vie entre les hommes et les femmes (à l'avantage de ces dernières). Mais les évolutions sociologiques que connaissent les sexagénaires (divorces, séparations, recompositions familiales...) font que ces générations sont plus souvent composées d'adultes vivant seuls que celles qui les ont précédées.

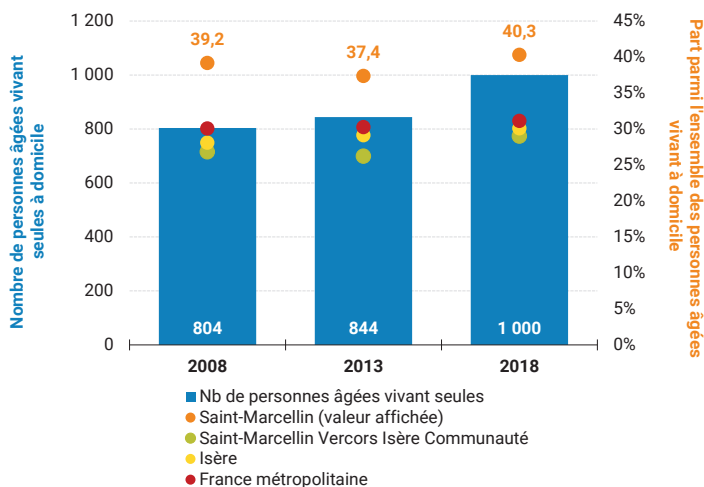
Aussi, leur avancée en âge va participer à l'augmentation à venir de la part des personnes les plus âgées vivant seules à domicile.

Ainsi, les données démographiques prédisent qu'au cours des prochaines décennies la majeure partie de la progression du nombre de personnes âgées de 80 ans et plus à domicile sera due à la progression du nombre de personnes âgées vivant seules.

Derrière l'isolement dans le logement il y a la question de l'isolement social. Le lien entre les deux n'est pas systématique, mais il peut être fort au-delà de 85 ans. La peur de la chute, mais aussi la peur de la nuit peuvent conduire certaines personnes âgées à rechercher un logement adapté (résidence seniors par exemple).

Évolution des personnes âgées de 60 ans et plus à domicile vivant seules

Source : Insee, RP 2008-2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, 40,3% des personnes âgées de 60 ans et plus vivent seules à domicile, soit 1 000 personnes.

En 2018, 40% des personnes âgées de 60 ans et plus à domicile vivent seules, soit 1 000 personnes. Cette proportion est similaire à celle observée en 2008. Ainsi, entre 2008 et 2018, la part des personnes âgées de 60 ans et plus vivant seules à domicile reste stable à Saint-Marcellin. A l'inverse, elle augmente à l'échelle de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté.

Quelle évolution des besoins en logements pour les personnes âgées ?



Taille des logements des ménages de 65 ans et plus

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

Ensemble des ménages de 65 ans et plus	Nbre	Part (%)
1 ou 2 pièces	242	17,4
3 pièces	411	29,6
4 pièces ou plus	737	53,0

Lecture : En 2018, 17,4% des ménages de 65 ans et plus de Saint-Marcellin vivent dans un petit logement (1 ou 2 pièces), soit 242 ménages.

Sous-peuplement des logements des ménages de 60 ans et plus

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas

Tranche d'âge de la personne de référence du ménage	Ménages en sous-peuplement		Part de ces ménages en sous-peuplement prononcé en %
	Nbre	Part parmi l'ensemble des ménages en %	
60-74 ans	740	75,9	89,2
75 ans et plus	730	85,4	82,2
Ensemble des ménages	2 610	65,7	77,2

Lecture : En 2018, 730 ménages de Saint-Marcellin dont le référent est âgé de 75 ans ou plus vivent en situation de sous-peuplement.

En 2018, parmi l'ensemble des ménages dont le référent est âgé de 60 ans ou plus de Saint-Marcellin, 80% vivent en situation de sous-peuplement (soit 1 470 ménages). Par ailleurs, parmi ces ménages, 86% sont en situation de sous-peuplement prononcé (soit 1 260 ménages).

Sous-peuplement des logements des ménages de 60 ans et plus

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas

	Nombre de ménages en sous-peuplement			
	PRM âgée de 60-74 ans		PRM âgée de 75 ans et plus	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Centre	230	70,8	195	83,0
Les Coteaux	250	82,0	320	84,2
La Plaine	260	75,4	215	89,6
Saint-Marcellin	740	75,9	730	85,4
Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté	740	75,9	730	85,4
Tullins	422	87,3	408	79,9
Isère	97 523	86,7	64 726	87,3
France métropolitaine	5 272 269	83,7	3 535 882	85,6

Valeurs inférieures à celle de Saint-Marcellin

Valeurs proches de celle de Saint-Marcellin

Valeurs supérieures à celle de Saint-Marcellin

Lecture : En 2018, 75,9% des ménages de Saint-Marcellin dont le référent est âgé de 60 à 74 ans vivent en situation de sous-peuplement (soit 740 ménages).

Parmi les ménages de 65 ans et plus de Saint-Marcellin en 2018, 17% vivent dans un petit logement (1 ou 2 pièces), soit 240 ménages et 53% vivent dans un logement de 4 pièces ou plus, soit 740 ménages.

Une partie des personnes âgées dispose d'un patrimoine immobilier : la proportion de ménages propriétaires de leur logement est maximale chez les 65 ans et plus. Ce patrimoine constitue une ressource potentielle pour les retraités dans le sens où il peut permettre, au moment de sa liquidation, de financer des dépenses liées à la perte d'autonomie ou l'entrée dans une institution par exemple. Autant de ressources que les aînés locataires ne peuvent pas mobiliser, ce qui peut augmenter leur fragilité (en particulier, ceux dont les revenus sont les plus modestes).

L'occupation des logements par les personnes âgées est souvent atypique comparée à l'ensemble de la population, la sous-occupation étant une caractéristique principale du peuplement des logements des aînés. Elle est liée à la décohabitation des enfants passés à l'âge adulte et à la perte du conjoint. Le désir de rester dans son logement du fait de l'attachement à son chez-soi, à son quartier, à son voisinage, à son réseau social, ou de l'incapacité d'en partir du fait de moyens insuffisants pour accéder à un autre logement, conduit au phénomène de sous-peuplement.

Quel que soit le statut d'occupation, cet ancrage pose la question de la vétusté potentielle des logements occupés depuis longtemps par des personnes âgées et de leur nécessaire aménagement à mesure que les limitations fonctionnelles des aînés augmentent : dispositifs d'adaptation du logement (installation de barres d'appui, d'une salle de bain et ou de toilettes adaptées...), travaux d'accessibilité sur les parties communes des immeubles...



Quels sont les niveaux de vie des personnes âgées ?

Répartition par décile des niveaux de vie des personnes âgées

Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements © Compas

	Population fiscale estimée	Niveaux de vie									Ecart			
		1 ^{er} décile	2 ^{ème} décile	1 ^{er} quartile	3 ^{ème} décile	4 ^{ème} décile	Médiane	6 ^{ème} décile	7 ^{ème} décile	3 ^{ème} quartile	8 ^{ème} décile	9 ^{ème} décile	inter-quartiles	inter-déciles
50-59 ans	1 660	844	1 077	1 170	1 243	1 477	1 667	1 885	2 153	2 293	2 438	2 926	1 123	2 082
60-74 ans	1 880	1 045	1 284	1 379	1 463	1 623	1 749	1 921	2 155	2 295	2 421	2 913	916	1 868
75 ans et plus	1 650	1 058	1 266	1 315	1 390	1 573	1 728	1 914	2 161	2 273	2 385	2 987	958	1 928
Total Saint-Marcellin	7 660	921	1 130	1 220	1 300	1 463	1 625	1 786	2 006	2 146	2 292	2 720	926	1 799

Montants de référence en €	2016	2017	2018
RSA personne seule	524	537	545
Seuil de pauvreté Insee à 50%	855	867	885
Seuil de pauvreté Insee officiel (à 60%)	1 026	1 041	1 063

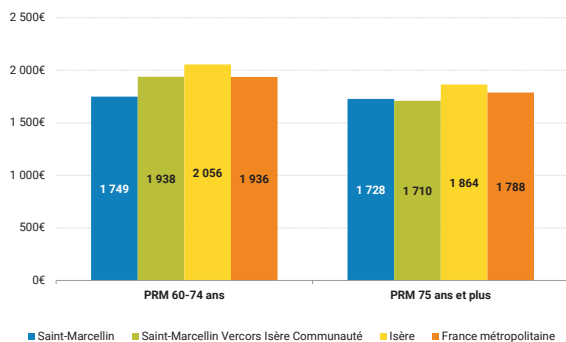
Lecture : En 2018, les 10% des personnes vivant dans les ménages les plus âgés (75 ans et plus) les plus pauvres de Saint-Marcellin disposent de 1 058€ par mois contre 2 987€ pour les 10% les plus riches, soit un écart inter-déciles de 1 928€.

Le niveau de vie varie selon l'âge de la personne de référence du ménage. La moitié des personnes de Saint-Marcellin vivant dans les ménages où le référent est âgé de 50 à 59 ans dispose d'un niveau de vie inférieur à 1 667€ par mois, et l'autre moitié d'un niveau de vie supérieur. Au sein des ménages les plus âgés, le niveau de vie médian est de 1 749€ par mois chez les 60-74 ans et de 1 728€ pour les 75 ans et plus.

Les 10% des personnes les plus pauvres de Saint-Marcellin vivant au sein des ménages dont le référent fiscal est âgé de 50 à 59 ans vivent avec, au maximum, 844€ par mois (1er décile). Ce montant est de 1 045€ au sein des ménages dont le référent fiscal est âgé de 60 à 74 ans. Enfin, ce niveau de vie est maximal avec 1 058€ pour le 1er décile des ménages de 75 ans et plus.

Niveau de vie médian des personnes âgées

Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements © Compas



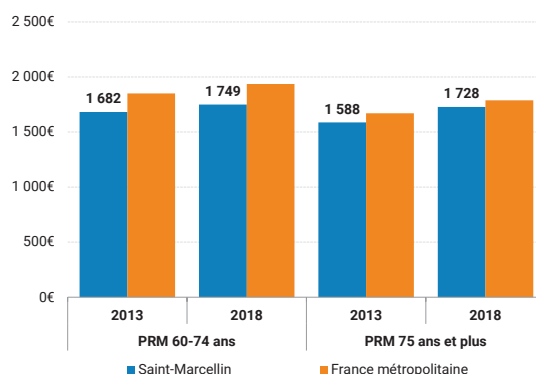
Lecture : En 2018, le niveau de vie médian des ménages dont le référent est âgé de 60 à 74 ans de Saint-Marcellin est de 1 749€.

Les personnes âgées de 60-74 ans de Saint-Marcellin enregistrent un niveau de vie médian moins important que celui observé en France métropolitaine, soit respectivement 1 749€ contre 1 936€. Le niveau de vie médian a tendance à diminuer après 75 ans à Saint-Marcellin. En effet, il est inférieur de 22€ à celui des 60-74 ans, soit un niveau de vie médian de 1 728€ pour les personnes âgées de 75 ans et plus.

Ce niveau de vie relativement important peut permettre de développer des services adaptés impliquant une participation économique (liée au niveau de vie des ménages). De même, les personnes âgées sont plus fréquemment en situation d'être propriétaire de leur logement, donc d'avoir un patrimoine et une absence de loyer à payer (mais des charges existent qui peuvent aussi être significatives).

Évolution des niveaux de vie médian des personnes âgées

Source : Insee, Filosofi 2013-2018 - Traitements © Compas



Lecture : Entre 2013 et 2018, le niveau de vie médian des personnes dont le référent est âgé de 75 ans et plus de Saint-Marcellin est passé de 1 588€ à 1 728€.

Entre 2013 et 2018, le niveau de vie médian des personnes âgées de 60 à 74 ans a augmenté moins rapidement à Saint-Marcellin qu'en France métropolitaine, respectivement +67€ et +85€.

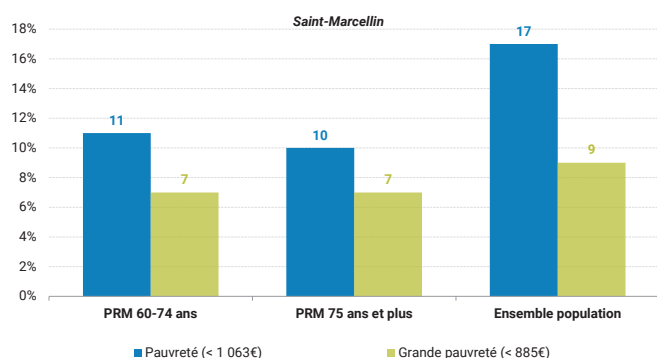
Pour les personnes âgées de 75 ans et plus, le gain observé à Saint-Marcellin est supérieur à celui observé en France métropolitaine. Le niveau de vie médian des personnes âgées de 75 ans et plus de Saint-Marcellin est ainsi passé de 1 588€ en 2013 à 1 728€ en 2018.

Quels sont les taux de pauvreté des personnes âgées ?



Taux de pauvreté des personnes âgées

Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements © Compas



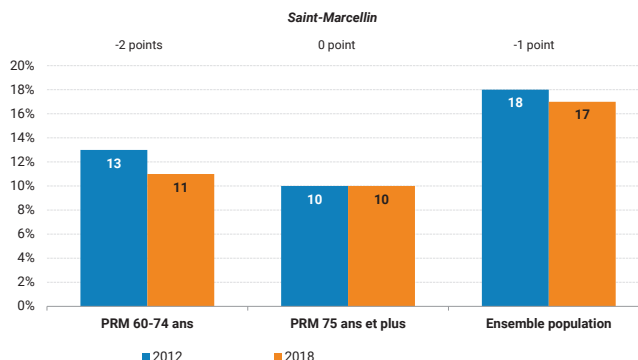
Lecture : En 2018, 11% des ménages dont le référent est âgé de 60 à 74 ans de Saint-Marcellin sont pauvres (au seuil de 60%). Cette part est de 10% pour les ménages dont le référent est âgé de 75 ans et plus.

Pour les ménages les plus âgés de Saint-Marcellin, la pauvreté (au seuil de 60%) concerne 11% des personnes vivant dans un ménage dont la personne de référence est âgée de 60 à 74 ans (environ 220 personnes) et 10% des personnes dont la personne de référence est âgée de 75 ans ou plus (180 personnes).

Le taux de pauvreté au-delà de 75 ans s'explique par plusieurs phénomènes notamment le plus faible taux d'activité avec cotisations pour beaucoup de ménages très âgés. Mais cette situation s'explique par un effet de sexe. Les femmes sont beaucoup plus nombreuses que les hommes au-delà de 75 ans. Elles ont moins été en emploi et ne bénéficient souvent que d'une pension de réversion.

Évolution du taux de pauvreté des personnes âgées

Source : Insee, Filosofi 2012-2018 - Traitements © Compas



Lecture : Entre 2012 et 2018, le taux de pauvreté des ménages dont le référent est âgé de 75 ans et plus de Saint-Marcellin a stagné à 10%.

Entre 2012 et 2018, la part des ménages âgés de 60 à 74 ans touchés par la pauvreté a diminué, passant ainsi de 13% à 11%. A contrario, chez les ménages dont le référent est âgé de 75 ans et plus, le taux de pauvreté a stagné à 10%.



Quel est le lien à l'emploi des 55-64 ans ?

L'activité des seniors : quelle évolution de l'âge de départ à la retraite ? Quelle disparité selon les profils ?

L'âge moyen de départ à la retraite de nouveau en hausse.

Depuis 1963, l'âge moyen de départ à la retraite des salariés du secteur privé n'a cessé de baisser. Il passe de 64 ans à 61 ans entre 1963 et 2007. Suite à la crise de 2008, la tendance s'inverse et l'âge moyen de départ à la retraite remonte jusqu'à 62,5 ans.

Un objectif : le renforcement du taux d'emploi des seniors

Dans le même temps, la Stratégie Européenne de l'Emploi, et les pouvoirs publics français cherchant à équilibrer les comptes de la sécurité sociale, soutiennent l'emploi des seniors. Diverses réformes ont alors été mises en place comme la modification du système de cotisation, l'instauration d'un système de décote pour inciter à rester plus longtemps en emploi, la suppression des départs anticipés ou encore le report de l'âge légal à la retraite. En 2017, en France métropolitaine le taux d'emploi des 50-64 ans est de 61,5%. Un chiffre en augmentation de 8,2 points depuis 2007.

Des profils différents

Le passage à la retraite ne se fait pas dans les mêmes conditions pour tous les seniors. Considérés comme moins productifs et subissant la discrimination des employeurs, une partie des seniors licenciés peuvent basculer dans l'inactivité avant d'avoir pu liquider leur retraite. D'autres, basculent vers l'inactivité suite à des problèmes de santé rendant le travail difficile. En effet, la pénibilité du travail est un facteur considérable d'inégalités.

Par exemple, les ouvriers plus exposés à la pénibilité travaillent plus longtemps mais seront moins longtemps à la retraite que les cadres. En effet, les ouvriers et les employés débutent leur carrière plus tôt que les cadres. Ces derniers, plus diplômés, commencent leur carrière en moyenne à 25 ans. Malgré l'augmentation de l'espérance de vie, des disparités perdurent. Les plus aisés vivent en moyenne plus longtemps et percevront donc une retraite plus longuement : les 5 % de personnes les plus aisées ont une espérance de vie supérieure de 13 ans pour les hommes et 8 ans pour les femmes à celles des 5 % de personnes les plus modestes.

Le recul de l'âge de la retraite n'a donc pas les mêmes conséquences selon les CSP, mais aussi selon le sexe. Les femmes dont les carrières sont parfois rythmées par les maternités, perçoivent en moyenne une pension de droit direct inférieure de 42% à celle des hommes en 2017.

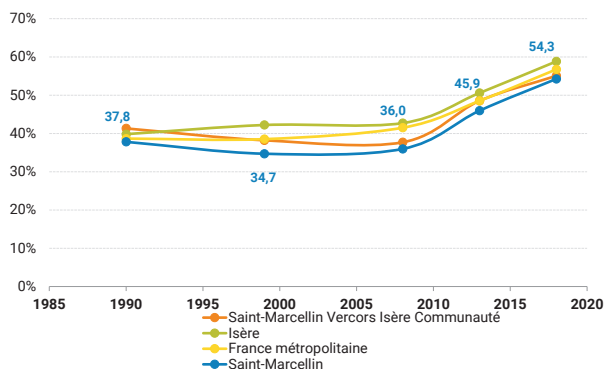
Les sources sont présentées en Bibliographie.

Quel est le lien à l'emploi des 55-64 ans ?



Évolution du taux d'activité des 55-64 ans entre 1990 et 2018

Source : Insee, RP 1990-2018 - Traitements © Compas



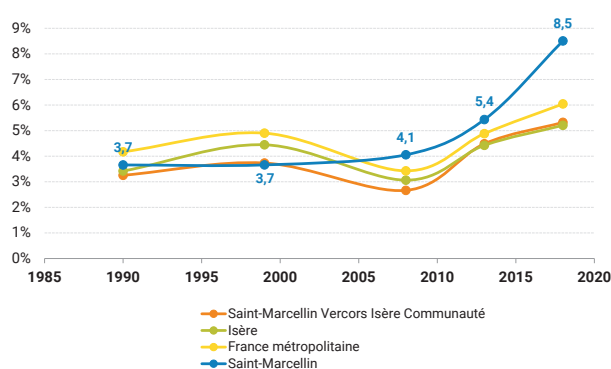
Lecture : En 2018, 54,3% des personnes âgées de 55-64 ans sont actives à Saint-Marcellin.

Entre 2008 et 2018, le taux d'activité des personnes âgées de 55 à 64 ans a progressé de 18 points. C'est une conséquence de l'allongement de la durée de cotisation et du recul de l'âge légal de départ en retraite.

L'augmentation de l'âge du départ à la retraite s'accompagne aussi d'une augmentation du nombre de personnes en situation de chômage dans ces tranches d'âges. Pour les acteurs du social ce seront aussi des personnes âgées à plus faibles revenus qui pourraient demander à bénéficier des aides sociales extra-légales.

Évolution du taux de chômage des 55-64 ans entre 1990 et 2018

Source : Insee, RP 1990-2018 - Traitements © Compas



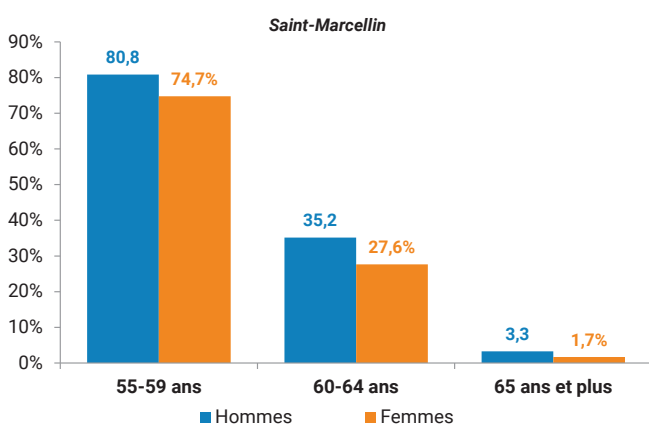
Lecture : En 2018, 8,5% des personnes âgées de 55-64 ans sont au chômage à Saint-Marcellin.

Sur les dix dernières années, Saint-Marcellin enregistre une augmentation d'environ 4 points du taux de chômage des populations actives âgées de 55 à 64 ans. Cette tendance à la hausse s'observe également dans les territoires de comparaison.

Enfin, Saint-Marcellin comptait 40 chômeurs âgés de 55 à 64 ans en 2008 contre 90 en 2018, soit une progression de 137%.

Taux d'activité des seniors selon le sexe

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



Lecture : 80,8% des hommes âgées de 55-59 ans sont actifs en 2018 à Saint-Marcellin.

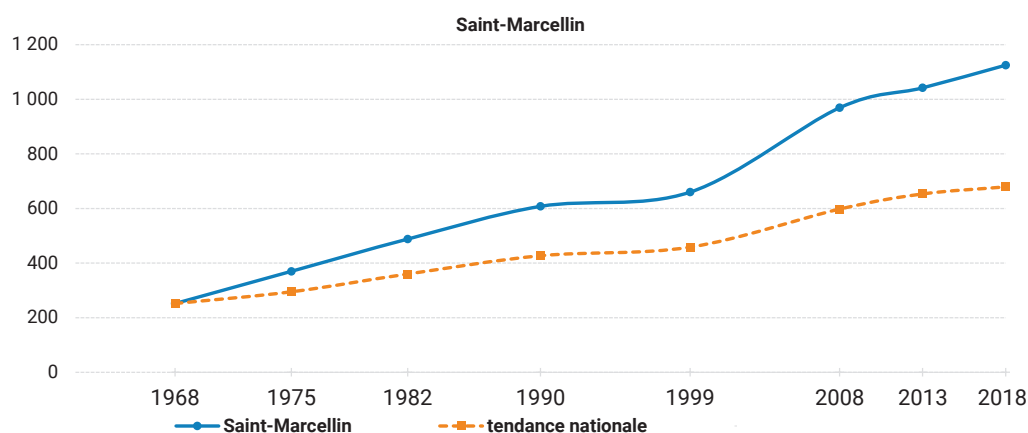
Le taux d'activité diminue avec l'avancée en âge. Entre 55 et 59 ans, 81% des hommes et 75% des femmes sont actifs. Ces proportions diminuent pour les générations âgées de 60 à 64 ans et sont réduites à moins de 3% pour celles âgées de 65 ans et plus.



Quelles sont les évolutions des populations âgées de 75 ans et plus ?

Évolution des personnes âgées de 75 ans et plus depuis les années soixante

Source : Insee, RP 1968-2018 - Traitements © Compas



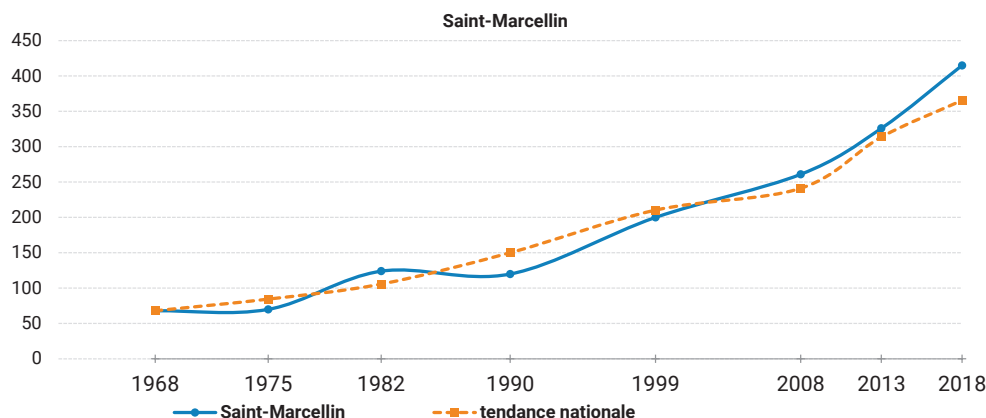
* indique l'évolution qu'aurait connu Saint-Marcellin si le territoire avait suivi le rythme observé en France métropolitaine

Lecture : En 2018, Saint-Marcellin compte 1 125 personnes âgées de 75 ans et plus. Ce nombre serait de 679 si le territoire avait suivi la tendance nationale.

En 2018, Saint-Marcellin compte environ 1 130 personnes âgées de 75 ans et plus, soit 80 personnes de plus qu'en 2013. Si la commune avait suivi le rythme observé à l'échelle de la France métropolitaine, elle compterait 450 personnes âgées de 75 ans et plus de moins en 2018, soit 680 personnes environ.

Évolution des personnes âgées de 85 ans et plus depuis les années soixante

Source : Insee, RP 1968-2018 - Traitements © Compas



* indique l'évolution qu'aurait connu Saint-Marcellin si le territoire avait suivi le rythme observé en France métropolitaine

Lecture : En 2018, Saint-Marcellin compte 415 personnes âgées de 85 ans et plus. Ce nombre serait de 366 si le territoire avait suivi la tendance nationale.

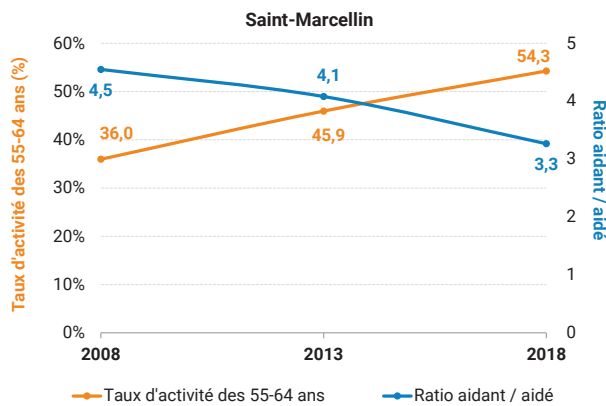
En 2018, environ 420 personnes sont âgées de 85 ans et plus à Saint-Marcellin, soit 50 personnes de plus que si le territoire avait suivi la tendance nationale.

Quel est le potentiel d'aidants pour les personnes âgées dépendantes ?



Évolution du taux d'activité des 55-64 ans et du ratio aidant / aidé

Source : Insee, RP 2008-2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, à Saint-Marcellin le taux d'activité des 55-64 ans (aidants potentiels) est de 54,3% et le ratio aidant / aidé de 3,3.

Au cours des dix dernières années, le taux d'activité des 55-64 a augmenté de 18 points à Saint-Marcellin, passant de 36% en 2008 à 54% en 2018. Parallèlement, le ratio aidant/aidé a diminué passant de 5 en 2008 à 3 en 2018. Se pose alors la question de la possibilité pour les personnes âgées de 55 à 64 ans de combiner à la fois leur travail et l'aide apportée à leurs proches.

La collectivité doit considérer le vieillissement à venir afin d'anticiper différents services, modes d'accompagnement et de prise en charge, adaptés aux multiples profils caractérisant ces aînés (seniors dynamiques et actifs, personnes âgées isolées, en perte d'autonomie, proches aidants...).

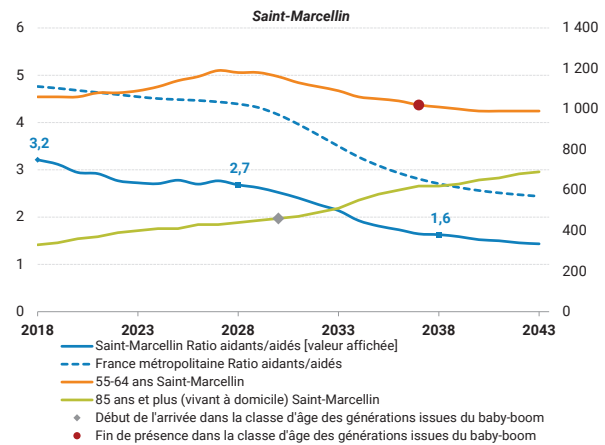
Répondre aux besoins des personnes âgées, notamment en matière d'isolement relationnel, implique en partie une prise en charge par les générations suivantes. Même si le premier aidant est, s'il est encore présent, le conjoint, ces aidants (potentiels) sont souvent âgés d'une soixantaine d'années et n'ont pas toujours de liens familiaux avec les personnes les plus âgées vivant à proximité de chez eux. Ils peuvent être l'expression d'un potentiel de présence ou d'alerte en cas de besoins.

Le ratio aidants/aidés rapporte les 55-64 ans* (population des aidants potentiels des personnes les plus âgées) aux 85 ans et plus (population quantitativement représentative du volume de personnes aidées). Ce ratio donne une idée du potentiel en matière d'aide informelle des personnes âgées dépendantes.

La diminution du ratio aidants/aidés oblige les territoires à imaginer et développer de nouvelles réponses pour prévenir l'isolement social des personnes les plus âgées.

Projection du ratio aidants / aidé à l'horizon 2043

Source : Insee, RP 2018 - Traitements & projections © Compas



Lecture : En 2038, le ratio aidant/aidé devrait atteindre 1,6 à l'échelle de Saint-Marcellin.

Saint-Marcellin compte, en 2018, 3,2 aidants (personnes âgées de 55-64 ans) pour une personne à aider (personnes âgées de 85 ans et plus). Le passage, à partir de 2030, des générations issues du baby-boom dans la tranche d'âge des 85 ans et plus pourrait générer un ratio aidants/aidés situé autour de 1,6 aidants pour une personne à aider à l'horizon 2038. Ce ratio est attendu à 2,7 aidants pour une personne à aider en France métropolitaine.

DÉFINITION

Les 55-64 : sont parfois appelés la « génération pivot ». Ils sont susceptibles d'être sollicités à la fois pour venir en appui à leurs parents vieillissants, et pour aider leurs enfants, financièrement ou via la garde de leurs petits-enfants.



Baromètre - La fragilité des personnes âgées

La crise sanitaire a mis en avant les fragilités des seniors face à la problématique de santé. La crainte de la contamination a légitimement été plus forte chez les seniors. A l'identique de celle de 2003 avec la canicule, celle de 2020 renforce encore plus le besoin d'une action sociale de proximité fortement orientée vers l'accompagnement et la prise en charge de cette population fragile.

La question de la fragilité des seniors s'est fortement posée lors du confinement mais elle se posera encore plus dans les mois et les années à venir. Plusieurs facteurs (isolement, condition de logement, revenus, ...) se combinent défavorablement.

Les seniors apparaissent de plus en plus éloignés de l'accès aux droits et de l'accès à l'information en raison du développement du numérique de plus en plus prégnant.

Les jeunes seniors (60/75 ans) très investis dans le monde associatif de solidarité avec les personnes âgées isolées se sont retirés pour beaucoup dans le cadre de la crise sanitaire.

Les 7 critères choisis pour composer le baromètre@Compas de fragilité des personnes âgées de 75 ans et plus sont déclinés en 7 indicateurs distincts.

- vivant dans un logement ancien de 4 pièces ou plus : ce critère permet de mettre en évidence les conditions de vie des personnes âgées au sein de ces grands logements anciens (construits avant 1990 de 4 pièces ou plus), présentant plus de contraintes d'isolation, de coûts d'entretien (chauffage, électricité...) et de vétusté.

- vivant dans un logement collectif sans ascenseur : ce critère implique une mobilité plus difficile pour ces personnes âgées qui peut créer un isolement et des fragilités importantes.

- vivant dans un logement social, un logement précaire ou locataires dans du collectif privé ancien : ce critère sous entend a priori une fragilité monétaire plus grande que pour les autres ménages.

- vivant seule dans son logement : ce critère est important pour déterminer la fragilité des personnes âgées en mesurant la question de l'isolement résidentiel.

- vivant dans un ménage non équipé d'une voiture : ce critère renforce le risque d'isolement et le manque d'autonomie pour les personnes loin des services de transport.

- dont la personne référente du ménage (PRM) possède un bas niveau de formation : ce critère permet de mettre en avant les questions d'accès au droit et aux difficultés liées à l'usage du numérique par exemple ou aux démarches administratives.

- dont la personne référente du ménage (PRM) est immigrée : ce dernier critère peut révéler des difficultés plus importantes sur les questions de lecture ou écriture de la langue française.

La grande majorité des personnes âgées rencontre l'un ou l'autre de ces critères. La fragilité n'apparaît donc pas lorsqu'un seul facteur est rempli, mais sitôt qu'ils se cumulent.

DÉFINITION

Indice de fragilité des personnes âgées : nous considérons qu'une personnes âgée est fragile dès lors qu'elle cumule 4 de ces 7 critères :

- vivre dans un logement ancien de 4 pièces ou plus
- vivre dans un logement collectif sans ascenseur
- vivre dans un logement social, un logement précaire ou locataires dans collectif privé ancien
- vivre seule dans son logement
- vivre dans un ménage non équipé d'une voiture
- la personne référente du ménage (PRM) possède un bas niveau de formation
- la personne référente du ménage (PRM) est immigrée



Détail des facteurs de risque relatifs à la fragilité des personnes âgées

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas

	Personnes âgées de 75 ans et plus*		Indice de fragilité des personnes âgées**		Logement ancien de 4 pièces ou plus		Logement collectif sans ascenseur		Logement social, précaire ou locataire dans un collectif privé ancien	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Centre	294	11,2	86	29	109	37,1	121	41,2	89	30,3
Les Coteaux	428	17,0	76	18	224	52,3	88	20,6	83	19,4
La Plaine	260	9,8	54	21	125	48,1	59	22,7	57	21,9
Saint-Marcellin	982	12,6	216	22	458	46,6	268	27,3	229	23,3
Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté	4 074	9,2	599	15	2 787	68,4	427	10,5	493	12,1
Tullins	667	8,6	150	23	414	62,1	130	19,4	157	23,6
Isère	99 484	7,9	16 926	17	63 230	63,6	13 189	13,3	16 416	16,5
France métropolitaine	5 574 126	8,6	906 396	16	3 381 563	60,7	670 226	12,0	944 224	16,9

* Uniquement en logement ordinaire

** Cumulant au moins 5 facteurs de risque

	PRM*** possède un bas niveau de formation		Personne vivant seule		Ménage sans voiture		PRM*** est immigrée	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Centre	203	69,0	167	56,8	128	43,5	57	19,4
Les Coteaux	241	56,3	185	43,2	108	25,2	38	8,9
La Plaine	164	63,1	124	47,7	93	35,8	26	10,0
Saint-Marcellin	608	61,9	476	48,5	329	33,5	121	12,3
Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté	2 601	63,8	1 622	39,8	888	21,8	261	6,4
Tullins	437	65,5	289	43,3	204	30,5	95	14,2
Isère	55 858	56,1	41 076	41,3	27 513	27,7	12 226	12,3
France métropolitaine	3 205 014	57,5	2 374 591	42,6	1 604 565	28,8	448 584	8,0

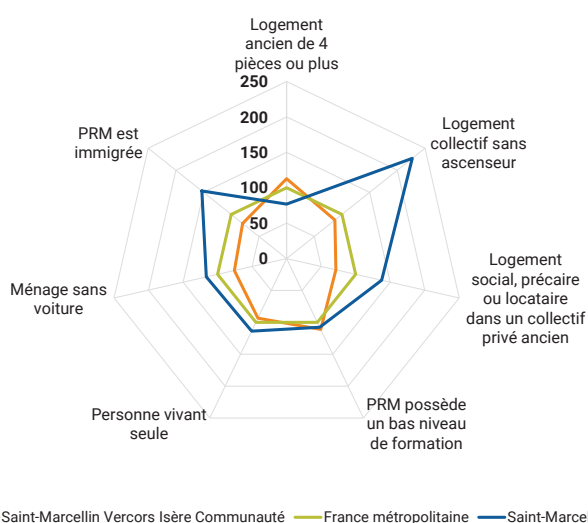
*** Personne référente du ménage

Valeur inférieure à celle de Saint-Marcellin
 Valeur proche de celle de Saint-Marcellin
 Valeur supérieure à celle de Saint-Marcellin

Lecture : L'indice de fragilité des personnes âgées de 75 ans et plus de Saint-Marcellin est de 22.

Indice de fragilité des personnes âgées

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



Lecture : La part de personnes âgées de 75 ans et plus vivant dans un logement collectif sans ascenseur de Saint-Marcellin est 2,3 fois plus élevée que celle de la France métropolitaine.

L'indice de fragilité des personnes âgées est de 22 à Saint-Marcellin contre 16 en France métropolitaine : la situation y est donc moins favorable par rapport à la moyenne nationale.

Les sur-représentations observées à Saint-Marcellin, par rapport à la France métropolitaine, pouvant être mises en avant pour les indicateurs composant l'indice sont :

- la part de personnes âgées de 75 ans et plus vivant dans un logement collectif sans ascenseur (27% contre 12%),
- la part de personnes âgées de 75 ans et plus vivant dans un logement social, précaire ou locataire dans un collectif privé ancien (23% contre 17%),
- la part des personnes référentes du ménage de 75 ans ou plus ayant un bas niveau de formation (61% contre 58%),
- la part de personnes âgées de 75 ans et plus vivant seules (48% contre 43%),
- la part de personnes âgées de 75 ans et plus vivant dans un ménage sans voiture (33% contre 29%),
- la part des personnes référentes du ménage de 75 ans et plus étant immigrées (12% contre 8%).

Les facteurs de vulnérabilité des personnes âgées pèsent différemment selon les quartiers, témoignant des caractéristiques spécifiques à chacun d'entre eux. L'indice de fragilité des personnes âgées le plus élevé (29) est enregistré dans le Centre, alors que le plus faible est de 18 aux Coteaux.

LES POPULATIONS FRAGILES



LES POPULATIONS SELON LES RESSOURCES FINANCIÈRES

Comment se répartissent les richesses du territoire ? _____	p.115
Quel est l'impact de la redistribution ? _____	p.116
Baromètre - L'inclusion numérique _____	p.121
Baromètre - L'accès aux droits _____	p.123
Quel est le niveau de pauvreté et qui concerne-t-elle ? _____	p.125
Quelle est l'intensité de la pauvreté ? _____	p.128
Baromètre - Les impacts économiques de la crise _____	p.129

LES POPULATIONS SELON L'ACCÈS À LA SANTÉ

Quelles sont les réponses existantes sur le territoire pour l'offre de soins ? __	p.131
Les populations accèdent-elles aux services de soins de proximité ? _____	p.133
Les médecins généralistes libéraux sont-ils sous tension ? _____	p.134
Baromètre - Les besoins potentiels de santé _____	p.135

LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Combien de personnes reconnues en situation de handicap ? _____	p.137
---	-------

LES POPULATIONS FRAGILES

ont particulièrement souffert et souffrent encore de la crise sanitaire. Ce sont notamment les enfants et adultes en situation de handicap dont l'accompagnement et la prise en charge ont pu être fortement réduits, l'isolement renforcé et les impacts sur la santé mentale importants ; ce sont aussi les travailleurs précaires, les employés des secteurs les plus touchés par la crise, les chômeurs en fin de droit, toutes les personnes pauvres mais aussi celles se situant juste au-dessus du seuil de pauvreté invisibles jusqu'à présent ; ce sont les habitants des quartiers prioritaires ou des zones rurales disposant d'une offre médicale réduite alors même que les besoins y sont forts (maladies professionnelles, personnes âgées, familles...) et le non-recours aux soins élevé.

Toutes ces populations sont au cœur de la politique sociale (inter)-communale et risquent d'être fortement impactées par la crise économique et sociale à venir.

Ce chapitre vise alors à accompagner le CCAS/CIAS pour l'identification de ces populations fragiles : où se situent-elles et combien sont-elles, quels sont leurs facteurs de fragilités... et ce à partir de trois axes thématiques : les personnes en situation de handicap, les populations selon les ressources financières et les populations selon leurs besoins d'accès à la santé.

Les personnes en situation de handicap sont un public pour partie invisible via la statistique publique. Seul le nombre de personnes bénéficiaires de la prestation Adulte Handicapé versée par la CAF est disponible alors même que les enjeux y sont importants et multidimensionnels : allant de l'isolement social à l'accès aux droits, à l'emploi, à l'adaptation des logements, en passant par l'accompagnement des aidants et évidemment la question de la mobilité et de l'accessibilité ou celle de l'accès aux loisirs, au sport et à la culture. Ces besoins sont devenus encore plus forts suite aux périodes successives de confinement.

En parallèle, depuis le début de la pandémie, de nombreux ménages ont connu une baisse brutale de leurs revenus : des personnes ayant connu une fin de contrat (CDD ou intérim) et ne parvenant pas à enchaîner sur un autre contrat ; des personnes ayant une activité de type auto-entrepreneur (perte de l'activité et pas de système « d'amortissement ») ; des personnes ayant une activité pas toujours déclarée (garde d'enfant, ménages, réparation de véhicules,...) voire illicite, mais aussi des pourboires pour certaines professions.

Également des actifs en emploi étant en chômage partiel et qui connaissent une baisse de leur salaire au-dessus du niveau du SMIC mais dont la composition familiale a pu les amener sous le seuil de pauvreté ; des ménages vivant sous le seuil de pauvreté, confrontés à la difficulté d'obtenir, du fait de la dématérialisation, des aides adaptées à leurs (nouveaux) besoins en raison de l'augmentation de certaines dépenses (repas à la maison).

Ce sont donc tous les ménages fragiles qui ont connu au cours de cette période une baisse notable de leur niveau de vie (alors que pour la majorité des ménages, le confinement s'est traduit par une progression forte de l'épargne).

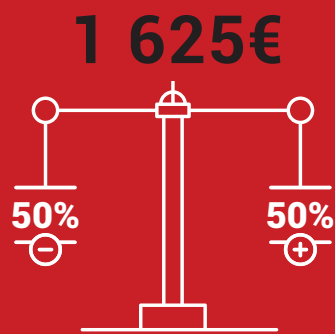
Enfin concernant la santé, les collectivités locales ne sont pas les acteurs centraux en matière de soins ou de santé. Cependant, en appréhendant les besoins de santé à travers la dimension sociale le CCAS et la commune peuvent agir pour améliorer la santé des habitants. En effet, les besoins en matière de santé sont aussi liés à la situation sociale et économique des ménages (qualité de vie, actions de prévention, pratiques sportives, accès aux soins,...).

Les habitants ne sont pas tous égaux en matière de santé et les réalités sociales ont un effet important sur leur situation dans ce domaine. Les populations plus âgées, mais aussi les enfants sont dans les tranches d'âges où les besoins d'accès aux soins sont les plus importants. De même, les ménages moins formés ou les ménages ayant des emplois « usants » ont des besoins spécifiques sans nécessairement bénéficier de toutes les actions et informations de prévention. D'où l'intérêt de travailler sur les déterminants sociaux de santé et d'analyser l'adéquation de ces besoins avec l'offre existante sur le territoire.



CHIFFRES CLÉS

LES POPULATIONS FRAGILES



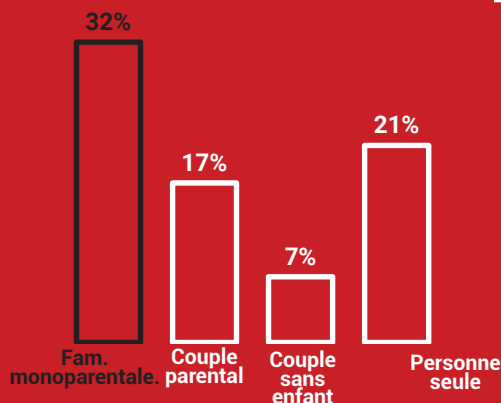
Niveau de vie mensuel médian



Évolution du niveau de vie médian



Taux de pauvreté au seuil de 60%



Taux de pauvreté selon le type de ménage

840 personnes vivant en situation de quasi-pauvreté



25%

Part des allocataires Caf dont les revenus sont constitués de prestations sociales à hauteur de 50% ou plus

13%

Part des bénéficiaires des minima sociaux parmi les ménages

17,0

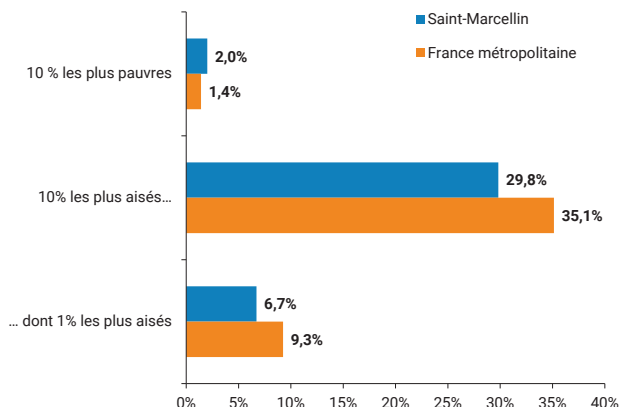
Part des bénéficiaires de la prime d'activité parmi les ménages

Comment se répartissent les richesses du territoire ?



Concentration des revenus au sein des foyers fiscaux en 2020

Source : DGI, Impôts des particuliers 2020 - Traitements © Compas



Lecture : En 2020, 10% des foyers les plus aisés de Saint-Marcellin concentrent 29,8% des revenus du territoire.

DÉFINITION

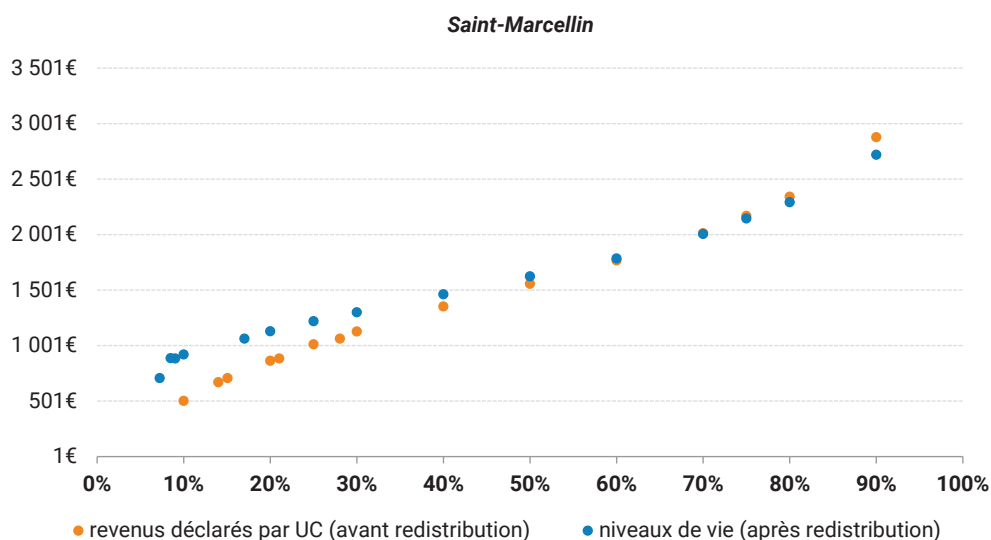
Foyer fiscal : les foyers fiscaux, dont il est question ici, diffèrent des ménages fiscaux car leur composition familiale peut changer. En effet, le terme de foyer fiscal désigne l'ensemble des personnes inscrites sur une même déclaration de revenus. Or, il peut y avoir plusieurs foyers fiscaux dans un seul ménage : par exemple un couple non marié où chacun remplit sa propre déclaration de revenus compte pour deux foyers fiscaux.

En 2020, le dernier pourcent des ménages (les plus aisés) de Saint-Marcellin concentre à lui seul 7% des revenus (en d'autres termes 99% de la population possèdent 93% des revenus du territoire).

La dispersion des richesses de Saint-Marcellin semble moins prononcée qu'à l'échelle de la France métropolitaine où l'on mesure une concentration de 9% des revenus par seulement 1% de la population.

Distribution des revenus déclarés par UC et des niveaux de vie

Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements et estimations © Compas



Lecture : En 2018, 10% de la population déclare un revenu par unité de consommation inférieur à 503€ par mois. La prise en compte des prestations sociales et impôts directs porte à 921€ par mois le niveau de vie des 10% des populations les plus pauvres.

La redistribution (impôts directs et prestations sociales) permet de faire passer les 10% des populations les plus pauvres de Saint-Marcellin d'un revenu déclaré de 503€ par unité de consommation à un niveau de vie de 921€ par mois, soit une augmentation de 418€ des ressources des ménages les plus pauvres portée par la redistribution.

Pour les ménages les 10% les plus riches, la redistribution fait passer les ressources des ménages d'un montant déclaré de 2 878€ par mois et par unité de consommation à un niveau de vie de 2 720€ par mois, soit une diminution de 158€ à l'issue de la redistribution.

L'écart le plus faible entre le niveau de vie des ménages et les revenus déclarés concerne le 7ème décile où impôts directs payés par les ménages et prestations sociales perçues par les ménages se compensent.



LES POPULATIONS FRAGILES

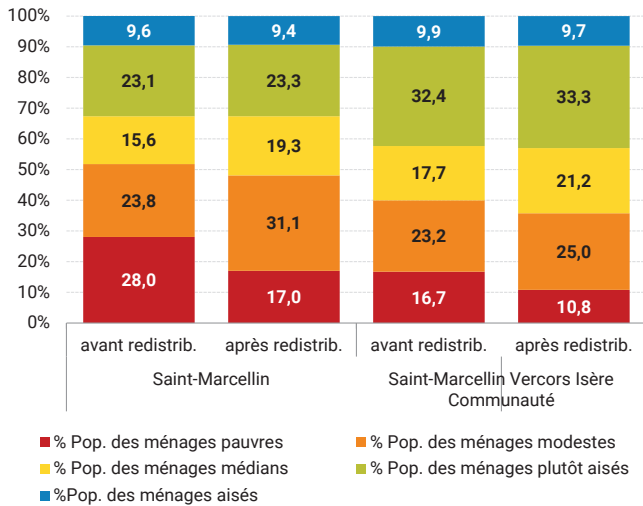


Quel est l'impact de la redistribution ?

Les populations selon les ressources financières

Répartition des populations par catégorie de revenus déclarés et de niveaux de vie

Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements et estimations © Compas



Sans prestations sociales, 28% de la population de Saint-Marcellin appartiendrait à la catégorie des ménages pauvres. Les prestations sociales permettent de réduire cette proportion à 17%.

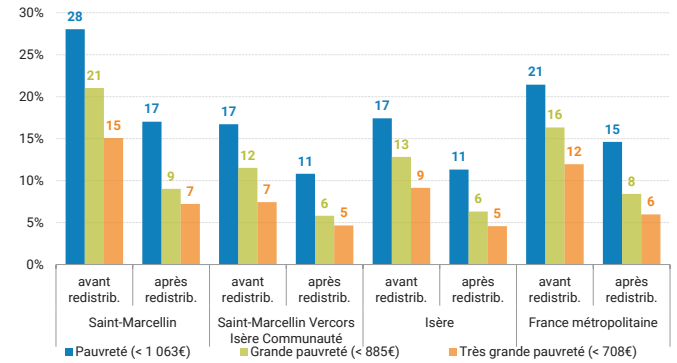
A l'autre extrémité de la distribution, la part des populations appartenant aux ménages aisés passe de 10% avant prise en compte des prestations sociales et impôts directs à 9% après redistribution.

La redistribution permet à 11% de la population de Saint-Marcellin de sortir de la pauvreté tout en restant dans la catégorie des ménages modestes.

En France métropolitaine, la redistribution permet le passage de 21 à 15% de la population vivant sous le seuil de pauvreté et génère une diminution de 4 points de la part des populations des ménages aisés (12% contre 15% avant redistribution).

Niveaux de pauvreté avant et après redistribution

Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements et estimations © Compas



7% de la population de Daint-Marcellin vit dans la très grande pauvreté avec un niveau de vie inférieur à 708€ par mois (seuil de pauvreté à 40%). Sans redistribution, cette proportion serait de 15%. Notons que cette grande pauvreté ne reflète pourtant que les populations pour lesquelles les niveaux de ressources sont connus.

DÉFINITION

Seuils 2018 selon le pourcentage du niveau de vie médian de l'ensemble des personnes vivant en France métropolitaine :

Seuil à 40% (très grande pauvreté) = 708€

Seuil à 50% (grande pauvreté) = 885€

Seuil à 60% (pauvreté) = 1 063€

Les catégories de populations proposées ci-contre sont calculées au regard de l'écart au niveau de vie médian en France métropolitaine :

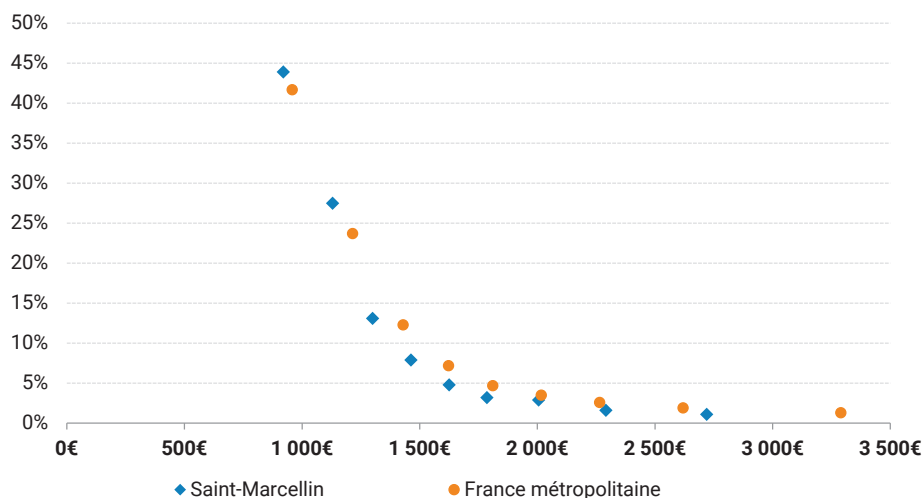
- Les populations des ménages pauvres sont celles sous le seuil de pauvreté (1 063€),
- celles des ménages modestes situées entre le seuil de pauvreté et 1 594€ (90% de la médiane),
- celles des ménages médians à 10% autour du niveau de vie médian (de 1 594€ à 1 948€),
- celles des ménages aisés de 1 948€ à 3 188€ (110% à 180% de la médiane)
- et enfin les plus aisées à 3 188€ (180% de la médiane et plus).

Quel est l'impact de la redistribution ?



Part des revenus issus des prestations sociales selon les niveaux de vie

Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements © Compas

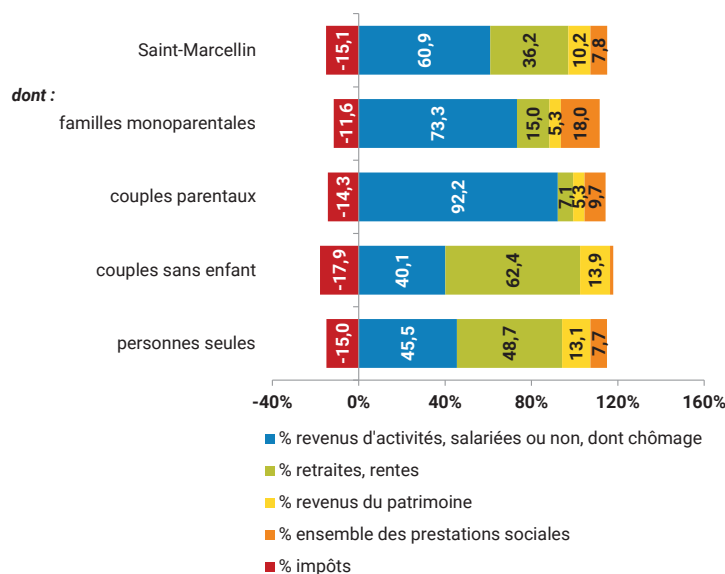


Lecture : En 2018, le niveau de vie du 1er décile (10% les plus pauvres) de Saint-Marcellin est de 921€ et la part des prestations sociales dans ce montant est de 44%.

La part des prestations dans le revenu disponible des ménages diminue au fil des niveaux de vie, comme à l'échelle de la France métropolitaine. En effet, les prestations sociales représentent 44% du revenu disponible des ménages de Saint-Marcellin dont le niveau de vie est inférieur à 921€ (1er décile) contre 5% pour les ménages dont le niveau de vie est inférieur à 1 625€ (médiane).

Composantes du revenu disponible selon le type de ménage

Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements © Compas



En 2018, 61% du revenu disponible de la population de Saint-Marcellin est issu des revenus d'activités, salariées ou non, dont le chômage. Les familles monoparentales se démarquent des autres catégories de ménages du fait d'une proportion plus importante de prestations sociales composant le revenu disponible, soit 18%. Enfin, ce sont les couples sans enfant qui enregistre la plus forte part de revenus du patrimoine dans le revenu disponible, soit 14% de ce dernier.

Lecture : En 2018, pour les populations vivant en famille monoparentale de Saint-Marcellin 73,3% du revenu disponible est issu des revenus d'activités salariées ou non, dont le chômage et 18% des prestations sociales.

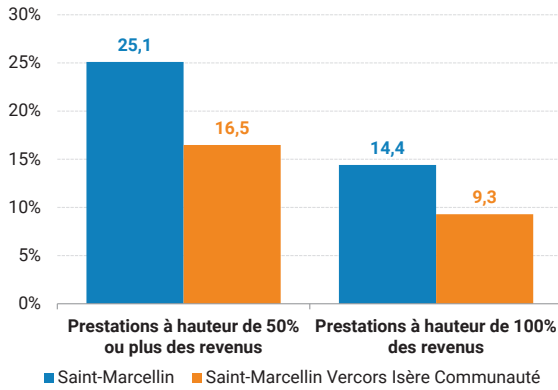


Quel est l'impact de la redistribution ?

Les populations selon les ressources financières

Part des allocataires Caf dont les revenus sont constitués de prestations sociales à hauteur de 50% ou plus

Source : Cnaf, 2019 - Traitements © Compas



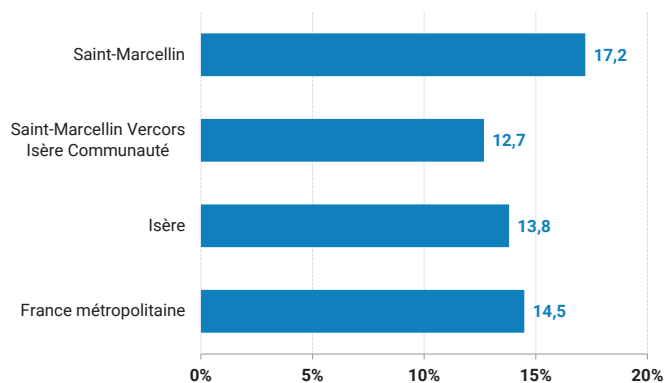
Lecture : Fin 2019, 25,1% des allocataires Caf de Saint-Marcellin ont des ressources qui dépendent à 50% ou plus des prestations sociales.

Parmi les 1 920 ménages de Saint-Marcellin connus par la Caf, on recense en 2019 environ 280 allocataires dont les ressources dépendent intégralement des prestations sociales : ils représentent 14% des allocataires.

Les prestations Caf représentent 50% ou plus des ressources des ménages pour 25% des allocataires de Saint-Marcellin (environ 480 allocataires).

Taux de couverture des ménages par la prime d'activité

Sources : Cnaf, 2019 & Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

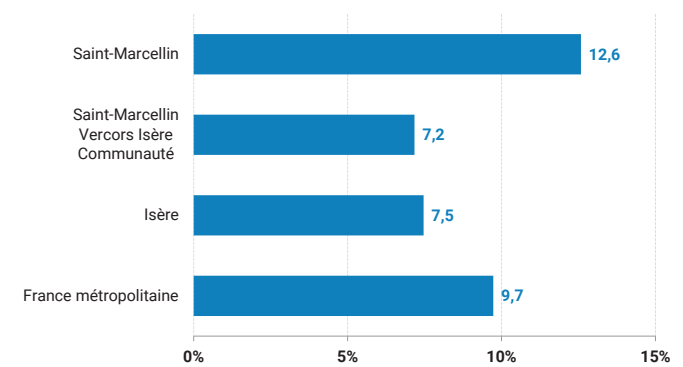


Lecture : Fin 2019, le taux de couverture de la prime d'activité parmi les ménages de Saint-Marcellin est de 17,2%.

À la fin de l'année 2019, 680 ménages de Saint-Marcellin sont allocataires de la prime d'activité de la Caf. Ainsi, 17% des ménages recensés par l'Insee en 2018 sont couverts.

Taux de couverture des ménages par les minima sociaux

Sources : Cnaf, 2019 & Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

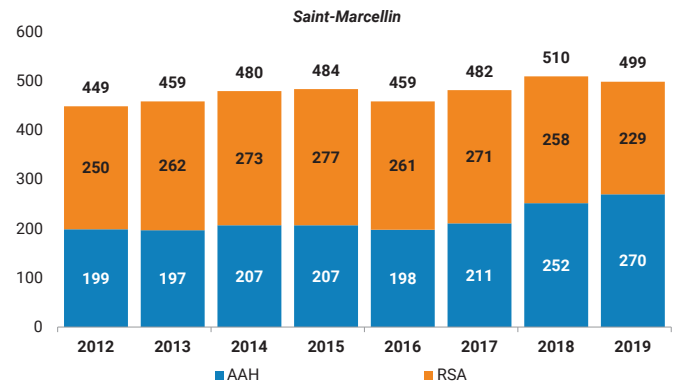


Lecture : Fin 2019, le taux de couverture des minima sociaux parmi les ménages de Saint-Marcellin est de 12,6%.

Parmi les 1 920 allocataires Caf de Saint-Marcellin en 2019, on recense environ 500 ménages allocataires des minima sociaux (AAH ou RSA). Ces allocataires représentent globalement 13% des ménages de Saint-Marcellin au dernier recensement de la population.

Évolution des allocataires des minima sociaux

Source : Cnaf, 2012-2019 - Traitements © Compas



Lecture : Fin 2019, la Caf recense 229 allocataires du RSA et 270 allocataires de l'AAH à Saint-Marcellin.

Les minima sociaux de la Caf ne représentent qu'une partie de l'ensemble des minima sociaux de notre système de protection sociale. Cependant, ils recouvrent la très grande majorité des minima sociaux en France (le RSA, l'AAH). Depuis 2012, le nombre d'allocataires des minima sociaux a augmenté à Saint-Marcellin. En 2019, on compte environ 50 allocataires de plus qu'en 2012. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation du nombre d'allocataires de l'AAH.

La crise sociale qui suit la crise sanitaire pourra se traduire par une très forte augmentation des bénéficiaires des minima sociaux en général mais du RSA en particulier.

Quel est l'impact de la redistribution ?



Le non recours aux droits et aux services : quel public est concerné et pour quelles raisons ?

« Le non recours aux droits et aux services renvoie à toute personne qui en tout état de cause ne bénéficie pas d'une offre publique, de droits et de services à laquelle elle pourrait prétendre » d'après l'observatoire du non recours (ODENORE).

L'ODENORE distingue plusieurs formes de non-recours :

- La non connaissance : l'aide en question n'est pas connue par l'individu
- La non réception : l'aide est connue et demandée mais elle n'est pas obtenue ou pas utilisée
- La non demande : l'aide n'a pas été demandée volontairement ou par contrainte

Le non recours souligne une inégalité dans l'accès aux droits et aux services dont il faut identifier les freins.

Les causes du non-recours sont multiples, elles peuvent se cumuler entre elles et sont étroitement liées aux caractéristiques socio-démographiques des personnes, mais aussi à leur rapport aux administrations et aux services publics durant leur parcours personnel :

- Manque d'information sur ses droits
- Manque de connaissances pour savoir comment poursuivre les démarches ou savoir chercher l'information nécessaire aux démarches
- Complexité des démarches administratives et des formulaires
- Lassitude des démarches administratives
- Poids de la fracture numérique
- Crainte de stigmatisation notamment liée à une position de quémandeur
- Méfiance à l'égard des institutions liée à un parcours administratif complexe
- Insuffisance de l'offre : désintérêt et sentiment de ne pas être concerné notamment chez les jeunes NEET (Neither in Employment nor in Education or Training)

- Les changements répétés des règles d'attribution et/ou la multiplication des conditionnalités de l'offre : crainte de demander une aide et d'en perdre une autre

Ainsi, les personnes les plus précaires économiquement et socialement sont les plus touchées par le non recours :
- Illettrisme et difficultés avec la langue française (allophones)

- Les personnes subissant la fracture numérique, « illectronisme » (notamment les plus âgés et les moins diplômés)

- Les individus ayant peu de diplômes, pouvant être éloignés de l'emploi, et en situation de précarité

- Les personnes ayant des difficultés de mobilité (non véhiculées, handicap)

En 2019, d'après le baromètre DJEPVA, 23% des jeunes déclarent ne pas avoir bénéficié de dispositifs, allocations, droits, aides ou tarifs sociaux auxquels ils auraient eu droit ; une part en progression depuis 2016.

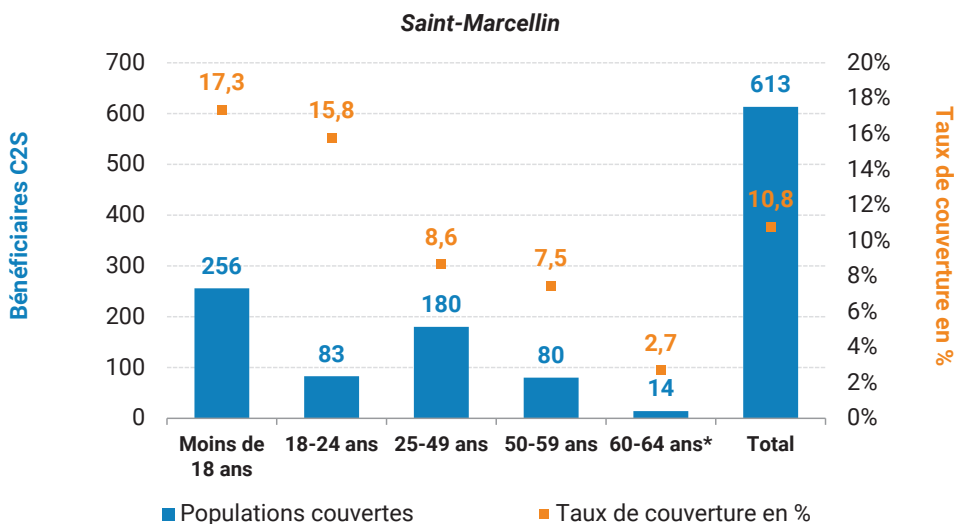
Les sources sont présentées en Bibliographie.



Quel est l'impact de la redistribution ?

Populations couvertes par la Complémentaire Santé Solidaire selon l'âge

Sources : Cnam-ts, 2020 & Insee, RP 2018 - Traitements & estimations © Compas



* populations estimées

Lecture : En 2020, Saint-Marcellin compte 180 bénéficiaires de la C2S âgés de 25 à 49 ans, soit un taux de couverture de 8,6% pour cette tranche d'âge.

En 2020, on comptabilise 610 personnes de moins de 65 ans du régime général couvertes par la Complémentaire Santé Solidaire (C2S ou CSS). Ces 610 personnes représentent environ 11% de la population de moins de 65 ans de Saint-Marcellin. Le taux de couverture est estimé à 17% pour les moins de 18 ans et 16% pour les 18-24 ans.

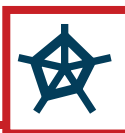
DÉFINITION

La Complémentaire Santé Solidaire (C2S ou CSS) a remplacé la Couverture Maladie Universelle - Complémentaire (CMUC-C) et l'Aide au paiement d'une Complémentaire Santé (ACS) le 1er novembre 2019. Son objectif reste le même : aider les personnes aux ressources modestes dans leurs dépenses de santé. La C2S est reconduite automatiquement chaque année pour les allocataires du RSA et du minimum vieillesse (ASPA), contrairement à la CMU-C.

La C2S étant sous condition de ressources, la part de bénéficiaires est un indicateur de niveau de vie, non de consommation ou de besoin de soins.

Depuis la mise en place du RSA en 2009, l'obtention de la C2S n'était pas automatiquement obtenue après le bénéfice du RSA. C'est à présent le cas, les allocataires du RSA bénéficient automatiquement de la complémentaire solidarité santé, l'Assurance Maladie se charge de vérifier que le RSA est toujours perçu par le bénéficiaire, diminuant ainsi les cas de non recours.

Dans le traitement des données Cnam, les adresses correspondant à des adresses administratives (adresses de domiciliation qui ne correspondent pas à une présence physique réelle des allocataires : sans-domicile fixe, gens du voyage et autres personnes non inscrites à leur domicile mais à l'adresse de leur organisme de rattachement) sont repérées afin d'être exclues des agrégations sur les échelons infra-communaux (Iris et QP), de façon à ne pas introduire de surreprésentation artificielle



Cadragé général sur la fracture numérique

En 2019, la France comptait 88% d'utilisateurs d'internet de 12 ans et plus, un chiffre qui ne cesse d'augmenter depuis une vingtaine d'années.

Les plus âgés sont souvent pointés comme étant les premières « victimes » de la fracture numérique. En effet, les plus de 70 ans sont moins souvent internautes que les 18-24 ans, 60% contre 100%. Mais le nombre d'internautes de 70 ans et plus est en augmentation depuis quelques années. Concernant les taux d'équipement, pour le smartphone ou l'ordinateur, là aussi une augmentation progressive est à l'œuvre notamment pour le smartphone.

Le smartphone devance l'ordinateur pour accéder à internet

Le taux d'équipement d'ordinateur est en baisse pour les moins de 40 ans. L'ordinateur est moins mobile que le smartphone et ne permet pas une connectivité permanente, ce qui conduit à un déséquipement. Cela s'observe surtout pour les ménages les plus pauvres qui par un effet de substitution vont choisir de s'équiper d'un smartphone plutôt que d'un ordinateur et d'un smartphone.

La fracture numérique se réduit-elle pour autant ?

La fracture numérique ne concerne donc pas uniquement les plus âgés, mais aussi les ménages aux revenus faibles et les moins diplômés.

De plus, il est nécessaire de distinguer accès et usage. Si on regarde la fracture numérique en termes d'équipement elle tend à se réduire notamment entre les âges et malgré des effets de substitution selon la classe sociale. Cependant, si on regarde la fracture numérique en termes d'usage, celle-ci est toujours d'actualité et ne touche pas uniquement les plus âgés, elle touche aussi les moins diplômés et les plus jeunes.

Le manque général d'aisance avec l'informatique et internet est une cause souvent évoquée par les français comme un frein à l'e-administration et ce, d'abord pour les moins diplômés et ensuite les plus âgés.

L'illettrisme numérique appelé « illectronisme », concerne aussi les plus jeunes issus de milieu populaire. Sachant utiliser Snapchat ou Messenger ils peuvent pourtant se retrouver en difficultés quand il s'agit de faire un usage éducatif du numérique. Le confinement avec « école à la maison » a pu alors renforcer certaines inégalités scolaires.

Les ménages ayant des difficultés dans l'usage du numérique

L'enquête annuelle du CREDOC révèle que l'âge, le niveau de revenu, le territoire, mais aussi le niveau de formation, ont des effets sur l'usage du numérique. En 2019, 77% des français ont un smartphone et 76% un ordinateur. Mais ces taux chutent avec l'âge. Ainsi, 44% des plus de 70 ans ont un smartphone et 58% un ordinateur. Pour les ménages les plus pauvres, les taux d'équipements sont aussi beaucoup plus faibles que ceux des ménages aisés. De plus ils progressent moins rapidement. Enfin, pour les ménages en situation économique difficile, l'équipement en ordinateur est très faible. Le choix se porte beaucoup plus facilement sur le smartphone. Les contraintes financières orientent les ménages vers les smartphones (beaucoup moins faciles d'usage pour l'e-administration).

L'autonomie face à internet est très variable selon le profil des ménages. Ainsi, les personnes ayant au plus un BEPC ou brevet des collèges, les ménages de cinq personnes ou plus, les plus de 70 ans, les personnes en commune rurale (dans une moindre mesure) sont les ménages qui ont le plus de difficultés dans l'usage autonome du web et de l'accès à internet.

Malgré l'autonomie apparente d'une grande partie de la population, seul un adulte sur trois ne voit aucun frein à la réalisation des démarches administratives en ligne.

L'indice © Compas construit ici reprend ces différentes approches liées à l'âge, au niveau de formation et au niveau de revenu. Il y ajoute deux variables importantes : l'absence d'emploi ainsi que l'immigration. L'ajout du chômage est lié à l'importance de l'emploi dans la maîtrise du numérique. Beaucoup d'utilisateurs du numérique ont reçu des formations de la part de leur employeur. Ces formations les ont aussi accompagnés dans le cadre d'un usage personnel. La prise en considération de l'immigration est liée avant tout à la maîtrise de la langue et de l'écrit en français. Pour beaucoup de ménages, l'accès aux plateformes numériques est complexifié par ces non maîtrises.

DÉFINITION

Indice de rupture face au numérique :
nous considérons 6 indicateurs :

- l'âge
- le lieu de vie
- le niveau de formation
- l'activité professionnelle
- le niveau de vie
- l'immigration

Cinq de ces indicateurs sont notés de 0 à 5 et un de 0 à 3. La somme de ces notes correspond à la valeur de l'indice ; la note maximale possible est donc de 28.



Baromètre - L'inclusion numérique

Détail des facteurs de risque relatifs à la rupture numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2018 & Filosofi 2018 & Pôle Emploi, 2021 - Traitements © Compas

	Indice de rupture face au numérique	Bas niveaux de formation parmi les 15 ans et plus non scolarisés		Immigré(e)s dans la population		Personnes sans emploi parmi les 15 ans et plus		Taux de pauvreté	70 ans et plus dans la population	
		Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Part (%)	Nbre	Part (%)
Centre	20	839	39,8	351	13,4	1 335	58,4	nd	455	17,3
Les Coteaux	17	632	31,1	227	9,0	1 315	61,2	nd	655	25,9
La Plaine	18	648	32,8	368	13,9	1 290	57,5	nd	515	19,5
Saint-Marcellin	18	2 119	34,6	946	12,1	3 940	59,0	17,0	1 419	18,2
Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté	10	9 448	28,2	2 522	5,7	17 971	49,3	10,8	6 372	14,4
Tullins	11	1 547	27,4	714	9,3	2 957	47,8	11,0	936	12,1
Isère	11	222 341	24,7	123 997	9,8	485 559	47,5	11,3	152 950	12,1
France métropolitaine	15	12 806 548	27,0	6 353 808	9,8	26 810 315	50,3	14,6	8 448 550	13,0

Valeur inférieure à celle de Saint-Marcellin

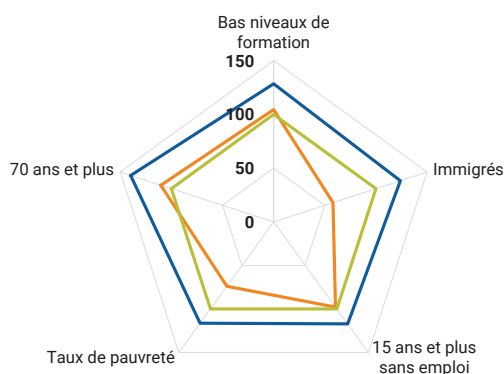
Valeur proche de celle de Saint-Marcellin

Valeur supérieure à celle de Saint-Marcellin

Lecture : L'indice de rupture face au numérique de Saint-Marcellin est de 18.

Indice de rupture face au numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2018 & Filosofi 2018 & Pôle Emploi, 2021 - Traitements © Compas



— Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté — France métropolitaine — Saint-Marcellin

Lecture : La part des personnes âgées de 70 ans et plus dans la population totale de Saint-Marcellin est 1,4 fois plus élevée que celle de la France métropolitaine.

Le niveau de formation, le rapport à la langue française, la connexion au monde du travail ainsi que l'âge sont autant de facteurs aggravants/facilitateurs pour accéder au numérique. L'indice de rupture numérique est de 18 à Saint-Marcellin contre 15 en France métropolitaine : la situation y est donc moins favorable qu'en moyenne nationale.

Les sur-représentations observées à Saint-Marcellin, par rapport à la France métropolitaine, pouvant être mises en avant pour les indicateurs composant l'indice sont :

- la part des bas niveaux de formation parmi les 15 ans et plus non scolarisés (35% contre 27%),
- la part des personnes immigrées dans la population (12% contre 10%),
- la part des personnes sans emploi parmi les 15 ans et plus (59% contre 50%),
- le taux de pauvreté (17% contre 14%),
- la part des 70 ans et plus dans la population (18% contre 13%).

Les facteurs de risques pèsent différemment selon les quartiers, témoignant des caractéristiques spécifiques à chacun d'entre eux. L'indice de rupture face au numérique le plus élevé (20) est enregistré dans le Centre, alors que le plus faible est de 17 à Les Coteaux.



Les besoins pour l'accès aux droits

Tous les citoyens français auraient théoriquement des besoins dans le cadre de leurs relations avec l'administration. Cependant, tous les citoyens n'ont pas le même niveau de besoin. Ainsi, pour cet indice@Compas il a été choisi de recenser les ménages qui ont le plus besoin d'utiliser les plateformes numériques pour leur accès aux droits, pour leur fonction parentale ou leur accès à l'emploi.

Pour ce faire, il a été retenu, dans la construction de l'indice@Compas, trois grands groupes d'utilisateurs : les ménages plus fortement dépendants des prestations sociales, les demandeurs d'emploi et les familles.

Le choix des familles s'explique aisément par le développement très fort du numérique dans l'accès au savoir et à l'éducation. La période du confinement a mis fortement en évidence l'importance de l'accès au numérique pour les enfants et les jeunes en phase d'apprentissage. Parallèlement, l'exercice de la fonction parentale passe aussi par la capacité des adultes à échanger avec l'enfant sur ses notes, le suivi des devoirs mais aussi les choix liés à son orientation. Le développement des plateformes rend complexe cette fonction parentale pour des adultes qui n'en auraient pas la maîtrise. Les plateformes numériques d'échanges entre les établissements scolaires et les familles (Edu-Connect, Parcoursup...) en sont de parfaites illustrations. A cela s'ajoutent les autres compétences nécessaires pour trouver les bons sites et les bons repères dans l'usage de l'outil numérique. Par conséquent, la présence des enfants rend l'usage (équipement et maîtrise) du numérique essentiel.

Le choix des demandeurs d'emploi est lié aux procédures de Pôle Emploi. Depuis quelques années, le « pointage » s'effectue numériquement. De même, la recherche d'emploi (accès aux offres) se fait par l'informatique. Si des postes et un accompagnement sont proposés par Pôle Emploi ou par des « maisons de l'emploi » des collectivités locales, l'accès au numérique est encore plus important pour le demandeur d'emploi que pour l'actif.

Enfin, le troisième groupe est celui de l'accès aux droits sociaux pour le budget des ménages. Il peut s'agir des aides au logement, des minima sociaux, des allocations familiales, des autres droits financiers. Le numérique est nécessaire tant pour avoir accès aux droits ou les renouveler que pour prendre connaissance des virements. Pour approcher cette réalité le choix a été fait de prendre en compte la part des revenus liés aux prestations sociales dans le total des ressources des ménages. Plus cette part est élevée et plus le besoin d'accès aux droits sera important.

DÉFINITION

Indice des besoins pour l'accès aux droits : nous considérons 3 indicateurs :

- les familles avec un enfant de 6/18 ans
- la demande d'emploi
- le niveau de dépendance aux prestations

Ces indicateurs sont notés de 0 à 5. Leur somme correspond à la valeur de l'indice ; la note maximale possible est donc de 15.





Baromètre - L'accès aux droits

Détail des facteurs des besoins pour l'accès aux droits

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2018 & Filosofi 2018 & Pôle Emploi, 2021 - Traitements © Compas

	Indice des besoins pour l'accès aux droits	Part des revenus issus des prestations		Ménages ayant des enfants de 6 à 18 ans		Chômage estimé©Compas	
		Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	
Centre	8	nd	194	13,4	181	15,5	
Les Coteaux	6	nd	205	16,0	90	9,0	
La Plaine	9	nd	244	19,6	149	13,3	
Saint-Marcellin	8	7,8	643	16,2	420	12,8	
Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté	5	4,8	4 324	22,6	420	2,1	
Tullins	8	5,2	773	23,8	350	9,7	
Isère	7	4,9	122 838	22,4	55 250	9,3	
France métropolitaine	9	5,5	5 975 920	20,6	3 211 530	10,7	

Valeur inférieure à celle de Saint-Marcellin

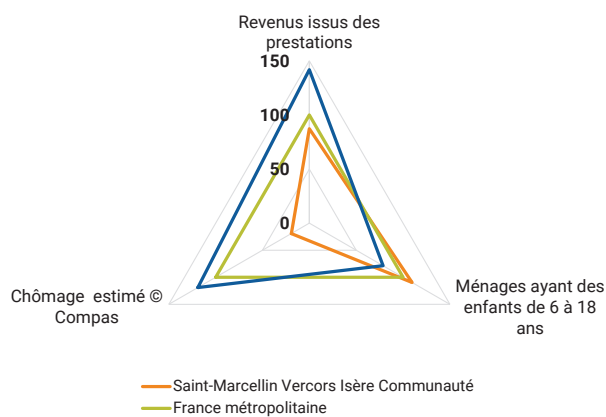
Valeur proche de celle de Saint-Marcellin

Valeur supérieure à celle de Saint-Marcellin

Lecture : L'indice des besoins pour l'accès aux droits de Saint-Marcellin est de 8.

Indice des besoins pour l'accès aux droits

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2018 & Filosofi 2018 & Pôle Emploi, 2021 - Traitements © Compas



Lecture : La part des revenus issus des prestations de Saint-Marcellin est 1,4 fois plus élevée que celle de la France métropolitaine.

L'indice des besoins potentiels pour l'accès aux droits est de 8 à Saint-Marcellin contre 9 en France métropolitaine : la situation y est donc plus favorable qu'en moyenne nationale.

Les sur-représentations observées à Saint-Marcellin, par rapport à la France métropolitaine, pouvant être mises en avant pour les indicateurs composant l'indice sont :
- la part des revenus issus des prestations (8% contre 5%),
- l'indice de chômage estimé © Compas (13% contre 11%).

Les facteurs de fragilité pèsent différemment selon les quartiers, témoignant des caractéristiques spécifiques à chacun d'entre eux.

L'indice des besoins potentiels pour l'accès aux droits le plus élevé (9) est enregistré pour La Plaine, alors que le plus faible est de 6 aux Coteaux.

Quel est le niveau de pauvreté et qui concerne-t-elle ?



Cadrage général sur la pauvreté relative

La pauvreté : différence entre pauvreté ressentie et mesurée

Différentes méthodes sont utilisées pour mesurer la pauvreté. En France et plus largement en Europe, la pauvreté se mesure à partir de la pauvreté monétaire relative qui se calcule à partir du revenu médian qui divise la population en deux parts égales.

On peut aussi mesurer la pauvreté en étudiant les conditions de vie. En effet, la pauvreté correspond aussi à l'exclusion de certaines normes de consommation. L'enquête « Statistiques sur les ressources et conditions de vie » (SRCV) menée par l'Insee permet de mesurer la proportion de ménages qui déclarent connaître au moins 8 restrictions parmi les 27 répertoriées conventionnellement. Ces restrictions sont regroupées en quatre domaines : consommation, insuffisance des ressources, retards de paiement et difficultés de logement. On peut y retrouver des questions comme « pouvez-vous chauffer votre logement ?, vous payer une semaine de vacances ? » etc...

Cette méthode permet d'avoir une approche plus subjective de la pauvreté, mais aussi de mesurer les privations d'ordre matériel subies par les ménages. L'étude de la pauvreté en condition de vie permet également de dresser un état des lieux des grands domaines dans lesquels la pauvreté a des conséquences très concrètes.

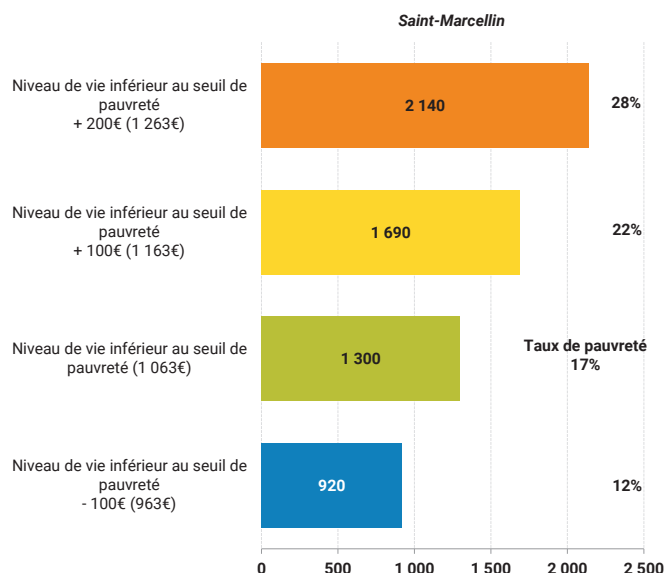
En 2017, la pauvreté en conditions de vie a atteint son plus bas niveau historique. Elle touche 11% des ménages de France métropolitaine, contre 14,6% en 2004. Par ailleurs, la pauvreté en conditions de vie touche davantage les chômeurs (44,1%) et les familles monoparentales (25,9%). Elle concerne plus souvent les familles nombreuses (18,1%) que les couples avec un ou deux enfants (7%). Paradoxalement, entre 2004 et 2018, la pauvreté en condition de vie baisse alors que les taux de pauvreté à 60% ou 50% ont eux augmentés, comment expliquer cela ? Les difficultés économiques ont été amorties par le système de protection sociale et notamment par le versement d'allocations. De plus, la mesure de la pauvreté en conditions de vie s'appuie sur des données subjectives c'est-à-dire les déclarations des ménages. En période de forte crise, il est logique d'ajuster ses réponses et de s'estimer « pas si mal lotis » quand le sort des plus modestes se détériore, même si l'on vit un peu moins bien. Inversement, les ménages seraient plus exigeants en période de reprise économique.

D'après le baromètre d'opinion de la Drees, en 2016, 13% des français se considéraient comme pauvres. Ce chiffre est alors à mi-chemin entre les deux mesures présentées précédemment puisqu'à la même période le taux de pauvreté à 60% était de 14% et le taux de pauvreté en conditions de vie était de 11,9%. Grâce à une mesure subjective, ce baromètre permet d'appréhender la pauvreté d'une manière « moins statique ». Les individus se pensent alors comparativement aux autres groupes sociaux.

Les sources sont présentées en Bibliographie.

Effectifs des populations selon les seuils de niveaux de vie

Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements & estimations © Compas



17% de la population de Saint-Marcellin vit sous le seuil de pauvreté, soit environ 1 300 personnes. Augmenter de 100€ à 200€ le seuil de niveaux de ressources pour déterminer les populations vulnérables de Saint-Marcellin générerait une augmentation de 390 à 840 personnes. Un seuil de 100€ inférieur au seuil officiel (qui est de 1 063€ par mois en 2018) porterait à environ 920 personnes la population concernée, soit 380 personnes de moins qu'au seuil de pauvreté officiel.

Lecture : Avec un seuil de pauvreté inférieur de 100€ au seuil officiel (1 063€ en 2018), 920 personnes seraient vulnérables à Saint-Marcellin.



Quel est le niveau de pauvreté et qui concerne-t-elle ?

La très grande précarité : quels sont les différents profils de population concernée ?

Une personne est dite précaire lorsqu'elle bénéficie de peu de protection, notamment celle d'avoir des revenus du travail réguliers et supérieurs au seuil de pauvreté. Lorsque survient un risque social (accident du travail, chômage, séparation...), l'individu peut alors à tout moment basculer vers la très grande pauvreté. La précarité traduit donc une forme d'insécurité sociale et d'incertitude envers l'avenir.

D'après les calculs de l'observatoire des inégalités, huit millions de personnes sont en situation de précarité, soit $\frac{1}{4}$ des actifs. Parmi ces personnes, on compte 2,7 millions de chômeurs et 3,7 millions de travailleurs précaires principalement des personnes en intérim ou en contrat à durée déterminée (données Insee 2018). On peut y ajouter parfois les personnes en apprentissage, en stage ou en contrat aidé. Les jeunes sont particulièrement touchés puisque près de quatre contrats précaires sur dix sont occupés par des jeunes de 15 à 29 ans. La part des jeunes sortis depuis moins de cinq ans de formation initiale et occupant un emploi précaire a presque doublé en trente ans. Cette situation touche surtout ceux issus de milieux populaires et peu diplômés puisque le pourcentage de jeunes occupant un emploi précaire est d'autant plus élevé quand les individus ne possèdent aucun diplôme contrairement à ceux disposant d'un diplôme du supérieur. Face à cette précarité de l'emploi, la jeunesse est donc profondément divisée en fonction des niveaux de diplôme. Toutefois, la situation des jeunes diplômés est loin d'être idéale puisque la part des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur occupant un emploi précaire a également doublé en trente ans, causant parfois des situations de déclassement vis-à-vis de leurs parents.

Parmi les 8 millions d'individus en situation de précarité, l'observatoire des inégalités prend également en compte 1,6 million de personnes qui ne sont pas comptabilisées dans les chiffres du chômage mais qui souhaiteraient avoir un emploi si elles en avaient la possibilité (données Insee 2018). Cette catégorie regroupe des profils différents : des adultes peu qualifiés qui refusent de rentrer sur le marché du travail en raison de la faible rémunération proposée ou des mères de familles monoparentales.

Pour ces dernières, la précarité peut aussi faire référence à des difficultés sociales plus générales comme la pauvreté, le surendettement ou l'insécurité sociale. 70 % des mères de famille monoparentale sans emploi et qui ne sont pas inscrites au chômage vivent sous le seuil de pauvreté. Une partie de ces femmes sont découragées devant les difficultés à trouver du travail, les salaires sont trop faibles ou les horaires sont incompatibles avec la garde des enfants. Souvent, celles-ci doivent se contenter du minimum : le revenu de solidarité active, soit environ 1 000 euros mensuels au 1er avril 2020 pour une personne ayant deux enfants à charge et auquel il est possible d'ajouter l'allocation parent isolé.

Enfin, il faudrait aussi ajouter à ce chiffre (8 millions) les personnes peu qualifiées et qui, à l'approche de la retraite, se retrouvent au chômage et deviennent alors inactives mais également les personnes en temps partiel subi qui sont souvent des femmes. De même, ce calcul de la précarité ne prend pas en compte les non-salariés comme les indépendants ou les auto-entrepreneurs. Si leur statut est par définition précaire, une partie des non-salariés n'ont rien de précaire. Pourtant, certains d'entre eux, souvent les moins qualifiés, enchainent les heures de travail pour de faibles rémunérations comme cela peut être le cas des chauffeurs VTC.

Ces différents profils ont été nombreux à participer au mouvement des gilets jaunes qui a débuté à l'automne 2018. La théorie de la « France périphérique » souvent avancée dans l'analyse du mouvement a été infirmée par l'INSEE. Les populations à faible niveau de vie, populaires ou précarisées vivent d'abord dans les plus grandes agglomérations, qui attirent les emplois. Cependant, un million de précaires vit en milieu rural ou dans les agglomérations de moins de 20 000 habitants. En y ajoutant les agriculteurs et artisans modestes, cela représente une population loin d'être négligeable.

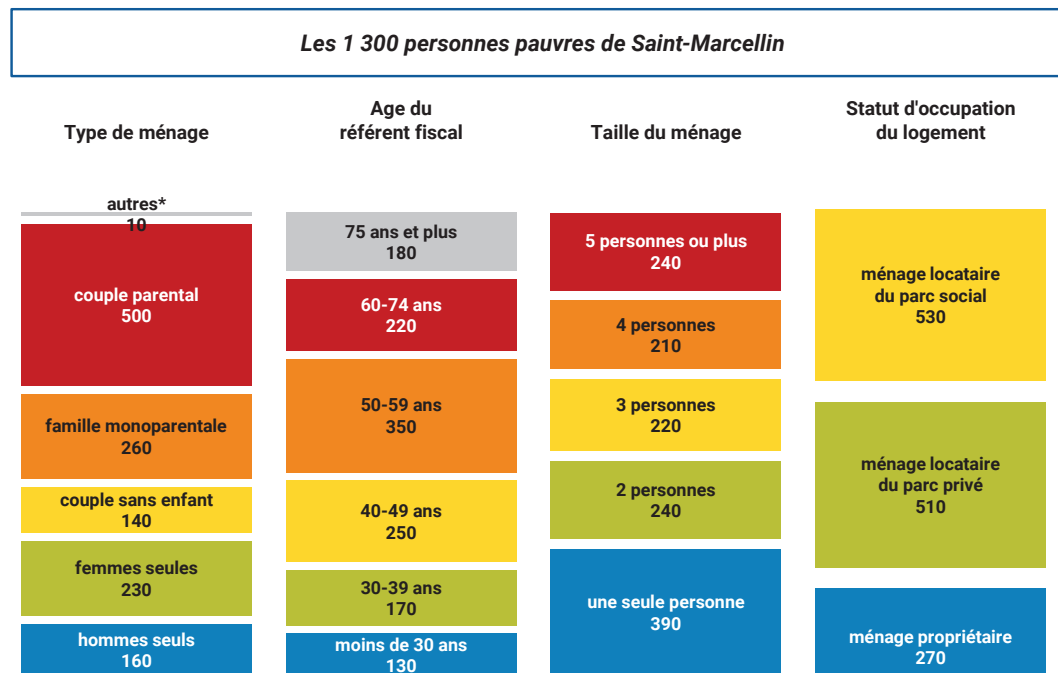
Les sources sont présentées en Bibliographie.

Quel est le niveau de pauvreté et qui concerne-t-elle ?



Différentes caractéristiques des populations pauvres

Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements & estimations © Compas



Lecture : En 2018, parmi les 1 300 personnes pauvres de Saint-Marcellin, 160 sont des hommes seuls, 130 ont moins de 30 ans, 390 vivent seules et 270 sont propriétaires.

Le schéma ci-dessus présente la répartition des 1 300 personnes pauvres de Saint-Marcellin. On estime que 230 femmes seules et 160 hommes seuls vivent sous le seuil de pauvreté.

Les personnes pauvres vivant au sein d'une famille monoparentale sont estimées à 260 environ, contre 500 au sein des couples parentaux et 140 au sein des couples sans enfant.

Selon l'âge du référent fiscal, la population considérée comme pauvre est estimée autour de 130 personnes au sein des ménages les plus jeunes de Saint-Marcellin, contre 180 au sein des ménages les plus âgés.

Environ 510 personnes sont pauvres parmi les populations des ménages locataires du parc privé de Saint-Marcellin, et 270 personnes parmi les propriétaires.

Enfin, la répartition par taille des ménages permet d'estimer à environ 390 personnes seules vivant sous le seuil de pauvreté contre environ 240 personnes pour celles vivant dans un ménage composé de 5 personnes ou plus.

DÉFINITION

autres* = ménages complexes selon l'Insee : Un ménage complexe se définit par rapport aux autres types de ménages. Il s'agit d'un ménage qui n'est pas composé soit d'une seule personne, soit d'une seule famille (un couple sans enfant, un couple avec enfants ou une famille monoparentale).

Les ménages complexes, au sens statistique du terme, sont ceux qui comptent plus d'une famille ou plusieurs personnes isolées partageant habituellement le même domicile, ou toute autre combinaison de familles et personnes isolées.

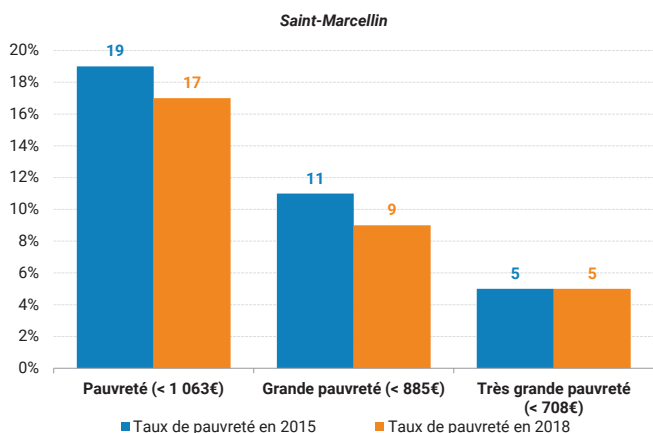
Ces ménages sont qualifiés de complexes dans la mesure où le type de lien (lien de parenté, liens amicaux, etc.) peut être très variable entre les personnes. Ils comportent notamment les ménages au sein desquels cohabitent plusieurs générations, ainsi que les personnes vivant en colocation. Il est difficile de mettre en évidence une configuration type de ces ménages.



Quelle est l'intensité de la pauvreté ?

Évolution des taux de pauvreté selon le seuil

Source : Insee, *Filosofi 2015-2018 - Traitements* © Compas



Note : il est conseillé d'interpréter avec prudence les évolutions des taux de pauvreté à l'échelon local

Lecture : Entre 2015 et 2018, le taux de pauvreté au seuil de 40% de Saint-Marcellin est passé de 5 à 5%.

Le taux de pauvreté au seuil de 60% du niveau de vie médian a diminué entre 2015 et 2018 à Saint-Marcellin (-2 point). Ainsi, 17% de la population de Saint-Marcellin vit sous ce seuil en 2018.

Les effets de la crise seront importants en matière de pauvreté. Cependant, il faudra être vigilant vis-à-vis des données publiées. En effet, le niveau de vie des habitants va diminuer, dont le médian. Dès lors, le seuil de pauvreté, qui est basé sur un taux à 60% du niveau de vie médian, va baisser. Les impacts sur le budget des ménages ne se mesureront pas au travers du seuil indicateur de pauvreté.

DÉFINITION

Intensité de la pauvreté : l'intensité de la pauvreté (ou « poverty gap ») est un indicateur qui permet d'apprécier à quel point le niveau de vie de la population pauvre est éloigné du seuil de pauvreté. L'Insee mesure cet indicateur comme l'écart relatif entre le niveau de vie médian de la population pauvre et le seuil de pauvreté. Plus cet indicateur est élevé et plus la pauvreté est dite intense, au sens où le niveau de vie des plus pauvres est très inférieur au seuil de pauvreté

Intensité de la pauvreté selon le type de ménage

Source : Insee, *Filosofi 2018 - Traitements* © Compas

Type de ménage	Taux de ... (en %)			Niveau de vie médian des populations pauvres (en €)	Intensité de la pauvreté (en %)
	très grande pauvreté < 708€ (seuil de 40%)	grande pauvreté < 885€ (seuil de 50%)	pauvreté < 1063€ (seuil de 60%)		
Vivant en famille monoparentale	<5	20	32	861	20,7
Vivant en couple parental	<5	9	17	878	19,1
Vivant en couple sans enfant	<5	<5	<5	nd	nd
Personnes seules	<5	<5	21	910	16,2
Total Saint-Marcellin	5	9	17	887	18,3

Lecture : En 2018, le taux de grande pauvreté des populations vivant au sein d'une famille monoparentale de Saint-Marcellin est de 20% contre 9% pour l'ensemble de la population.

Les familles monoparentales sont les plus touchées par la pauvreté. A l'inverse, les couples parentaux sont ceux qui le sont le moins, soit des taux de pauvreté respectifs de 32 et 17% (au seuil de 60%). Notons par ailleurs que les familles monoparentales sont les plus durement touchées par l'intensité de la pauvreté.



Pour ce baromètre@Compas, l'objectif est à la fois de mieux connaître les ménages actuellement concernés par la pauvreté sur un territoire, l'intensité de cette pauvreté et les tranches d'âges concernées. En effet, la pauvreté des personnes âgées n'évoluera que peu avec la crise. En revanche, celle des jeunes et des seniors en âge d'activité risque de plus fortement progresser. Cette population représente une part non négligeable de la population active. C'est sans doute auprès de cette population que des priorités pourraient être déclinées.

Un regard spécifique est aussi porté sur les populations situées juste au-dessus du seuil de pauvreté. Ce sont les ménages qui ont un emploi mais dont celui-ci ne parvient qu'à les sortir légèrement du seuil de pauvreté français. Les ménages situés entre le seuil de pauvreté et 200 euros au-dessus sont pris en considération. En effet, le chômage partiel risque de faire passer en dessous du seuil de pauvreté certains de ces ménages entraînant des difficultés à payer le loyer ou les charges. Ce sont aussi tous les entrepreneurs individuels dans une entreprise n'ayant pas de salariés. Dans ce groupe se retrouvent les auto-entrepreneurs qui connaissent actuellement une baisse significative d'activité.

Ce baromètre, construit sur la base d'un agrégat d'indicateurs territorialisés, permet de définir les territoires où les budgets des ménages seront les plus fragilisés. Il est aussi possible de mieux cibler le profil des personnes concernées pour définir les types d'aides qui pourraient être mises en œuvre.

DÉFINITION

Indice d'impact de la crise sur le budget des ménages : nous considérons 4 indicateurs :

- les actifs de 15-64 ans en emploi précaire
- une estimation du chômage récent
- le taux de pauvreté
- les populations situées entre le seuil de pauvreté et 200 euros au-dessus du seuil de pauvreté

Ces indicateurs sont notés de 0 à 5. Leur somme correspond à la valeur de l'indice ; la note maximale possible est donc de 20.





Baromètre - Les impacts économiques de la crise

Détail des facteurs de risque de l'impact de la crise économique sur le budget des ménages

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2018 & Filosofi 2018 & Pôle Emploi, 2021 - Traitements © Compas

	Indice de l'impact sur le budget des ménages	Salariés de 15 ans et plus en emploi précaire (hors apprentissage)		Chômage récent estimé © Compas		Taux de pauvreté	Part des ménages entre le seuil de pauvreté et 200€ au-dessus
		Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Part (%)	Part (%)
Centre	16	145	12,5	47	4,1	nd	-
Les Coteaux	13	140	13,9	24	2,3	nd	-
La Plaine	15	185	16,5	39	3,5	nd	-
Saint-Marcellin	16	470	14,3	110	3,3	17,0	10,7
Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté	5	1 934	9,5	110	0,5	10,8	7,4
Tullins	9	356	9,9	90	2,5	11,0	6,8
Isère	9	62 286	10,4	16 390	2,7	11,3	6,7
France métropolitaine	12	2 924 006	9,8	862 830	2,9	14,6	7,6

Valeur inférieure à celle de Saint-Marcellin

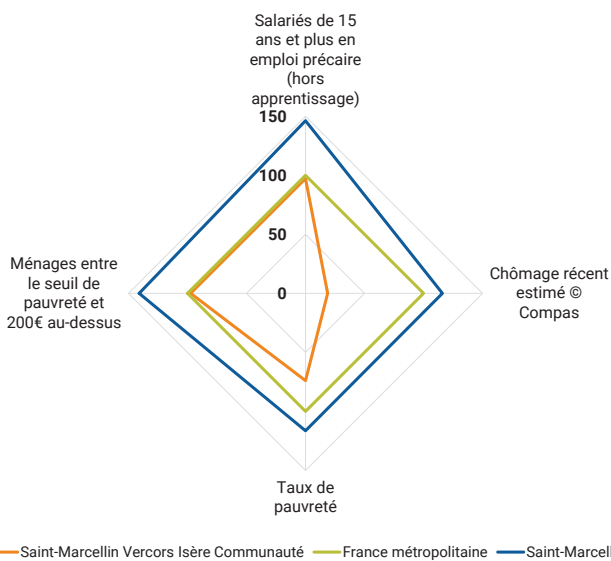
Valeur proche de celle de Saint-Marcellin

Valeur supérieure à celle de Saint-Marcellin

Lecture : L'indice de l'impact de la crise économique sur le budget des ménages de Saint-Marcellin est de 16.

Indice de l'impact de la crise économique sur le budget des ménages

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2018 & Filosofi 2018 & Pôle Emploi, 2021 - Traitements © Compas



Lecture : La part de salariés de 15 ans et plus en emploi précaire (hors apprentissage) de Saint-Marcellin est 1,5 fois plus élevée que celle de la France métropolitaine.

L'indice de l'impact de la crise économique sur le budget des ménages est de 16 à Saint-Marcellin contre 12 en France métropolitaine : la situation y est donc moins favorable qu'en moyenne nationale.

Les sur-représentations observées à Saint-Marcellin, par rapport à la France métropolitaine, pouvant être mises en avant pour les indicateurs composant l'indice sont :

- la part des salariés de 15 ans et plus en emploi précaire (hors apprentissage) (14% contre 10%),
- le taux de pauvreté (17% contre 15%),
- la part des ménages entre le seuil de pauvreté et 200€ au dessus (11% contre 8%).

Les facteurs de fragilités pèsent différemment selon les quartiers, témoignant des caractéristiques spécifiques à chacun d'entre eux.

L'indice de l'impact de la crise économique sur le budget des ménages le plus élevé (16) est enregistré dans le Centre, alors que le plus faible est de 13 aux Coteaux.

Quelles sont les réponses existantes sur le territoire pour l'offre de soins ?



Panorama général de l'offre de soins et des services sanitaires

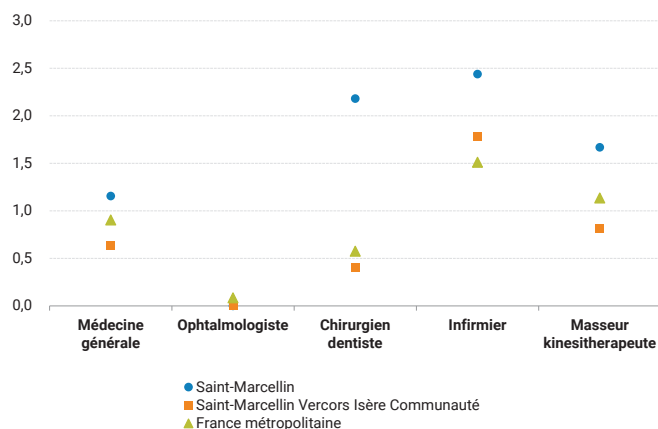
Sources : BPE, 2020 & Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

	Nombre de praticiens en exercice		Densité pour 1 000 habitants	Densité pour 1 000 publics cibles	Public cible
	Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté	Saint-Marcellin			
La médecine libérale					
Ophthalmologiste	0	0	0,0	0,0	% habitants
Chirurgien dentiste	18	17	2,2	2,2	% habitants
Stomatologie	0	0	0,0	0,0	% habitants
Gynécologue	0	0	0,0	0,0	% femmes de 15 ans et plus
Pédiatrie	1	1	0,1	0,3	% enfants de moins de 10 ans
Dermatologue vénéréologue	0	0	0,0	0,0	% habitants
Oto-rhino-laryngologie	0	0	0,0	0,0	% hab. de moins de 6 ans ou de 75 ans et plus
Psychiatre	0	0	0,0	0,0	% habitants
Cardiologue	0	0	0,0	0,0	% habitants de 50 ans et plus
Pneumologue	0	0	0,0	0,0	% habitants de 50 ans et plus
Gastro-entérologue hépatologie	0	0	0,0	0,0	% habitants de 50 ans et plus
Radiodiagnostic et imagerie médicale	5	5	0,6	5,8	% habitants
Les autres professionnels de santé libéraux					
Infirmier	79	19	2,4	16,9	% hab. de 75 ans et plus
Masseur kinésithérapeute	36	13	1,7	11,6	% hab. de 75 ans et plus
Orthophoniste	12	5	0,6	1,4	% enfants de moins de 10 ans
Orthoptiste	2	2	0,3	0,3	% habitants
Pédicure-podologue	5	2	0,3	1,8	% hab. de 75 ans et plus
Ergothérapeute	0	0	0,0	0,0	% hab. de 75 ans et plus
Psychomotricien	1	1	0,1	0,6	% hab. de moins de 6 ans
Sage-femme	3	2	0,3	1,7	% femmes de 15-44 ans
Les établissements et services à caractère sanitaire					
Audio prothésiste	1	1	0,1	0,9	% hab. de 75 ans et plus
Magasin d'optique	10	6	0,8	0,8	% habitants
Pharmacie	13	4	0,5	0,5	% habitants
Laboratoire d'analyse	1	1	0,1	0,1	% habitants
Ambulances	2	2	0,3	1,8	% hab. de 75 ans et plus
Moins de deux fois moins que la moyenne nationale					
Plus de deux fois la moyenne nationale					

Lecture : En 2020, Saint-Marcellin compte 1,2 médecin pour 1 000 habitants.

Densité médicale pour 1 000 habitants

Sources : BPE, 2020 & Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2020, Saint-Marcellin compte 2,2 chirurgiens-dentistes pour 1 000 habitants.

Les soins primaires portent sur l'ensemble des services de santé de première ligne, c'est-à-dire la médecine générale mais aussi d'autres spécialités médicales de premier recours que sont les ophtalmologistes, les dentistes, les infirmières ainsi que les kinésithérapeutes.

La confrontation de l'offre de soins à Saint-Marcellin à celle de l'ensemble de la France métropolitaine permet d'avancer que Saint-Marcellin occupe une position relativement favorable au regard de la moyenne nationale en matière de chirurgie dentaire.



Quelles sont les réponses existantes sur le territoire pour l'offre de soins ?

Professionnels et structures de premier recours

Sources : SNDS, 2020 & Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

	Saint-Marcellin	Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté	France
Médecins généralistes libéraux	10	29	58 392
<i>Dont âgés de 55 ans et plus</i>	5	16	29 889
Densité médicale des médecins généralistes libéraux (% habitants)	1,3	0,7	0,9
Densité médicale des médecins généralistes libéraux (% habitants de moins de 6 ans ou de 75 ans et plus)	6,4	3,9	5,5
Centre de santé Polyvalent	0	0	1 091
Maison de Santé Pluridisciplinaire	1	2	1 767

Lecture : Saint-Marcellin compte 10 médecins généralistes exerçant en libéral, soit 1,3 médecin pour 1 000 habitants.

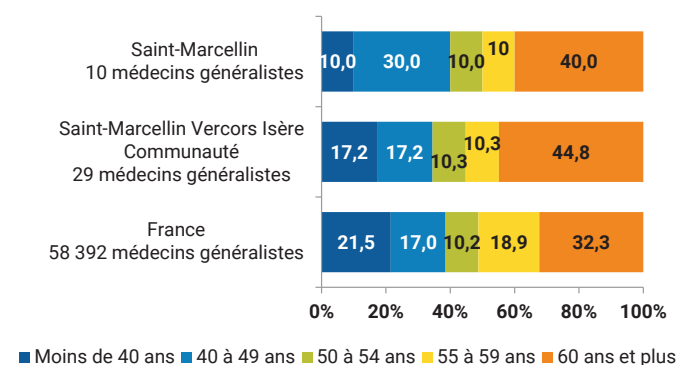
Le code de santé publique désigne le médecin généraliste comme le premier contact des patients avec le système de santé, même si en pratique ce n'est pas toujours le cas. C'est aussi le médiateur nécessaire entre le patient et le système de santé quand des soins plus spécialisés sont nécessaires. Il veille à l'application individualisée des protocoles et recommandations, à l'éducation pour la santé et participe à la permanence des soins.

Saint-Marcellin compte 10 médecins généralistes exerçant en libéral, soit 1,3 médecin pour 1 000 habitants contre 0,9 pour 1 000 habitants en moyenne nationale.

Le recours aux soins est plus fréquent chez les enfants âgés de moins de 6 ans et les personnes âgées de 75 ans et plus.

Répartition par âge des médecins généralistes

Source : SNDS, 2020 - Traitements © Compas



Lecture : En 2020, Saint-Marcellin compte 40% de médecins généralistes âgés de 60 ans et plus.

La densité médicale au regard des publics cibles s'élève à 6,4 médecins pour 1 000 habitants âgés de moins de 6 ans ou de 75 ans et plus contre 5,5 pour 1 000 habitants à l'échelle nationale.

Le maillage du territoire reste imparfait, les professionnels se concentrant comme ailleurs dans le centre ville. Cette inégale répartition sur le territoire peut en partie être compensée par les visites à domicile. Il s'agira de pouvoir évaluer la part de praticiens faisant de telles visites.

Toutefois, la présence de médecins généralistes dans un territoire n'est pas forcément synonyme d'accès aux soins facilité pour les populations présentes. Car une partie - parfois importante - de la population, notamment les jeunes adultes, ne résident pas à proximité de leur médecin traitant. Ce constat est la résultante de leur parcours résidentiel et des difficultés qu'ils peuvent rencontrer pour intégrer la patientèle de médecins généralistes.

Une maison de santé pluridisciplinaire est implantée à Saint-Marcellin. En revanche, il n'y a pas de centre de santé polyvalent et ni de service d'urgence.

L'âge des médecins généralistes en exercice est également une information majeure permettant d'anticiper l'évolution de l'offre dans le territoire. Le départ à la retraite des médecins âgés de 55 ans et plus dans 10-15 ans s'il n'est pas préparé peut en effet réduire brutalement l'offre de soins en la matière.

Parmi les 10 médecins généralistes de Saint-Marcellin en exercice en 2020, 4 sont âgés de 60 ans et plus, soit 40% contre 45% pour Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté et 32% à l'échelle nationale.

Les populations accèdent-elles aux services de soins de proximité ?



L'accessibilité potentielle localisée (APL) est un indicateur développé par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) qui permet de tenir compte de la proximité et de la disponibilité des médecins généralistes. Cet indicateur est donc plus précis quant à l'offre de soins que ce que les indicateurs traditionnels de densité médicale peuvent offrir. Il n'est cependant disponible qu'à l'échelle de la commune.

Un indicateur d'APL supérieur à 4 consultations par an par habitant (C/an/hab.) (moyenne nationale), équivaut à une offre de soins en médecins généralistes qui répond de manière satisfaisante aux besoins de la population.

À l'inverse, un indicateur inférieur à 2,5 C/an/hab. équivaut à une offre médicale insuffisante, le territoire est qualifié de «sous-dense».

L'APL intègre dans son calcul :

- l'activité des médecins (mesurée par le nombre de consultations ou visites effectuées par le praticien),
- la consommation de soins,
- le temps d'accès au praticien,
- l'âge du médecin généraliste,
- le nombre d'habitants sur le territoire.

Entre 4 et 2,5 C/an/hab. le territoire étudié est dans un vivier où l'offre en médecins généralistes répond aux besoins de la population mais pas toujours de manière satisfaisante.

Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes de moins de 65 ans

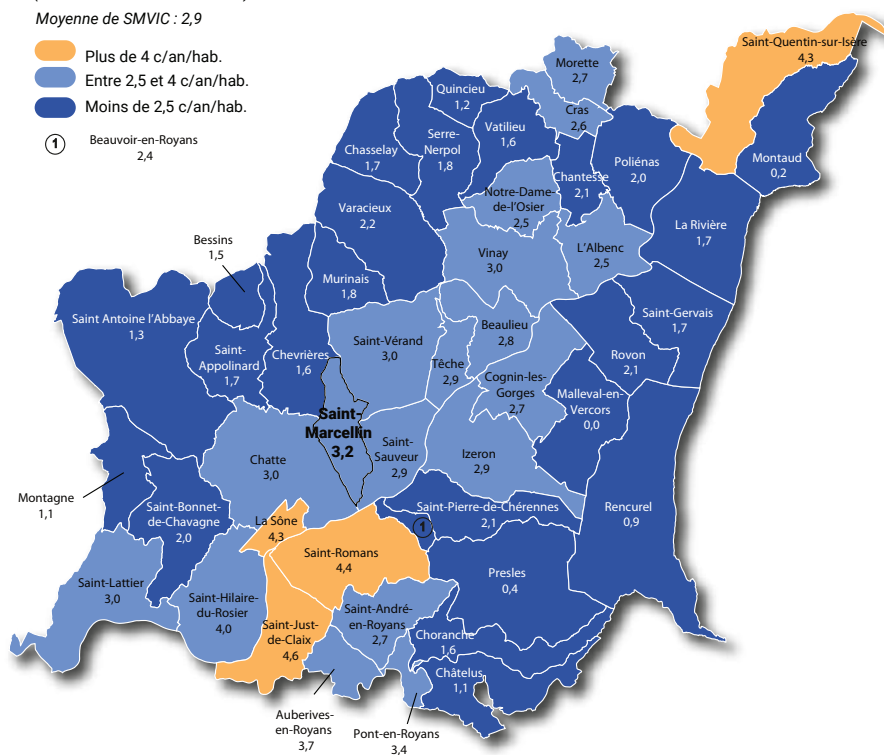
Sources : Drees, 2019 - Traitements © Compas

Nombre de consultations ou de visites accessibles par an et par habitant (médecins de moins de 65 ans)

Moyenne de SMVIC : 2,9

- Plus de 4 c/an/hab.
- Entre 2,5 et 4 c/an/hab.
- Moins de 2,5 c/an/hab.

① Beauvoir-en-Royans 2,4



Compte tenu de la structure par âge de la population, les habitants de Saint-Marcellin ont accès en moyenne à 3,3 consultations ou visites de médecine générale par an et par habitant.

Ce chiffre baisse à 3,2 quand on restreint l'offre de médecine générale à celle fournie par les médecins de 65 ans ou moins (voir carte ci-contre).

Au regard de l'indicateur d'APL, Saint-Marcellin dispose d'une offre de soins en médecins généralistes qui répond aux besoins de la population mais pas toujours de manière satisfaisante.

Ce constat, tiré de cet indice, doit cependant être nuancé et croisé avec l'analyse de l'agence régionale de la santé (ARS) concernant les territoires considérés localement comme prioritaires, et par celle, plus qualitative, des acteurs locaux de la santé.

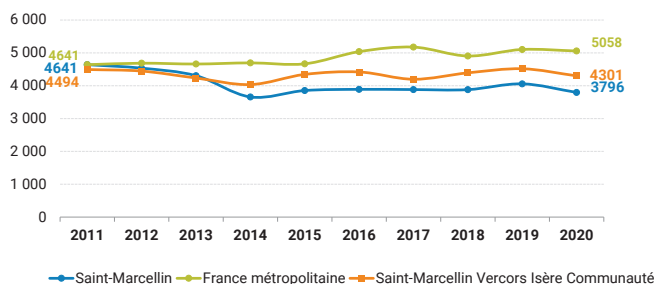
LES POPULATIONS FRAGILES



Les médecins généralistes libéraux sont-ils sous tension ?

Évolution de l'activité moyenne annuelle des médecins généralistes libéraux

Source : SNDS 2009-2020 - Traitements © Compas



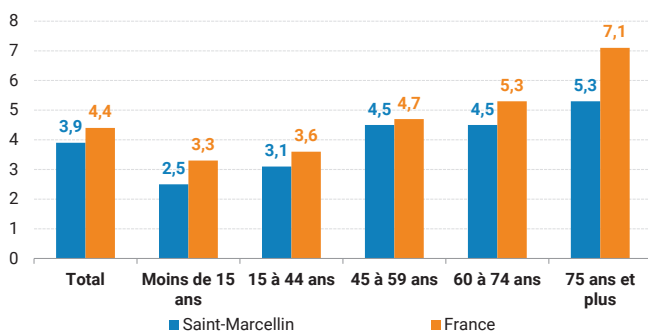
Lecture : Les médecins généralistes de Saint-Marcellin ont réalisé en moyenne 3 796 consultations en 2020.

Les médecins généralistes exerçant à Saint-Marcellin ont réalisé en moyenne 3 796 consultations en 2019, soit près de 15 consultations quotidiennes. Ce nombre est inférieur à celui observé à l'échelle de la France métropolitaine. La tension exercée à Saint-Marcellin est ainsi moins élevée qu'en France métropolitaine.

Depuis 2011, le nombre de consultations réalisées annuellement a diminué à Saint-Marcellin.

Nombre moyen de consultations d'un médecin généraliste

Source : SNDS 2020 - Traitements © Compas



Lecture : Au cours de l'année 2019, les personnes âgées de 75 ans et plus vivant à Saint-Marcellin ont vu leur médecin généraliste en moyenne 5,3 fois.

Les personnes âgées de 75 ans et plus sont les plus grands consommateurs de soins. En 2019 à Saint-Marcellin, elles ont vu près de 5 fois leur médecin généraliste dans l'année, soit un niveau inférieur à la moyenne nationale.

Le nombre moyen de consultations chez les moins de 15 ans vivant à Saint-Marcellin est de 3 par an en 2019, comme à l'échelle nationale.

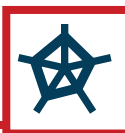
Il est important d'évaluer la pression à laquelle sont soumis les médecins généralistes du territoire. Une saturation de l'agenda des professionnels est évoquée dans les enquêtes Baromètres Santé comme l'un des freins à l'accès aux soins.

Très sensibles, les données statistiques sur les « consommations de soins » sont difficiles d'accès.

L'accès aux soins peut toutefois être approché à travers l'exercice des médecins généralistes que nous fournit l'Atlasanté.

Le nombre moyen de consultations par bénéficiaire varie avec l'âge. Il est important au cours des premières années de sa vie, diminue jusqu'au début de l'âge adulte puis ré-augmente avec l'âge. Les informations disponibles pour les enfants de moins de 15 ans ne permettent pas de visualiser cette diminution.

Notons par ailleurs que la consommation de soins est souvent moindre dans les territoires en difficulté économique. De la même façon, un moindre taux de consultation des personnes âgées de 60 à 74 ans et des 75 ans et plus interroge. Il traduit souvent des difficultés d'accès à un médecin traitant pour des populations âgées. Cela peut s'expliquer notamment par un renoncement aux soins faute d'avoir pu intégrer la patientèle d'un nouveau médecin suite à la cessation d'activité de leur médecin « de famille ».



Les collectivités locales ne sont pas les acteurs centraux en matière de soins ou de santé. Cependant, par l'intégration de la dimension sociale dans les besoins de santé le CCAS et la commune peuvent agir pour améliorer la santé des habitants.

Les besoins en matière de santé sont aussi liés à la situation sociale et économique des ménages (qualité de vie, actions de prévention, pratiques sportives, accès aux soins, ...) Nous ne sommes pas tous égaux en matière de santé et les réalités sociales ont un effet important sur la situation des habitants dans ce domaine.

Les populations plus âgées, mais aussi les enfants sont les tranches d'âges où les besoins d'accès aux soins sont les plus importants. De même, les ménages moins formés ou les ménages ayant des emplois « usants » ont des besoins spécifiques sans nécessairement bénéficier de toutes les actions et informations de prévention

L'intérêt est de travailler sur les déterminants sociaux de santé et d'analyser l'adéquation de ces besoins avec l'offre existante. La construction du baromètre@Compas repose donc sur 7 indicateurs différents renvoyant à 4 grands critères que sont l'âge, la profession et catégorie socio-professionnelle, la pauvreté monétaire et la « mise à l'écart de l'emploi ».

Si cet indice de besoins potentiels en santé ne préjuge pas en soi d'une demande effective de soins de la part des publics ou encore de leur recours effectif à une offre de soins, il doit permettre toutefois d'alerter les acteurs d'un territoire sur la possibilité d'un risque encouru ; et ce en questionnant localement le niveau d'adéquation entre l'offre et le besoin.

DÉFINITION

Indice des besoins potentiels de santé :

nous considérons 7 indicateurs :

- les personnes âgées de 75 ans ou plus
- les personnes âgées de moins de 15 ans
- les ouvriers de 45 ans et plus
- les employés de 45 ans et plus
- le taux de pauvreté
- les inactifs ou chômeurs de 45-64 ans
- les inactifs ou chômeurs de 20-29 ans

Ces indicateurs sont notés de 0 à 5. Leur somme correspond à la valeur de l'indice ; la note maximale possible est donc de 35.





Baromètre - Les besoins potentiels de santé

Détail des facteurs des besoins potentiels en santé

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2018 & Filosofi 2018 - Traitements © Compas

	Indice de besoins potentiels en santé	75 ans et plus dans la population		Moins de 15 ans dans la population		Ouvriers de 45 ans et plus parmi les actifs occupés de 15 ans et plus	
		Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Centre	26	415	15,8	357	13,6	130	14,0
Les Coteaux	18	450	17,8	343	13,6	85	9,5
La Plaine	23	260	9,8	490	18,5	155	16,5
Saint-Marcellin	24	1 125	14,4	1 190	15,3	370	13,4
Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté	17	4 516	10,2	8 037	18,1	1 962	10,6
Tullins	17	812	10,5	1 478	19,2	277	8,7
Isère	15	107 794	8,5	240 561	19,0	42 390	7,9
France métropolitaine	21	6 122 915	9,4	11 586 688	17,9	2 199 455	8,3

	Employés de 45 ans et plus parmi les actifs occupés de 15 ans et plus		Taux de pauvreté	Inactifs ou chômeurs de 45-64 ans		Inactifs ou chômeurs de 20-29 ans	
	Nbre	Part (%)	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Centre	120	12,9	nd	150	9,7	110	7,1
Les Coteaux	145	16,2	nd	95	7,0	25	1,8
La Plaine	130	13,9	nd	140	8,9	70	4,4
Saint-Marcellin	395	14,3	17,0	423	9,4	213	4,7
Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté	2 252	12,2	10,8	1 638	6,2	761	2,9
Tullins	373	11,6	11,0	270	5,7	191	4,0
Isère	57 673	10,7	11,3	38 208	4,8	28 668	3,6
France métropolitaine	3 120 951	11,8	14,6	2 327 836	5,8	1 686 983	4,2

Valeur inférieure à celle de Saint-Marcellin

Valeur proche de celle de Saint-Marcellin

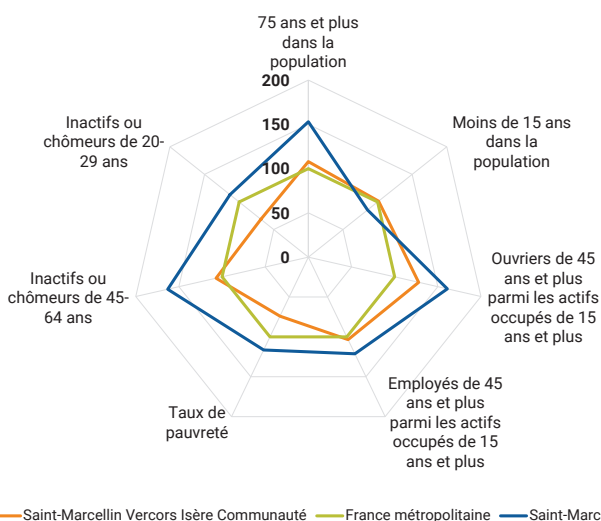
Valeur supérieure à celle de Saint-Marcellin

Lecture : L'indice des besoins potentiels en santé de Saint-Marcellin est de 24.

Les populations selon l'accès à la santé

Indice des besoins potentiels en santé

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2018 & Filosofi 2018 - Traitements © Compas



Lecture : La part d'ouvriers de 45 ans et plus parmi les actifs occupés de 15 ans et plus de Saint-Marcellin est 1,6 fois plus élevée que celle de la France métropolitaine.

L'indice des besoins potentiels en santé est de 24 à Saint-Marcellin contre 21 en France métropolitaine : la situation y est donc moins favorable qu'en moyenne nationale.

Les sur-représentations observées à Saint-Marcellin, par rapport à la France métropolitaine, pouvant être mises en avant pour les indicateurs composant l'indice sont :

- la part des 75 ans et plus parmi l'ensemble de la population (14% contre 9%),
- la part d'ouvriers et d'employés de 45 ans ou plus parmi les actifs occupés de 15 ans et plus (respectivement 13 contre 8% et 14 contre 12%),
- le taux de pauvreté (17% contre 15%),
- la part d'inactifs ou chômeurs de 45-64 ans et de 20-29 ans (respectivement 9 contre 6% et 5 contre 4%).

Les facteurs de fragilité pèsent différemment selon les quartiers, témoignant des caractéristiques spécifiques à chacun d'entre eux.

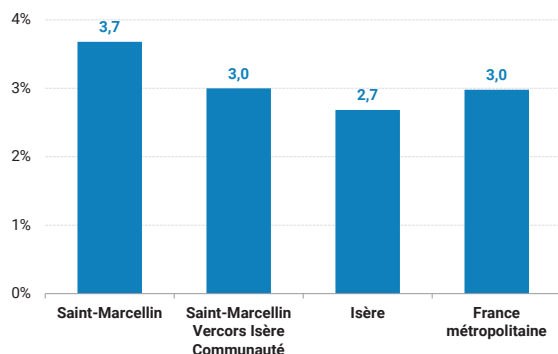
L'indice de fragilité des besoins potentiels en santé le plus élevé (26) est enregistré dans le Centre, alors que le plus faible est de 18 aux Coteaux.

Combien de personnes reconnues en situation de handicap ?



Allocation d'éducation de l'enfant handicapé

Sources : Cnaf, 2019 & Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



Lecture : Fin 2019, 3,7% des familles avec enfant(s) de Saint-Marcellin sont allocataires de l'AEEH.

Fin 2019, Saint-Marcellin compte 40 foyers allocataires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH), soit 4% des familles avec enfant(s). Concernant les enfants couverts par l'AEEH, ils sont 40, soit 3% des jeunes de moins de 20 ans de Saint-Marcellin.

Les familles qui ont en charge un enfant de moins de 20 ans en situation de handicap peuvent bénéficier de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH). Cette allocation est versée, sans conditions de ressources, par la Caf ou la Msa. Elle permet de faire face aux dépenses, parfois importantes, liées au handicap de l'enfant. Le montant de base (132,74€ par mois depuis avril 2021) peut être augmenté dans certains cas, en particulier si le handicap de l'enfant nécessite des dépenses coûteuses ou entraîne une cessation de l'activité professionnelle de son parent ou encore l'embauche d'une tierce personne. Ces compléments sont déterminés en fonction de la nature du handicap de l'enfant et peuvent varier de 99€ à 1 126€. Les familles monoparentales peuvent bénéficier, selon les mêmes conditions, d'une allocation supplémentaire qui varie de 54€ à 444€.

Établissements d'hébergement pour enfant en situation de handicap

Source : BPE, 2020 - Traitements © Compas

Equipements et services pour les enfants en situation de handicap	Saint-Marcellin	Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté
Hébergement pour enfants	1	2
Service à domicile et ambulatoire pour enfants	0	0

Lecture : En 2020, Saint-Marcellin compte un établissement d'hébergement pour enfants en situation de handicap.

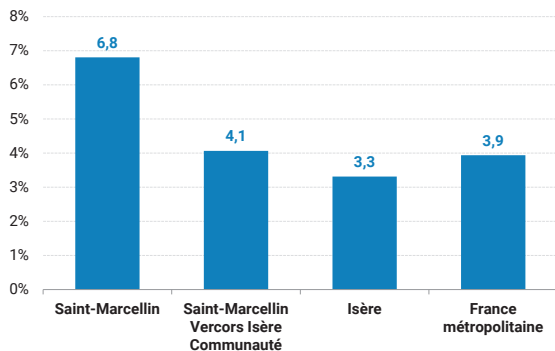
En 2020, un hébergement pour enfant est implanté à Saint-Marcellin.



Combien de personnes reconnues en situation de handicap ?

Allocation pour adulte handicapé

Sources : Cnaf, 2019 & Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

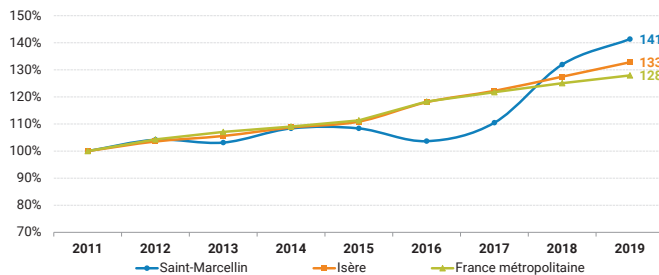


Lecture : Fin 2019, le taux de couverture de l'AAH parmi les ménages de Saint-Marcellin est de 6,8%.

270 allocataires de l'allocation adulte handicapé (AAH) versée par la Caf sont recensés fin 2019, soit 7% des ménages de Saint-Marcellin.

Évolution du nombre d'allocataires de l'AAH depuis 2011 (base 100 en 2011)

Source : Cnaf, 2011-2019 - Traitements © Compas



Lecture : De 2011 à 2019, le nombre d'allocataires de l'AAH passe de l'indice 100 à l'indice de 141,4, il augmente de 41,4% pendant cette période.

Depuis 2011, le nombre d'allocataires de l'AAH de Saint-Marcellin a augmenté de 41%, soit 80 allocataires de plus. Pour comparaison, l'évolution a été de +33% pour l'Isère et de +28% pour la France métropolitaine. Concernant la période récente (2018-2019), le nombre d'allocataires a augmenté de 7% (20 allocataires de plus) quand dans les territoires de référence l'évolution a été de +4% pour l'Isère et de +2% pour la France métropolitaine.

Les adultes handicapés âgés de plus de 20 ans et présentant un taux d'incapacité d'au moins 80% (ou entre 50 et 79% si le handicap entraîne une restriction d'accès à l'emploi reconnue par la CDAPH) peuvent bénéficier de l'Allocation d'adulte handicapé (AAH). Le montant de cette aide varie en fonction de la situation familiale de la personne et de ses revenus. Il est fixé à 903,60€ par mois à partir d'avril 2021 (montant maximum de l'AAH). Il peut être réduit si la personne handicapée perçoit des revenus (pension d'invalidité, revenus d'activité professionnelle, revenus fonciers, pension alimentaire, ...). Le montant de l'allocation sera alors égal à la différence entre la moyenne mensuelle de ses ressources et le montant de base de l'AAH. Si la personne n'a aucun revenu, elle perçoit le revenu maximum de l'AAH soit un montant inférieur à celui du seuil de pauvreté. Dans le cas où elle séjourne dans un établissement de santé, elle ne perçoit que 30% de son allocation soit 271,08€.

Établissements d'hébergement pour adulte en situation de handicap

Source : BPE, 2020 - Traitements © Compas

Equipements et services pour les adultes en situation de handicap	Saint-Marcellin	Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté
Hébergement pour adultes	2	6
Service pour adultes	1	1
Structure de travail protégé pour adultes	0	2

Lecture : En 2020, Saint-Marcellin compte 2 établissements d'hébergement pour adultes en situation de handicap.

Saint-Marcellin dispose de 2 hébergements pour adultes en 2020. Le territoire compte par ailleurs un service pour adultes.

Au niveau national, une très grande partie des personnes bénéficiaires de l'AAH sont des personnes ayant des problèmes d'ordre psychologique. Ce type de handicap est souvent invisible mais pour autant les besoins sont nombreux (relations sociales, repli sur soi, comportements décalés, ...). Il incite de plus en plus de collectivités à développer des Contrats Locaux de Santé Mentale en lien avec le système de soins spécialisés et les autorités sanitaires.

LES ACTEURS ÉCONOMIQUES



LES ACTIFS RÉSIDENTS

- Quelle est la place de l'emploi dans la vie des habitants ? _____ p.142
- Quelle est l'importance du chômage ? _____ p.147
- Baromètre - Les impacts de la crise sur l'emploi _____ p.148
- Quelles mobilités domicile-travail quotidiennes ? _____ p.150
- Quels sont les niveaux de vie et les taux de pauvreté des actifs ? _____ p.151
- Quelles inégalités dans l'accès à l'emploi ? _____ p.153

LES PERSONNES EN EMPLOI SUR LE TERRITOIRE

- Qui occupe les emplois du territoire ? _____ p.156

LES ÉTABLISSEMENTS

- Quels sont les emplois du territoire ? _____ p.161

LES ACTEURS ÉCONOMIQUES

et les territoires ont été durement impactés par la crise économique de 2008 et le seront très fortement par la nouvelle crise économique qui se profile causée par la pandémie actuelle. Au troisième trimestre 2020, le nombre de chômeurs au sens du BIT atteint 2,7 millions de personnes en France (hors Mayotte), en hausse de 628 000 personnes. Sur le trimestre, le taux de chômage au sens du BIT bondit de 1,9 point, à 9,0 % de la population active.

Localement, les déplacements d'actifs jouent un rôle important dans l'équilibre du marché du travail : certains territoires attirent des habitants qui viennent s'y installer ou des travailleurs qui résident à proximité. D'autres connaissent une augmentation du chômage sous la pression d'une croissance de la population active encore plus forte, tirée par l'attractivité résidentielle de ces territoires. À l'inverse, dans certains territoires, l'impact des destructions d'emplois sur le chômage est tempéré par la diminution du nombre d'actifs.

Bien évidemment le profil des actifs peut modifier les effets de la crise actuelle. A l'image de ce qui avait été observé en 2008, les personnes les plus précaires et les moins formées seront plus fortement marquées par la crise économique que les diplômées, ou les personnes œuvrant dans la fonction publique ou en CDI. Les capacités de rebond ne sont pas les mêmes selon le profil des habitants.

Mesurer l'impact de la crise sanitaire actuelle sur le monde économique est donc d'autant plus important aujourd'hui. Regarder qui sont les actifs occupés ? A quelle PCS appartiennent-ils ? Dans quel secteur d'activité travaillent-ils ? Sous quel type de contrat ? Qui sont les chômeurs ? Quel est le niveau de formation des actifs ? Quelles sont les entreprises implantées sur le territoire ? etc. Ces questions sont primordiales pour mesurer l'impact de la crise au niveau local.

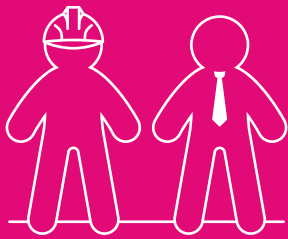
Appréhender les populations actives en fragilité économique d'un territoire (les actifs en contrat précaire, les travailleurs pauvres, les chômeurs de longue durée, les actifs résidents ne travaillant pas sur le territoire...) et leurs évolutions, est essentiel afin de déterminer leurs besoins et définir les réponses adaptées qui seront à apporter. En effet, les besoins peuvent être très différents selon le territoire et le type de population qui y réside : aides pour se déplacer, aides à l'obtention d'un permis de conduire, aides pour trouver un logement, aides à la création d'entreprise... Les CCAS et les CIAS sont, avec les institutions partenaires (Pôle Emploi, Mission Locale, PLIE, associations...) présentes sur le territoire, au cœur de la réponse à apporter à ces populations actives en situation de fragilité.

Ainsi, le diagnostic réalisé dans le cadre de l'Analyse des besoins sociaux apportera les éclairages nécessaires pour déterminer précisément les besoins des acteurs économiques d'un territoire.

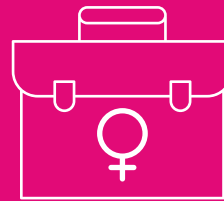
Formation **Déqualification**
Précarité **Entrepreneurs**
Employés
Actifs occupés
Commerce **Industrie** **Salariés**
DEFM **Cadres** **ESS**
Mobilités professionnelles
Temps partiel **Construction** **Activité**
Ouvriers **Diplôme** **CDI**
Etablissements
Polarisation **Déclassement**

CHIFFRES CLÉS

LES ACTEURS ÉCONOMIQUES



3 756
emplois occupés
sur le territoire

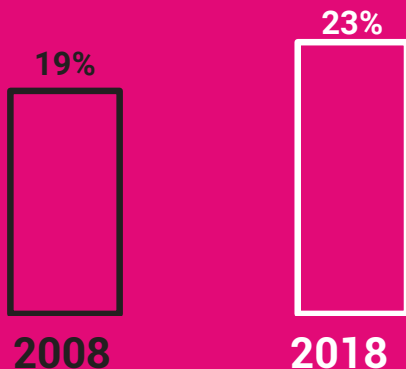


85%
taux d'activité
féminin
(25-54 ans)

1,4
taux de polarisation des
actifs de 15-64 ans



59%
des actifs travaillent
dans une
autre commune



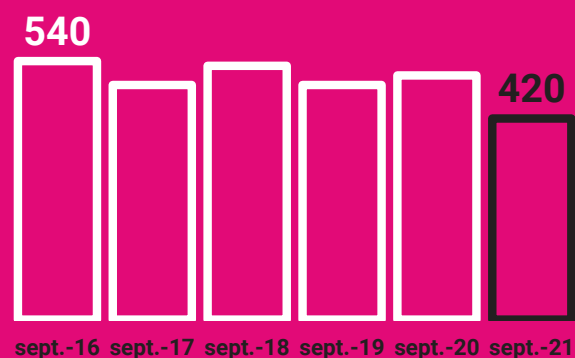
Part des hauts niveaux
de formation



35%
des 15 ans et plus
non scolarisés sont
sans diplôme



13%
Indice de chômage
estimé



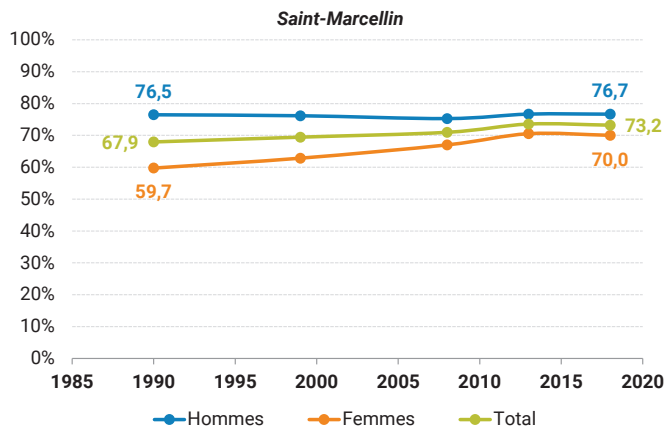
-60
DEFM cat. A entre 2016 et 2021



Quelle est la place de l'emploi dans la vie des habitants ?

Évolution du taux d'activité par sexe

Source : Insee, RP 1990-2018 - Traitements © Compas

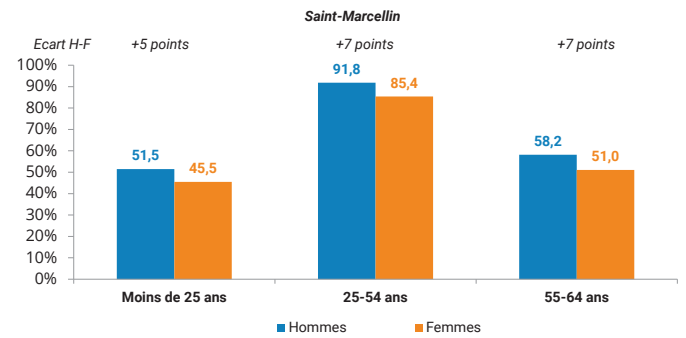


Lecture : En 2018, à Saint-Marcellin, le taux d'activité féminin est de 70%.

En 2018, Saint-Marcellin compte 3 290 actifs de 15-64 ans dont 1 640 femmes et 1 650 hommes. Le taux d'activité des 15-64 ans est de 73% contre 68% en 1990. Dans le détail par sexe, le taux d'activité des femmes est de 70% en 2018 et celui des hommes de 77% (contre respectivement 60% et 76% en 1990).

Taux d'activité par âge et par sexe

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, 91,8% des hommes de 25-54 ans sont actifs à Saint-Marcellin.

En 2018, le taux d'activité féminin des 25-54 ans est de 85%. Ce taux d'activité est inférieur de 7 points à celui des hommes. Pour les moins de 25 ans, l'écart est de 5 points en défaveur des femmes (46% contre 51% pour les hommes). Enfin, concernant les actifs de 55-64 ans, le taux d'activité des femmes est plus faible de 7 points à celui des hommes (51% contre 58%).

Taux d'activité et taux d'emploi sur le territoire

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

	Nbre d'actifs de 15-64 ans	Nbre d'actifs de 15-64 ans en emploi	Taux d'activité (%)		Taux d'emploi (%)	
			15-64 ans	25-54 ans	15-64 ans	25-54 ans
Centre	1 162	916	74,9	89,5	59,0	72,6
Les Coteaux	1 008	885	73,8	89,8	64,8	79,9
La Plaine	1 121	918	71,1	86,3	58,2	72,0
Saint-Marcellin	3 291	2 719	73,2	88,5	60,5	74,6
Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté	20 368	18 203	76,8	92,9	68,6	84,4
Tullins	3 613	3 176	76,4	92,1	67,1	82,6
Zone d'emploi de Voiron	91 659	82 403	76,7	93,0	68,9	84,9
Isère	596 396	530 497	75,2	91,9	66,9	83,0
France métropolitaine	29 946 345	26 066 191	74,3	90,6	64,7	80,2

- Valeurs inférieures à celle de Saint-Marcellin
- Valeurs proches de celle de Saint-Marcellin
- Valeurs supérieures à celle de Saint-Marcellin

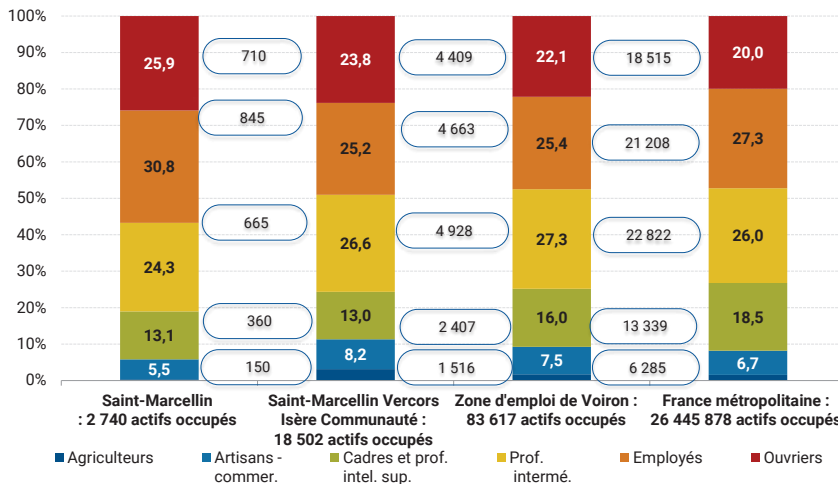
Lecture : Le taux d'activité des 15-64 ans de Saint-Marcellin atteint 73,2% en 2018.

Quelle est la place de l'emploi dans la vie des habitants ?



Répartition des actifs occupés de 15 ans et plus selon la PCS

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

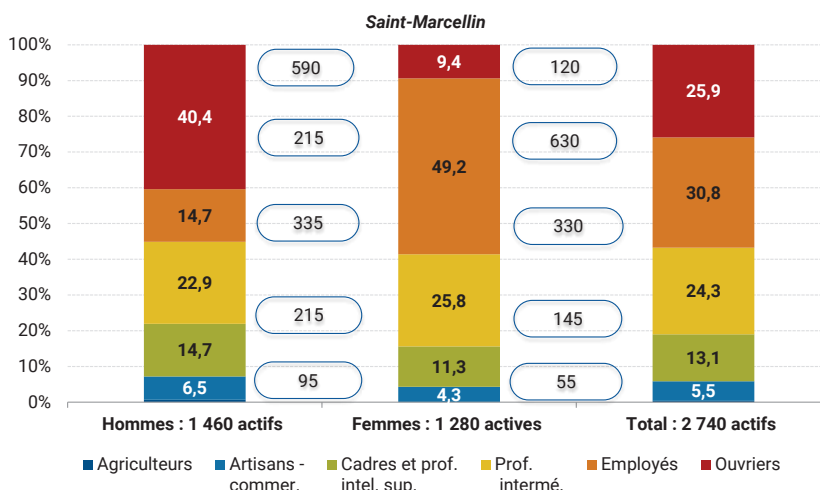


Au regard de la France métropolitaine, les actifs occupés de 15 ans et plus ouvriers sont sur-représentés à Saint-Marcellin, soit 26% contre 20% en France métropolitaine. A l'inverse, on note une sous-représentation des cadres et professions intellectuelles supérieures qui représentent 13% des actifs occupés de 15 ans et plus à Saint-Marcellin.

Lecture : En 2018, 30,8% des actifs occupés de 15 ans et plus sont employés à Saint-Marcellin, soit 845 personnes.

Répartition des actifs occupés de 15 ans ou plus par sexe et PCS

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



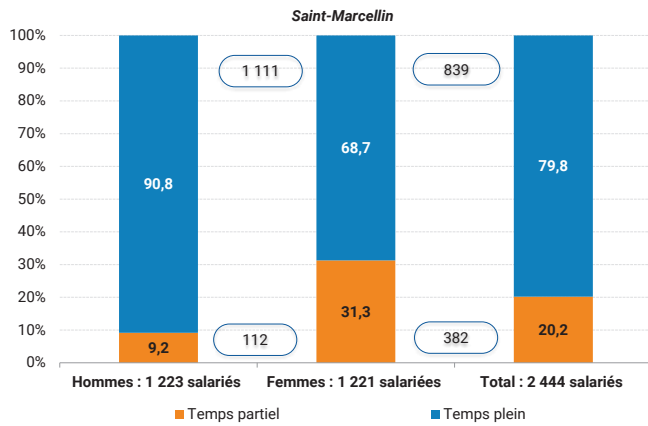
Lecture : En 2018, 40,4% des hommes actifs occupés sont des ouvriers, soit 590 hommes.



TABLEAU DÉTAILLÉ

Répartition des salariés de 15-64 ans selon le temps de travail

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

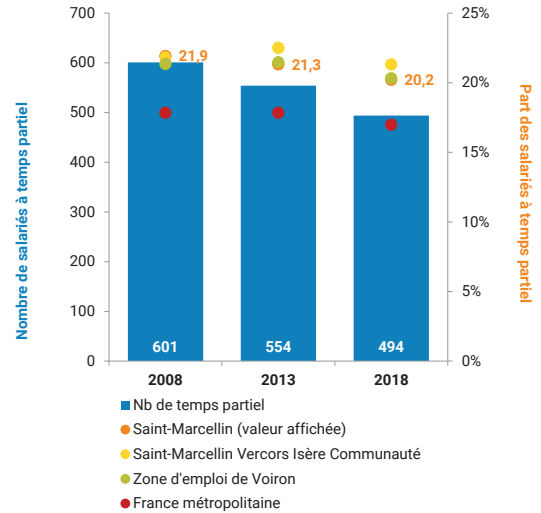


Lecture : 31,3% des femmes salariées de 15-64 ans sont à temps partiel en 2018 à Saint-Marcellin.

20% des salariés âgés de 15 à 64 ans occupent un emploi à temps partiel à Saint-Marcellin. Le recours au temps partiel est plus important pour les femmes : 31% d'entre elles contre 9% des hommes, soit respectivement 380 femmes et 110 hommes.

Évolution des salariés de 15-64 ans à temps partiel

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



Lecture : 20,2% des salariés de 15-64 ans sont à temps partiel en 2018 à Saint-Marcellin.

Le nombre de salariés de Saint-Marcellin occupant un emploi à temps partiel diminue depuis une dizaine d'années. Il est passé de 600 à 490. De la même façon proportion parmi l'ensemble des salariés a diminué de 2 points pour atteindre 20% en 2018. A titre de comparaison, cette proportion est de 21% pour Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté et de 17% pour la France métropolitaine.

Évolution des salariés de 15-64 ans à temps partiel

Source : Insee, RP Fichiers détail 2008-2018 - Traitements © Compas

	Temps partiel en 2008				Temps partiel en 2018			
	Total		Féminin		Total		Féminin	
	Nbre	Taux (%)	Nbre	Taux (%)	Nbre	Taux (%)	Nbre	Taux (%)
Centre	187	20,3	135	32,2	159	19,3	120	31,7
Les Coteaux	230	25,4	211	42,8	174	23,1	126	32,7
La Plaine	184	20,2	142	31,5	160	18,5	136	29,8
Saint-Marcellin	601	21,9	488	35,8	494	20,2	382	31,3
Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté	3 395	21,8	2 861	37,6	3 272	21,3	2 669	34,6
Tullins	613	20,5	532	37,1	654	23,3	532	38,3
Isère	91 634	20,1	75 921	34,4	88 425	18,9	71 366	31,0
France métropolitaine	4 053 958	17,8	3 263 193	29,3	3 865 169	17,0	2 996 828	26,3

données disponibles uniquement pour les communes irisées des intercommunalités

Valeurs inférieures à celle de Saint-Marcellin

Valeurs proches de celle de Saint-Marcellin

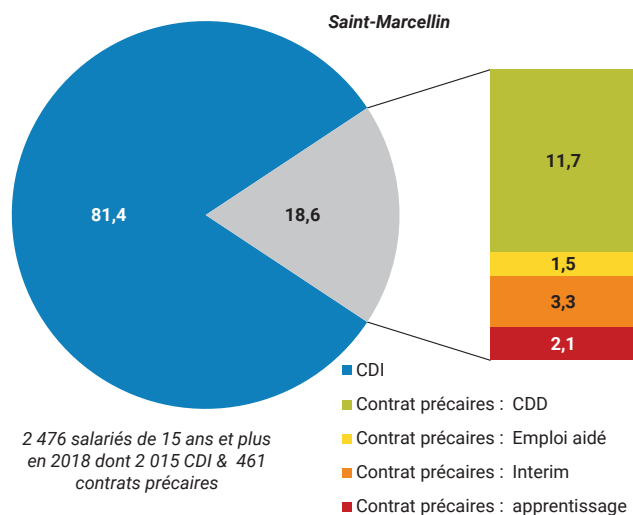
Valeurs supérieures à celle de Saint-Marcellin

Lecture : En 2018, 382 femmes de 15-64 ans occupent un emploi à temps partiel, soit 31,3% des femmes salariées de Saint-Marcellin.



Répartition des salariés de 15 ans et plus selon leur contrat

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



En 2018, le nombre de salariés en contrat précaire s'élève à 461, soit 19% des salariés de 15 ans et plus de Saint-Marcellin. La proportion atteint 14% sur la zone d'emploi.

Parmi les 461 salariés en contrat précaire de Saint-Marcellin, 289 occupent un CDD, soit 12% de l'ensemble des salariés de 15 ans et plus, et 63% des salariés en contrats précaires.

Lecture : 11,7% des salariés de 15 ans et plus de Saint-Marcellin sont en CDD.

Salariés en contrat précaire parmi l'ensemble des salariés de 15 ans ou plus

Source : Insee, RP 2013-2018 - Traitements © Compas

	Les salariés en contrat précaire en 2018		Evolution 2013-2018	
	Nb	%	Nb	%
Centre	173	21,3	-14	-7,5
Les Coteaux	131	16,4	+12	+10,1
La Plaine	157	18,2	+11	+7,5
Saint-Marcellin	461	18,6	+9	+2,0
Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté	2 295	14,8	-56	-2,4
Tullins	431	15,2	-18	-3,9
Zone d'emploi de Voiron	10 211	14,3	+419	+4,3
Isère	75 289	16,0	+1 956	+2,7
France métropolitaine	3 556 820	15,5	+133 934	+3,9

Valeurs inférieures à celle de Saint-Marcellin

Valeurs proches de celle de Saint-Marcellin

Valeurs supérieures à celle de Saint-Marcellin

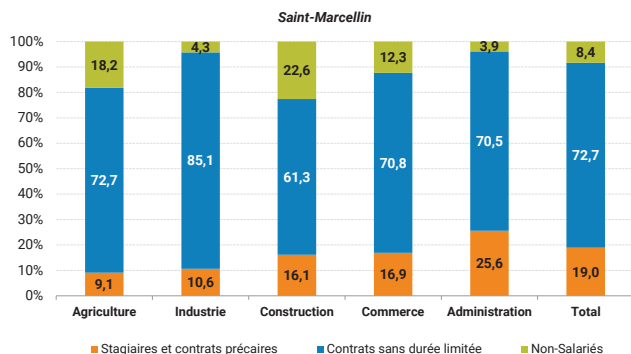
Lecture : 18,6% des salariés de 15 ans et plus de Saint-Marcellin occupent un emploi précaire en 2018.



Quelle est la place de l'emploi dans la vie des habitants ?

Secteur d'activité et risque de perte d'emploi

Source : Insee, RP Fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



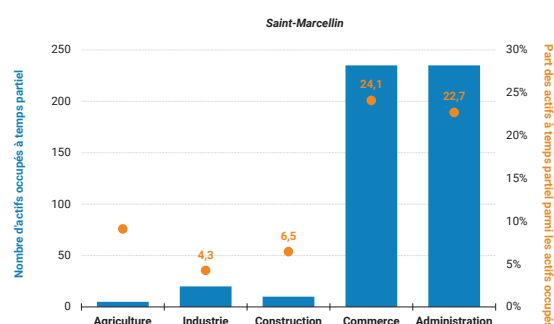
Lecture : Parmi les actifs occupés de 15-64 ans travaillant dans le domaine de l'industrie, 85,1% ont un contrat sans limitation de durée (CDI) à Saint-Marcellin.

Tous secteurs d'activités confondus, 73% des actifs occupés de Saint-Marcellin occupent un emploi sans limitation de durée, 19% sont stagiaires ou occupent un emploi précaire et 8% ne sont pas salariés.

Le secteur de l'administration est celui qui enregistre la plus forte proportion d'actifs occupés ayant un contrat précaire (stages, contrat à durée déterminée, etc) (26%) tandis que le secteur de l'industrie est celui qui se démarque de par la plus forte part de contrats sans limitation de durée chez les actifs occupés, soit 85%.

Actifs occupés à temps partiel selon le secteur d'activité

Source : Insee, RP Fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



Lecture : Parmi les actifs occupés de 15-64 ans travaillant dans le domaine du commerce, 24,1% occupent un emploi à temps partiel, soit 235 personnes à Saint-Marcellin.

En 2018, le secteur du commerce est celui qui compte le plus grand nombre d'actifs occupant un emploi à temps partiel, soit 240 actifs occupés (24% des actifs occupés de ce secteur).

Par ailleurs, les actifs à temps partiel sont sous-représentés dans le secteur de l'industrie : ils représentent 4% des actifs de ce secteur, soit 20 actifs occupés travaillant dans cette branche.

Actifs occupés de 15-64 ans selon le secteur d'activité

Source : Insee, RP Fichiers détail 2018 - Traitements © Compas

	Agriculture		Industrie		Construction		Commerce		Administration	
	Nbre d'actifs occupés	Dont % des contrats sans durée limitée (CDI)	Nbre d'actifs occupés	Dont % des contrats sans durée limitée (CDI)	Nbre d'actifs occupés	Dont % des contrats sans durée limitée (CDI)	Nbre d'actifs occupés	Dont % des contrats sans durée limitée (CDI)	Nbre d'actifs occupés	Dont % des contrats sans durée limitée (CDI)
Centre	30	83,3	160	84,4	85	58,8	355	66,2	315	73,0
Les Coteaux	15	66,7	135	81,5	25	80,0	285	71,9	355	73,2
La Plaine	10	-	175	88,6	45	55,6	335	74,6	365	65,8
Saint-Marcellin	55	72,7	470	85,1	155	61,3	975	70,8	1 035	70,5
Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté	764	18,2	3 458	86,6	1 466	63,4	6 897	70,5	5 686	74,4
Tullins	35	28,8	650	89,1	271	77,8	1 308	70,8	940	76,5
Isère	6 143	19,3	83 624	87,8	38 031	66,0	243 279	72,7	159 483	75,5
France métropolitaine	644 280	30,3	3 217 553	86,5	1 669 040	68,2	12 284 984	73,3	8 240 415	77,6

données disponibles uniquement pour les communes irisées des intercommunalités

Valeurs inférieures à celle de Saint-Marcellin

Valeurs proches de celle de Saint-Marcellin

Valeurs supérieures à celle de Saint-Marcellin

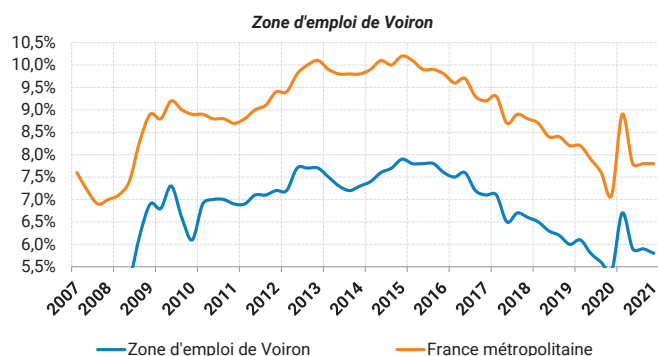
Lecture : En 2018, Saint-Marcellin compte 470 actifs occupés de 15-64 ans ayant un emploi dans l'industrie, dont 85,1% ont un contrat sans limitation de durée.

Quelle est l'importance du chômage ?



Taux de chômage au sens du BIT

Source : Dares, 2007-2021 - Traitements © Compas

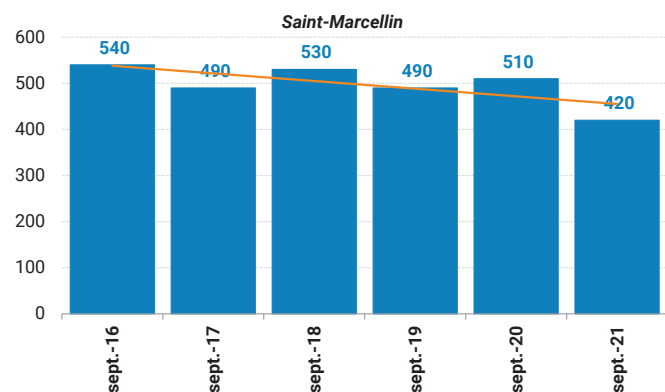


Lecture : Le taux de chômage au sens du BIT, en données trimestrielles corrigées des variations saisonnières, est de 5,8% en juin 2021 pour la zone d'emploi de Voiron.

Le taux de chômage (au sens du BIT) de la zone d'emploi de Voiron atteint 6% en juin 2021. Il est inférieur de 2 point à celui observé 5 ans plus tôt, en juin 2016.

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A

Source : Pôle-Emploi 2016-2021 - Traitements © Compas



Lecture : En septembre 2021, Saint-Marcellin compte 420 demandeurs d'emploi de catégorie A.

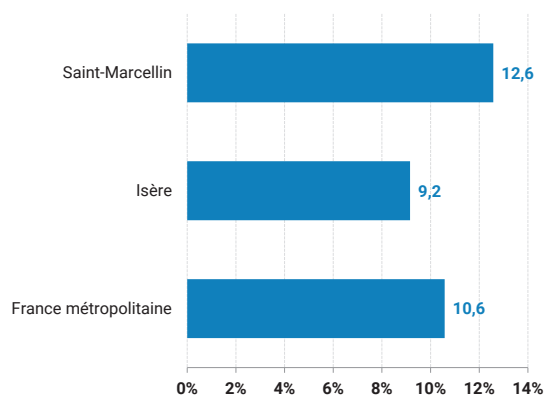
Depuis septembre 2020, le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A diminue à Saint-Marcellin. Leur nombre atteint ainsi 420 personnes en septembre 2021.

DÉFINITIONS

Taux de chômage : le taux de chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs dans la population active. Est considéré ici comme chômeur une personne âgée de plus de 15 ans qui n'a pas travaillé la semaine de référence de l'enquête, est disponible dans les 15 jours et recherche activement un emploi. La définition du ministère de l'emploi est une définition administrative et comptabilise alors les demandeurs d'emploi enregistrés par Pôle Emploi dans différentes catégories (A, B et C).

Indice de chômage estimé

Sources : Pôle-Emploi, 2021 & Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

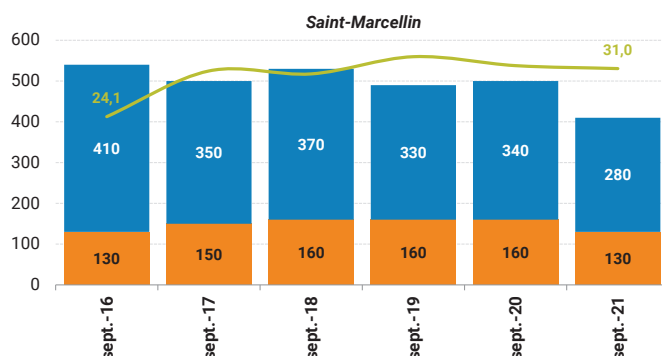


Lecture : En septembre 2021, l'indice de chômage estimé atteint 12,6% à Saint-Marcellin.

Avec près de 420 demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A recensés en septembre 2021 à Saint-Marcellin, on estime l'indice de chômage à 13%, soit un niveau plus élevé que celui observé à l'échelle de la France métropolitaine.

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A

Source : Pôle-Emploi, 2016-2021 - Traitements © Compas



Lecture : En septembre 2021, Saint-Marcellin compte 130 demandeurs d'emploi de 50 ans et plus dans la catégorie A.

Saint-Marcellin compte 130 demandeurs d'emploi de 50 ans et plus dans la catégorie A en septembre 2021, soit un effectif proche de celui de septembre 2016. Dans le même temps, leur part parmi l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégorie A a augmenté passant de 24% à 31%.

Demandeur d'emploi en fin de mois : personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Indice de chômage : demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A rapportés à l'ensemble des actifs



Baromètre - Les impacts de la crise sur l'emploi

L'impact de la crise économique sur l'emploi

Cet indice regroupe principalement les caractéristiques d'emplois des ménages des territoires. La crise de 2008/2014 a permis de construire un modèle pour la mesure des effets en matière de pertes d'emplois selon les territoires. Le premier impact a été celui sur les personnes à emploi précaire. Ce sont ensuite les secteurs d'activités fragiles qui ont le plus souffert (à l'époque le bâtiment et l'industrie). Enfin, les conséquences sur les actifs ont concerné des tranches d'âges spécifiques. En début de crise, les jeunes ont été concernés par le chômage et en seconde partie les seniors (50 ans et plus). Dans un premier temps, les actifs les plus formés ont été moins touchés par le chômage que les actifs à faible niveau de formation, dans un second temps les hauts niveaux de formation ont connu un rebond d'activité important, ce qui n'a pas été le cas des moins formés.

Enfin, la question de la mobilité des actifs est devenue un élément clé de l'insertion professionnelle pour les ménages à plus bas niveau de qualification. Ainsi, plus le niveau de qualification est faible et plus la possession d'un véhicule devient un élément important dans l'accès à l'emploi. Les emplois les moins qualifiés sont devenus des emplois nécessitant une forte mobilité : soit une mobilité entre le domicile et le travail¹, soit une mobilité au sein de l'emploi².

Ainsi, à partir de cette analyse passée, il est possible de mesurer les effets sur l'emploi. A partir de la connaissance des actifs par quartier, il est possible de mesurer quels seront les territoires les plus fortement concernés par la crise économique. L'analyse par secteur d'activité ou type d'emploi permet également de mettre en évidence les ménages qui pourraient être les premières victimes de la crise économique : structure de ces ménages (couples, personnes seules, familles monoparentales, par âge, par nombre d'enfants, par lien au logement,...). Cette connaissance doit permettre aux collectivités d'anticiper les effets de la crise à venir et donc d'être actives en amont (actions de formation, aides à la mobilité, développement de l'économie sociale et solidaire,...).

1 / «les activités industrielles sont de moins en moins urbaines, les zones d'activité se sont développées en périphérie des grandes agglomérations de même que les zones commerciales, les espaces de stockage ne sont plus en milieu urbain, le développement d'une agriculture plus industrielle a fait progresser l'emploi ponctuel en milieu rural, ... »

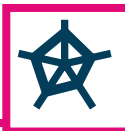
2 / «conduite de camionnettes, livraison de colis, gardiennage, activités de maintien à domicile, ...»

DÉFINITION

Indice d'impact de la crise économique sur l'emploi : nous considérons 8 indicateurs :

- les actifs de 15-64 ans en emploi précaire
- les actifs de 15-64 ans du secteur de l'hôtellerie-restauration
- les actifs de 15-64 ans du secteur du bâtiment
- les actifs de 15-64 ans du secteur de la fabrication de matériel de transport
- les actifs de 15-64 ans vivant dans un ménage sans voiture
- les bas niveaux de formation parmi les plus de 15 ans non scolarisés
- l'activité des jeunes de 15/24 ans
- l'activité des seniors de 55 ans et plus

Ces indicateurs sont notés de 0 à 5. Leur somme correspond à la valeur de l'indice ; la note maximale possible est de 40.



Détail des facteurs de risque de l'impact de la crise économique sur l'emploi

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas

	Indice de l'impact sur l'emploi	Salariés de 15 ans et plus en emploi précaire (hors apprentissage)		Actifs de 15-64 ans du secteur hôtellerie-restauration		Actifs de 15-64 ans du secteur du bâtiment		Actifs de 15-64 ans du secteur de la fabrication de matériels de transport	
		Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Centre	25	145	12,5	40	3,4	85	7,3	<10	-
Les Ocooteaux	20	140	13,9	40	4,0	25	2,5	nd	-
La Plaine	18	185	16,5	<10	-	45	4,0	<10	-
Saint-Marcellin	19	470	14,3	85	2,6	155	4,7	10	0,3
Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté	17	1 934	9,5	458	2,3	1 471	7,2	140	0,7
Tullins	20	356	9,9	110	3,1	271	7,5	<10	-
Isère	16	62 286	10,4	17 535	2,9	38 347	6,4	2 310	0,4
France métropolitaine	24	2 924 006	9,8	1 071 346	3,6	1 686 746	5,6	339 430	1,1

	Actifs de 15-64 ans vivant dans un ménage sans voiture		15 ans et plus non scolarisés avec de bas niveaux de formation		Jeunes de 15-24 ans actifs		55 ans et plus actifs	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Centre	186	16,0	839	39,8	162	56,4	165	49,7
Les Coteaux	44	4,4	632	31,1	100	43,9	210	58,2
La Plaine	86	7,7	648	32,8	132	44,4	199	54,5
Saint-Marcellin	316	9,6	2 119	34,6	394	48,5	574	54,3
Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté	572	2,8	9 448	28,2	1 892	45,7	3 362	55,1
Tullins	142	3,9	1 547	27,4	380	44,5	516	55,7
Isère	37 659	6,3	222 341	24,7	63 561	40,1	89 462	58,8
France métropolitaine	3 282 040	11,0	12 806 548	27,0	3 071 089	40,3	4 628 892	56,7

Valeur inférieure à celle de Saint-Marcellin

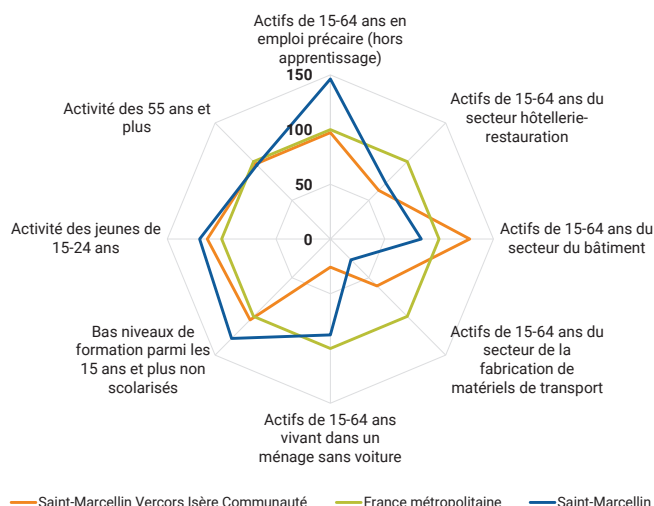
Valeur proche de celle de Saint-Marcellin

Valeur supérieure à celle de Saint-Marcellin

Lecture : L'indice de l'impact de la crise économique sur l'emploi de Saint-Marcellin est de 19.

Indice de l'impact de la crise économique sur l'emploi

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2018- Traitements © Compas



Lecture : La part d'actifs de 15-64 ans en emploi précaire (hors apprentissage) de Saint-Marcellin est 1,5 fois plus élevée que celle de la France métropolitaine.

L'indice de l'impact de la crise économique sur l'emploi est de 19 à Saint-Marcellin contre 24 en France métropolitaine : la situation y est donc plus favorable qu'en moyenne nationale.

Les sur-représentations observées à Saint-Marcellin, par rapport à la France métropolitaine, pouvant être mises en avant pour les indicateurs composants l'indice sont :

- la part des salariés de 15 ans et plus en emploi précaire (14% contre 10%),
- la part des des 15 ans et plus non scolarisés avec de bas niveau de formation (36% contre 27%),
- la part des jeunes de 15-24 ans actifs (49% contre 40%).

Les facteurs de risque pèsent différemment selon les quartiers, témoignant des caractéristiques spécifiques à chacun d'entre eux.

L'indice de l'impact de la crise économique sur l'emploi le plus élevé (25) est enregistré au Centre, alors que le plus faible est de 18 à La Plaine.



Quelles mobilités domicile-travail quotidiennes ?

Mobilités professionnelles journalières en 2018

Source : Insee, Fichiers détail 2018- Traitements © Compas



Commune	Actifs occupés	Pourcentage
Chatte	230 actifs occupés	8,8%
Saint-Romans	180 actifs occupés	6,8%
Saint-Vérand	150 actifs occupés	5,7%
Vinay	130 actifs occupés	5%
Saint-Sauveur	120 actifs occupés	4,7%
Saint Antoine l'Abbaye	90 actifs occupés	3,4%
Saint-Hilaire-du-Rosier	90 actifs occupés	3,4%
Saint-Just-de-Claix	90 actifs occupés	3,3%
...		

Commune	Actifs occupés	Pourcentage
Chatte	270 actifs occupés	17%
Grenoble	240 actifs occupés	15,1%
Vinay	120 actifs occupés	7,3%
Saint-Sauveur	110 actifs occupés	6,6%
Romans-sur-Isère	80 actifs occupés	5%
Valence	80 actifs occupés	4,7%
Saint-Just-de-Claix	50 actifs occupés	2,8%
Saint-Romans	50 actifs occupés	2,8%
...		

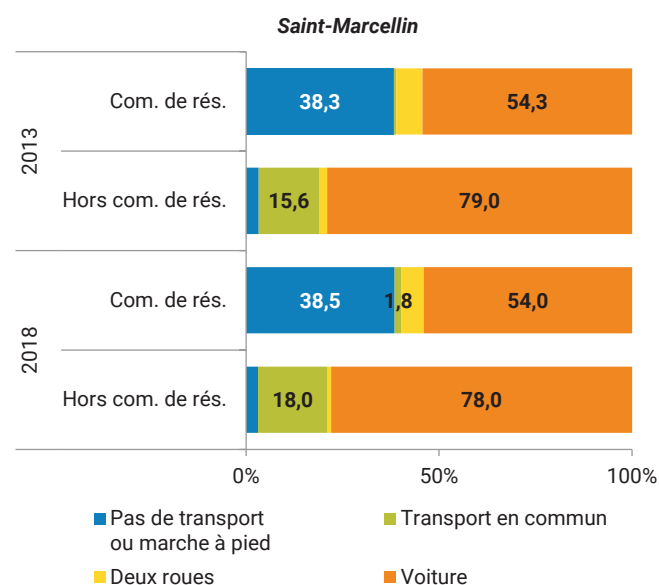
Lecture : En 2018, 230 actifs occupés habitant à Chatte viennent travailler tous les jours à Saint-Marcellin, représentant 8,8% des actifs occupés à Saint-Marcellin.

En 2018, 2 650 actifs viennent quotidiennement travailler à Saint-Marcellin (70% de l'ensemble des actifs travaillant sur le territoire). 1 590 actifs résidant à Saint-Marcellin sortent quotidiennement du territoire pour aller travailler (59% des actifs résidents de la commune). Enfin 41% des actifs résidents sont sédentaires (1 110 au total).

Les actifs résidents

Moyen de transport des actifs occupés

Source : Insee, RP 2013-2018 - Traitements © Compas



Le fait de travailler ou non sur sa commune de résidence influe nécessairement sur le mode de transport utilisé pour rejoindre son emploi. D'autant plus si l'on réside au cœur d'une ville centre (proximité de l'emploi, réseau de transport en commun...). En 2018 sur Saint-Marcellin, 38% des actifs travaillant sur leur commune de résidence utilisent la marche à pied pour se rendre à leur travail, la voiture et les transports en commun constituent les deux moyens de transports les plus utilisés pour ceux travaillant en dehors de la commune.

Comme dans la plupart des territoires, la voiture est le mode de déplacement domicile/travail le plus utilisé. Or, l'acquisition du permis est souvent difficile pour les jeunes issus de ménages en situation de difficultés sociale et économiques. Les acteurs en charge de lever les freins à l'emploi doivent pouvoir accompagner ces jeunes dans l'acquisition du permis (aide financière ciblée, mise en place de contreparties par du temps bénévole, ...).

Lecture : En 2018, à Saint-Marcellin, 54,0% des actifs travaillant sur leur commune de résidence utilisent la voiture pour se rendre à leur travail.

Quels sont les niveaux de vie et les taux de pauvreté des actifs ?



Répartition par décile du niveau de vie des actifs

Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements © Compas

	Niveaux de vie											Ecart	
	1 ^{er} décile	2 ^{ème} décile	1 ^{er} quartile	3 ^{ème} décile	4 ^{ème} décile	Médiane	6 ^{ème} décile	7 ^{ème} décile	3 ^{ème} quartile	8 ^{ème} décile	9 ^{ème} décile	inter-quartiles	inter-déciles
Salaires et traitements	1 035	1 223	1 301	1 386	1 530	1 666	1 821	2 044	2 163	2 304	2 708	863	1 673
Indemnités chômage	655	749	756	788	812	896	968	1 039	1 123	1 187	1 555	368	900
Revenus d'activités non salariées	745	949	986	1 120	1 367	1 639	1 998	2 347	2 408	2 566	3 036	1 423	2 291
Total Saint-Marcellin	921	1 130	1 220	1 300	1 463	1 625	1 786	2 006	2 146	2 292	2 720	926	1 799

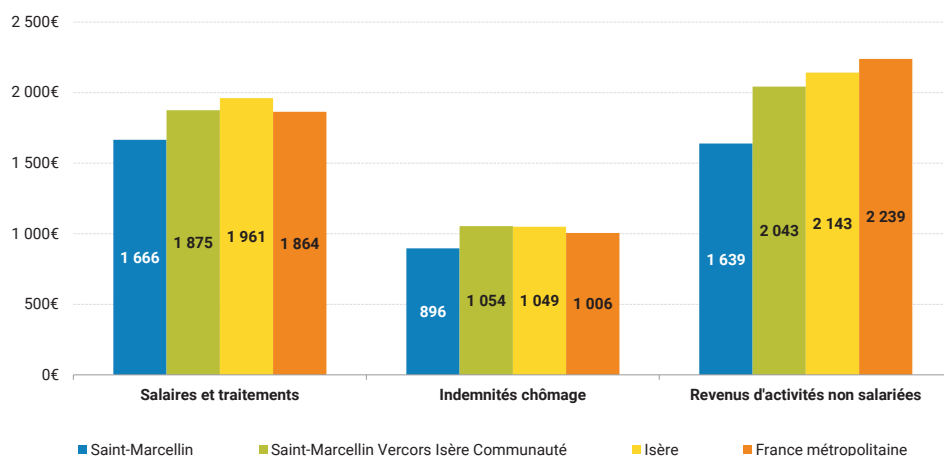
Montants de référence en €	2016	2017	2018
RSA personne seule	524	537	545
Seuil de pauvreté Insee à 50%	855	867	885
Seuil de pauvreté Insee officiel (à 60%)	1 026	1 041	1 063

Lecture : En 2018, parmi les actifs de Saint-Marcellin dont la source principale des revenus déclarés est composée d'activités salariées, les 10% les plus pauvres disposent de 1 035€ par mois contre 2 708€ pour les 10% les plus riches, soit un écart inter-déciles de 1 673€.

Les niveaux de vie des ménages dont la principale source de revenus est composée d'indemnités chômage sont inférieurs à ceux des salariés actifs (un niveau de vie médian de 896€ dans le cas d'indemnités chômage, et de 1 666€ pour les revenus d'activités salariées).

Niveau de vie médian des actifs

Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, le niveau de vie médian des actifs de Saint-Marcellin dont la source principale des revenus déclarés est composée d'activités salariées est de 1 666€.

En 2018, False, le niveau de vie médian des actifs est le plus élevé lorsque les salaires et traitements constituent la principale source des revenus déclarés, soit près de 1 639€ à Saint-Marcellin.

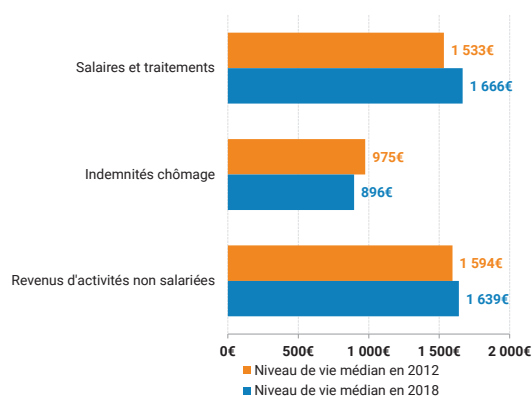
Le niveau de vie médian des actifs est en revanche nettement moins élevé lorsque les indemnités chômage constituent la source principale des revenus déclarés, soit 896€ pour les actifs de Saint-Marcellin contre 1 006€ en France métropolitaine.



Quels sont les niveaux de vie et les taux de pauvreté des actifs ?

Évolution des niveaux de vie médian des actifs

Source : Insee, Filosofi 2012-2018 - Traitements © Compas



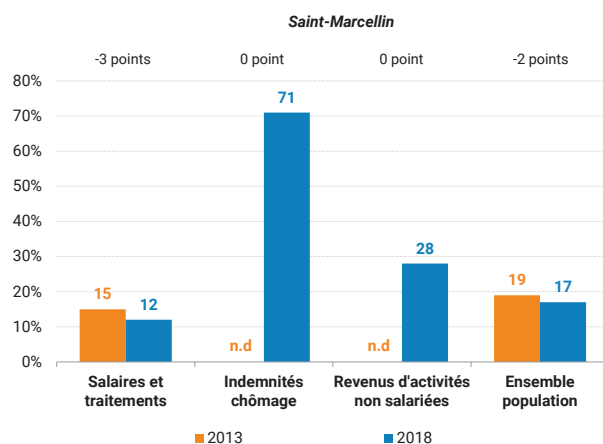
Note : il est conseillé d'interpréter avec prudence les évolutions de revenus à

Lecture : Entre 2012 et 2018, le niveau de vie médian des actifs de Saint-Marcellin dont la source principale des revenus déclarés est composée d'activités salariées est passé de 1 533€ à 1 666€.

Entre 2012 et 2018, le niveau de vie médian des actifs de Saint-Marcellin dont la source principale des revenus déclarés est composée d'activités salariées a augmenté de 133€, passant ainsi de 1 533€ à 1 666€. A contrario, les actifs dont les indemnités chômage constituent la source principale de revenus ont vu leur niveau de vie diminuer de -80€.

Évolution du taux de pauvreté des actifs

Source : Insee, Filosofi 2013-2018 - Traitements © Compas



Lecture : Entre 2013 et 2018, le taux de pauvreté des actifs de Saint-Marcellin dont la source principale des revenus déclarés est composée d'activités salariées est passé de 15 à 12%.

La pauvreté (au seuil de 60%) concerne 71 % des actifs de Saint-Marcellin dont la source principale des revenus déclarés est composée d'indemnités chômage contre 12% pour ceux dont la source principale est composée d'activités salariées.

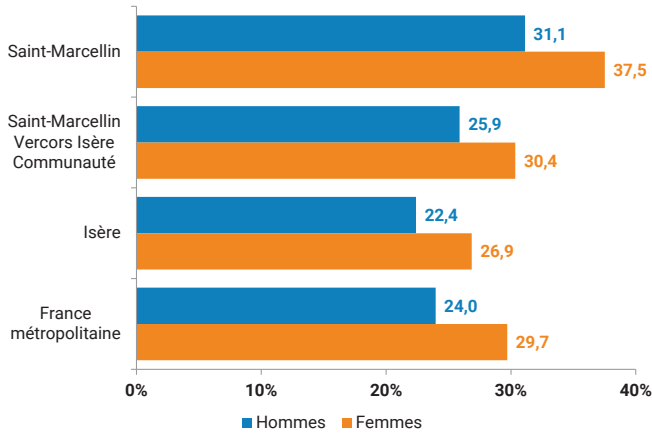
Les personnes pauvres dont les revenus proviennent principalement des salaires et traitements correspondent aux «travailleurs pauvres».

Quelles inégalités dans l'accès à l'emploi ?



Répartition des 15 ans et plus non scolarisés et sans diplôme selon le sexe

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

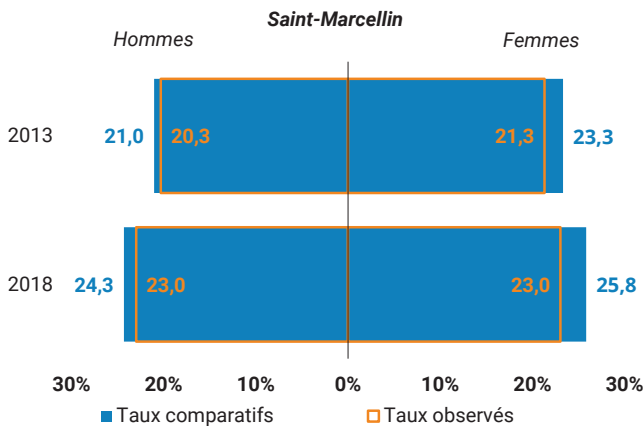


Lecture : En 2018, 31,1% des hommes de 15 ans et plus non scolarisés de Saint-Marcellin n'ont pas de diplôme.

En 2018, à Saint-Marcellin, comme dans les territoires de comparaison, les femmes sont en proportion plus nombreuses à ne pas avoir de diplôme. Ainsi, 38% des femmes de 15 ans et plus non scolarisées n'ont pas de diplôme contre 31% pour les hommes.

Taux comparatifs des hauts niveaux de formation

Source : Insee, RP 2013-2018 - Traitements © Compas

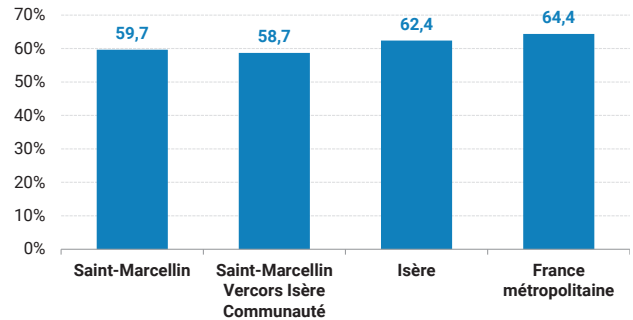


Lecture : En 2018, 23,0% des femmes de Saint-Marcellin ont un haut niveau de formation.

Une fois la structure par âge gommée, la part de hauts niveaux de formation apparaît plus importante pour les hommes sur Saint-Marcellin (24% contre 23% pour le taux réellement observé). La part passe de 23% (observé) à 26% (comparatif) pour les femmes en 2018.

Répartition des actifs occupés de 15-64 ans en CDI à temps plein

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, 59,7% des actifs occupés de 15-64 ans de Saint-Marcellin ont un emploi à temps plein sans limitation de durée (CDI).

En 2018, 60% des actifs occupés de Saint-Marcellin ont un emploi à temps plein sans limitation de durée. Cette proportion est inférieure de 5 points à celle observée en France métropolitaine (64%).



TABLEAU DÉTAILLÉ

Actifs de 15-64 ans en CDI à temps plein

Source : Insee, RP Fichiers détail 2018 - Traitements © Compas

	Actifs de 15-64 ans occupant un emploi			
	Hommes		Femmes	
	Nbre en CDI à temps plein	Part (%) parmi les actifs occupés	Nbre en CDI à temps plein	Part (%) parmi les actives occupées
Centre	360	68,6	200	47,6
Les Coteaux	290	69,0	200	50,6
La Plaine	325	68,4	230	50,5
Saint-Marcellin	975	68,7	630	49,6
Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté	6 404	66,5	4 321	50,0
Tullins	1 183	70,0	780	51,5
Isère	192 323	69,4	138 676	54,7
France métropolitaine	9 325 696	69,4	7 445 910	59,0

données disponibles uniquement pour les communes irisées des intercommunalités

Valeurs inférieures à celle de Saint-Marcellin

Valeurs proches de celle de Saint-Marcellin

Valeurs supérieures à celle de Saint-Marcellin

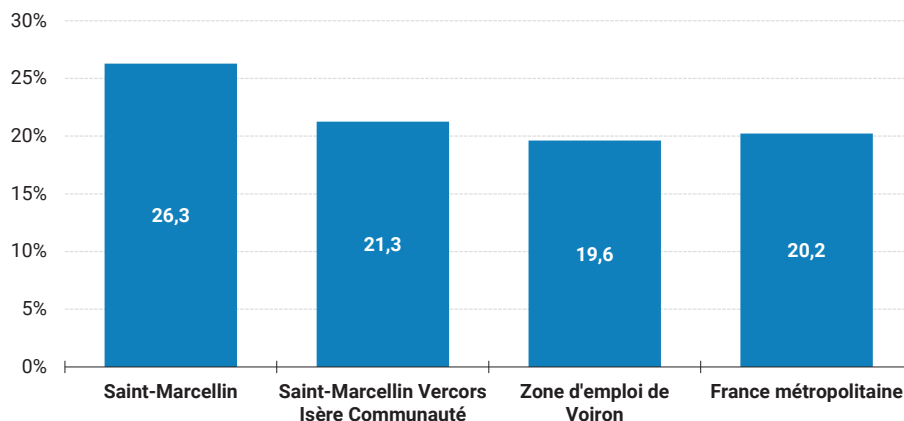
Lecture : En 2018, 630 femmes de 15-64 ans occupent un emploi à temps plein sans limitation de durée (CDI), soit 49,6% des femmes actives de Saint-Marcellin.

Quelles inégalités dans l'accès à l'emploi ?



Taux de déqualification

Source : Insee, RP Fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, la part d'actifs de 15-64 ans de hauts niveaux de formation occupant un emploi d'employé ou d'ouvrier est de 26,3% à Saint-Marcellin.

La déqualification concerne 26% des actifs occupés ayant un haut niveau de formation de Saint-Marcellin. En effet, parmi les 970 actifs ayant un haut niveau de formation, 260 occupent un emploi d'ouvrier ou d'employé. Le taux de déqualification enregistré à Saint-Marcellin est supérieur de 6 points à celui observé à l'échelle de la France métropolitaine.

DÉFINITION

Taux de déqualification : part des actifs de 15-64 ans de hauts niveaux de formation occupant un emploi d'employé ou d'ouvrier.

Déqualification et déclassement

Source : Insee, RP Fichiers détail 2008- 2018 - Traitements © Compas

	Déqualification*				Déclassement**			
	2008		2018		2008		2018	
	Nbre	Taux (%)	Nbre	Taux (%)	Nbre	Taux (%)	Nbre	Taux (%)
Centre	100	32,9	65	20,6	124	37,8	90	26,5
Les Coteaux	64	19,8	85	25,0	76	22,6	105	29,2
La Plaine	64	32,7	105	33,3	84	38,9	155	42,5
Saint-Marcellin	228	27,7	255	26,3	284	32,3	350	32,9
Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté	228	27,7	1 441	21,3	284	32,3	350	32,9
Tullins	183	19,7	281	20,5	252	25,3	321	22,8
Isère	34 135	17,9	43 364	18,1	46 310	22,9	60 863	23,6
France métropolitaine	1 654 682	19,2	2 255 811	20,2	2 265 946	24,6	3 219 626	26,6

* part des actifs de 15-64 ans de hauts niveaux de formation occupant un emploi d'employé ou d'ouvrier parmi les actifs de hauts niveaux de formation en emploi

** part des actifs de 15-64 ans de hauts niveaux de formation occupant un emploi d'employé ou d'ouvrier et de chômeurs de hauts niveaux de formation parmi les actifs de hauts niveaux de formation (occupant un emploi ou non)

données disponibles uniquement pour les communes irisées des intercommunalités

Valeurs inférieures à celle de Saint-Marcellin

Valeurs proches de celle de Saint-Marcellin

Valeurs supérieures à celle de Saint-Marcellin

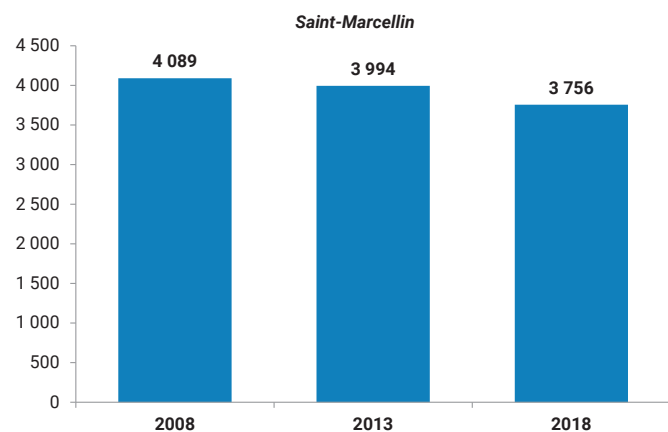
Lecture : En 2018, 255 actifs de 15-64 ans de haut niveau de formation de Saint-Marcellin occupent un emploi d'employés ou d'ouvriers, soit un taux de déqualification de 26,3%.



Qui occupe les emplois du territoire ?

Évolution du nombre d'emplois occupés par des actifs de 15-64 ans

Source : Insee, RP Fichiers détail 2008-2018 - Traitements © Compas

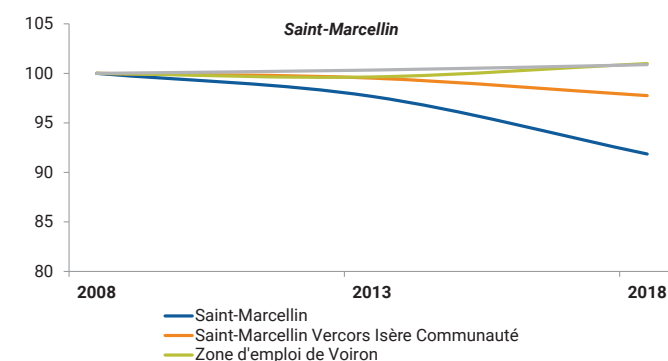


Lecture : En 2018, Saint-Marcellin compte 3 756 emplois occupés par des actifs de 15-64 ans.

Entre 2008 et 2018, à Saint-Marcellin, le nombre d'emplois occupés par des actifs a diminué, soit 330 emplois de moins. Ainsi, Saint-Marcellin compte 3 756 emplois occupés par des actifs de 15-64 ans en 2018.

Évolution du nombre d'emplois occupés par des actifs de 15-64 ans (en base 100)

Source : Insee, RP Fichiers détail 2008-2018 - Traitements © Compas

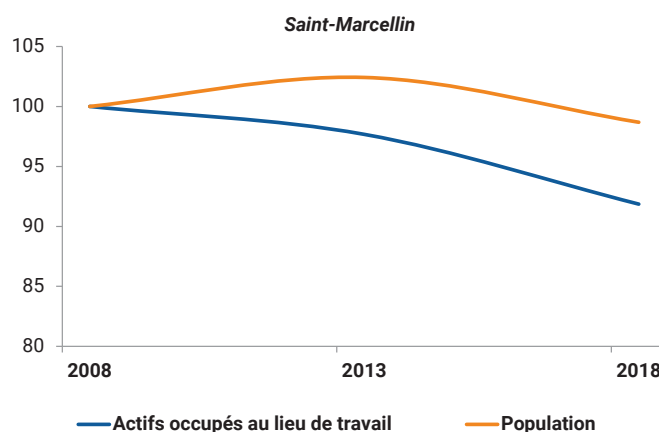


Lecture : De 2008 à 2018, à Saint-Marcellin, le nombre d'emplois occupés par des actifs de 15-64 ans passe de l'indice 100 à l'indice 92, il a diminué de 8,1% pendant cette période.

Contrairement à la zone d'emploi de Voiron, le nombre d'emplois occupés par des actifs de 15-64 ans à Saint-Marcellin diminue entre 2008 et 2018, soit une baisse de 8%.

Comparaison de l'évolution des emplois occupés par des actifs de 15-64 ans et de celle de la population (en base 100)

Source : Insee, RP Fichiers détail 2008-2018 - Traitements © Compas

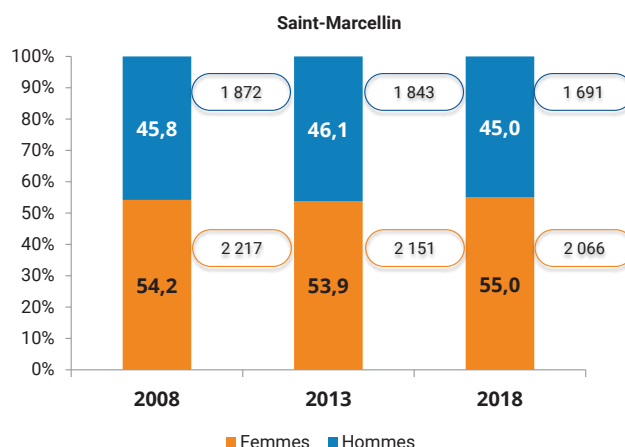


Lecture : De 2008 à 2018, le nombre d'habitants à Saint-Marcellin passe de l'indice 100 à l'indice 99, il a diminué de 1,3% pendant cette période.

A l'instar de l'évolution du nombre d'emplois occupés par des actifs de 15-64 ans à Saint-Marcellin, le nombre d'habitants du territoire a diminué entre 2008 et 2018, soit une baisse de 1%.

Évolution de la répartition des emplois occupés par des actifs de 15-64 ans selon le sexe

Source : Insee, RP Fichiers détail 2008-2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, 55,0% des emplois sont occupés par des femmes de 15-64 ans à Saint-Marcellin, soit 2 066 emplois.

La part d'emplois occupés par des femmes actives de 15-64 ans à Saint-Marcellin est resté stable entre 2008 et 2018, soit 55% d'emplois occupés par des femmes en 2018.



Inégalités femmes-hommes : quid de la répartition des rôles aujourd'hui ?

Les femmes consacrent moins de temps au travail domestique sans qu'il soit davantage pris en charge par les hommes.

En 1974, les femmes consacraient 5h32 par jour au travail domestique quand les hommes y consacraient seulement 2h03. Aujourd'hui, la situation a certes évolué mais cette évolution reste marginale. En 2010, les femmes consacrent 4h07 par jour aux tâches domestiques quand les hommes y consacrent 2h36. Cet écart se creuse encore à l'arrivée d'un enfant.

Cependant, l'enquête emploi du temps ne permet pas de mesurer la charge mentale portée par les femmes. Celles-ci se retrouvent encore à assumer une double journée : leur journée de travail et leur journée consacrée au travail domestique.

Le taux d'activité des femmes rejoint celui des hommes mais à quel prix ?

De 1975 à 2015 le taux d'activité des femmes (25-49 ans) est passé de 59 à 84 %. Toutefois, ce taux d'activité peut cacher aujourd'hui une forme de précarité de l'emploi, notamment pour les femmes qui assurent une grande partie des métiers du care (aides à domicile, femmes de ménage, caissières...).

Les trois quarts des emplois à temps partiels sont occupés par des femmes et 1,1 million de femmes souhaitent travailler davantage et sont en temps partiel subi contre 420 000 hommes. La probabilité pour une femme non diplômée d'être en temps partiel subi plutôt que choisi est 2,5 fois supérieure à celle d'une femme qui dispose d'un bac, selon le Ministère du Travail. Une grande partie des travailleurs pauvres sont des femmes peu qualifiées.

Les écarts de salaires selon le sexe et la persistance de déséquilibres dans la prise en charge des tâches domestiques expliquent pour une grande part ce constat. De plus, les femmes issues des classes populaires songent davantage à réduire leur temps de travail en raison du coût de la garde des enfants, quand les femmes cadres ont davantage de revenus pour financer un mode de garde.

Un niveau de vie en baisse suite à une séparation : un impact fort pour les femmes des classes populaires

L'inégalité des revenus entre hommes et femmes vivant en couple est le premier effet qui pèse sur les revenus après une séparation. La mise en commun des ressources dans le couple élève le niveau de vie des femmes, la séparation met fin à cette redistribution. L'impact est massif. Si l'on ne tient pas compte des pensions alimentaires et des prestations sociales, le niveau de vie des femmes baisse de 35 %, en moyenne quand celui des hommes augmente de 24%. Les femmes de milieu populaire sont les plus touchées : elles perdent 62 % de leur niveau de vie initial en moyenne. Parmi les deux millions de familles monoparentales, dans 82 % des cas ce sont des mères seules avec enfants. Toutes les couches sociales sont concernées, mais ces mères isolées sont en moyenne moins diplômées et en situation de précarité.

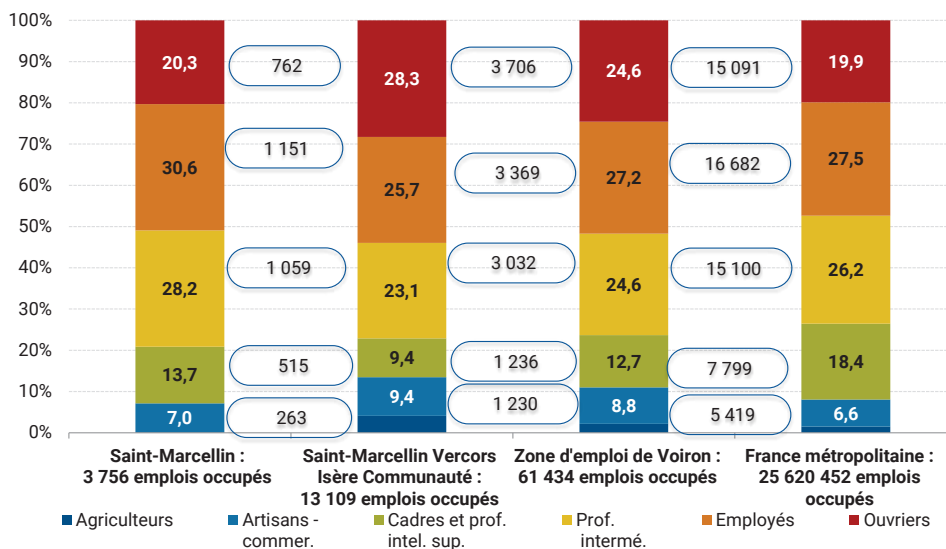
Les sources sont présentées en Bibliographie.



Qui occupe les emplois du territoire ?

Répartition des emplois occupés par des actifs de 15-64 ans selon la PCS

Source : Insee, RP Fichiers détail 2018 - Traitements © Compas

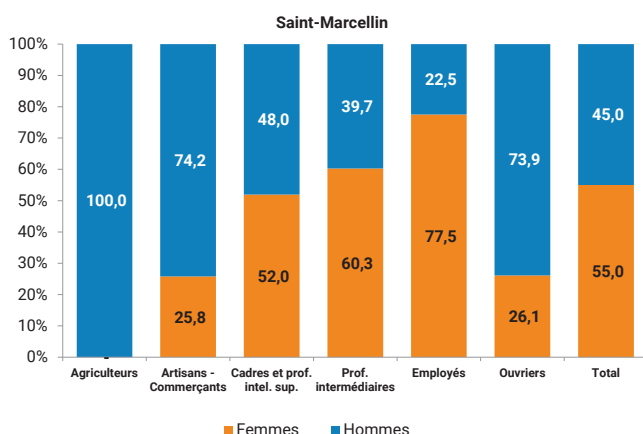


Au regard de la France métropolitaine, les emplois d'employés sont sur-représentés à Saint-Marcellin, soit 31% contre 27% en France métropolitaine. A l'inverse, on note une sous-représentation des emplois de cadres et professions intellectuelles supérieures qui représentent 14% des emplois occupés par des actifs de 15-64 ans à Saint-Marcellin.

Lecture : En 2018, 20,3% des emplois sont occupés par des ouvriers de 15-64 ans à Saint-Marcellin, soit 762 emplois.

Répartition des emplois occupés par des actifs de 15-64 ans selon la PCS et le sexe

Source : Insee, RP Fichiers détail 2018 - Traitements © Compas

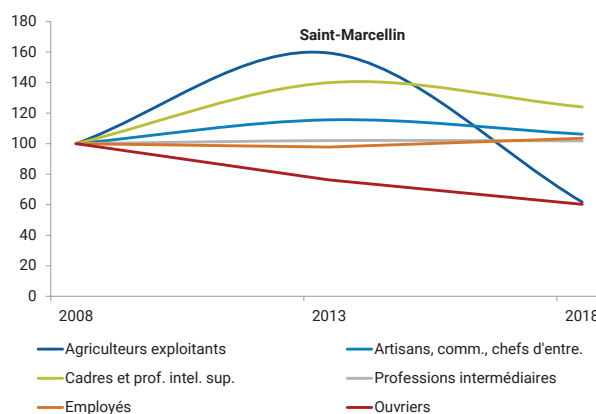


Lecture : En 2018, à Saint-Marcellin, 52,0% des emplois de cadres et de professions intellectuelles supérieures sont occupés par des femmes de 15-64 ans.

En 2018, on note une sur-représentation des emplois occupés par des femmes de 15-64 ans à Saint-Marcellin pour les employés. 78% des emplois de cette catégorie sont occupés par des femmes, soit 890 emplois. A contrario, les emplois occupés par des hommes sont sur-représentés parmi les ouvriers : 74% soit 560 emplois.

Évolution du nombre d'emplois occupés par des actifs de 15-64 ans selon la PCS (en base 100)

Source : Insee, RP Fichiers détail 2008-2018 - Traitements © Compas



Lecture : De 2008 à 2018, le nombre d'emplois de cadres et professions intellectuelles supérieure occupés par des actifs de 15-64 ans à Saint-Marcellin passe de l'indice 100 à l'indice 124, il a augmenté de 24,1% pendant cette période.

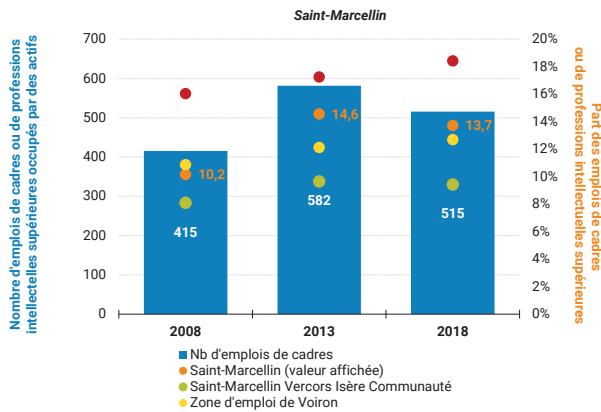
Entre 2008 et 2018, le nombre d'emplois de cadres occupés par des actifs de 15-64 ans à Saint-Marcellin a augmenté de 24%. A l'inverse, le nombre d'emplois occupés par des ouvriers est à la baisse, soit -40% sur la même période.

Qui occupe les emplois du territoire ?



Évolution des emplois de cadres ou de professions intellectuelles supérieures occupés par des actifs de 15-64 ans

Source : Insee, RP Fichiers détail 2008-2018 - Traitements © Compas

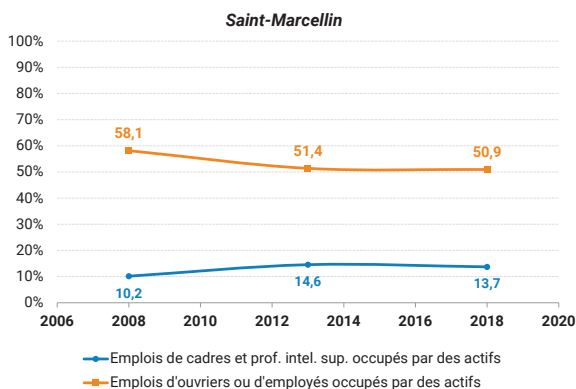


Lecture : En 2018, les emplois de cadres et professions intellectuelles supérieures représentent 13,7% de l'ensemble des emplois occupés par des actifs de 15-64 ans à Saint-Marcellin.

En 2018, les 520 emplois de cadres ou de professions intellectuelles supérieures occupés par des actifs de 15-64 ans à Saint-Marcellin représentent 14% des emplois. A titre de comparaison, cette part était de 10% en 2008.

Évolution des emplois de cadres ou de professions intellectuelles supérieures et des emplois d'ouvriers ou d'employés occupés par des actifs de 15-64 ans

Source : Insee, RP Fichiers détail 2008-2018 - Traitements © Compas

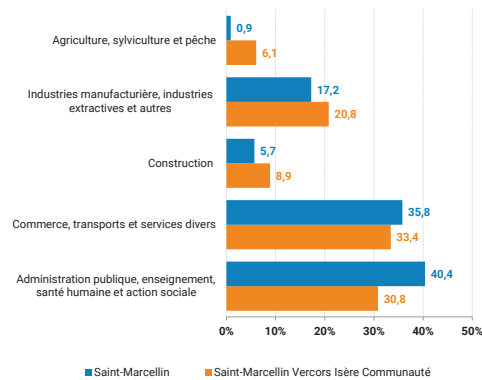


Lecture : En 2018, la part d'emplois d'ouvriers ou d'employés occupés par des actifs de 15-64 ans est de 50,9% à Saint-Marcellin.

Entre 2008 et 2018, à Saint-Marcellin, la part d'emplois de cadres ou de professions intellectuelles supérieures occupés par des actifs de 15-64 ans a augmenté de 4 points. L'évolution est différente concernant les emplois d'ouvriers ou d'employés : leur part parmi l'ensemble des emplois diminue.

Répartition des emplois occupés par des actifs de 15-64 ans selon le secteur d'activité

Source : Insee, RP Fichiers détail 2018 - Traitements © Compas

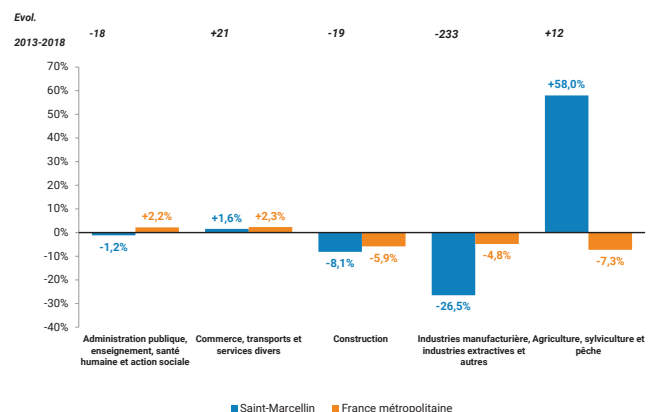


Lecture : En 2018, 40,4% des emplois occupés par des actifs de 15-64 ans le sont dans le secteur de l'administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale à Saint-Marcellin.

Le secteur de l'administration publique et enseignement est celui qui regroupe le plus grand nombre d'actifs occupés travaillant à Saint-Marcellin : 40% des actifs soit 1 520 personnes.

Évolution du nombre d'emplois occupés par des actifs de 15-64 ans selon le secteur d'activité

Source : Insee, RP Fichiers détail 2013-2018 - Traitements © Compas



Lecture : Entre 2013 et 2018, le nombre d'emplois occupés par des actifs de 15-64 ans dans le secteur du commerce, des transports et des services divers a augmenté de 1,6% à Saint-Marcellin.

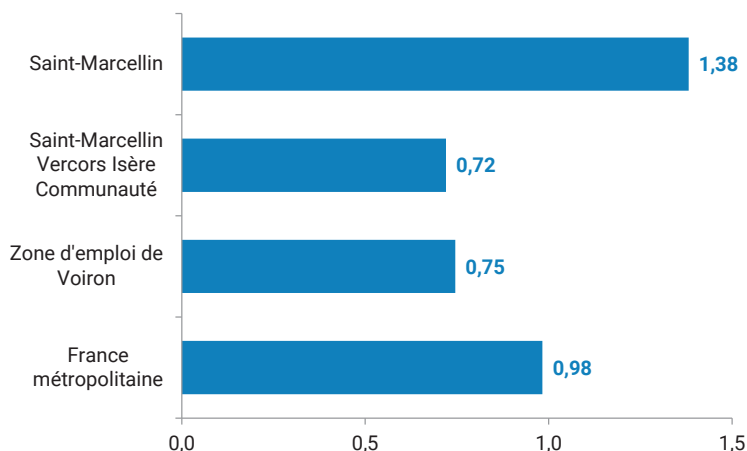
Le secteur de l'administration publique et de l'enseignement, qui concentre le plus d'actifs occupés à Saint-Marcellin, a vu son nombre d'actifs diminuer de 1% entre 2013 et 2018.



Qui occupe les emplois du territoire ?

Taux de polarisation de l'emploi des 15-64 ans

Source : Insee, RP Fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, le taux de polarisation de l'emploi des 15-64 ans est de 1,38 à Saint-Marcellin.

Avec 2 720 actifs occupés vivant à Saint-Marcellin et 3 760 emplois occupés par des actifs de 15-64 ans, le territoire enregistre un taux de polarisation de 1,38. Cela est supérieur au taux enregistré par Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté.

DÉFINITION

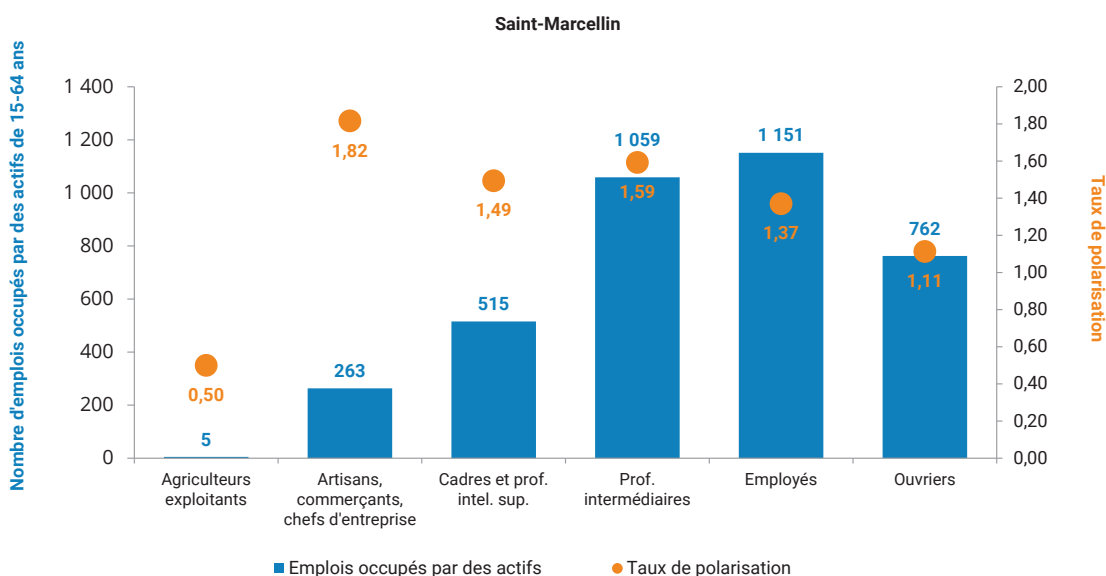
Taux de polarisation de l'emploi : rapporte le nombre d'emplois situés sur la commune, au nombre d'actifs occupés (ayant un emploi) résidant sur la commune.

Un taux proche de zéro caractérise une commune résidentielle, qui ne dispose que de très peu d'emplois. Un taux nettement supérieur à 1 caractérise une ville qui attire chaque jour un nombre élevé d'actifs occupés.

Il y a équilibre lorsque le taux est égal à un. Dans ce cas, les départs quotidiens vers le lieu de travail sont équivalents en volume aux arrivées quotidiennes d'actifs occupés, ou tous les emplois sont occupés par des actifs de la commune (pas de départs et pas d'arrivées).

Taux de polarisation de l'emploi des 15-64 ans selon la PCS

Source : Insee, RP Fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, le taux de polarisation des emplois d'ouvriers est de 1,11 à Saint-Marcellin.

Les artisans, commerçants et chefs entreprise enregistrent le plus fort taux de polarisation, soit 1,82. En effet, 150 actifs occupés vivant à Saint-Marcellin appartiennent à cette catégorie quand le territoire dispose de 260 emplois occupés par des actifs de 15-64 ans dans cette même catégorie.

Quels sont les emplois du territoire ?



Nombre d'établissements

Source : Sirene, 1er janvier 2021 & Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

	Nombre d'établissements actifs	Nombre d'établissements participant au système productif	Part pour 1000 habitants (%)*
Saint-Marcellin	1 455	1 141	146,5
Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté	8 081	6 507	146,8
Zone d'emploi de Voiron	33 410	26 668	135,3
France métropolitaine	11 726 132	9 293 698	143,3

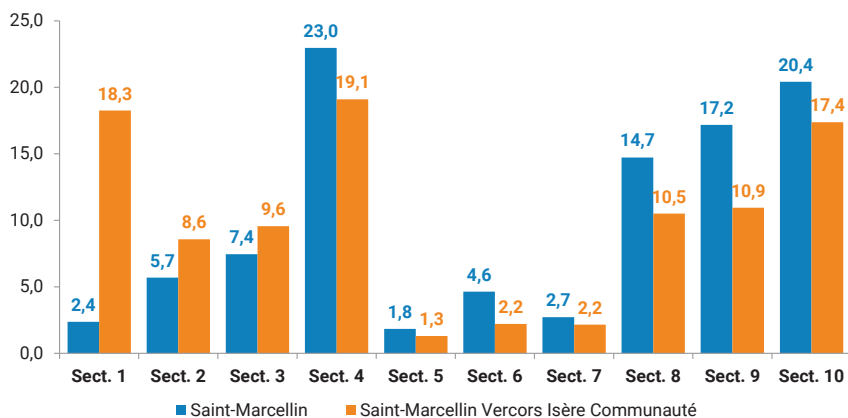
*Insee RP 2018

Lecture : Saint-Marcellin compte 1 455 établissements actifs au 1er janvier 2021 dont 1 141 participant au système productif, soit 146,5 établissements participant au système productif pour 1 000 habitants.

Au 1er janvier 2021, Saint-Marcellin compte 1 455 établissements actifs dont 1 141 participant au système productif (soit 78% des établissements). Saint-Marcellin compte ainsi 146 établissements participant au système productifs pour 1000 habitants. Pour comparaison, ce taux est de 147% pour Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté, 135% pour la zone d'emploi de Voiron et de 143% pour la France métropolitaine.

Répartition des établissements productifs selon le secteur d'activité

Source : Sirene, 1er janvier 2021 - Traitements © Compas



Sect. 1	Agriculture, sylviculture et pêche
Sect. 2	Industrie manufacturière, industries extractives et autres
Sect. 3	Construction
Sect. 4	Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration
Sect. 5	Information et communication
Sect. 6	Activités financières et d'assurance
Sect. 7	Activités immobilières
Sect. 8	Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs
Sect. 9	Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale
Sect. 10	Autres activités de services

Sur Saint-Marcellin, la répartition des établissements productifs montre une part plus importante du secteur du commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration par rapport aux autres secteurs (23% des établissements productifs). Viennent ensuite les secteurs des autres activités de services (20%), de l'administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale (17%) et des activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs (15%). Sur Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté, c'est également le secteur du commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration qui compte le plus d'établissements productifs.

DÉFINITIONS

Le répertoire Sirene contient toutes les entreprises actives à la création du répertoire et celles créées depuis. Pour les personnes morales de droit public et les administrations, le répertoire est exhaustif depuis 1983. L'intégration complète du secteur privé agricole date de 1993.

L'établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'unité légale. Il produit des biens ou des services : ce peut être une usine, une boulangerie, un magasin de vêtements, un des hôtels d'une chaîne hôtelière, la « boutique » d'un réparateur de matériel informatique...

L'établissement, unité de production, constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.

Établissement participant au système productif : Le caractère productif se rapproche de la notion du caractère marchand de la comptabilité nationale. Les établissements de codes NAF 68.20A et 68.20B (location de logements, location de terrains et d'autres biens immobiliers) ont ainsi été enlevés.

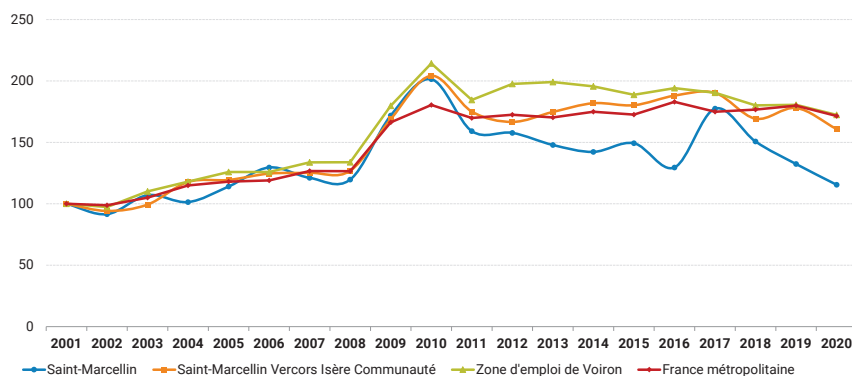
Lecture : Le secteur du Commerce, du transport, de l'hébergement et de la restauration regroupe 23,0% des établissements participant au système productif à Saint-Marcellin en 2021.



Quels sont les emplois du territoire ?

Évolution des créations d'établissements productifs depuis le début des années 2001 (en base 100)

Source : Sirene, 1er janvier 2001-2020 - Traitements © Compas



Lecture : De 2001 à 2020, le nombre de créations d'établissements participant au système productif à Saint-Marcellin passe de l'indice 100 à l'indice 115, il a augmenté de 15,5% pendant cette période.

A l'échelle nationale, l'évolution de la création d'établissements productifs montre une accélération à partir de 2009. Cela correspond au début de l'auto-entreprise. Aujourd'hui, près d'une création d'entreprise sur deux est une auto-entreprise. Il est également à noter qu'en période de crise, il y a souvent plus de création de petites entreprises.

Sur Saint-Marcellin, 82 établissements ont été créés en 2020, contre 71 en 2001, soit 11 créations d'établissements en plus entre les deux années (+15%). Sur la dernière année, la création d'établissement s'est ralentie sur le territoire (12 créations en moins).

DÉFINITION

Création d'établissement : depuis le 1er janvier 2007, la notion de création d'établissement correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production, en cohérence avec la notion de création d'entreprise qui s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons.

Les créations d'établissements correspondent aux établissements du répertoire Sirene qui enregistrent un début d'activité relevant de l'un des cas suivants :

- 1) l'immatriculation d'un nouvel établissement avec création d'une nouvelle combinaison de facteurs de production ;
- 2) le cas où l'établissement redémarre une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siret, en général pour un entrepreneur individuel) ;
- 3) le cas où l'établissement redémarre une activité après une interruption de moins d'un an, mais avec changement d'activité ;
- 4) la reprise par un établissement nouvellement immatriculé de tout ou partie des activités et facteurs de production d'un autre établissement lorsqu'il n'y a pas de continuité économique entre la situation du cédant et celle du repreneur.

On considère qu'il n'y a pas continuité économique de l'établissement si, parmi les trois éléments suivants, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'établissement, l'activité économique et la localisation.

Quels sont les emplois du territoire ?



Établissements de l'Économie Sociale et Solidaire

Source : Sirene 1er janvier 2021 & Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

	Etablissements de l'économie sociale et solidaire			
	Nombre	Part parmi les établissements actifs (%)	Part pour 1000 habitants* (%)	Nombre de créations d'établissements ESS en 2020
Saint-Marcellin	183	12,6	23,5	3
Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté	881	10,9	19,9	23
Zone d'emploi de Voiron	3 315	9,9	16,8	80
France métropolitaine	1 111 737	9,5	17,1	29 607

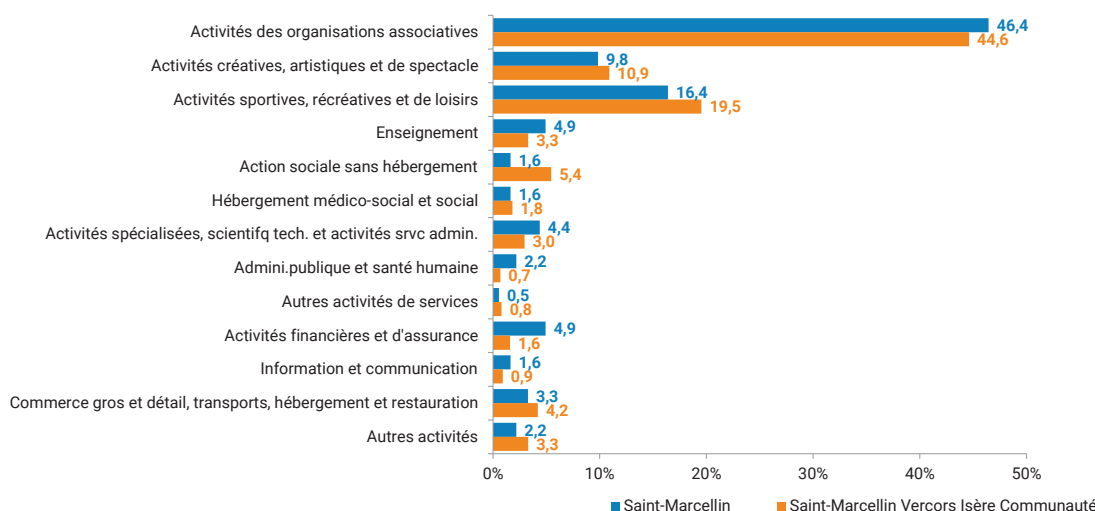
*Insee RP 2018

** Nombre de créations d'établissements ESS parmi l'ensemble des créations d'établissements

Lecture : L'Économie Sociale et Solidaire regroupe 183 établissements à Saint-Marcellin en 2021, soit 12,6% de l'ensemble des établissements actifs. Cela représente 23,5 établissements ESS pour 1000 habitants. 3 établissements ESS ont été créés en 2020, soit 3,7% de l'ensemble des créations d'établissements.

Répartition des établissements de l'ESS selon le secteur d'activité

Source : Sirene 1er janvier 2021 - Traitements © Compas



Lecture : Les activités des organisations associatives représentent 46,4% des établissements de l'ESS à Saint-Marcellin en 2021.

En 2021 à Saint-Marcellin, 46% des établissements de l'ESS concernent le secteur des activités des organisations associatives. Viennent ensuite les secteurs des activités sportives, récréatives et de loisirs (16%) puis des activités créatives, artistiques et de spectacle (10%). Sur Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté, c'est également le secteur des activités des organisations associatives qui est le plus représenté (45%).

DÉFINITION

La loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 définit officiellement le périmètre de l'économie sociale et solidaire (ESS). Celle-ci comprend les quatre familles traditionnelles en raison de leur régime juridique (associations, fondations, coopératives et mutuelles) et inclut une nouvelle catégorie, les entreprises de l'ESS, adhérant aux mêmes principes :

- poursuivre un but social autre que le seul partage des bénéfices ;
- une lucrativité encadrée (notamment des bénéfices majoritairement consacrés au maintien et au développement de l'activité) ;
- une gouvernance démocratique et participative.

La variable ESS des établissements du fichier Sirene définit un champ plus large que la liste affichée par le CNCRES (Conseil National des Chambres Régionales de l'Économie Sociale), qui se restreint aux entreprises employeuses de l'ESS.



Bibliographie

[Migrants : Comment mesurer l'évolution des populations migrantes qui arrivent sur le territoire ?](#)

www.insee.fr/
www.amnesty.fr/
www.irdes.fr/
<https://rm.coe.int/>

[Air Bnb : Quels impact d'Air BnB sur l'offre de logement ?](#)

Insee Analyse n°33 – Février 2017
T. Aguilera, F. Artioli, C. Colomb, auteurs de « Les Villes contre Airbnb ? » in Gouverner la ville numérique (PUF, 2019)
<http://insideairbnb.com/>
www.insee.fr/fr/
www.academia.edu
www.airbnb.fr/

[Précarité énergétique : Comment mesurer la précarité énergétique ?](#)

ONPE – 2019 Etude thématique
ONPE – 2018 Tableau de bord de la précarité énergétique
www.precarite-energie.com (1)
www.precarite-energie.com (2)
<https://onpe.org>

[Quelles sont les tendances et modalités de vente des logements sociaux ?](#)

www.ouest-france.fr
www.dossierfamilial.com

[Stages de troisième : inégalités sociales et territoriales à l'oeuvre](#)

INJEP Analyses et Synthèses – Février 2018 n°10
<https://injep.fr>
www.inegalites.fr

[Familles recomposées : quelle évolution ? quels besoins sociaux ?](#)

Centre d'observation de la société - Mai 2017
Insee Première n°1788 – Janvier 2020 (données 2018)
DREES Etudes et résultats n°0947 – Janvier 2016
Insee Première n°1788 – Janvier 2020 (données 2018)
« De plus en plus de familles recomposées », Centre d'observation de la société, 15/05/2017 www.observationsociete.fr
« En 2018, 4 millions d'enfants mineurs vivent avec un seul de leurs parents au domicile », INSEE Première, janvier 2020, n°1788 www.lecompas.fr
« Petites surfaces, surpeuplement, habitat dégradé : des conditions de logement plus difficiles après une séparation », DREES : Etudes et résultats, janvier 2016, n°0947 www.drees.solidarite-sante.gouv.fr

[Espérance de vie : Quelle évolution ? Quelle disparité entre les profils ?](#)

Observatoire de la société – Janvier 2020
DRESS - Octobre 2019 n°1127
Insee Première - Février 2018 n°1687
Centre d'observation de la société – Avril 2020 et Février 2015
www.observationsociete.fr (1)
www.drees.solidarite-sante.gouv.fr
www.observationsociete.fr (2)
www.observationsociete.fr (3)

[L'activité des seniors : Quelle évolution de l'âge de départ à la retraite ? Quelle disparité selon les profils ?](#)

CNAV - Rapport du Conseil d'orientation des retraites - Novembre 2019
Insee Focus n°119 – Juillet 2018
« Les retraités et la retraite » Panoramas de la DREES 2019 – Insee première n° 1372 octobre 2018
www.cor-retraites.fr
www.insee.fr (1)
www.insee.fr (2)
www.drees-solidarites-sante.gouv.fr



[Cliquez sur les liens pour accéder aux articles](#)



[Le non recours aux droits et aux services : quel public est concerné et pour quelles raisons ?](#)

Philippe Warin La vie des idées – Juin 2010 et Septembre 2012

Observatoire du non recours (ODENORE)

Défenseur des droits – Avril 2017

Baromètre DJEPVA sur la jeunesse réalisé par l'INJEP et le CREDOC – 2019

Philippe WARIN, « Ceux qui ne demandent rien », Alternatives économiques, Hors-série n°56, Septembre 2012 <https://www.alternatives-economiques.fr>

Philippe WARIN, « Qu'est-ce que le non recours aux droits sociaux », La vie des idées, Juin 2010 <https://laviedesidees.fr>

Philippe WARIN, « Ce que demande la non-demande », La vie des idées, Octobre 2018 <https://laviedesidees.fr>

DEFENSEUR DES DROITS, « Relations des usagers et usagères avec les services publics : le risque du non-recours », Enquête sur l'accès aux droits, Volume 2, Avril 2017 www.lecompas.fr

[La pauvreté : différence entre pauvreté ressentie et mesurée ?](#)

Rapport sur la pauvreté en France 2018 – Observatoire des inégalités

Insee Chiffres clés

Insee résultat : Pauvreté en conditions de vie de 2004 à 2017 - avril 2019

<https://www.insee.fr> (1)

<https://www.insee.fr> (2)

[La très grande précarité : quels sont les différents profils de population concernée ?](#)

Observatoire des inégalités – Décembre 2019

Centre d'observation de la société – Avril 2019 ; Mai 2018 ; Août 2017 ; novembre et janvier 2015

www.inegalites.fr

www.observationsociete.fr (1)

www.observationsociete.fr (2)

www.observationsociete.fr (3)

www.observationsociete.fr (4)

www.observationsociete.fr (5)

www.observationsociete.fr (6)

www.caf.fr

[Inégalités femmes-hommes : quid de la répartition des rôles aujourd'hui ?](#)

Enquête Emploi du temps réalisée par l'INSEE 1974-1975 et 2009- 2010

Centre d'observation de la société – Juillet et novembre 2019

Centre d'observation de la société – Juin 2016 et novembre 2017

www.insee.fr

www.observationsociete.fr (1)

www.observationsociete.fr (2)

www.observationsociete.fr (3)

www.observationsociete.fr (4)

[Introduction des chapitres](#)

Familles : Tableaux de l'économie française 2019, Ménages – Familles, INSEE / Territoires du social, n°518, Mai 2021

Enfants : INJEP Analyses et Synthèses – Février 2018 n°10



Lexique

A

L'allocation pour adulte handicapé (AAH) permet de garantir un revenu minimum aux personnes handicapées de plus de 20 ans (ou de plus de 16 ans, si il n'est plus considéré comme étant à charge pour le bénéfice des prestations familiales.) et jusqu'à l'âge minimum légal de départ à la retraite en cas d'incapacité de 50 % à 79 %. Ce droit est ouvert dès lors que la personne handicapée ne peut prétendre à un avantage vieillesse, invalidité ou rente d'accident du travail d'un montant au moins égal à celui de l'AAH.

Actifs : La population active regroupe les actifs ayant un emploi et les chômeurs. Ne font pas partie de la population active les personnes qui, bien que s'étant déclarées au chômage, précisent qu'elles ne recherchent pas d'emploi.

Actifs occupés : Population active ayant un emploi (ou actifs ayant un emploi). Au sens du recensement, la population active ayant un emploi (ou les actifs ayant un emploi) comprend les personnes qui déclarent être dans une des situations suivantes : - exercer une profession (salarisée ou non), même à temps partiel ; - aider une personne dans son travail (même sans rémunération) ; - être apprenti, stagiaire rémunéré ; - être chômeur tout en exerçant une activité réduite ; - être étudiant ou retraité tout en occupant un emploi.

Âge atteint : L'âge est la durée écoulée depuis la naissance. L'âge par génération (ou âge atteint dans l'année ou encore âge en différence de millésimes) est la différence entre l'année de collecte de l'information et l'année de naissance.

Âge révolu : L'âge est la durée écoulée depuis la naissance. L'âge en années révolues est l'âge atteint au dernier anniversaire

Allocataires Caf : Les allocataires des Caisses d'Allocations Familiales sont les personnes qui perçoivent au moins une allocation au regard de leur situation familiale et/ou monétaire. La notion d'allocataire est une notion de foyer (à rapprocher des ménages au sens Insee) et non d'individu. Ainsi, compter des allocataires signifie compter des foyers constitués de personnes seules ou de plusieurs personnes (familles). Les Caf gèrent deux types de prestations : - Les prestations légales, dont les barèmes et les conditions d'attribution sont fixés nationalement (ex : allocations familiales, allocation logement, etc..) - Des aides d'action sociale (aides financières individuelles, interventions de travailleurs sociaux, ...), gérées par chacune des Caf et dont les conditions d'attribution sont spécifiques à chaque caisse. Les données disponibles concernent uniquement les bénéficiaires de prestations légales.

B

Bas niveaux de formation : Sont considérées comme de bas niveaux de formation les personnes de 15 ans et plus non scolarisées, n'ayant aucun diplôme, ou ayant un Certificat d'études primaires, un Bepc ou un brevet des collèges. La population scolarisée est exclue.

C

Catégorie de demandeurs d'emplois A ; B ; C :

Catégorie A : demandeurs d'emploi tenu de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi

Catégorie B : demandeurs d'emploi tenu de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins au cours du mois)

Catégorie C : demandeurs d'emploi tenu de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (plus de 78 heures au cours du mois)

Chômeurs : Il existe deux définitions du chômage. La première est celle de l'Insee, qui utilise les normes du Bureau international du travail. Un chômeur est une personne âgée de plus de 15 ans, qui n'a pas travaillé la semaine de référence de l'enquête (même une heure), se trouve disponible dans les 15 jours et recherche activement un emploi. La seconde est celle du ministère de l'emploi : elle comptabilise les demandeurs d'emploi enregistrés par Pôle emploi dans différentes catégories. Il s'agit donc d'une définition administrative.

Pôle emploi enregistre les demandeurs d'emploi en trois principales catégories :

- catégorie A : tous les demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité le mois précédent (1). C'est la catégorie de base, la plus commentée.

- catégorie B : demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite, moins de 78 heures le mois précédent.

- catégorie C : demandeurs d'emploi ayant travaillé plus de 78 heures le mois précédent.

(1) Le « mois précédent » ne signifie pas que ces personnes exercent régulièrement une telle activité.

Clap (Connaissance Locale de l'Appareil Productif) : système d'information alimenté par différentes sources dont l'objectif est de fournir des statistiques localisées au lieu de travail jusqu'au niveau communal, sur l'emploi salarié et les rémunérations pour les différentes activités des secteurs marchand et non marchand.



Contrats précaires : Sont considérés comme contrats précaires les contrats à durée déterminée, les contrats d'intérim, les emplois aidés, les apprentis et les stagiaires rémunérés. La part des salariés en contrats précaires donne une indication de la stabilité d'accès à l'emploi de la population salariée résidant sur le territoire.

La **Complémentaire Santé Solidaire (C2S ou CSS)** a remplacé la Couverture Maladie Universelle - Complémentaire (CMUC-C) et l'Aide au paiement d'une Complémentaire Santé (ACS) le 1er novembre 2019. Son objectif reste le même : aider les personnes aux ressources modestes dans leurs dépenses de santé. La C2S est reconduite automatiquement chaque année pour les allocataires du RSA et du minimum vieillesse (ASPA), contrairement à la CMU-C.

D

Déciles : Si l'on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de patrimoine, de niveaux de vie..., les déciles (au nombre de 9 : de D1 à D9) sont les valeurs qui la partagent en 10 sous-populations d'effectifs égaux. Le 1er décile (resp. 9e décile) est le seuil en dessous (resp. au-dessus) duquel se situent les 10% des ménages (ou personnes) ayant le plus faible (resp. haut) salaire, revenu, patrimoine, niveau de vie...

Densité médicale : La densité médicale est le ratio qui rapporte les effectifs de médecins (omnipraticiens, spécialistes...) à la population d'un territoire donné. La densité médicale s'exprime en nombre de médecins (par exemple) pour 100 000 habitants.

E

L'**écart interdécile** est la différence entre le neuvième et le premier décile, le plus souvent exprimée en euros par mois. Le neuvième décile est le revenu le plus faible des 10% les plus aisés, le premier décile est le revenu le plus élevé des 10% les plus pauvres.

Emplois stables : Nous considérons en emploi stable les salariés à temps complet et sans limitation de durée (CDI ou fonction publique).

F

Une **famille monoparentale** est constituée d'un adulte isolé ayant la charge d'un ou plusieurs enfant(s). L'adulte est dans 90% des cas la mère. Par « enfant » on entend les personnes à charge âgées de moins de 25 ans. On ne considère que les enfants célibataires.

Une **famille nombreuse** est une famille comprenant au moins trois enfants de moins de 25 ans.

H

Hauts niveaux de formation : Sont considérées comme de hauts niveaux de formation les personnes de 15 ans et plus non scolarisées, de niveau bac + 2 et plus. La population scolarisée est exclue.

I

Impôts directs : Ensemble des impôts sur le revenu des personnes physiques (IRPP), taxe d'habitation (TH), contribution sociale généralisée (CSG), contribution à la réduction de la dette sociale (CRDS), prélèvement libératoire sur valeurs mobilières et autres prélèvements sociaux sur les revenus du patrimoine.

L'**indice de vieillissement des générations âgées** rapporte la population âgée de 60 à 74 ans à la population âgée de 75 ans et plus. Cet indicateur permet d'appréhender, sans réaliser de projections de populations, l'évolution programmée de la population âgée et ainsi le vieillissement à venir de la population. En effet, le rapport entre ces deux générations donne une idée du remplacement des générations pour la décennie suivante. Plus ce rapport est élevé, plus la génération des 60-74 ans est importante par rapport à la génération des 75 ans et plus, et plus la population des personnes âgées est susceptible d'augmenter dans la décennie à venir. Et inversement, plus ce rapport est faible, plus la population des 75 ans et plus est susceptible de diminuer dans la décennie à venir. Cet indicateur est surtout significatif pour les comparaisons entre territoires. En effet, il ne prend pas en compte les taux de mortalité (l'intégralité de la génération des 60-74 ans n'atteindra pas l'âge de 75 ans et plus), ni les migrations susceptibles d'intervenir sur la décennie. Il doit être considéré avec autant de précautions si le territoire comprend des structures d'accueil des personnes âgées.

Indice de chômage estimé : demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A rapportés à l'ensemble des actifs

Intensité de la pauvreté : L'intensité de la pauvreté (ou « poverty gap ») est un indicateur qui permet d'apprécier à quel point le niveau de vie de la population pauvre est éloigné du seuil de pauvreté. L'Insee mesure cet indicateur comme l'écart relatif entre le niveau de vie médian de la population pauvre et le seuil de pauvreté. Plus cet indicateur est élevé et plus la pauvreté est dite intense, au sens où le niveau de vie des plus pauvres est très inférieur au seuil de pauvreté

Iris signifie « Ilots regroupés pour l'information statistique ». C'est la plus petite division territoriale statistique définie par l'Insee. Un Iris résidentiel regroupe toujours environ 2 000 habitants. En ville, un Iris correspond à peu près à l'idée la plus commune du « quartier ». Il peut être de superficie très différente selon la densité de population.



Lexique

L

Les **logements du secteur social** selon l'Insee, sont :

- les logement appartenant à des organismes HLM (Habitation à loyer modéré) ou à d'autres bailleurs de logements sociaux (par exemple, logements détenus par les sociétés immobilières d'économie mixte - SEM) et qui sont soumis à la législation HLM pour la fixation de leur loyer ;
- les logements en dehors du champ des organismes de HLM mais pratiquant un loyer HLM. Remarque : Les logements-foyers, les résidences pour personnes âgées ou handicapées ne font partie des logements du secteur social.

Un **logement vacant** est un logement inoccupé se trouvant dans l'un des cas suivants : - proposé à la vente, à la location ; - déjà attribué à un acheteur ou un locataire et en attente d'occupation ; - en attente de règlement de succession ; - conservé par un employeur pour un usage futur au profit d'un de ses employés ; - gardé vacant et sans affectation précise par le propriétaire (exemple un logement très vétuste...)

M

Médiane : Si l'on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de patrimoine, de niveaux de vie..., la médiane (D5 ou Q2) partage la population en deux sous-populations égales.

Un **ménage**, au sens du recensement de la population, désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne. Le nombre de ménages et le nombre de résidences principales sont égaux.

Remarque : les personnes vivant dans des habitations mobiles, les mariniers, les sans-abris, et les personnes vivant en communauté (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention...) sont considérées comme vivant hors ménage.

Les **minima sociaux** visent à assurer un revenu minimal à une personne (ou à sa famille) en situation de précarité. Ce sont des prestations sociales non contributives, c'est-à-dire qu'elles sont versées sans contrepartie de cotisations. Le système français de minima sociaux comporte divers dispositifs dont un spécifique aux départements d'outre-mer (Dom). Le RSA qui vise à lutter contre les exclusions est un des plus connus. Les autres allocations visent des publics spécifiques confrontés à un risque de grande pauvreté, par exemple :

- les chômeurs de très longue durée, avec l'allocation de solidarité spécifique (ASS) pour ceux ayant épuisé leurs droits à l'assurance chômage ;

- les personnes handicapées (allocation aux adultes handicapés - AAH) ;

- les personnes âgées (minimum vieillesse).

Mobilité professionnelle journalières : Part (ou nombre) d'actifs qui arrivent ou sortent du territoire pour aller travailler.

N

Naissances : Les statistiques annuelles, concernant les naissances domiciliées, sont élaborées par l'Insee à partir des bulletins statistiques de l'état civil. Le lieu de l'événement est celui du domicile de la mère.

Niveau de vie : Revenu disponible du ménage rapporté au nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour toutes les personnes d'un même ménage.

Nouveaux arrivants : Les nouveaux arrivants sur la commune correspondent aux populations nouvellement arrivées sur la commune. Le recensement de la population considère comme immigrants les personnes qui résident sur la commune et n'y résidaient pas l'année précédente quel que soit leur parcours résidentiel intermédiaire.

P

Petites résidences principales : Ce sont les résidences principales composées de 1 ou 2 pièces. Sont dénombrées les pièces à usage d'habitation (y compris la cuisine si sa surface excède 12 m²) ainsi que les pièces annexes non cédées à des tiers (chambres de service...). Ne sont pas comptées les pièces à usage exclusivement professionnel ainsi que les entrées, couloirs, salles de bain, ...

La **population «comptée à part»**, comprend les personnes qui habitent hors de la commune, mais qui y ont gardé une résidence : les étudiants qui poursuivent leurs études dans une autre ville, les militaires ou personnes âgées qui ont conservé un logement mais qui ne vivent plus dans la commune notamment.

La **population «municipale»** comprend toutes les personnes qui vivent effectivement dans la commune. On y trouve aussi bien les ménages qui demeurent en logement individuel, que les étudiants en cité-universitaire, les personnes âgées en maison de retraite, où les personnes en habitat mobile, etc.



La **population non scolarisée** comprend les personnes non inscrites dans un établissement d'enseignement.

La **population totale** d'une commune est la somme de la population municipale et de la population comptée à part. La somme des populations totales des communes n'est pas équivalente à la population française, car elle comprend des doubles comptes. Un étudiant «compté à part», par exemple, peut être enregistré dans deux communes à la fois au sens de la population totale, une fois dans la commune de ses parents, une fois là où il étudie. Seule la population municipale est dite «sans double compte» : la somme est égale à la population totale.

Les **prestations sociales** : ensemble des prestations familiales, de logement, minima sociaux (revenu minimum d'insertion, revenu de solidarité active, allocation adulte handicapé, allocation de parent isolé, allocation de solidarité aux personnes âgées).

Les **professions et catégories socioprofessionnelles** (« PCS ») constituent un classement de la population en grands ensembles cohérents : six catégories d'actifs, auxquelles il convient d'ajouter les retraités et une catégorie « divers », regroupant les chômeurs n'ayant jamais travaillé, les militaires du contingent, les étudiants, les femmes (et les hommes) au foyer, etc. Les catégories d'actifs sont divisées en fonction de plusieurs critères : le type d'emploi, le statut (indépendant ou non), la qualification, la rémunération, etc. Les six principales sont : agriculteurs, artisans commerçants et chefs d'entreprises, cadres et professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires, employés et ouvriers.

Q

Quartiles : Si l'on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de patrimoine, de niveaux de vie..., les quartiles (au nombre de 3 : de Q1 à Q3) sont les valeurs qui la partagent en 4 sous-populations d'effectifs égaux. Le 1er quartile (resp. 3e quartile) est le seuil en dessous (resp. au-dessus) duquel se situent les 25 % des ménages (ou personnes) ayant le plus faible (resp. haut) salaire, revenu, patrimoine, niveau de vie...

R

Ratio aidants / aidés : De manière schématique, les proches des personnes âgées et notamment leurs enfants susceptibles d'aider les personnes âgées peuvent être assimilés aux 55 à 64 ans (populations des aidants). Le rapport entre les 55-64 ans (population des aidants) et les 85 ans et plus (population à aider) donne une idée du potentiel en matière de soutien à domicile des personnes âgées dépendantes par leur famille.

Une **résidence principale** est un logement, occupé de façon permanente et à titre principal par un ménage, le nombre de ménages est donc égal à celui des résidences principales. Le nombre de résidences principales comprend les logements ordinaires (voir ci-dessus), mais aussi toutes les autres formes de logements (foyers, habitat de fortune, roulotte, etc.).

Le **revenu disponible** Le revenu disponible d'un ménage comprend les revenus d'activité (nets des cotisations sociales), les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs.

Résidence secondaire ou occasionnelle : La distinction entre logements occasionnels et résidences secondaires est parfois difficile à établir ; c'est pourquoi, les deux catégories sont souvent regroupées. Les résidences secondaires correspondent aux logements utilisés pour les week-ends, les loisirs ou les vacances, y compris les logements meublés loués (ou à louer) pour des séjours touristiques. Les logements occasionnels regroupent les logements ou pièces indépendantes utilisés occasionnellement pour des raisons professionnelles (par exemple, un pied-à-terre professionnel d'une personne qui ne rentre qu'en fin de semaine auprès de sa famille).

Le **revenu fiscal par unité de consommation** divise le revenu global du ménage par un nombre de parts baptisées «unités de consommation», ce qui permet de comparer les niveaux de vie des ménages de taille différente, en prenant en compte leur composition. Les parts ne sont pas toutes de même taille. Selon le système utilisé par l'Insee, le premier adulte (ou une personne seule) vaut une part (donc une unité de consommation), les autres personnes de 14 ans ou plus valent 0,5 part, les enfants de moins de 14 ans 0,3 part.

Le **revenu médian** d'une population donnée (des ménages, des personnes seules, des familles monoparentales, etc.) est celui qui partage cette population en deux, autant gagnent moins, autant gagnent davantage.

RSA (Revenu de solidarité active) : Entré en vigueur le 1er juin 2009 en France métropolitaine et le 1er janvier 2011 dans les départements d'outre-mer, cette prestation remplace le revenu minimum d'insertion (RMI) et l'allocation de parent isolé (API) pour les personnes privées d'emploi. Il apporte une incitation financière aux personnes sans ressource qui reprennent un emploi (le RSA garantit à quelqu'un qui reprend un travail que ses revenus augmentent). Enfin il complète les ressources des personnes dont l'activité professionnelle ne leur apporte que des revenus limités.



S

Sédentaires : Au recensement de la population les sédentaires sont les populations qui résidaient sur la même commune l'année précédente.

Seuil de pauvreté : Il est égal à 60 % du niveau de vie médian de l'ensemble des personnes vivant en France métropolitaine.

Sirene (Système informatisé du répertoire national des entreprises et des établissements) : Ce système dont la gestion a été confiée à l'Insee enregistre l'état civil de toutes les entreprises et leurs établissements, quelle que soit leur forme juridique et quel que soit leur secteur d'activité, situés en métropole, dans les Dom (Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion et Mayotte) et à Saint-Pierre et Miquelon. Les entreprises étrangères qui ont une représentation ou une activité en France y sont également répertoriées.

Le **solde migratoire** est la différence entre les entrées (immigrants) et les sorties (émigrants) d'un territoire donné, à titre permanent, pour une année donnée.

Le **solde naturel** correspond à la différence entre les naissances et les décès.

Surpeuplement / Sous peuplement : L'indice de peuplement des logements caractérise le degré d'occupation du logement, par comparaison entre le nombre de pièces qu'il comporte et le nombre de pièces nécessaires au ménage.

L'occupation « normale » d'un logement est définie ainsi :

- une pièce de séjour pour le ménage ;
- une pièce pour chaque personne de référence d'une famille ;
- une pièce pour les autres personnes mariées ou remariées mais ne vivant pas en couple, veuves ou divorcées, ainsi que pour les célibataires de 19 ans ou plus ;

Pour les célibataires de moins de 19 ans, on compte une pièce pour deux enfants s'ils sont de même sexe ou ont moins de 7 ans, sinon, une pièce par enfant.

Exceptions : une personne seule dans un studio de 25 m² ou plus est réputée satisfaire à la norme et les logements comportant autant de pièces que la norme sont considérés comme surpeuplés s'il y a moins de 18 m² par personne.

Remarques : la cuisine n'est comptée dans le nombre de pièces que si elle mesure plus de 12 m².

Un logement auquel il manque une pièce est en situation de surpeuplement modéré. S'il manque deux pièces ou plus, il est en surpeuplement accentué. À l'inverse, on parle de sous-peuplement modéré si le logement compte une pièce de plus que la norme, de sous-peuplement prononcé s'il compte deux pièces de plus et de sous-peuplement très accentué s'il compte au moins trois pièces de plus.

T

La **taille moyenne des ménages** reflète le nombre de personnes vivant par ménage (ou résidence principale).

Taux d'activité Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (personnes en emploi et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

Taux de couverture des ménages par les minima sociaux : Part ou nombre d'allocataires parmi les ménages d'un territoire.

Taux de déqualification : Part des hauts niveaux de formation occupant un emploi d'employé ou d'ouvrier parmi les hauts niveaux de formation en emploi.

Taux de pauvreté : Pourcentage de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Les taux de pauvreté sont diffusés dans les zones comptant au moins 1000 ménages ou 2000 personnes, dans lesquelles au moins 11 ménages et au moins 200 personnes sont pauvres. Lorsque les taux sont compris dans l'intervalle [0;5], la valeur exacte n'est pas affichée et est remplacée par 5%.

Taux de polarisation de l'emploi : Le taux de polarisation rapporte le nombre d'emplois situés sur la commune, au nombre d'actifs occupés (ayant un emploi) résidant sur la commune. Un taux proche de zéro caractérise une commune résidentielle, qui ne dispose que de très peu d'emplois. Un taux nettement supérieur à un caractérise une ville qui attire chaque jour un nombre élevé d'actifs occupés. Il y a équilibre lorsque le taux est égal à un. Dans ce cas, les départs quotidiens vers le lieu de travail sont équivalents en volume aux arrivées quotidiennes d'actifs occupés, ou tous les emplois sont occupés par des actifs de la commune (pas de départs et pas d'arrivées).

Le **taux estimé de fécondité** est le rapport entre la moyenne des naissances au cours des trois dernières années et la population féminine âgée de 15 à 44 ans (en âge d'avoir des enfants). Il diffère de l'indice conjoncturel de fécondité calculé par l'Insee.



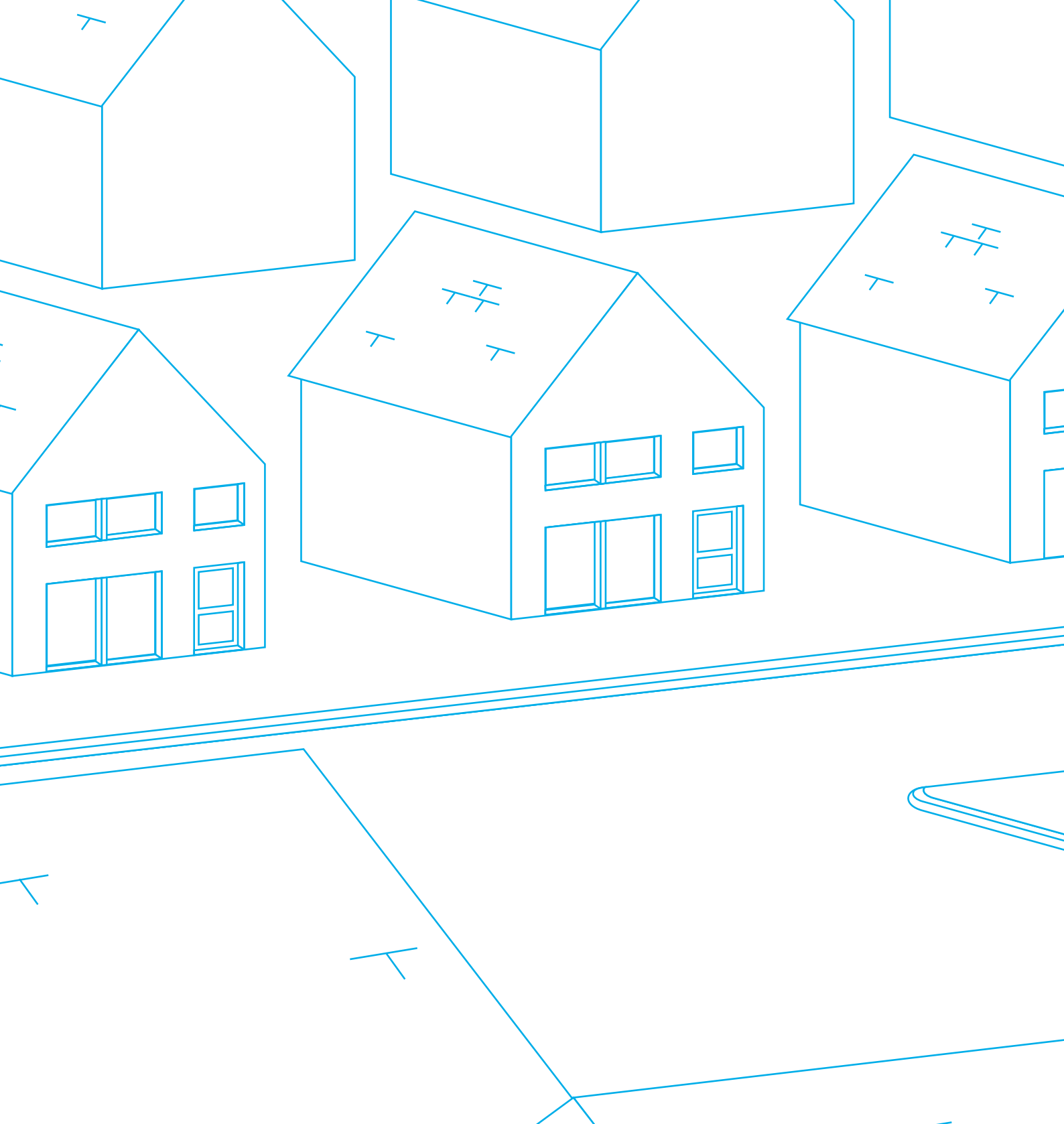
Temps partiel : La répartition des actifs ayant un emploi selon qu'ils occupent leur emploi principal à temps partiel ou à temps complet est réalisée sur la base de la déclaration des personnes concernées.

U

L'**unité de consommation** permet de comparer les niveaux de vie de ménages de taille différente en prenant en compte leur composition. L'Insee utilise la méthode de calcul suivante : le premier adulte (ou une personne seule) vaut une part entière (donc une unité de consommation), les autres personnes de 14 ans ou plus valent 0,5 part, les enfants de moins de 14 ans 0,3 part.

Z

Une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.



Contact :

contact@compas-tis.com

Tél. : 02 51 80 69 80



[@compas_infos](https://twitter.com/compas_infos)



[@Compas](https://www.linkedin.com/company/compas)

www.lecompas.fr

Spécialiste du développement social local

Le Compas se développe depuis plus de 20 ans grâce à ses valeurs humaines, son réseau, ses partenariats bien ciblés, ses outils et méthodes continuellement renouvelés et son savoir-faire reconnu.

Nos engagements :

- > Contribuer au mieux-vivre des habitants et mettre en évidence les besoins invisibles.
- > Capitaliser les connaissances et les questionnements pour éclairer les enjeux sociaux.
- > Tisser une relation de confiance pour construire ensemble les politiques de demain.